Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 136 (2012)

Artikel: Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris : les basiliques (Nyon, Canton de Vaud)
Autor: Brunetti, Caroline / Henny, Christophe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835843

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RECHERCHES SUR L'*AREA PUBLICA* DE LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*

LES BASILIQUES

(Nyon, canton de Vaud)

Caroline Brunetti et Christophe Henny



Cahiers
d'archéologie
romande
136

Avec les contributions de Sophie Delbarre-Bärtschi, Pierre Hauser,
Evelyne Ramjoué-Broillet, Serge Rebetez † et Denis Weidmann.

Noviodunum V

RECHERCHES SUR L'*AREA PUBLICA* DE LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*

LES BASILIQUES
(Nyon, canton de Vaud)

Mode de citation préconisé :
Brunetti C., Henny Ch. *et al.* 2012, Recherches sur l'*area publica* de la *Colonia Iulia Equestris*. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud). Cahiers d'Archéologie Romande 136, *Noviodunum* V, Lausanne 2012

Illustration de couverture :
Vue d'ensemble des fondations mises au jour en 1974 en direction du nord. Une partie des vestiges de la première basilique sont marqués en bleu, en ocre, pour la seconde basilique. Photo Fibbi-Aeppli.

Ouvrage publié avec le soutien de :
Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
Municipalité de Nyon
Section de l'archéologie cantonale vaudoise
Société académique vaudoise

Les commandes et demandes d'échange peuvent être adressées à :

Cahiers d'archéologie romande
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH -1005 LAUSANNE

ISBN : 2-88028-136-9
ISSN : 1021-1713

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays.

© 2012 by Cahiers d'archéologie romande
Lausanne 2012

Mise en page : Alexandre Moser, Infolio, Gollion
Graphisme de la couverture : Joëlle Proz, Lausanne
Photolithographie : Alexandre Moser, Infolio, Gollion

Impression : IRL Lausanne SA, Chemin du Closel 5, CH-1020 Renens

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 136
Noviodunum V

RECHERCHES SUR L'*AREA PUBLICA* DE LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*

LES BASILIQUES
(Nyon, canton de Vaud)

Caroline Brunetti et Christophe Henny

Avec les contributions de Sophie Delbarre-Bärtschi, Pierre Hauser, Evelyne Ramjoué-Broillet, Serge Rebetez † et Denis Weidmann.

Préface

En raison du caractère rarissime, lacunaire et ambigu des données textuelles et épigraphiques, malgré une titulature clairement attestée, *Colonia Iulia Equestris,* qui renvoie à une fondation césarienne, la colonie de Nyon suscite depuis longtemps, sinon la polémique, du moins la diversité des interprétations historiques; on trouvera l'essentiel des différents points de vue dans les pages qui suivent. Si l'archéologie n'est pas à même de répondre à toutes les interrogations posées par l'étude du passé, en explorant minutieusement les archives du sol, en leur conférant un sens et en les intégrant aux sources écrites, elle peut contribuer à fournir une part importante de nos connaissances, voire à créer l'essentiel de la nouveauté historique. On peut ainsi se demander quelle serait l'image de la ville antique de Nyon sans l'apport des recherches archéologiques, aussi difficiles et limitées soient-elles en milieu urbain.

À quel moment la colonie a-t-elle été matériellement établie par la construction d'édifices spécifiques, propres à manifester la *maiestas imperii*? Qu'y avait-il avant l'établissement des premiers colons? S'agit-il d'une agglomération nouvelle, créée *ex nihilo*, comme la *Colonia Augusta Raurica* des bords du Rhin, où aucune trace d'occupation antérieure à 15 av. J.-C. n'a été reconnue? L'appellation d'origine celtique de *Noviodunum* engagerait à réfuter cette hypothèse, à l'exemple de Lyon, *Lugdunum*, où l'intensité des recherches de ces dernières décennies a mis en évidence de manière indubitable une occupation pré-romaine ainsi que des vestiges contemporains de la fondation de la colonie en 43 av. J.-C. par *Lucius Munatius Plancus*. Les colonies de Lyon, de Nyon et d'Augst font-elles partie, comme les historiens l'ont supposé pendant longtemps, d'un plan stratégique établi par Jules César avant sa mort? On sait désormais par l'archéologie qu'il n'en est rien et que chacune de ces trois colonies a sa propre histoire ! Qui étaient les premiers habitants de la colonie équestre? Des civils, des militaires, vétérans issus des troupes montées d'auxiliaires ou de détachements légionnaires, des autochtones intégrés à la colonie? Les objets issus des fouilles, notamment la céramique et les pièces d'équipement militaire (*militaria),* mais aussi les données textuelles donnent aujourd'hui les moyens de reconnaître les différentes composantes de la société, sous réserve, toutefois, que les échantillons recueillis soient statistiquement pertinents. Quel a été le développement, puis le déclin de l'agglomération antique? La compréhension de ce dynamisme ne peut que s'appuyer sur l'application rigoureuse des exigences scientifiques actuelles, sur l'analyse de l'évolution formelle et fonctionnelle des édifices constitutifs du paysage urbain et sur des chronologies fines, fournies par des stratigraphies et des typologies en constant perfectionnement. Autant de questions et d'hypothèses auxquelles tentent de répondre, avec prudence et modestie, sans écarter les objections, l'auteure et ses collaborateurs, autant de conditions nécessaires scrupuleusement remplies. C'est ainsi qu'à partir de la documentation ancienne et récente, propre à révéler au passage les progrès méthodologiques accomplis pendant ces dernières décennies, cet ouvrage présente l'histoire des recherches, expose la stratigraphie de l'aire publique du *forum* de Nyon, en particulier l'évolution de la basilique et de ses abords, dont la découverte fortuite en 1974 a stimulé l'intérêt pour la *Colonia Iulia Equestris,* établit une chronologie précise et fiable à partir du mobilier archéologique (céramique pour la plus grande part, monnaies et objets métalliques, plutôt rares), et propose une synthèse interprétative et des directions de recherche. On découvrira ainsi une première occupation du site, de faciès indigène, comprise entre 60/50 et 30 av. J.-C., une observation inédite et d'une importance historique majeure, indubitablement attestée non point par quelques objets isolés mais par des ensembles de trouvailles associés à des vestiges de construction (fosses, trous de poteau), suivie d'une deuxième phase (fosses, trous de poteau, sablières basses, foyer, empierrement), située dans les trente dernières années du 1er siècle avant notre ère; l'absence de *militaria* ne permet pas, pour l'heure, de conclure à une occupation militaire, liée ou non, à la création de la colonie, contrairement à Lyon, où l'on sait, grâce aux fouilles, que l'armée romaine a participé au processus de fondation. Rappelons que les plus anciens témoignages d'une présence de contingents militaires romains en Suisse,

qui remontent aux années 40/20 avant notre ère, ont été observés respectivement au col du Septimer, sur les rives du Walensee et au col des Etroits, dans le Jura vaudois. À Nyon, ce n'est que dans les 15/20 premières années de notre ère qu'apparaissent les plus anciens vestiges du *forum* tripartite, centre administratif et religieux de la colonie, expression du pouvoir de Rome, sous la forme d'une basilique flanquée de boutiques, fermant transversalement la place publique et s'inscrivant parfaitement dans le quadrillage préétabli du centre urbain ; elle précède une seconde basilique édifiée vers 50, en même temps qu'un temple sur *podium*, dont l'étude est en cours, probablement l'*aedes augusti* dominant l'*area sacra*, un édifice jusqu'ici supposé mais désormais matériellement bien attesté, entouré comme on le savait déjà, d'un triple portique en forme de *pi*, établi sur des galeries souterraines (cryptoportiques). L'analyse des peintures murales, dont l'une ornait probablement l'intérieur de la première basilique, comme celle de la mosaïque dite « d'Artémis », décorant le portique nord de l'*area sacra*, concilient, selon les exigences en vigueur, iconographie, aspects matériels et techniques et contexte architectural ; une nouvelle lecture du pavement propose d'interpréter cette scène marine, mise au jour en 1932 et appelée faussement depuis lors « mosaïque d'Artémis », comme le triomphe de Neptune.

Par une présentation et une analyse minutieuses des données, mises ainsi à la disposition des spécialistes, et en donnant toute sa place à la réflexion historique, propre à intéresser un large public, cet ouvrage offre des perspectives novatrices et ouvre la voie à des recherches ultérieures solidement fondées. Même si l'archéologie, science des lacunes a-t-on pu dire, est affaire d'interprétation et que nombre d'hypothèses proposées attendent leur validation, il apporte une nouvelle pierre de poids à notre connaissance de la colonie équestre.

Daniel Paunier
Professeur honoraire
de l'Université de Lausanne

Avant-propos et remerciements

Cet ouvrage, consacré à l'étude stratigraphique de l'aire publique du *forum* de la plus ancienne colonie de Suisse, a nécessité la reprise d'une généreuse documentation issue de nombreuses interventions archéologiques. Cette archéologie des minutes de fouilles nous a laissé entrevoir d'une part les progrès qu'a connus notre discipline ces quarante dernières années, mais aussi et surtout la perspicacité des archéologues du «passé», dont nombre d'hypothèses furent validées au fil du temps. Ainsi, tenter une synthèse de l'ensemble de ces documents, sans trahir les observations de nos prédécesseurs et rendre à chacun la paternité de ses réflexions, n'a pas été chose aisée. Nous avons sollicité de nombreux chercheurs familiers du «dossier nyonnais», qu'ils en soient tous chaleureusement remercié.

En premier lieu, Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal, qui nous a confié cet important dossier et dont la confiance et le constant soutien nous ont permis de mener ce travail à bien.

Notre reconnaissance s'adresse également à toutes les personnes qui nous ont fait bénéficier de leurs conseils et de leurs encouragements:

Philippe Bridel, archéologue, Fondation Pro Aventico, Avenches,

Regula Frei-Stolba, professeure honoraire en histoire ancienne de l'Université de Lausanne,

Anne Geiser, directrice du Musée monétaire cantonal de Lausanne,

Gilbert Kaenel, directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne,

Stefanie Martin-Kilcher, professeure honoraire en archéologie gallo-romaine de l'Université de Berne,

Daniel Paunier, professeur honoraire en archéologie gallo-romaine de l'Université de Lausanne,

et Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du Musée romain de Nyon.

Notre reconnaissance s'adresse également aux nombreux collaboratrices et collaborateurs d'Archeodunum SA, qui ont participé à la relecture du manuscrit, à la réalisation des différents dessins et plans et à l'édition du présent volume: Yann Buzzi, Christophe Cantin, Hervé Clément, Regula Jordi Yost, Alexandre Moser, Frédéric Rossi, Eric Soutter et Lucie Steiner.

Un grand merci enfin à toutes celles et ceux qui ont participé aux nombreuses campagnes de fouilles qui se succédèrent sur près de quarante ans dans cette partie du *forum*.

Table des matières

Préface 5
Avant-propos et remerciements 7

I. Introduction 11
I.1. Objectifs et méthode de travail 11
I.2. Historique des fouilles 13
I.3 Conservation et mise en valeur des vestiges de la basilique *Denis Weidmann* 15

II. Les occupations antérieures à la première basilique 21
II.1 Une occupation de la fin de l'âge du Bronze (?) 21
II.2 Première occupation 22
II.2.1 Description 22
II.2.2 Le mobilier de la phase 1 22
II.2.2.1 Datation 24
II.3 Deuxième occupation 25
II.3.1 Description 25
II.3.2 Le mobilier de la phase 2 25
II.3.2.1 Datation 27

III. La première basilique 29
III.1 Les vestiges 29
III.1.1 La basilique 29
III.1.2 Les boutiques 34
III.1.3 L'*area publica* et les portiques 34
III.1.4 L'esplanade 36
III.1.5 Remarques sur la mise en œuvre de la première basilique 39
III.1.6 L'habitat 39
III.2 Le mobilier de la phase 3 42
III.2.1 Datation 44
III.3 Conclusions et hypothèses de travail 44

IV. La démolition de la première basilique 47
IV.1 Description des niveaux 47
IV.2 Le mobilier de la phase 4 47
IV.2.1 Datation 48

V. La seconde basilique 49
V.1 Les vestiges 49
V.1.1 La basilique 49
V.1.2 L'*area publica* 51
V.1.3 L'articulation entre l'aire publique et l'aire sacrée 52
V.1.4 Du nouveau sur l'*area sacra* : les vestiges du temple 57
V.1.5 Les portiques et les boutiques (?) 59
V.1.6 Observations sur le mode de construction des murs de la seconde basilique 62
V.1.7 Remarques sur la mise en œuvre de la seconde basilique 63

V.2 Le mobilier de la phase 5 66
V.2.1 Datation 67
V.3 Conclusions et hypothèses de travail 67

VI. Les occupations postérieures à la seconde basilique 69
VI.1 Les vestiges 69

VII. Conclusion et perspectives de recherches 71
VII.1 Synthèse 71
VII.2 Réflexions sur les débuts de la colonie 76

VIII. Études spécialisées 87
VIII.1 La mosaïque dite « d'Artémis », *S. Delbarre-Bärtschi et S. Rebetez†* 87
VIII.1.1 Données techniques 88
VIII.1.2 Circonstances de la découverte 88
VIII.1.3 Mode de prélèvement 90
VIII.1.4 Restauration de la mosaïque 91
VIII.1.5 Description de la mosaïque dite « d'Artémis » 94
VIII.1.7 Positionnement 104
VIII.1.8 Restitution 105
VIII.1.9 Analyse stylistique des éléments géométriques 106
VIII.1.10 Identification des personnages et parallèles 108
VIII.1.11 Intégration à l'architecture 112
VIII.1.12 Datation 115
VIII.1.13 Conclusion 115
VIII.2 Peintures gallo-romaines découvertes sur le tracé des antiques basiliques de Nyon, *E. Broillet-Ramjoué* 116
VIII. 2.1 Peinture d'une pièce d'une *insula*, sud de la première basilique 116
VIII. 2.2 Décor intérieur de la première basilique (?), partie ouest 119
VIII.2.3 Conclusion 122
VIII.2.4 Catalogue 123
VIII.3 Présentation des blocs d'architecture, *P. Hauser* 136
VIII.3.1 Catalogue des blocs de la seconde basilique 137

IX. CATALOGUE DU MOBILIER 159

X. Bibliographie 183

XI. Annexes 189
XI.1 Liste des ensembles de matériel 189
XI.2 Liste des ensembles renommés des fouilles anciennes de la basilique (1974-1977) 215
XI.3 Liste des murs et des structures 218
XI.4 Tableau de concordance des structures 227

Résumé, Zusammenfassung, Riassunto 231

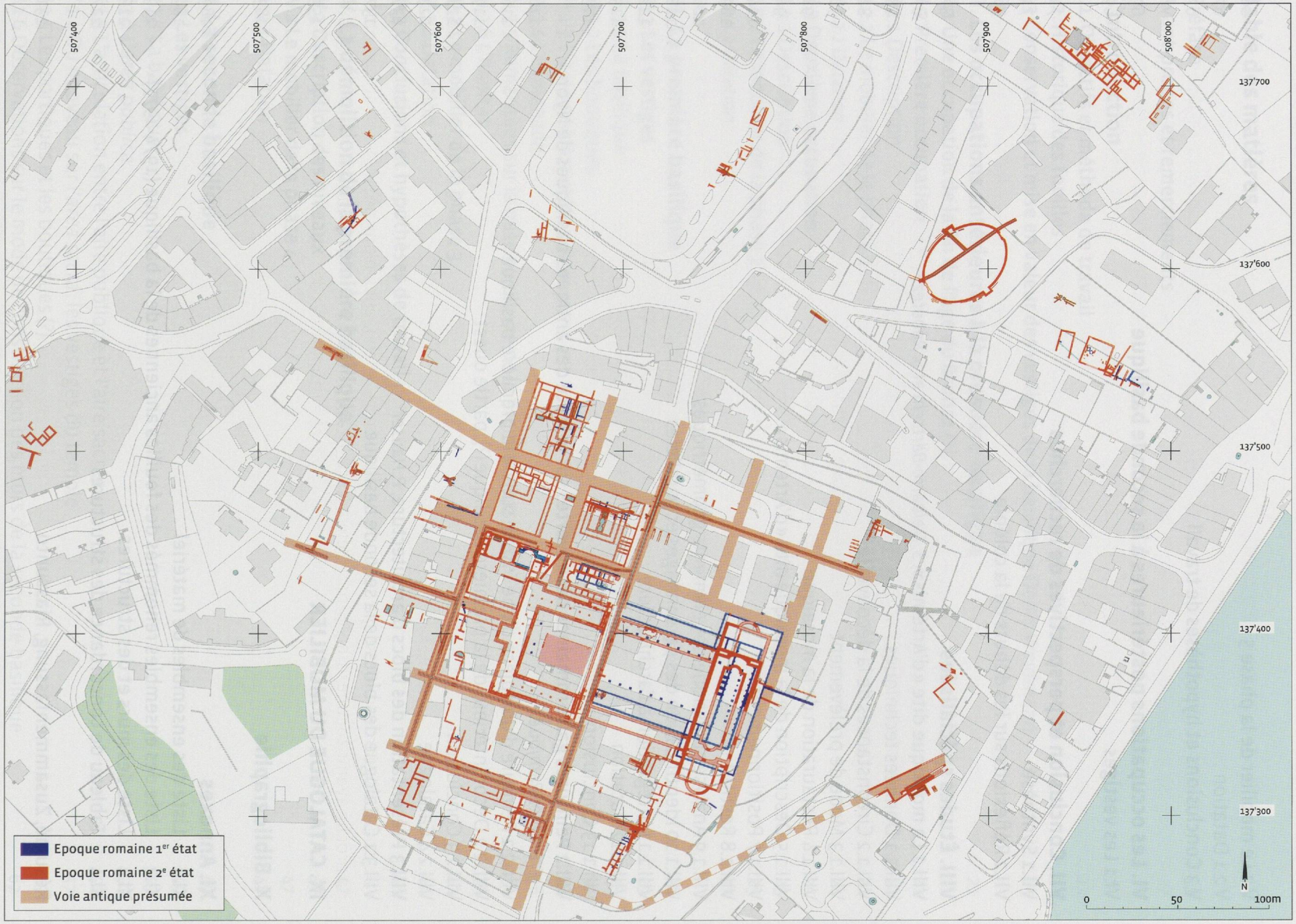

Fig. 1. *Plan général de la* Colonia Iulia Equestris.

I. INTRODUCTION

Durant 25 ans, soit de 1974 à 2001, les deux basiliques de Nyon firent l'objet de nombreuses interventions archéologiques (fig. 1-2). Ces travaux permirent d'établir un cadre pour toute l'histoire du centre monumental de la *Colonia Iulia Equestris*. Cette étude fait suite à celle de F. Rossi consacrée à l'*area sacra* du *forum* et ses abords (*macellum* et thermes) publiée il y a quelques années[1]. La découverte des deux basiliques nyonnaises remonte à 1974, puis quelques fouilles complémentaires eurent lieu dans le cadre de l'aménagement du Musée romain dans les années septante. Mais c'est seulement à partir de 1991, suite à la décision de la commune de Nyon d'entreprendre la rénovation et le changement des canalisations dans le centre ville, que la partie occidentale des deux monuments fut mise au jour. Ces travaux ont été confiés à F. Rossi et P. Hauser par l'archéologue cantonal D. Weidmann. Il est probable que dans un proche avenir aucune intervention d'envergure n'aura lieu dans l'emprise des basiliques.

I.1. Objectifs et méthode de travail

L'ensemble de la documentation et du mobilier des différentes interventions menées dans le périmètre de la basilique a été repris afin d'établir une stratigraphie et une chronologie de référence. Les résultats obtenus peuvent servir de point de départ à une étude architecturale postérieure. Les structures ainsi que les couches des diverses fouilles ont été corrélées entre elles, alors que les ensembles de céramiques ont été regroupés par phases. Sur le terrain, le mobilier a été prélevé par complexes[2] et les objets exceptionnels directement inventoriés. Lors de l'étude de la céramique nous n'avons pas tenu compte dans nos statistiques des lampes à huile[3], ni des tessons protohistoriques. L'ensemble du mobilier céramique une fois trié a été fiché, puis traité par phase. Une attention particulière a été accordée aux phases les plus anciennes, en raison de la problématique liée au début de l'occupation de la colonie[4]. De ce fait, l'inventaire de la céramique des deux premières phases a été informatisé, afin de pouvoir analyser son répertoire technologique et formel. Les phases les plus récentes ont été étudiées dans une optique chronologique et, pour cette raison, elles n'ont pas fait l'objet de comptages, mais d'un commentaire relatif à leur corpus et à l'apparition de nouveaux types[5].

[1] *Noviodunum* III.

[2] On relèvera que le mobilier des fouilles des années septante, prélevé en fonction d'un carroyage, était déjà classé par phases à partir d'une stratigraphie de référence. De ce fait, il n'était pas possible de reprendre l'étude depuis son point de départ.

[3] Elles ont été étudiées par L. Chrzanovski, que nous remercions pour sa collaboration. À l'exception de 2 fragments, probablement d'origine italienne, toutes les lampes à huile découvertes dans le secteur des basiliques sont de facture gauloise (lyonnaise ?).

[4] Voir à ce propos *Noviodunum* III, pp. 102-103 et Frei-Stolba 1999, pp. 32-36.

[5] Il convient de souligner que tous les ensembles n'ont pas été utilisés. En revanche, ils ont tous été passés en revue et fichés. Nous avons également attribué un numéro d'ensemble aux complexes des fouilles anciennes qui en étaient dépourvus, voir annexe XI.2.

Fig. 2. *Situation des différentes interventions archéologiques dans le périmètre du forum de Nyon.*

I.2. Historique des fouilles (fig. 2)

1932

À l'occasion de la pose d'une citerne à l'emplacement d'un ancien jardin au n° 24 de la Grand-Rue, on a découvert la mosaïque dite « d'Artémis » dans la cour de l'immeuble Boldrini. Les travaux débutèrent en novembre sous la direction de l'ingénieur Vautier.

1961

Lors de la construction d'un nouvel immeuble à la rue du Vieux-Marché 19 on a mis au jour un complexe de bâtiments au sud-ouest de la seconde basilique. Les vestiges pourraient se rattacher à des latrines publiques ainsi qu'à une partie des boutiques appartenant au deuxième état du *forum*. Les fouilles débutèrent en novembre 1961 sous la direction de F. Bergendi.

1974

Le projet d'un immeuble à la rue du Vieux-Marché 8 nécessita l'intervention des archéologues. Sous la direction de D. Weidmann, les fouilles débutèrent le 2 juillet 1974, suite à des sondages préliminaires, et se poursuivirent jusqu'à la fin octobre de la même année. L'importance des découvertes, soit la mise au jour des fondations de deux basiliques successives, a provoqué le classement des vestiges et leur protection. Leur sauvegarde s'est traduite par le rachat du terrain et l'installation d'un musée dans les murs de la seconde basilique, qui ouvrit ses portes en septembre 1979 avec l'aide de la Confédération, de l'Etat de Vaud et de la Ville de Nyon.

1976

En novembre 1976, une brève intervention fut entreprise afin de déterminer la situation et la profondeur du mur de fermeture extérieur ouest de la nef de la seconde basilique. Ce sondage permit de repérer le sommet de ce mur (M 300, fig. 33), qui se situait à une altitude de 402,59 m.

En décembre de la même année, la section Monuments historiques et Archéologie du canton de Vaud mandata C. Rapin afin d'entreprendre six sondages supplémentaires en différents points des fondations des deux basiliques visant à compléter les coupes relevées lors des fouilles de 1974.

1977

En janvier 1977, le service en charge de l'archéologie cantonale (ci-après le SAC), sous la direction de M. Klausener, a entrepris des sondages à la rue du Vieux-Marché 14, maison Perrin, afin de déterminer l'extension sud de la basilique.

En septembre de la même année, la construction d'un abri au nord de l'entrée du Musée romain nécessita une nouvelle intervention archéologique. Sous la direction de M. Klausener, une zone d'environ 110 m^2 fut dégagée du côté oriental de la basilique. On y a mis au jour plusieurs murs romains, dont le mur est de l'esplanade de la première basilique (M 757), ainsi qu'un égout dont la partie orientale fut dégagée en 1995 à la rue Maupertuis (ST 753/2124).

1978

De nouveaux compléments de fouilles ont été réalisés par S. Felhmann en vue de la construction du Musée archéologique.

1983-1984

En novembre 1983, des sondages furent engagés par le SAC, sous la direction de J. Morel, dans un terrain non excavé à la rue Nicole 3/Grand-Rue 26-28. On y repéra des niveaux de circulation du *forum*.

1989

La construction d'un immeuble locatif au n° 9 de la rue Nicole nécessita de nouvelles investigations archéologiques qui se déroulèrent d'octobre à novembre 1989 sur une surface d'environ 60 m^2. À cette occasion, l'on découvrit une partie du niveau de circulation de l'*area publica* du *forum;* celui-ci était composé de dalles de calcaire reposant sur un radier de boulets et un lit de mortier de tuileau.

Suite au démontage du sol apparurent deux murs qui ont été attribués, à titre d'hypothèse, au premier état du *forum* en relation avec la première basilique.

1991

En 1991, les travaux de mise en séparatifs des égouts suivis de l'extension du Musée établi dans les fondations de la basilique sous la rue du Vieux-Marché ont nécessité des fouilles de sauvetages programmées. Celles-ci ont été confiées à F. Rossi par l'archéologue cantonal D. Weidmann et se sont déroulées de juin à octobre sur une surface d'environ 300 m^2. Dix-huit sondages ont été ouverts durant cette campagne. La façade occidentale de la seconde basilique a été dégagée à cette occasion. Ces fouilles ont également permis de mettre en évidence les premiers aménagements de l'*area publica* liée à la première basilique.

1995

Le changement de canalisations entrepris dans les rues de la vieille ville de Nyon toucha une nouvelle fois les vestiges des deux basiliques en 1995 (secteur sud). Les fouilles d'urgence programmées se sont déroulées d'avril à décembre sur une surface d'environ 800 m^2. Seize sondages ont été ouverts à cette occasion. Sous la rue du Vieux-Marché, ils permirent de suivre le mur de façade occidental de la seconde basilique, de dégager une partie du portique sud flanquant *l'area publica* et de mettre au jour une fondation probablement destinée à supporter les piédroits d'un accès au *forum*. Les travaux entrepris à la rue Maupertuis ont permis de confirmer l'existence d'une salle annexe tripartite sur le côté méridional de la seconde basilique. Des sondages complémentaires ont révélé par la suite un mur en abside clôturant cette annexe au sud. Le plan des aménagements liés à la première basilique a également pu être complété notamment par la découverte de boutiques. F. Rossi a mis en évidence, grâce aux nouveaux éléments récoltés durant cette campagne, l'existence d'une esplanade ceinturant la première basilique au sud, à l'est et au nord.

2001

La démolition d'un immeuble au n° 6 de la rue du Vieux-Marché fut l'occasion de mettre au jour, sous la direction de Ch. Henny, le mur de fermeture nord de l'esplanade de la première basilique (M 1516, fig. 14) ainsi qu'une partie de l'abside de l'annexe du second monument (M 1517, fig. 33), faisant pendant à celle découverte en 1995.

2009

En janvier 2009, la transformation d'un entrepôt situé au n° 4 de la rue Delafléchère en logements a nécessité une surveillance archéologique, qui s'est prolongée jusqu'à la fin mars de la même année[6]. Cette parcelle d'environ 35 m^2 se trouve à l'emplacement de l'*area sacra* du *forum* de la colonie nyonnaise, soit dans un secteur connu de longue date. En effet, c'est à la rue Delafléchère 4 que débute, en 1939, la recherche archéologique de l'*area sacra* du *forum* de Nyon. Entre 1939 et 1940, E. Pelichet, futur archéologue cantonal, relève à l'occasion de la création de caves sous cet immeuble ce qui se trouve être le mur est de la branche ouest du cryptoportique[7]. Les fouilles de 2009 ont mis au jour le mur de soubassement de la paroi nord du *podium* du temple (fig. 41 et 62). Cette découverte assure enfin l'existence d'un temple au milieu de l'*area sacra*.

En mars de la même année, une intervention archéologique nécessitée par la mise en place d'un parking entre la ruelle du Forum 2 et la rue Maupertuis 5, a touché les vestiges de la seconde basilique et plus spécifiquement l'annexe nord de celle-ci[8]. Ces fouilles ont permis d'établir une partition de cette pièce, et plus précisément une tripartition, à l'image de ce qui avait été observé pour l'annexe sud du monument (M 2280, fig. 33).

[6] Le détail de ces découvertes a fait l'objet d'un rapport déposé au SAC, voir Henny 2009[2].

[7] E. Pelichet, R. Laur-Belart (réd.) Römischer Zeit, *JbSGU*, 32, 1940-1941, pp. 120-121 et E. Pelichet, les fouilles de Nyon, *US* 1/2, IV, 1942, pp. 14-17.

[8] Voir Henny 2009[1].

I.3 Conservation et mise en valeur des vestiges de la basilique

Denis Weidmann

La conservation des structures de la basilique mise au jour en 1974 et leur accès assuré au public, par l'installation en 1979 d'un musée romain présentant le site de la *Colonia Iulia Equestris*, ne résultent pas d'une décision délibérée, mais plutôt d'une évolution de la situation créée par la découverte du monument, avec un heureux dénouement pour la conservation du patrimoine nyonnais. Il nous paraît intéressant, au prix de quelques digressions dans le domaine administratif et juridique, d'évoquer ce processus, qui explique les solutions mises en œuvre pour la protection et l'aménagement des vestiges.

Les circonstances de la découverte de la basilique et leur suite

Une société immobilière lausannoise (Signe SA) avait sollicité en 1973 un permis de construire pour un immeuble sur une parcelle qu'elle avait acquise rue du Vieux-Marché n° 8. Ce projet, bien qu'il fût situé dans le périmètre archéologique de Nyon, n'avait appelé aucune remarque, et la société avait été autorisée à démolir les modestes constructions existantes, lesquelles étaient dépourvues de caves. La société Signe SA souhaitant apporter des modifications à son projet, concernant la composition des façades et la disposition des toitures, entreprit une mise à l'enquête complémentaire au début de l'année 1974. Cette nouvelle procédure suscita heureusement – et contrairement à l'enquête précédente – le préavis de la Section cantonale de l'archéologie et des monuments historiques. Notre administration mettait alors en route l'application de la loi cantonale, aussi bien pour les questions relevant de l'intégration des nouvelles constructions dans l'ensemble historique de la vieille ville de Nyon que pour la réalisation de terrassements dans le sol de la cité gallo-romaine.

C'est à cette occasion que nous avons requis l'exécution de sondages de contrôle dans ce secteur archéologique, réservant le préavis nécessaire à l'octroi du permis aux résultats attendus. Les sondages que nous avons réalisés en 1974 attestèrent la présence de puissantes maçonneries romaines, conservées sur plus de 2 m de hauteur. Leur disposition, avec l'abside qui se dessinait, autorisait d'y voir le plan de la basilique de la cité. On rappelle que la disposition urbaine de la *Colonia* n'était alors pas connue.

L'importance et la nature réelle des vestiges en présence devaient être déterminées, car l'octroi d'un permis de construire pour l'immeuble prévu mettait clairement en question leur éventuelle conservation.

Il a donc été convenu avec le propriétaire de procéder au dégagement général des structures gallo-romaines, dans le volume prévu pour le projet, afin d'évaluer leur intérêt. Les sondages avaient établi la situation stratigraphique des fondations du monument, comblées par un important remblai d'époque romaine. Le dégagement fut donc réalisé en mai 1974 par une excavatrice, sous contrôle permanent, et il démontra aussitôt la nécessité de conserver les importants soubassements de la basilique. Le service cantonal notifia cette intention au propriétaire et commanda diverses expertises (architecture, ingénierie, géotechnique) dans l'idée de conserver les maçonneries dans les soubassements de l'immeuble prévu, solution limitant l'importance de l'indemnisation que le propriétaire pourrait demander pour la perte de volume utilisable.

Dans l'attente des décisions nécessaires, le permis de construire attendu ne fut pas délivré.

Les études et l'évaluation des conséquences occupèrent l'été 1974, avec de nombreux échanges et réunions entre le service de l'Etat, la commune de Nyon et la société propriétaire. L'hypothèse d'un monument visitable sous la nouvelle construction s'avérant réalisable, le débat s'orienta sur l'affectation possible des lieux. En octobre 1974, le conseiller municipal Bernard Glasson et le Syndic de Nyon, Michel Hans, constatant l'intérêt de la population de Nyon pour cet impressionnant monument évocateur de son passé, proposèrent d'y exposer les pièces d'architecture romaine qui encombraient quelque peu la cour du château, siège du musée de la ville. Mais la perspective de la cohabitation d'un espace culturel public avec un immeuble privé et la relégation des belles maçonneries romaines dans le sous-sol d'une construction moderne desservaient cette solution.

Poursuivant l'idée de régler la conservation de la basilique par des voies transactionnelles, permettant à la société Signe SA de réaliser une construction rentable, et évitant le recours aux voies juridiques, la commune de Nyon proposa de modifier le plan de quartier concernant la parcelle du Vieux-Marché n° 8, pour autoriser la construction d'un immeuble analogue, mais à l'est de la basilique mise au jour, du côté du lac. Ceci permettait à la commune de Nyon, déjà propriétaire des vestiges de la basilique sous la rue du Vieux-Marché, d'acquérir la partie du terrain contenant le monument et d'y développer un projet de mise en valeur indépendant. L'Etat avait assuré la commune de son soutien pour une telle perspective.

Le plan d'affectation autorisant un tel projet fut mis à l'enquête en février 1975. La société Signe SA, désespérant de voir ses plans se réaliser, menaça en mars 1975 d'entreprendre de suite la construction primitivement prévue, arguant disposer d'un permis de construire valable, ce qui n'était en l'occurrence pas le cas. Cette déclaration suscita la prise de mesures conservatoires par le Département des travaux publics le 11 mars 1975, interdisant toute atteinte aux vestiges.

Il s'ensuivit au cours de l'année 1975 une longue série d'actions juridiques, recours, procédure de classement des vestiges, qui aboutirent à l'adoption le 7 novembre 1975 de l'arrêté de classement de la basilique, protégeant définitivement les ruines. Le Conseil d'Etat rejeta le 7 avril 1976 un ultime recours du propriétaire contre les mesures arrêtées, établissant clairement l'absence de droit de construire au détriment du monument. La société renonça alors à son projet.

Les négociations entreprises simultanément pour l'acquisition complète de la parcelle par la commune de Nyon aboutirent à un achat en novembre 1976.

Entre-temps, un projet de couverture des ruines avait été commandé par la commune de Nyon au

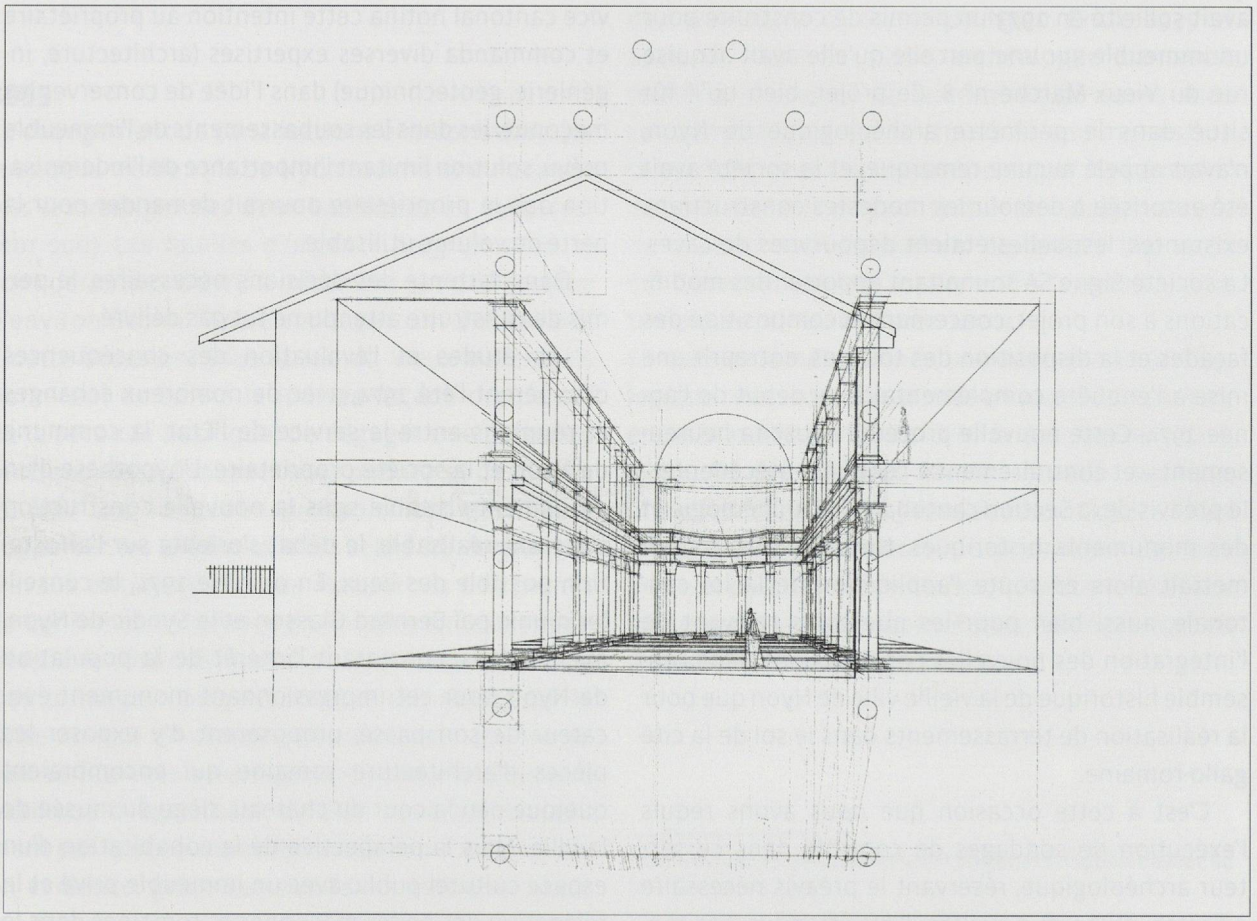

Fig. 3. *Dans une première recherche, la représentation en perspective de l'intérieur de la basilique était proposée avec deux ordres d'architecture superposés. Ce concept, abandonné, reviendra sans doute à l'ordre du jour, dans les études à venir. Construction et dessin de G. Lador, Service des Bâtiments de l'Etat de Vaud, 1978.*

bureau d'architecture nyonnais BAU (MM. Gabriel Poncet et Roland Guyot), après que son principe eut été convenu entre les partenaires communaux, cantonaux et fédéraux, ces instances étant notamment représentées par leurs commissions respectives.

Elaboré dès le mois de mai 1976 sous l'autorité de la commune de Nyon, désormais maître de l'ouvrage, le projet étudié devait permettre la mise sous abri des maçonneries mises au jour, puis l'installation des collections archéologiques gallo-romaines dans les espaces disponibles entre les fondations romaines montées à vue (au niveau du sol de la première basilique, retrouvée sous le second édifice).

Des dispositifs d'accueil des visiteurs et un dépôt pour les collections non exposées étaient à prévoir.

Un groupe de travail *ad hoc* a été constitué, présidé par Bernard Glasson, puis par le professeur Daniel Paunier, où étaient représentées les instances cantonales et fédérales concernées. Complété par les experts nécessaires, ce groupe avait pour tâche d'accompagner le développement du projet, qui incluait les aménagements extérieurs du terrain et l'installation des collections dans les vestiges protégés.

Utilisant les données établies lors des études précédentes, la solution retenue a consisté à établir une dalle de couverture générale, reposant ponctuellement sur l'assise supérieure des fondations conservées (sous protection provisoire depuis leur découverte en 1974). Ce niveau rétablissait approximativement la hauteur du sol de la seconde basilique à l'époque romaine. Le plan des murs du monument, avec la position proposée pour la colonnade intérieure, a été marqué dans le revêtement de sol.

La façade de l'immeuble voisin, érigée autrefois sur la moitié méridionale de la basilique – et sans que l'on se soit alors préoccupé des vestiges rencontrés et détruits! – présentait une vaste surface fort peu attrayante. Le groupe de travail proposa d'y dessiner

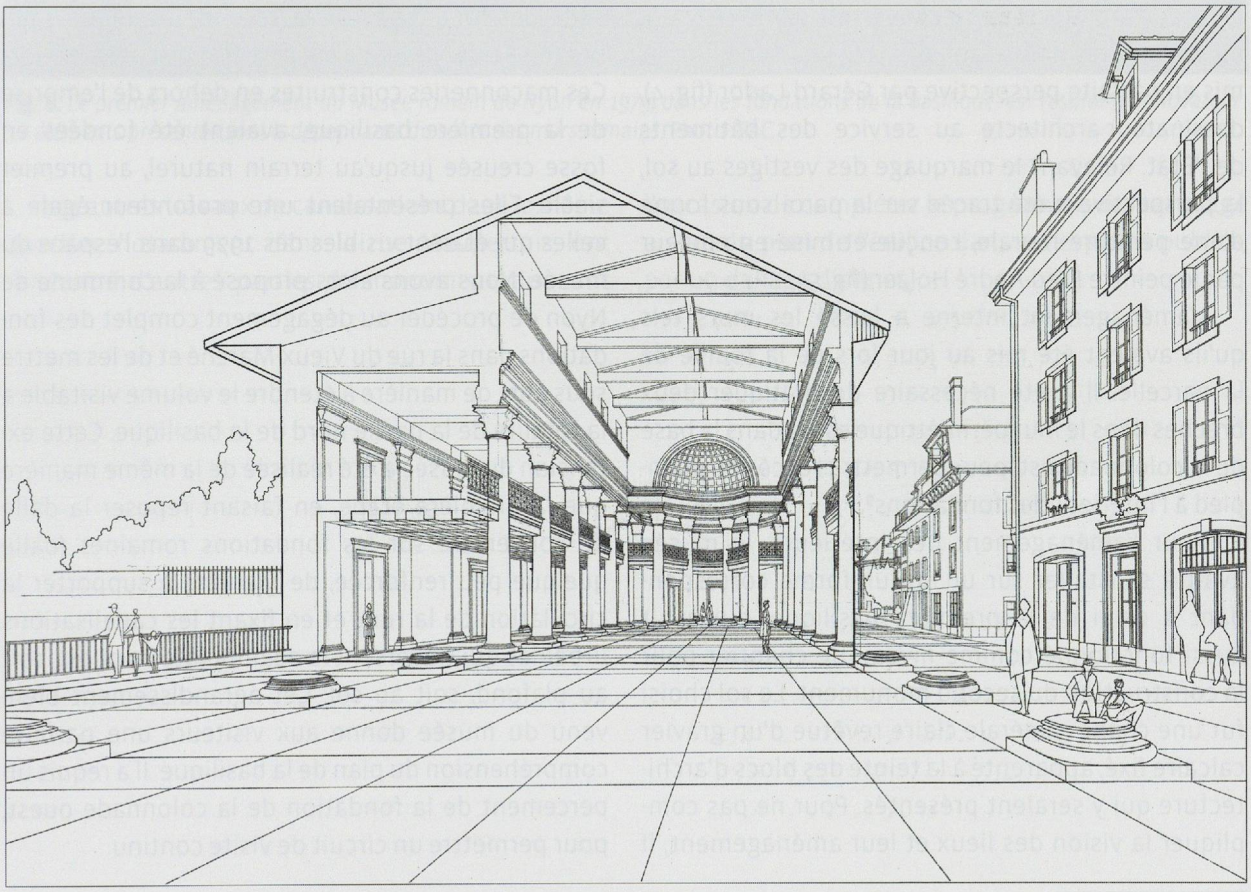

Fig. 4. *La mise en place du dessin de la basilique à l'échelle 1:1, sur la façade de l'immeuble voisin, est basée sur une perspective rigoureusement construite, de manière à prolonger parfaitement le tracé du plan du monument, sur la place publique au dessus du musée. Le module de la colonnade a été défini à partir d'un chapiteau découvert dans la rue du Vieux-Marché attribué à la basilique. Construction et dessin de G. Lador, 1978.*



Fig. 5. *Perspective en trompe-l'œil de l'intérieur de la deuxième basilique. Étude : M. Klausener, mise en perspective : G. Lador et rendu F.-A. Holzer.*

une perspective en trompe-l'œil, figurant en grandeur nature la coupe et la vue intérieure de la basilique reconstituée. Après une rapide étude des proportions et dispositions possible, basée sur les pièces d'architecture découvertes dans ce périmètre, un dessin fut établi par Max Klausener (fig. 3), mis en parfaite perspective par Gérard Lador (fig. 4), dessinateur-architecte au service des bâtiments de l'Etat. Relayant le marquage des vestiges au sol, la perspective a été tracée sur la paroi sous forme d'une peinture murale, conçue et mise en couleur par le peintre Fred-André Holzer (fig. 5).

L'aménagement interne a laissé les murs tels qu'ils avaient été mis au jour lors de la fouille de la parcelle. Il a été nécessaire de pratiquer deux brèches dans le mur périmètrique est et dans la base de la colonnade est, pour permettre l'accès de plain-pied à l'intérieur des fondations[9].

Pour l'aménagement des intérieurs, le musée avait à s'installer sur un sol uniforme correspondant à celui de la première basilique, qui avait aussi fonctionné comme niveau de chantier pour la construction du second monument. Le sol choisi fut une chape minérale claire revêtue d'un gravier calcaire fixé, apparenté à la teinte des blocs d'architecture qui y seraient présentés. Pour ne pas compliquer la vision des lieux et leur aménagement, il a été décidé de ne pas retracer au sol les murs du premier édifice.

Le principe retenu pour la présentation des pièces d'architecture romaine et des vitrines a consisté à proscrire toute fixation permanente, au sol ou dans les murs romains. Les agencements du musée sont donc soit posés au sol, soit suspendus au plafond, dont la trame métallique permet toutes les positions souhaitables aux vitrines, éclairages ou autres dispositifs (fig. 6).

Pour respecter ce principe de mobilité et de réversibilité des présentations, nous avons reconstitué l'ordonnance des plus lourdes pièces d'architecture en les suspendant par des tiges métalliques scellées, évitant le recours à des socles ou à des étagères massives[10].

La rénovation des canalisations des chaussées dans la vieille ville de Nyon, précédée de fouilles préventives, a été également mise en œuvre à la rue du Vieux-Marché en 1991. Ces travaux ont mis au jour la suite des fondations de la seconde basilique, mettant en évidence leur excellent état de conservation. Ces maçonneries construites en dehors de l'emprise de la première basilique, avaient été fondées en fosse creusée jusqu'au terrain naturel, au premier siècle. Elles présentaient une profondeur égale à celles qui étaient visibles dès 1979 dans l'espace du musée. Nous avons alors proposé à la commune de Nyon de procéder au dégagement complet des fondations dans la rue du Vieux-Marché et de les mettre sous abri, de manière à étendre le volume visitable à la totalité de la partie nord de la basilique. Cette extension du musée a été réalisée de la même manière que la première étape, en faisant reposer la dalle de couverture sur les fondations romaines (dalle quelque peu renforcée, de manière à supporter la circulation de la rue), et en fixant les canalisations urbaines qui traversent le déambulatoire ouest, soit au plafond, soit au sol. Cet agrandissement bienvenu du musée donne aux visiteurs une parfaite compréhension du plan de la basilique. Il a requis un percement de la fondation de la colonnade ouest, pour permettre un circuit de visite continu.

[9] Une autre solution d'accès aurait été possible par les caves de l'immeuble voisin, qui avait détruit lesdites fondations dans son emprise, mais elle aurait nécessité une difficile expropriation, susceptible de remettre en question le projet lui-même.

[10] Il y a été malheureusement recouru, lors des dernières adjonctions de nouvelles pièces d'architecture.



Fig. 6. *Le premier aménagement du Musée romain de Nyon en 1979, dans les fondations de la basilique, est résolument novateur: les éléments présentés sont indépendants du sol et des murs romains. Photo: SAC.*

Les autres travaux de canalisations dans le même quartier, notamment dans la rue Maupertuis, ont rencontré d'autres parties du monument, donnant l'occasion de compléter le programme de marquage au sol du plan de l'édifice dans les espaces publics, par un dallage distinct.

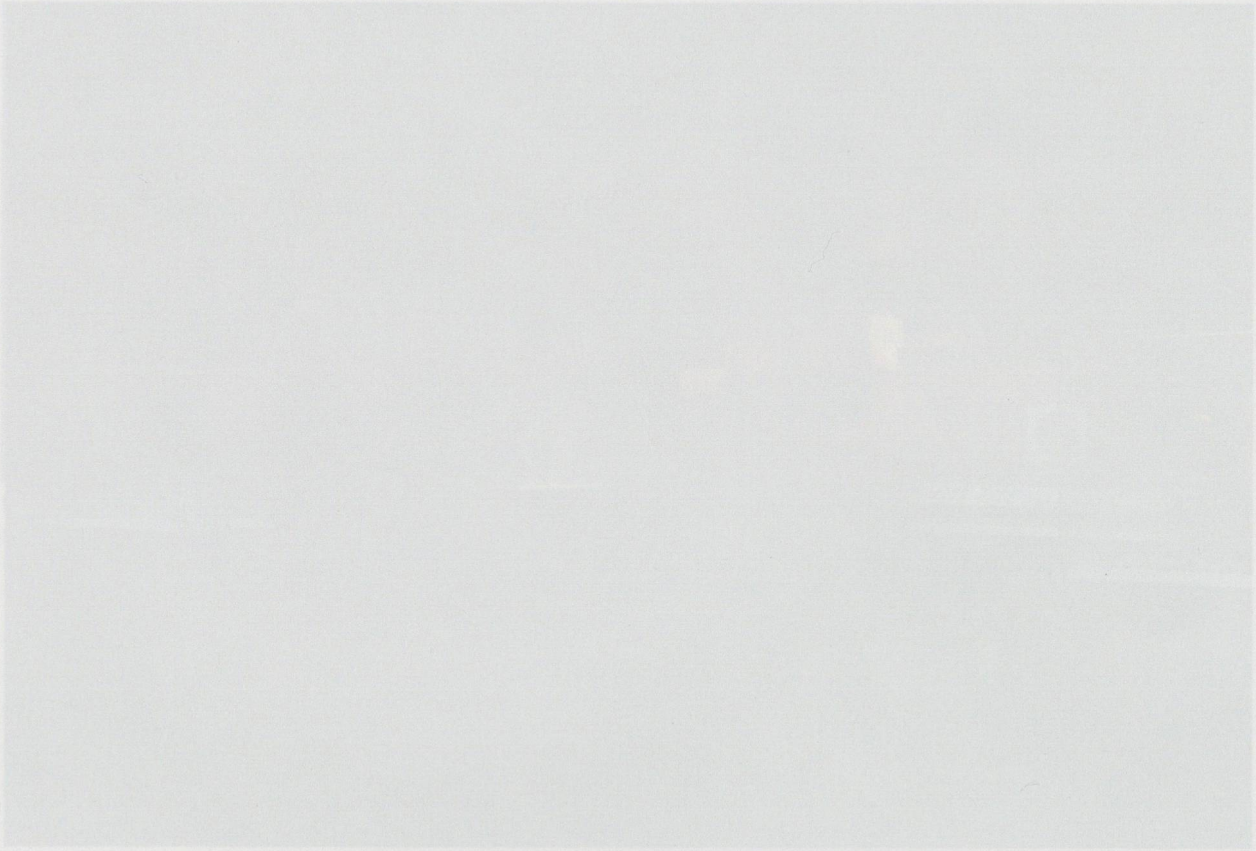

II. LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES À LA PREMIÈRE BASILIQUE

II.1 Une occupation de la fin de l'âge du Bronze (?)

Quelques fragments de récipients présentant une cuisson non homogène et un dégraissant de quartzite se distinguent du reste de la céramique des ensembles provenant de la fouille des basiliques. Il pourrait s'agir de vases protohistoriques de la fin de l'âge du Bronze, voire du Premier âge du Fer. Toutefois en l'absence d'élément typologique, il est difficile d'être plus précis sur leur datation. Ces tessons se trouvent très certainement en position résiduelle, d'une part parce qu'ils ont été retrouvés dans des secteurs différents et d'autre part, parce qu'ils proviennent tous d'ensembles d'occupations postérieures[11].

[11] Fouilles 1995: 1 bord K 10390 (boutique sud, 1ère basilique); 1 panse ornée de mamelons K 10476 (extérieur sud, 1ère basilique); 1 pot K 10482 (extérieur sud, 1ère basilique); 1 panse K 10500 (extérieur sud, 1ère basilique); 1 panse décor digité K 13056 (boutique sud, 1ère basilique); 4 panses et 1 fond K 14015 (extérieur sud, 1ère basilique). Fouilles 1974: 1 bol K 755 (non localisé). Hormis la céramique, un éclat de silex a également été retrouvé (K878, 1974). Tous ces ensembles appartiennent à la phase 2, voir *infra*.

L'horizon pédologique des « terres rouges »
Denis Weidmann

Le plateau dominant le lac, sur lequel a été implantée la *Colonia Iulia Equestris*, est constitué de sédiments d'origine fluvio-lacustre (argiles, limons, sables, graviers), déposés en bordure du lac au début de la phase tardiglaciaire, où le plan d'eau atteignait l'altitude de 405 m environ. Cette terrasse, exondée par suite de l'abaissement du niveau du lac, a subi diverses érosions au cours du tardiglaciaire, avant que des sols se constituent à sa surface, au cours de l'holocène (postglaciaire), conjointement au développement de la végétation.

L'horizon pédologique à coloration rouge que l'on peut observer sur la terrasse haute de la région de la Côte, là où il est conservé, appartient à la catégorie des *sols lessivés rubéfiés sur moraine graveleuse ou fluvioglaciaire,* tels que définis par M. Gratier[12].

Les roches alpines qui ont fourni les sables et graviers de la terrasse sont riches en minéraux ferro-magnésiens. Ceux-ci subissent une oxydation avec le lessivage des sols sur substrat fortement perméable, alternant avec des déshydratations dues aux facteurs climatiques.

L'absence de vestiges archéologiques à l'intérieur de l'horizon pédologique rouge, régulièrement constatée à Nyon, ne permet pas de préciser la période de cette formation au cours de l'holocène.

[12] Gratier 1980, pp. 142-144.

II.2 Première occupation (fig. 7 à 9)

II.2.1 Description

Le mobilier de cette première phase a été recueilli au sommet du terrain naturel. Ce dernier a été dégagé sur de petites surfaces et se présente sous la forme d'une couche argilo-limoneuse brun-ocre qui est parfois contaminée par le niveau supérieur[13]. Elle se situe à 400,90 m d'altitude au nord-ouest de la parcelle vers le mur de l'esplanade M 292 (fig. 69, c. 1a et 1b), à 401,80 m à proximité du pilier ST 306 du portique sud de la première basilique (fig. 67a, c. 1a et 1b) et à 402,70 m au sud de la zone fouillée (fig. 68, c. 1a). Le sommet de cette couche présente donc une légère pente sud-nord de l'ordre de 2%. Le mobilier est associé à quelques structures faisant peut-être partie d'aménagements en terre et bois. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteau et de fosses. Ces vestiges ne dessinent pas de plan cohérent probablement en raison de la méthode de fouilles utilisée[14].

II.2.2 Le mobilier de la phase 1[15]

L'essentiel du matériel céramique issu des ensembles de cette première phase présente un faciès laténien

[13] Voir fig. 27 et fig. 67 à 70, c.1a-1b.

[14] Il a souvent été difficile de répartir ces structures entre les deux premières phases, car elles apparaissent la plupart du temps en plan au niveau du terrain naturel. De ce fait, nous nous sommes basés sur la nature de leur comblement.

[15] Une interprétation des faciès céramique des occupations antérieures à la première basilique, ainsi qu'une remise en contexte fonctionnel de la céramique provenant des deux monuments feront l'objet d'une publication ultérieure.

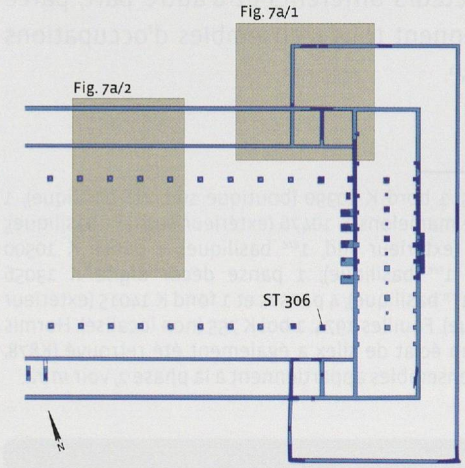

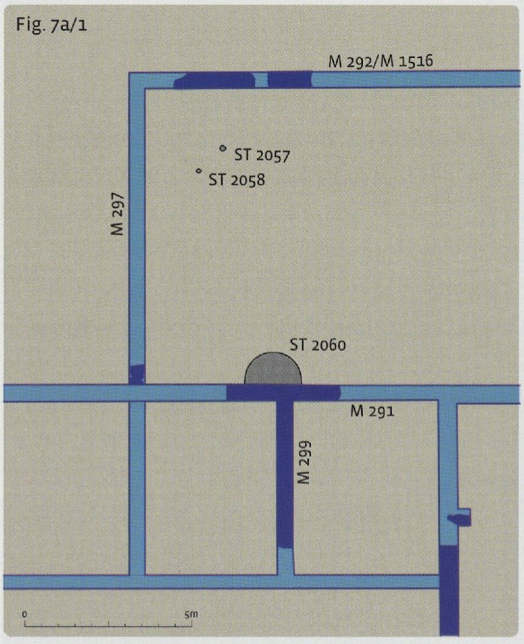

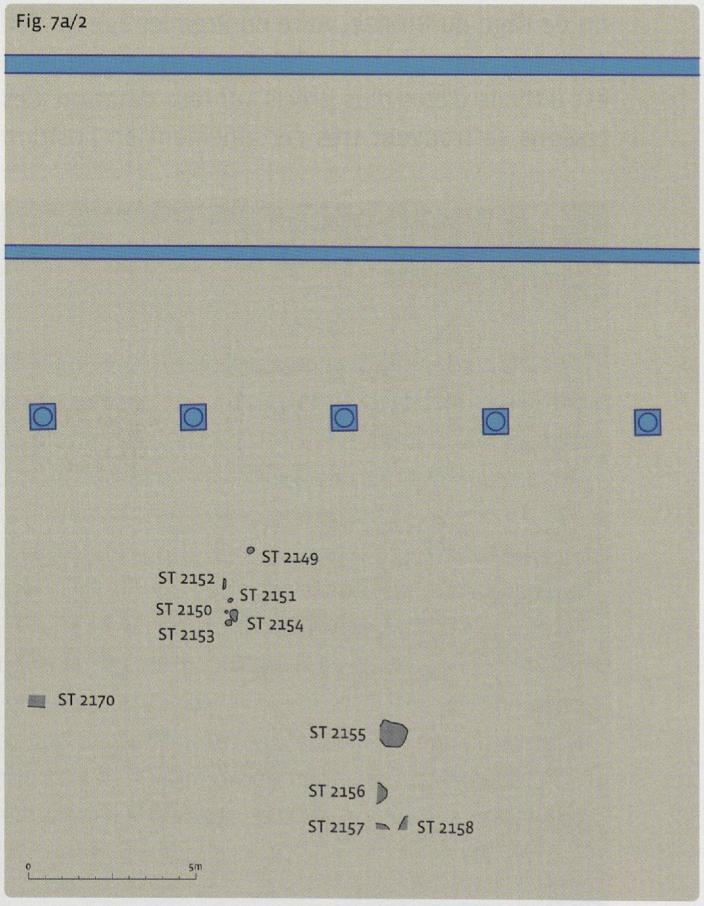

Fig. 7a à 7b. *Plan de situation des structures de la 1ère occupation (60/50 - 30 av. J.-C.).*

7a

tardif. La céramique comptabilise 332 fragments pour un nombre minimal d'individus estimé à 45[16].

Aucune céramique de cette phase ne provient des fouilles des années septante. En ce qui concerne les importations, on relèvera la présence de deux fragments appartenant à des plats en céramique campanienne « B-oïde » (cat. n° 1), d'une amphore Dressel 1C (cat. n° 2) et d'un fragment de panse de gobelet à parois fines, dont la pâte, rouge, est dépourvue de revêtement et ornée de guillochis[17].

En ce qui concerne les catégories de céramique (fig. 8), un tiers des vases sont en pâte sombre grossière non tournée, suivis des récipients en pâte grise (24%) et en pâte grise fine (20%). La céramique à pâte claire est tout de même assez bien représentée avec 11% de l'ensemble du mobilier, alors que les vases peints ne constituent que 2% du corpus. Ces pourcentages rejoignent ceux observés à *Lousonna*-Vidy, à Genève ainsi qu'à Yverdon dans des ensembles datés de La Tène D2b (fig. 8). Au niveau du répertoire formel, les pots sont, avec une proportion de 40%, largement majoritaires, les jattes et les écuelles représentent 15% du corpus, alors que les couvercles totalisent 12% des récipients (fig. 9). Plusieurs vases ont des fonds soulevés, caractéristiques de la fin de La Tène. Les vases imitant le répertoire de la céramique à vernis noir ne sont guère nombreux, puisqu'on en décompte seulement deux individus: une assiette dérivant de la forme Lamboglia 5/7 (cat. n° 3) et une petite coupe se rapprochant de la forme Morel 2983 (cat. n° 4). Ces récipients se trouvent dans nos régions essentiellement en contexte daté de la seconde partie de La Tène finale, voire du début de l'époque augustéenne. Les décors de la céramique de cette phase incluent le répertoire usuel de La Tène finale, à savoir des incisions au peigne groupées verticales

[16] Les ensembles appartenant à cette phase sont: K6210, 6211, 6216, 6219, 6222, 6255, 6292, 6296, 6412, 6420, 6426, 6434, 6438, 14002, 14004, 14025, 14026 et 14032.

[17] K6434.

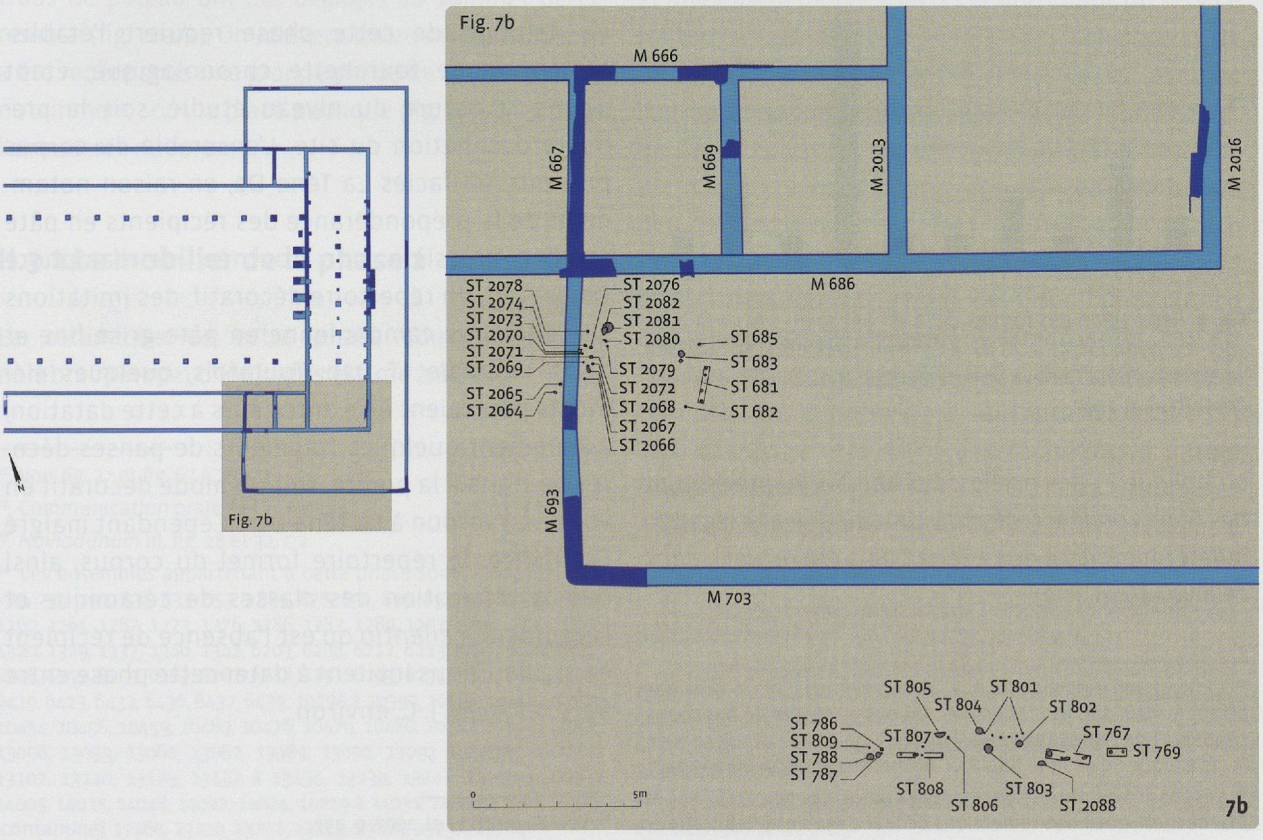

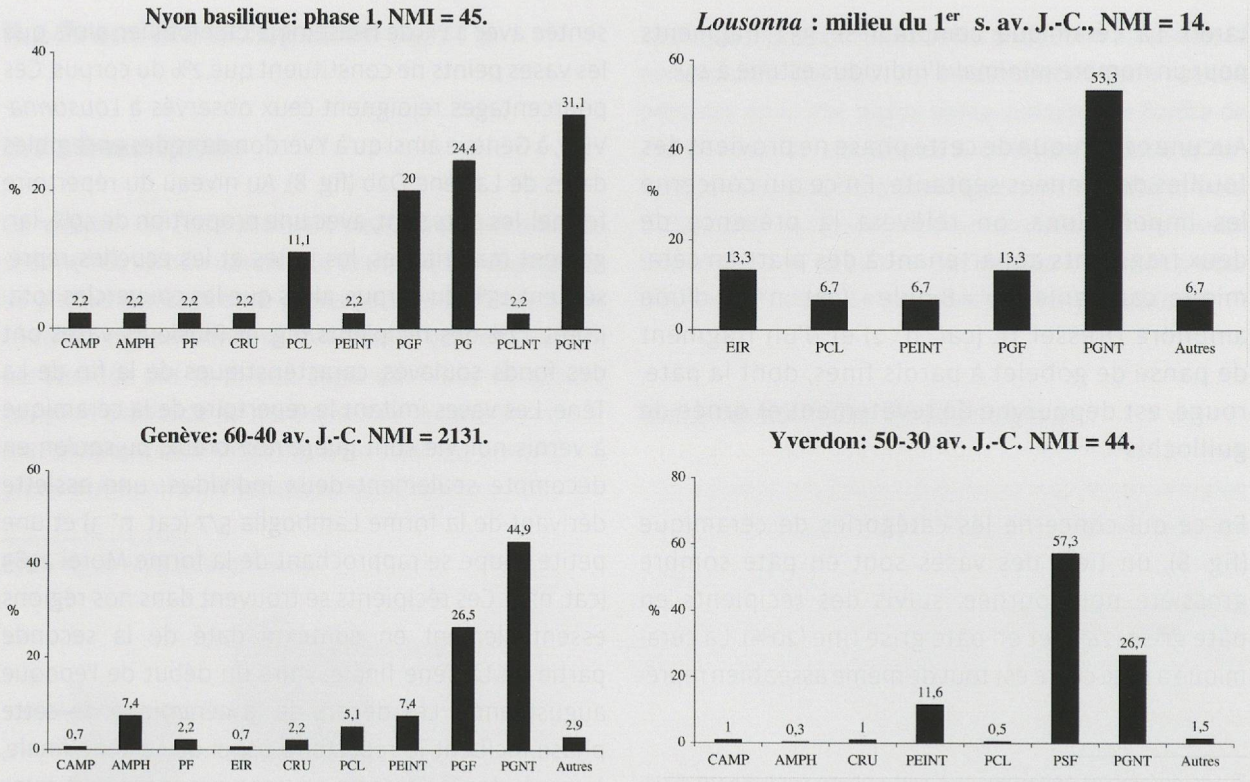

Fig. 8. *Histogrammes comparatifs de la phase 1 du site de la basilique de Nyon (60/50 à 30 av. J.-C.).*

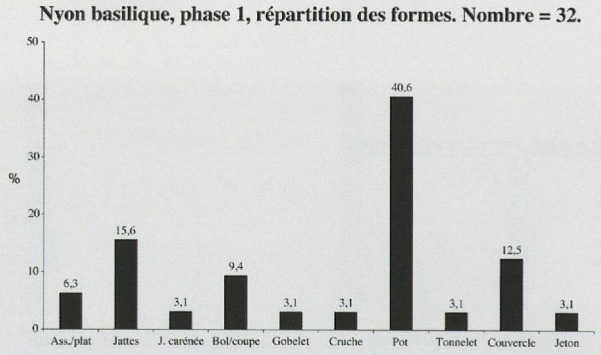

Fig. 9. *Répartition des formes de la 1ère phase du site de la basilique de Nyon (60/50 à 30 av. J.-C.). Pour* Lousonna*, se référer à* Lousonna 9*, pour Genève, voir Haldimann 1991, pour Yverdon, cf. Brunetti et al. 2007.*

ou obliques[18], des ocelles, des bandes au polissoir et des lignes ondées (cat. n° 5). Un quinaire à la légende indéterminé, daté de La Tène D2b a été recueilli dans ce niveau (cat. n° 7)[19].

II.2.2.1 Datation

La datation de cette phase requiert l'établissement d'une fourchette chronologique, étant donné la nature du niveau étudié, soit la première occupation du site. L'ensemble du corpus présente un faciès La Tène D2, en raison notamment de la prépondérance des récipients en pâte sombre grossière non tournée, de l'amphore Dressel 1C, du répertoire décoratif, des imitations de céramique campanienne en pâte grise fine et de la monnaie LT D2b. Toutefois, quelques éléments pourraient être antérieurs à cette datation, notamment quelques fragments de panses décorés de traits à la pointe, soit un mode décoratif en vogue à Yverdon à La Tène D1[20]. Cependant malgré cet indice, le répertoire formel du corpus, ainsi que la répartition des classes de céramique et l'argument *a silentio* qu'est l'absence de récipient en sigillée, nous incitent à dater cette phase entre 60/50 et 30 av. J.-C. environ.

[18] Cette appellation signifie que l'ensemble de la panse n'est pas peignée, mais que le vase est décoré par intervalle de bandeaux peignés et de bandeaux lisses. Pour une typologie des décors de la céramique de La Tène finale, *cf.* Brunetti *et al.* 2007, pp. 235-247.

[19] Les monnaies ont été déterminées par A. Cuenca, A. Geiser et J. Genechesi, que nous remercions de leur aimable collaboration.

[20] Voir Brunetti *et al.* 2007, p. 237.

II.3 Deuxième occupation (fig. 10 à 12)

II.3.1 Description

La deuxième occupation est matérialisée par un remblai limono-sableux brun-noir contenant des nodules de mortier et des traces de bois calciné[21]. Au nord, à proximité du mur de l'esplanade M 292 de la première basilique, le sommet de ce remblai se situe à 401 m d'altitude environ (fig. 67b, c.2). À cet endroit son épaisseur est de 0,15-0,20 m. À proximité du pilier ST 306 du portique sud de la première basilique, il est plus mince et ne fait plus que 0,05-0,06 m d'épaisseur et se situe à 401,88 m d'altitude (fig. 67a, c.2). Le niveau est assez régulier dans la partie recouverte par la première basilique, et plus diffus et de composition différente au sud de cette dernière. À cet endroit, bien que le niveau de sol (probablement en terre battue) correspondant à ce remblai ne soit pas conservé, plusieurs aménagements lui sont associés, notamment des fosses, des trous de poteau, des foyers et des sablières basses (fig. 10b). À l'est du monument, un empierrement (ST 2127, fig. 70, m: 0-1), un foyer en cuvette (ST 2125) ainsi que plusieurs trous de poteau ont été dégagés au sommet de ce remblai (fig. 10a/1). On relèvera qu'un niveau similaire a été repéré sous une grande partie de la vieille ville[22], notamment sous la place publique (fig. 10a/2) et dans l'aire sacrée du *forum*[23].

II.3.2 Le mobilier de la phase 2

La céramique de cette phase comptabilise un nombre minimal d'individus estimé à 611[24].

Hormis l'apparition de plusieurs classes de céramique, la répartition des catégories de la phase 2 diffère peu de la précédente: les céramiques à pâte sombre sont toujours majoritaires, bien que l'on note une nette augmentation des récipients à pâte grise non tournée, qui passent de 31% à 52% (fig. 11). Les classes de céramique de cette phase ont été comparées à celles de l'horizon 3 de *Lousonna*-Vidy, daté des deux dernières décennies avant notre ère (fig. 11)[25].

Les céramiques présigillées, dont deux plats à paroi oblique, se rapprochant de la forme Morel 2611 (cat. nos 9 et 10), et les véritables sigillées italiques apparaissent durant cette phase. Pour les céramiques à vernis rouges, le répertoire est assez étendu avec, en premier lieu, des formes anciennes, représentées par une assiette Goudineau 1 (cat. n° 11), produite à partir de 50 av. J.-C. environ, puis les services italiques Haltern I, illustré par des assiettes Conspectus 11 (Ha. 1a/b, cat. n° 13) et 5.4.1 (cat. n° 12), une assiette Ha. 1a (cat. n° 13), deux assiettes Ha. 1b, une assiette Ha. 1b/c, une coupe Ha. 7a (cat. n° 14); une coupe Ha. 7a/b, trois coupes Ha. 7b (cat. n° 15) et finalement deux assiettes et une coupe du service Haltern II (cat. n° 16). Les imitations helvétiques de terre sigillée ne sont guère nombreuses, puisque l'on ne dénombre qu'une seule forme identifiable: un Drack 21 (cat. n° 21, dès 15/10 av. J.-C.)[26]. Les récipients peints et en pâte claire sont en nombres à peu près équivalents (7-8%). On relèvera l'apparition des plats à engobe interne (cat. nos 23 à 26)[27] et des mortiers (cat. n° 22). Bien que l'importance des amphores ait nettement diminué (fig. 11), on trouve aux côtés des Dressel 1 de la phase précédente, des amphores à saumure Dressel 7/11 (cat. n° 20). Le répertoire des récipients à parois fines s'enrichit également avec l'apparition des gobelets d'Aco (cat. nos 19) et des coupes ovoïdes à

[21] Voir fig. 27 et fig. 67 à 70, c.2.

[22] Communication orale de Ch. Henny.

[23] *Noviodunum* III, fig. 28 et 32, c.2.

[24] Les ensembles appartenant à cette phase sont: K754, 755, 777, 780, 793, 797, 830, 833, 853 à 865, 878, 894, 895, 897, 902, 1118, 1259, 1260, 1265, 1267, 1273, 1276, 1286, 1287, 1289, 1293, 1294, 1300, 1301, 1320, 1329, 1337, 1340, 1342, 6203, 6208, 6212, 6213, 6217, 6221, 6226, 6248, 6257, 6259, 6263, 6267, 6288, 6291, 6293, 6295, 6401, 6411, 6416, 6419, 6423, 6432, 6436, 6437, 6439, 10390 à 10393, 10398, 10451, 10453, 10454, 10456, 10459, 10469, 10476, 10479, 10480, 10482, 10500, 13055, 13056, 13059, 13060, 13062, 13089, 13090, 13092 à 13096, 13099 à 13102, 13120, 13129, 13132 à 13134, 13139, 13141, 13150, 14003 à 14005, 14015, 14018, 14022, 14024, 14029 à 14031, 14036, 17962, 17964 (contaminé), 17966, 23710, 23716, 23719, 23724, 23737, 23764.

[25] Les données des horizons 1 et 3 de *Lousonna* sont extraites des tableaux présentés pp. 281-282 dans *Lousonna* 9.

[26] Un tonnelet L50a en TSI (K 861-1) a également été découvert dans ce niveau. Il s'agit probablement d'une intrusion, car sa datation est nettement plus tardive que l'ensemble de la céramique de cette phase. Cette forme apparaît en effet vers 30/40 ap. J.-C., *cf.* Luginbühl 2001, p. 136.

[27] La majorité des plats à engobe interne se rattachent au type LS EIR 1.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

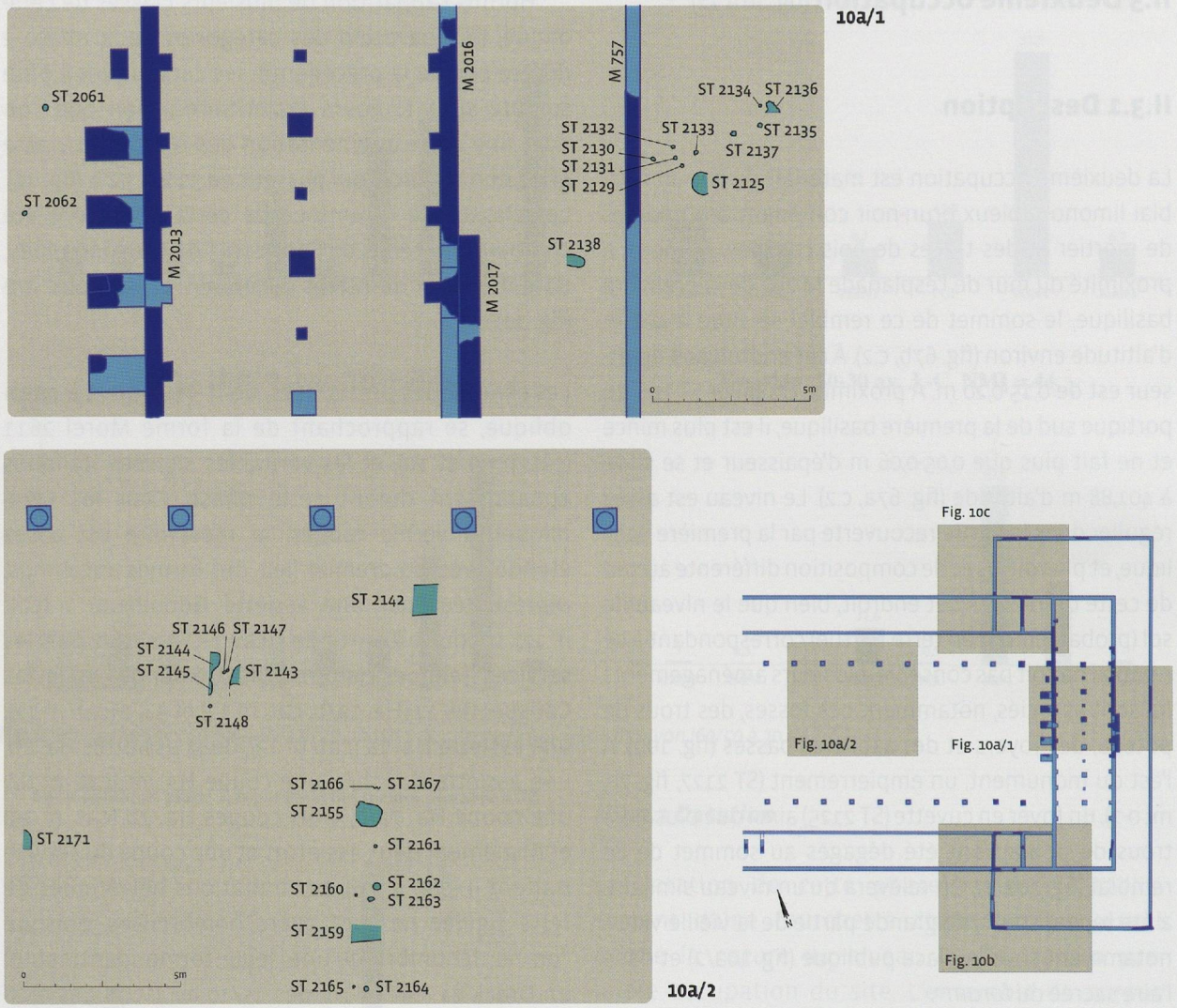

Fig. 10a à 10c. *Plan de situation des structures de la seconde occupation (30 av. J.-C. à +/- 1).*

courte lèvre déversée se rapprochant de la forme Mayet XVII (cat. nos 17 et 18).

Les cruches se déclinent sous plusieurs variantes (cat. nos 27 à 32), mais la plupart ont une lèvre en bandeau droit cannelé, légèrement pendante (cat. nos 28 et 29). On situe le début de la production de ce type vers 40 av. J.-C.[28] La céramique peinte est principalement représentée par des pots à col peint en rouge de type Paunier 2 (21 exemplaires, cat. n° 36), fabriqués dès 40 av. J.-C. et par des bols hémisphériques de type Paunier 9 (cat. nos 33 et 34). Les céramiques à pâte claire sont pour la plupart des jattes à lèvre en amande (cat. nos 38 et 39). On relèvera la présence d'un pot de type Besançon à lèvre déversée moulurée (cat. n° 68). Absent jusqu'alors des gisements lémaniques, tels *Lousonna* ou Genève, ce type de récipients, probablement originaire du pays éduen, était attesté dans nos régions sur les sites du Plateau suisse, notamment à Yverdon, Cuarny et Onnens[29]. Un gobelet à lèvre concave à pâte claire (cat. n° 41) est morphologiquement similaire à des exemplaires retrouvés sur les sites d'Yverdon et de Sermuz dans des contextes datés du milieu du 1er s. av. J.-C. Ils présentent toutefois un revêtement micacé très fragile, qui n'est peut-être plus conservé sur le récipient nyonnais. Au niveau du répertoire formel, on observe, par rapport à la phase précédente, une augmentation significative du nombre de jattes, alors que l'importance des pots ne diffère guère (fig. 12). Le registre déco-

[28] Voir *Lousonna* 9, n° 196, p. 97.

[29] Voir Brunetti *et al.* 2007, p. 295.

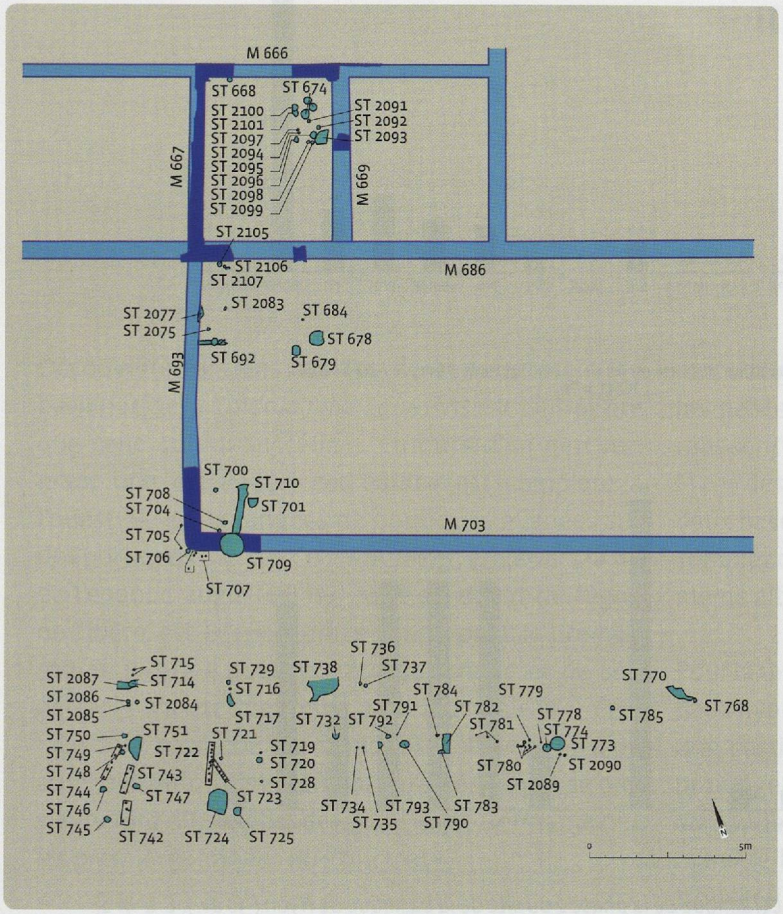

10b

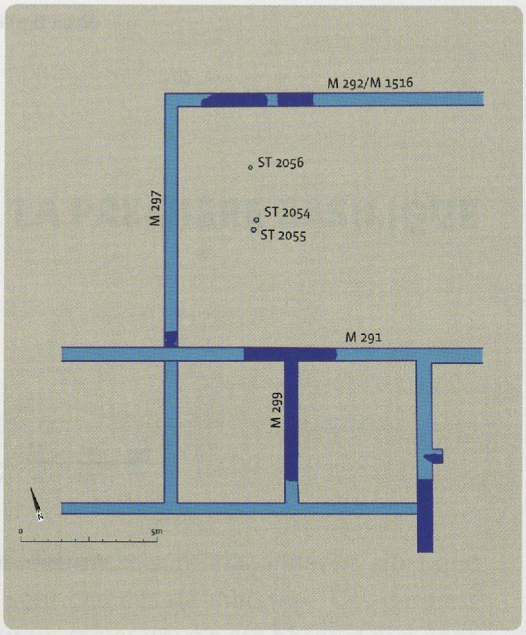

10c

ratif atteste la présence d'éléments plus anciens que le répertoire formel, telles les lunules et les petits carrés imprimés, soit deux décors caractéristiques, à Yverdon, du faciès de la première partie de La Tène finale (LT D1)[30].

Les ensembles de cette phase ont également livré une statuette en terre blanche représentant une Vénus (cat. n° 70), deux fragments de fibules en bronze de schéma La Tène finale[31], ainsi qu'une fibule «chardon» (cat. n° 69), dont on situe l'apparition à l'époque augustéenne[32].

II.3.2.1 Datation

La majorité de la céramique de cette phase présente un faciès augustéen moyen. Quelques éléments sont toutefois assez précoces comme les assiettes en présigillée et l'assiette Conspectus 1, dont on situe l'apparition vers 50 av. J.-C. Le *terminus post quem* de cette phase nous est fourni par les récipients du service II de Haltern, produits à partir de 15 av. J.-C. environ, alors que le *terminus ante quem* de ce corpus repose sur l'absence de céramique sigillée du sud de la Gaule. Cet argument *a silentio* nous assure que la fermeture de ces ensembles est antérieure à 15-20 ap. J.-C.

À partir de ces divers éléments, nous proposons de dater cette phase entre l'augustéen précoce et le changement d'ère.

[30] Voir Brunetti *et al.* 2007, pp. 245-246.

[31] K 10500-1: fibule en bronze à 4 spires (3 conservées) et corde interne, ardillon de section circulaire, pied non conservé. K 14022-1: fibule en bronze, dont il ne reste que des spires et l'ardillon.

[32] Une fibule de ce type est attestée dans le sanctuaire d'En Chaplix, près d'Avenches (15/10 av.). Il s'agit d'un des contextes avérés les plus précoces.

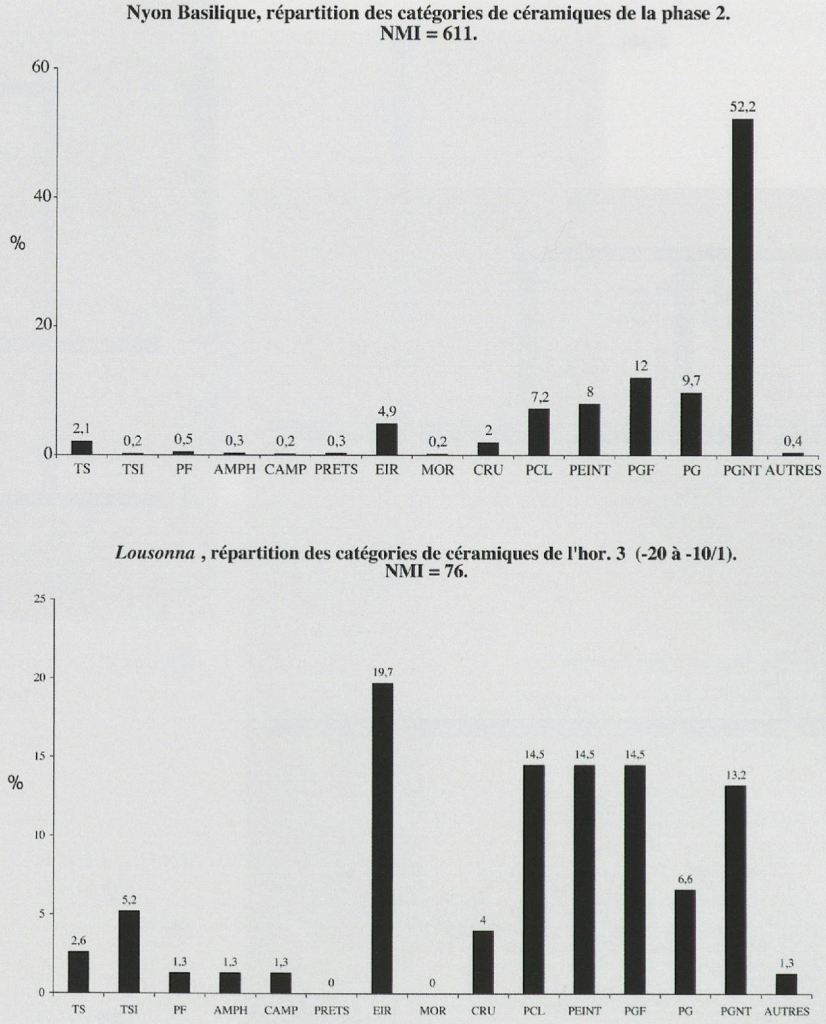

Fig. 11. *Histogrammes comparatifs des catégories de céramique de la phase 2 du site de la basilique de Nyon (-30 av. J.-C. à +/- 1).*

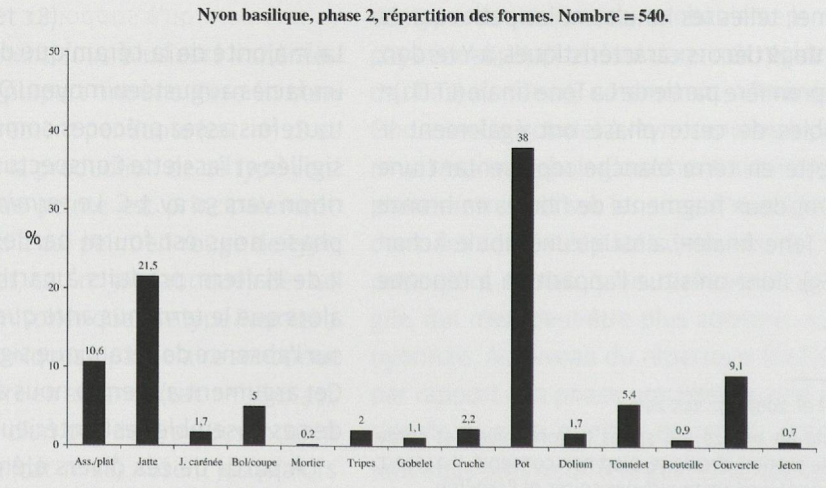

Fig. 12. *Répartition des formes de la phase 2 du site de la basilique de Nyon (-30 av. J.-C. à +/- 1).*

III. LA PREMIÈRE BASILIQUE

Découverte lors des fouilles de 1974, la première basilique de la *Colonia Iulia Equestris* est plus petite que celle qui lui succédera. Entouré d'un mur formant une esplanade, cet édifice est complété à l'ouest par deux rangées de boutiques alignées sur des portiques (fig. 13). Ce monument, érigé vers la fin de l'époque augustéenne, voire au début du règne de Tibère, est le seul édifice connu pour le premier *forum*, puisque aucune trace de temple et de son péribole n'a été identifiée à ce jour. Faisait-il déjà face à la basilique ou s'agissait-il seulement d'un autel dynastique, monument caractéristique de plusieurs *fora* d'Espagne, de Gaule et de Germanie dès les premières années du Principat[33] ?

III.1 Les vestiges

III.1.1 La basilique (fig. 14 et encart CD)

La première basilique mesure environ 58 x 13 m. Elle a été construite sur un cryptoportique, dont le sol en terre battue est conservé et se situe à 400,20 m d'altitude[34]. Celui-ci est divisé en deux nefs par une rangée de piliers axiaux[35]. Ces bases de piliers ont deux modules : 1 x 1 m et 0,40/0,44 x 0,44/0,50 m environ. Les grandes bases sont maçonnées[36], alors que les petites sont des dés de molasse[37]. Ces derniers reposent sur un radier qui n'a été observé que dans le cas des bases ST 2026 et 2031. La distance séparant deux bases est d'environ 2,90/3,00 m d'axe en axe. Le sommet conservé des bases de molasse se situe à la même altitude que le sol du cryptoportique.

Pour la restitution du rez-de-chaussée de la basilique, deux hypothèses ont été proposées. Selon Ph. Bridel, une partie des piliers axiaux du cryptoportique se prolongeraient à l'étage supérieur par des colonnes ou par de simples poteaux en bois assurant de cette manière la reprise axiale des charges du toit. On se trouverait ainsi en présence d'une importante basilique à deux nefs[38]. F. Rossi suppose, par analogie avec d'autres basiliques, dont celles de Velleia (Italie), Doclea (Serbie) et Martigny (Suisse), que ces piliers ne servaient qu'à supporter le plancher d'une vaste salle à nef unique (fig. 15)[39]. Un indice nous est peut-être donné de manière indirecte par la chronologie haute de l'édifice. En effet, comme le souligne A. Roth Congès, les basiliques à deux nefs, notamment celles de Conimbriga (Portugal), Glanum (France), Valeria (Espagne), Vidy (Suisse) et Zuglio (Italie) ont en commun de toutes appartenir à la 1ère phase de construction de leur *forum* respectif, qui est généralement de

[33] Cette hypothèse est évoquée dans la publication consacrée à l'*area sacra* nyonnaise, voir *Noviodunum* III, p. 112.

[34] *Cf.* fig. 70, c.5, m : 10-21 (entre les mètres 10 et 21). Ce sol est constitué de la fameuse « couche rouge » compactée et aplanie, voir encadré chap II.1.

[35] ST 2026 à ST 2032, fig. 14.

[36] ST 2028, 2030 et 2032.

[37] ST 2026, 2027, 2029 et 2031.

[38] Bridel 1994, pp. 141-142.

[39] Rossi 1997, p. 1.

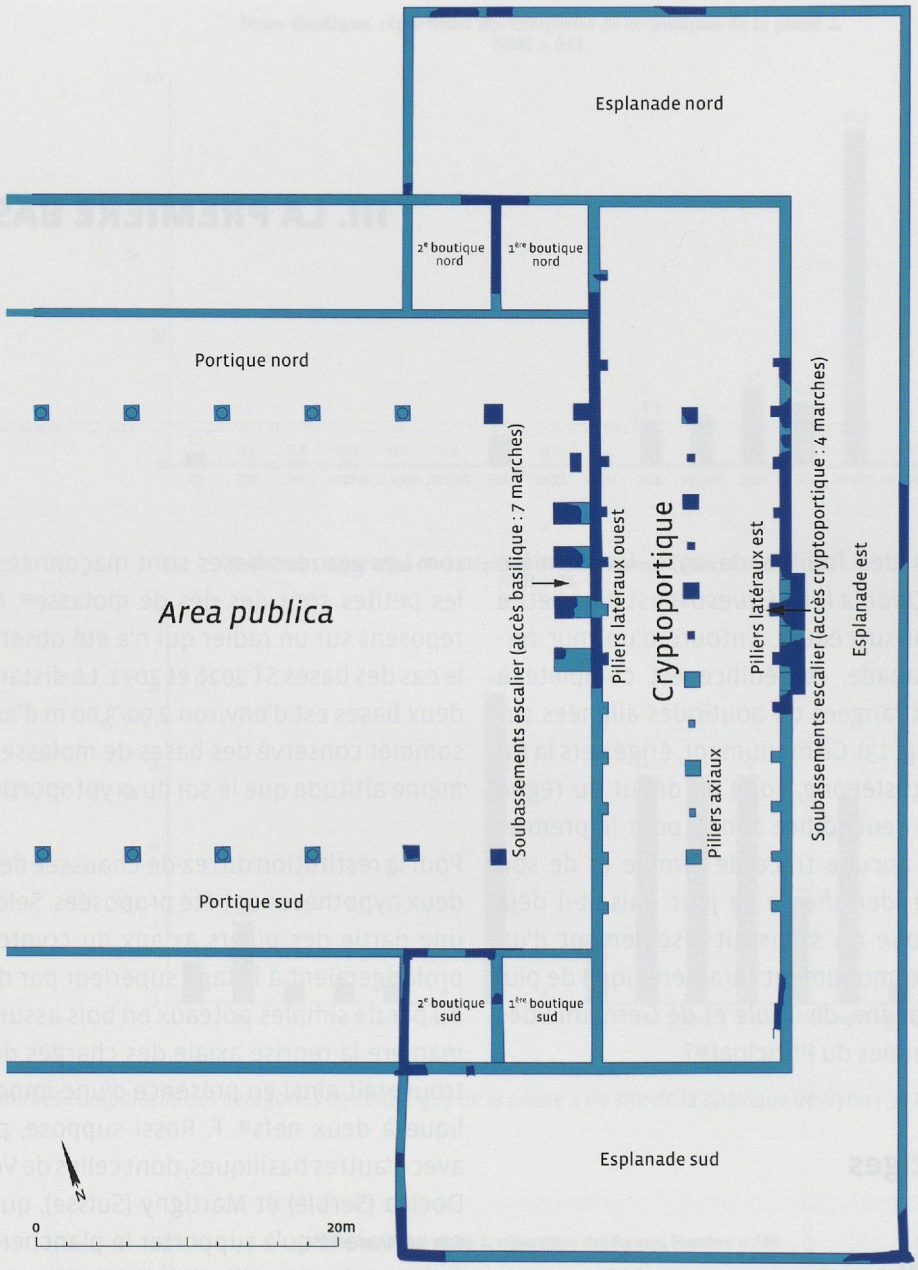

Fig. 13. *Dénomination des espaces de la première basilique de Nyon et hypothèses relatives à la circulation entre les différents espaces.*

conception plus modeste que les suivantes (fig. 16)[40]. On ne peut toutefois exclure dans le cas de Nyon, comme dans celui de Conimbriga, d'Ampurias, de Valeria, de Glanum et de Vidy, que ce premier édifice se rattache davantage aux portiques à deux nefs (*porticus duplex*) qu'à une véritable basilique. Ces portiques doubles qui se trouvent généralement situés sur l'un des petits côtés du *forum* ont plus souvent du côté de la place publique une colonnade qu'une façade close[41]. Toutefois, comme le relève judicieusement Ph. Bridel, le climat lémanique ne laisse guère présager une colonnade libre en façade,

[40] Son propos est toutefois peu clair car elle range en introduction la première basilique de Nyon parmi les basiliques à deux nefs, mais mentionne par la suite qu' «un cryptoportique à deux nefs ne peut porter en élévation qu'une nef simple (comme la faiblesse des bases le suggère à Zuglio et à Nyon)...», *op. cit.* p. 714. Elle ajoute toutefois, en se référant à J. Alcarcão et R. Etienne 1977, pp. 33-34, que «le cryptoportique peut être assimilé à une basilique à deux nefs».

[41] Voir à ce propos Gros 1996, pp. 248-250.

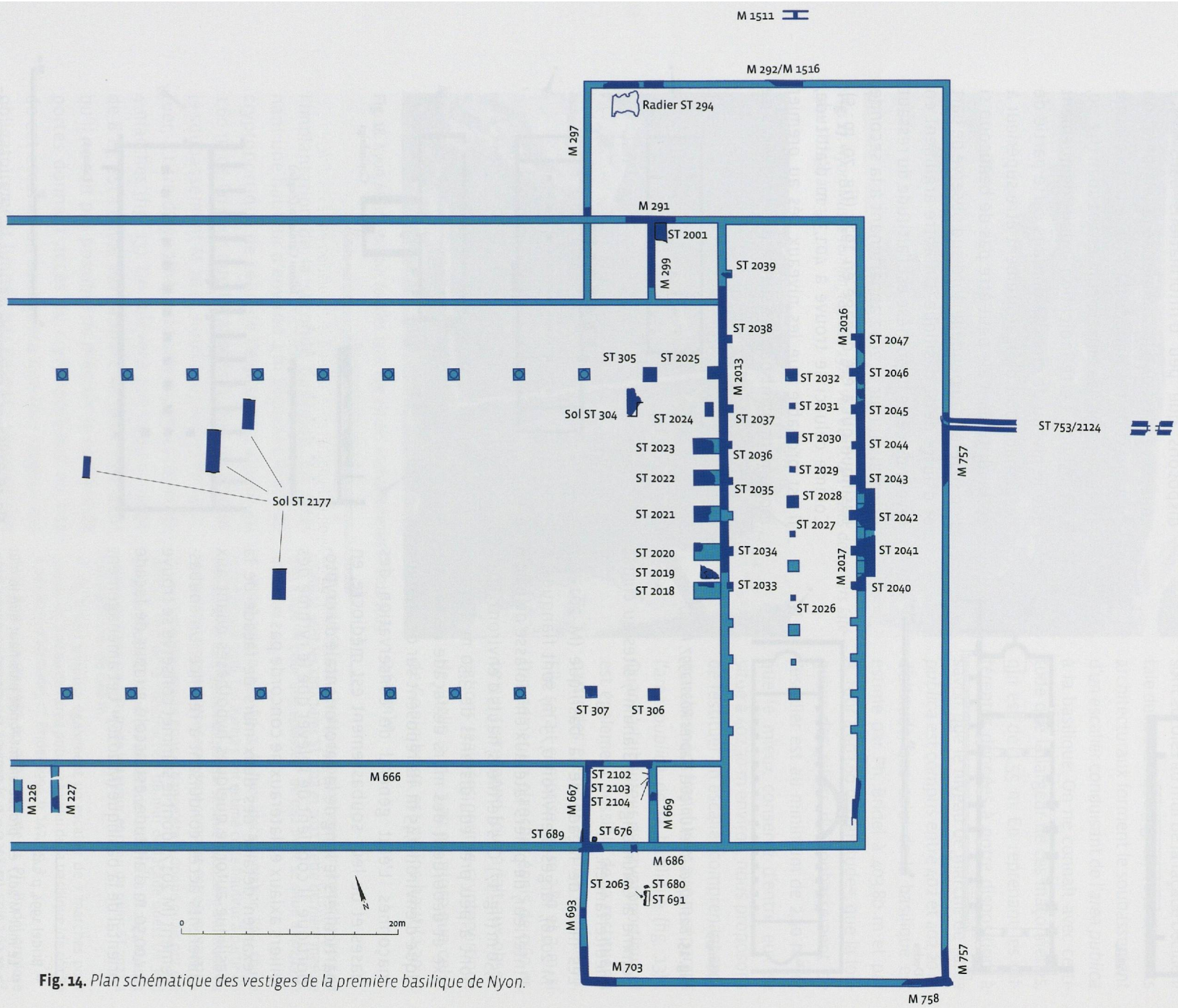

Fig. 14. *Plan schématique des vestiges de la première basilique de Nyon.*

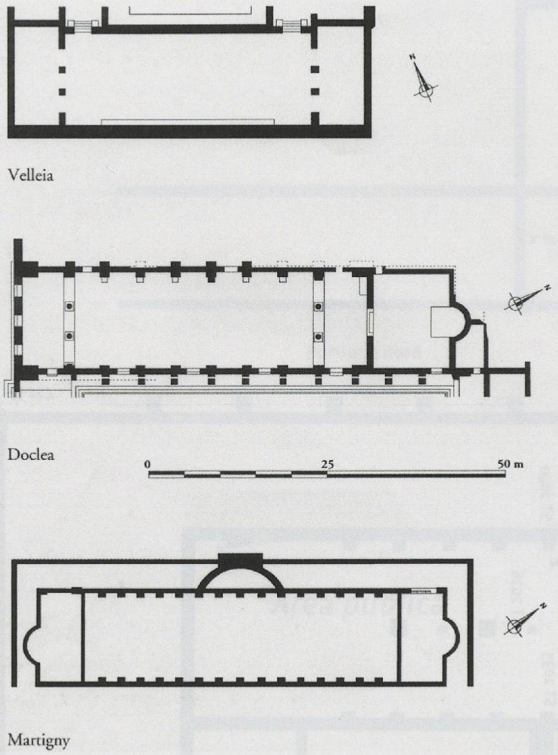

Fig. 15. *Basiliques à nef unique, d'après Rossi 1997, fig. 17.*

comme à Conimbriga ou Glanum[42], sites au climat méditerranéen.

Les murs de façade de la basilique (M 2013 et M 2016), larges d'environ 0,75 m, sont flanqués, à l'intérieur, de piliers latéraux en molasse de 0,60 x 0,50 m (fig. 17). Ces derniers, hauts d'environ 0,60 m, sont à peu près équidistants de 3,50 m d'axe en axe et débordent des murs de façade de la basilique d'environ 0,45 m. Ils reposent sur des radiers maçonnés. L'état général de conservation des bases et de leur soubassement est médiocre, en particuliers le long de la paroi orientale du cryptoportique. Il convient de relever que le rythme des piliers axiaux et latéraux ne concorde pas.

L'examen détaillé des deux murs de façade de la basilique autorise quelques hypothèses quant aux différents accès conduisant à l'édifice. Un soubassement (M 2017), dont le sommet conservé se trouve à 400,50 m d'altitude, est accolé au mur de façade oriental de la basilique (M 2016)[43]. Cet aménagement a été interprété comme la base d'un escalier conduisant de l'esplanade au cryptoportique. Nous ne disposons que peu d'informations dans cette zone, si ce n'est que le sommet de la récupération du mur est de l'esplanade (M 757) se trouve à une altitude comprise entre 401 m et 401,10 m (fig. 70, c.9a, m : 0-2). Cette indication induit logiquement que le niveau de circulation dans cette partie de l'esplanade doit obligatoirement être supérieur à cette altitude, mais peut-être pas de beaucoup si l'on se réfère au pendage nord-sud observé de part et d'autre de la basilique. Un autre argument en faveur de cette hypothèse est l'altitude du ressaut oriental du mur M 2012 appartenant à la seconde basilique qui a été dégagé en 1977 (fig. 70, m : 5). Comme celui-ci se trouve à 401,34 m d'altitude, il est probable que les niveaux liés au premier monument n'ont pas été surcreusés en dehors de

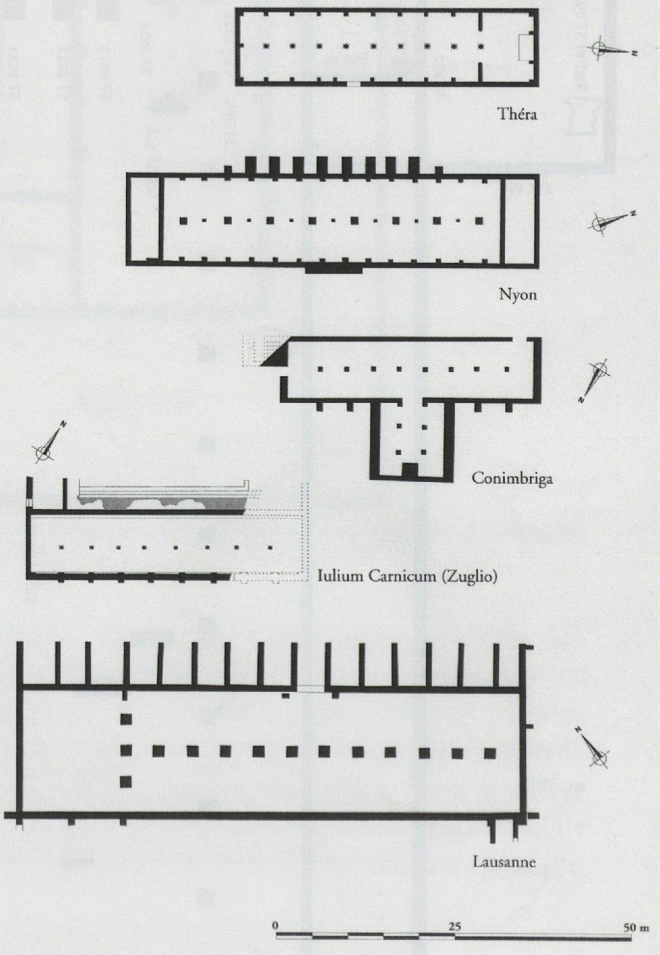

Fig. 16. *Basiliques à rangées de piliers axiaux, d'après Rossi 1997, fig. 16.*

[42] Bridel 1994, p. 142.

[43] Le mur M 2017 est probablement fondé plus haut que le mur de fermeture oriental de la basilique, M 2016, auquel il est lié au niveau de l'arase conservée.



Fig. 17. *Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue ouest des bases des piliers latéraux ST 2035 à 2037.*

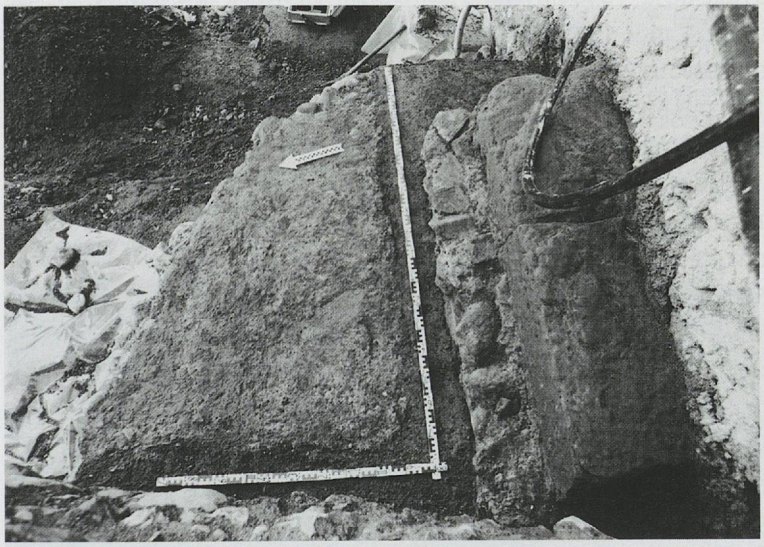

Fig. 18. *Nyon, Musée romain, fouilles 1978. Vue est des soubassements ST 2018-2019.*

l'implantation de la seconde basilique. En retenant une hauteur d'environ 1 m séparant le sol du cryptoportique de celui de l'esplanade, ajouté au 1,60 m de largeur que totalisent le mur M 2016 et le soubassement M 2017, nous proposons de restituer, à titre d'hypothèse de travail, un escalier de 4 marches (fig. 13). On relèvera que celui-ci, large de 8 m, est centré par rapport au bâtiment. Bien qu'il ne soit pas possible de préciser le nombre de portes donnant accès au cryptoportique au bas de cet escalier, on soulignera que leur largeur est obligatoirement limitée par l'espace séparant les piliers latéraux, qui est d'environ 2,50 m.

Cinq dés de maçonnerie, dont deux sont encore surmontés de blocs de molasse, sont accolés au mur de la façade occidentale de la basilique (fig. 18)[44]. Ces éléments architecturaux forment le soubassement d'un escalier conduisant de l'*area publica* à la basilique. On ne connaît avec certitude que la largeur de ces maçonneries, qui est de 1,55 m. En reprenant les différentes données à notre disposition, à savoir que le niveau de marche de l'*area publica* est compris entre 402 et 402,20 m d'altitude, que celui de la basilique est estimé par Ph. Bridel à 403,80 m et par A. Tuor à 403,60 m d'altitude[45], que la longueur des piliers du soubassement de l'escalier est au minimum de 2,40 m[46] et que le mieux conservé d'entre eux se situe à 402,30 m environ, nous proposons de restituer un escalier comprenant sept marches pour franchir les 1,40 m séparant l'*area publica* de la basilique (fig. 13)[47]. Quant à la hauteur du cryptoportique, il est également possible de la restituer à partir des éléments à notre disposition. Elle serait comprise entre 2,80 et 3 m, si l'on admet un plancher épais de 0,60 m, ce qui correspond tout à fait aux observations réalisées pour le cryptoportique de Zuglio (3 m – 3,20 m), alors que celui de Conimbriga est moins haut (2,30 et 2,60 m)[48].

[44] ST 2018 à ST 2023. Les dés de maçonnerie surmontés de blocs de molasse sont les structures ST 2018 et 2021. Cette dernière mesure 0,80 x 0,76 m pour une épaisseur de 0,42 m et se situe à 402,29 m d'altitude.

[45] Bridel 1994, p. 142, fig. 3; A. Tuor, documentation SAC, coupe schématique 1976. Les auteurs ont estimé cette hauteur à partir du niveau de sol du cryptoportique, qui se situe à 400,20 m d'altitude. La hauteur du cryptoportique serait donc comprise entre 3 m et 3,20 m.

[46] Leur longueur exacte nous échappe étant donné qu'ils ont été détruits lors de la construction du mur de façade ouest (M 303) de la seconde basilique. Les radiers des structures ST 2022 et 2023 sont conservés sur 1,80 m de longueur et celui du pilier ST 2021 a une épaisseur de 0,60 m.

[47] Ph. Bridel propose également un escalier de 7 marches pour passer du niveau de l'*area publica* à celui de la basilique (de 401,80 à 403,80 m d'altitude), *cf.* Bridel 1994, p. 142, fig. 3.

[48] *Cf.* Roth Congès 1987, pp. 712-713, note 11. Ph. Bridel propose une hauteur libre de 9 p environ (1 p = 0,298 m), soit 2,60 m, *cf.* Bridel 1994, p. 142.

III.1.2 Les boutiques

Les boutiques, dont trois sont attestées archéologiquement, s'alignent sur les petits côtés de la basilique. Elles ont une profondeur de 7 m environ, alors que leur largeur varie en fonction de leur emplacement. Les deux échoppes qui bordent la façade du bâtiment avoisinent les 6 m; la troisième, le long du portique sud, a une largeur moindre, et atteint 5,40 m environ. Cette différence repose sur la position de la première base de colonne qui n'est pas engagée dans la façade de la basilique. En conséquence, les deux premières boutiques ont comme mur de fermeture oriental le mur de la basilique (M 2013)[49]. Un niveau de circulation en terre battue a été repéré dans les boutiques nord à 401,50 m environ (fig. 67b, c.5, m: 60-66), soit à une altitude comparable à celle de l'esplanade dans l'axe de la coupe de référence nord-sud (fig. 67b, interface c. 5, m: 75-80). Ce sol se trouve en revanche 0,70 m en dessous du sol de l'*area publica*[50]. Le niveau d'occupation mis en évidence dans la boutique sud est plus élevé et se situe à 402,10 m (fig. 67a, c.5, m: 9-11), soit à une altitude plus ou moins équivalente à celles du portique adjacent et de l'*area publica*. Plusieurs aménagements ont été mis au jour dans les boutiques sud: un radier (ST 689) dans l'angle des murs M 667 et M 686 et trois trous de poteau alignés (ST 2102 à 2104) selon un axe nord-sud dans la deuxième boutique (fig. 14).

Aucun indice archéologique ne nous permet de spécifier si l'accès aux échoppes se fait depuis l'intérieur ou depuis l'extérieur du *forum*.

Au niveau de la construction, on relèvera que les murs des boutiques ont une largeur moyenne de 0,60 m. Les murs de la 1ère échoppe nord (M 291 et M 299) sont liés et ont été construits en tranchée étroite. Les fondations du mur M 291 sont implantées à l'altitude de 399,95 m; elles sont montées à vue à partir de 400,90 m et jointoyées au fer depuis 401,30 m. Il est à relever que ce mur présente un ressaut à 400,90 m, de même que le mur M 299, et que celui-ci est irrégulier. Les murs de la deuxième boutique sud (M 666, 667, 669, 686) sont également établis en tranchée étroite. Les murs observés sont liés et la base de leurs fondations se situe entre 401,00 et 401,40 m d'altitude, alors que les angles des murs M 666-667 et M 666-669 sont implantés plus profondément, soit entre 400,80 et 400,90 m d'altitude.

III.1.3 L'*area publica* et les portiques

Le sol de l'*area publica* de la première basilique n'est pas conservé[51]. En revanche, une couche de molasse fusée d'une épaisseur moyenne d'une dizaine de centimètres a été repérée à proximité de la basilique, à

[49] Voir à ce propos Rossi 1997, p. 1.

[50] Soit une hauteur qui nécessiterait l'existence d'un escalier de trois marches pour y accéder.

[51] On mentionnera la présence d'une dalle de molasse à l'altitude de 402,20 m qui pourrait correspondre au sol de l'*area publica* de la première basilique sous la mosaïque dite «d'Artémis» découverte en 1932. Voir Morel 1984, fig. 7 et coupe 14. J. Morel interprète ce niveau comme étant le premier état du portique de la seconde basilique, qui se trouverait donc au même niveau que l'*area publica* (voir *infra* chap. V.1.5). Il rattache la mosaïque à un deuxième état du portique, daté du 2e s. ap. J.-C. Cette phase correspondrait à un rehaussement du niveau de circulation de la galerie nord. Les fouilles de 1995 dans le portique sud ne permettent pas d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse, *cf.* fig. 67a, interface c.8, m: 2-3.

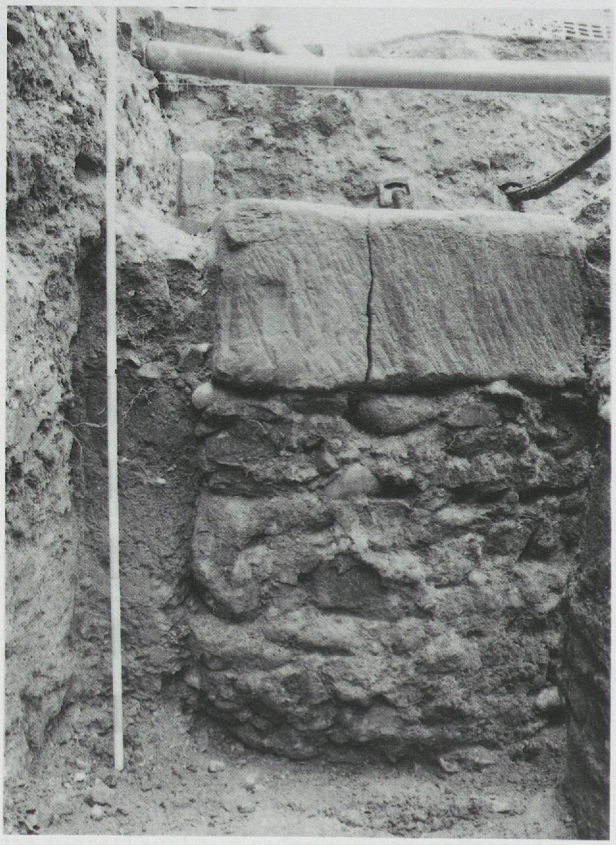

Fig. 19. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue sud du dé en molasse ST 306 et de ses fondations maçonnées appartenant au portique du premier* forum.

une altitude comprise entre 402,00 et 402,20 m environ (fig. 67a, c.4c, m : 42-46, et fig. 70, c.4c, m : 22-31). Il pourrait s'agir soit d'un niveau de travail, soit d'un lit de pose pour le dallage du sol de l'aire publique. La seconde hypothèse a été privilégiée en raison de la situation altimétrique des bases de colonnes des portiques, le sommet de ces dernières se situant à 402,25 m environ[52]. De ce fait, les portiques et l'*area publica* de la première basilique seraient au même niveau. Plus à l'ouest, également dans l'aire publique, plusieurs sondages de 1983-1984 ont livré un niveau d'argile avec des recharges de graviers, recouvert par endroits d'un mince lit de mortier, dont le sommet se situe à 401,90 m d'altitude (fig. 14, ST 2177)[53]. Ces niveaux ont été également interprétés comme les restes du radier du revêtement de sol de la première *area publica*.

On mentionnera l'existence d'un premier niveau de travail à une altitude comprise entre 401,00 et 401,90 m, lié à la construction du complexe basilical, également constitué de molasse fusée (fig. 67a, c. 4a, m : 22-47 et fig. 70, c.4a, m : 22-35). Ce niveau de travail se poursuit dans la partie nord de l'*area publica*, dans le portique et l'esplanade sous une autre forme (fig. 67b, c.4b et 4d).

Quatre dés en molasse appartenant aux portiques ont été mis au jour (fig. 14 et 19)[54]. Le dé ST 306 a heureusement conservé la trace du diamètre de la base de la colonne, gravé sur le socle en molasse (fig. 19 et 20). Celui-ci est de 0,74 m. Selon F. Rossi et P. André, les colonnes, vraisemblablement d'ordre toscan, peuvent être restituées à une hauteur de

[52] Il convient de relever que des remblais de cette nature n'ont jamais été mis en évidence à Nyon comme lit de pose d'un sol.

[53] Voir Morel 1984, p. 55. Ce niveau, nommé dans le texte «sol 2», est attesté dans les sondages 2, 3, 8 et 10, *cf.* fig. 2.

[54] Deux appartiennent à la galerie nord (ST 305 et 2025) et les deux autres à celle située au sud (ST 306 et 307). La base ST 2025 est liée au mur de fermeture ouest du cryptoportique M 2013 et comme pour ST 305, il ne subsiste que son massif maçonné. Deux bases en molasse sont conservées (ST 306 et ST 307). La base ST 306 est carrée (1 m x 1 m). Son épaisseur est de 0,50 m. Le massif de maçonnerie sur lequel reposent les bases varie entre 0,60 m et 1,20 m d'épaisseur. Contrairement aux autres, la base ST 307 n'est calée que par quelques déchets de taille.



Fig. 20. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue ouest du dé en molasse ST 306 appartenant au portique du premier* forum. *On distingue clairement le cercle gravé indiquant la position de la base de la colonne (diamètre : 0,74 m).*

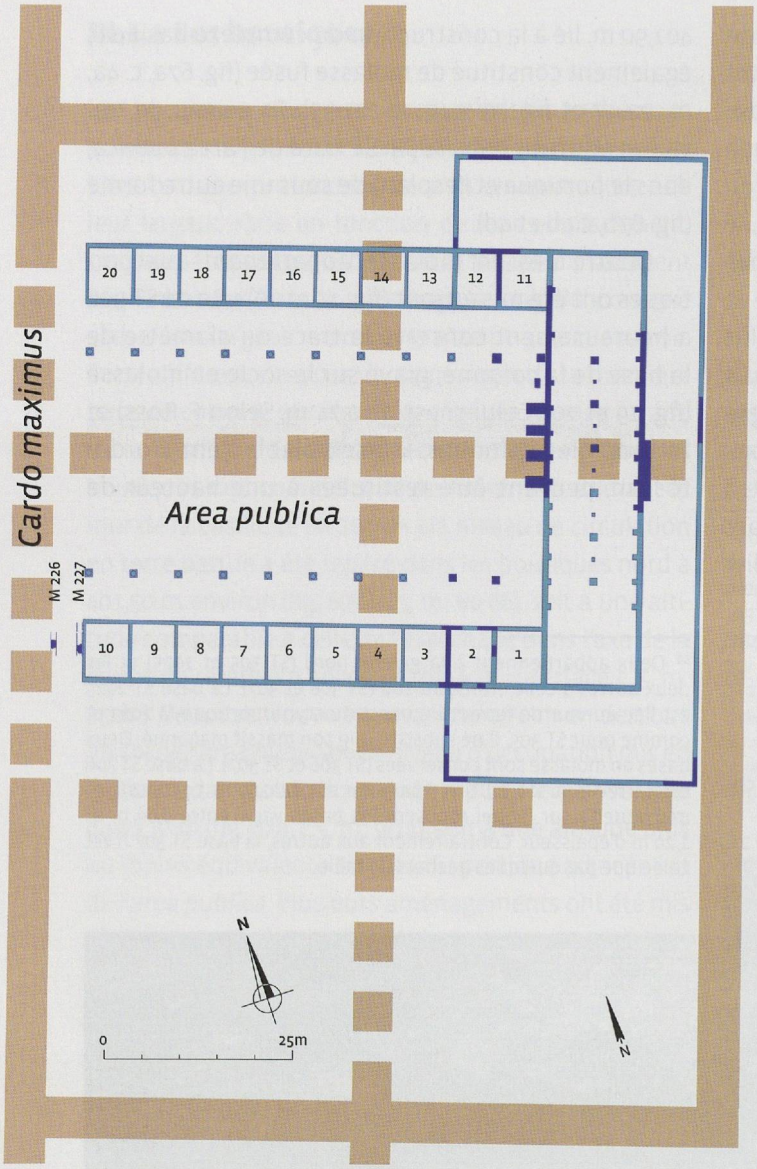

Fig. 21. *Hypothèse sur la configuration des boutiques de l'*area publica *du premier* forum.

4 m environ pour un diamètre de 0,50 m[55]. L'entraxe des colonnes est de l'ordre de 6 m environ.

Lors des fouilles de 1989, deux murs parallèles de direction N-S (M 226 et 227, fig. 14) ont été mis au jour sous le dallage de l'*area publica* du second état du *forum*, en bordure du *cardo maximus*. Larges d'environ 0,70 m et distantes l'une de l'autre de 2,70 m, ces deux maçonneries ont été rattachées aux boutiques qui bordaient les portiques encadrant la première basilique[56]. Or, bien que cette hypothèse ne puisse être exclue, on relèvera que le module défini par ces murs est nettement inférieur à celui des échoppes repérées de part et d'autre de l'aire publique, respectivement 6 et 5,40 m. Ces constructions pourraient en revanche, délimiter un portique longeant la voie principale de l'agglomération. En proposant une succession de 10 boutiques[57] le long de l'*area publica*, le mur de fermeture ouest de la dernière serait accolé à ce double mur, dont la fonction pourrait être de séparer les deux aires de la place publique (fig. 21). Si tel était le cas, il est permis de se demander si le premier état du *forum* ne présentait pas, à l'image du second, un plan tripartite dont la séparation entre les deux espaces, sacrés et profanes, était peut-être déjà matérialisée par une voie bordée de portiques. Toujours est-il que l'existence de ces deux murs témoigne que l'étendue de la première aire publique était plus restreinte que la seconde.

III.1.4 L'esplanade

Suite aux campagnes de fouilles de 1977, 1991 et 1995, il a été possible de mettre en évidence l'existence d'une esplanade de 83 x 34 m entourant sur trois côtés la première basilique. Elle est ceinturée par des murs de 0,60 m de largeur construits en tranchée étroite[58]. Suite à la découverte des angles sud de ce mur péribole en 1995 (fig. 14, 22 et 23), nous avons pu rattacher à cet ensemble des murs non attribués jusqu'alors. Ce mur a été interprété par F. Rossi comme un dispositif de soutènement d'une esplanade entourant la basilique et destiné à régulariser la pente du terrain qui descend vers l'est[59]. Dans l'angle nord-ouest de l'esplanade, le niveau supposé de circulation a été observé à une altitude de 401,50 m contre le mur de fermeture M 292 de l'enceinte[60] et à environ 401,10 m

[55] Rossi 1997, p. 2.

[56] *Noviodunum* III, p. 25.

[57] Cette hypothèse repose sur le postulat que seule la première, accolée à la basilique, a une largeur supérieure aux neuf autres qui auraient des dimensions similaires.

[58] M 292 (= M 1516), M 297, M 693, M 703 (= M 758), M 757.

[59] Rossi 1997, p. 2.

[60] Voir fig. 67b, interface c.5, m : 75-80. À cet endroit se trouve un radier ST 294 à 401,57 m d'altitude composé de boulets d'origine morainique implanté sur les remblais de la première basilique, *cf.* fig. 14.



Fig. 22. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Angle sud-est du mur de l'esplanade entourant la première basilique (M 757-758).*



Fig. 23. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue est des murs récupérés de l'angle sud-ouest de l'esplanade entourant la première basilique (M 693-703).*

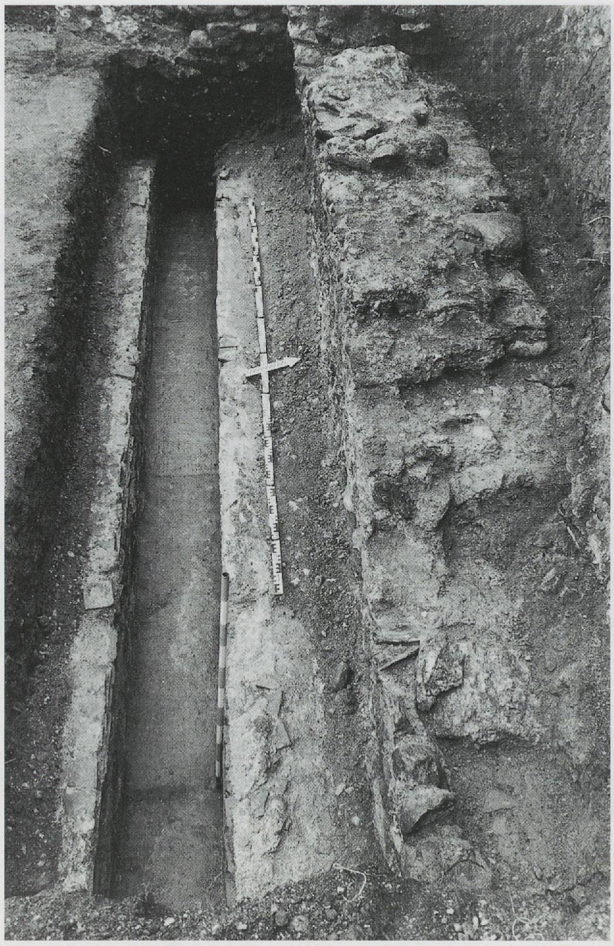

Fig. 24. *Nyon, Musée romain, fouilles 1977. Vue ouest de la canalisation ST 753/2124 passant sous le mur M 757.*

à proximité de l'abside nord de l'annexe de la seconde basilique[61]. On rappellera que la route (ST 1200) fouillée en 1999 à la Ferme du Manoir, soit à une dizaine de mètres au nord de la basilique, présente une altitude maximale conservée de 400,65 m, soit à une altitude proche de celle de l'esplanade. Dans la partie sud de l'enceinte, le niveau de sol se situe à 402,30 m d'altitude (fig. 67a, c.5, m : 0-6). On observe donc un léger dénivelé nord-sud. Dans la partie est de l'esplanade, le niveau de circulation n'est pas conservé, mais il est obligatoirement supérieur ou équivalent à 401,10 m d'altitude (voir *supra*).

De manière synthétique, on peut dire que les fondations des murs de l'esplanade se situent aux alentours de 400,50 m d'altitude (400,20 m pour le point le plus bas). Dans le cas du mur M 292 uniquement, nous constatons une reprise à vue des fondations autour de 401,25 m d'altitude. Aucun ressaut n'a été observé, si ce n'est le ressaut externe du mur M 758. En raison de l'état de conservation, aucune élévation, à proprement parler, n'a pu être mise en évidence. Ces murs ont été fréquemment récupérés (fig. 23).

Une canalisation romaine (ST 753/ST 2124, fig. 14), caractérisée par un fond de dalles de molasse et des piédroits constitués de fragments de tuiles liées au mortier (fig. 24), pose problème. Cette structure, d'axe est-ouest, puis faisant un coude vers le nord, est en effet non seulement recouverte par le mur M 2014, un mur postérieur à la première basilique, mais également par le mur de l'esplanade M 757[62]. De ce fait, on peut conclure que cette canalisation devait être contemporaine de la première basilique et que l'esplanade a été aménagée dans un deuxième temps[63]. Elle pourrait avoir servi à la récupération des eaux de l'esplanade.

Dans la partie sud de l'esplanade, des aménagements en terre et bois, tels des solins (ST 691, fig. 14) et des trous de poteau ont été mis au jour à une altitude comprise entre 402,20 et 402,30 m. L'exiguïté des surfaces fouillées ne nous permet pas de proposer un plan cohérent de ces structures. Ces constructions légères peuvent être associées soit aux travaux liés à la construction de la première basilique, soit à un état antérieur. Toutefois en raison de leur altitude, la première hypothèse a été retenue. Des plaques d'enduits blancs de dimensions importantes appartenant à une démolition de murs en terre et bois ont été découvertes du côté de nord de l'esplanade, dans la surface délimitée par l'abside de la seconde basilique[64]. Ces vestiges pourraient également appartenir à un bâtiment contemporain de la première basilique[65], voire à une annexe de celle-ci, au vu de leur position. Dans le cadre de cette hypothèse, on relèvera que les angles nord de la basilique n'ont pas été dégagés.

[61] Fouilles réalisées en 2001. Voir fig. 69, c.5.

[62] Le sommet conservé de cette canalisation se situe à 400,03 m d'altitude et le niveau du fil de l'eau peut être estimé à 399,64 m.

[63] On relèvera que l'utilisation de la molasse ne se rencontre guère dans les canalisations nyonnaise de cette période.

[64] Ces décombres proviennent des fouilles réalisées en 2001 à la rue du Vieux-Marché 6 et se situent à 400,25 m d'altitude.

[65] C'est dans les remblais de cette occupation que l'on a retrouvé les deux sigillées de Gaule méridionale, voir *infra. chap. III.1.6.*

La présence d'un mur « péribole », qui a probablement été établi pour régulariser la pente entourant le secteur de la première basilique, témoigne d'une volonté de monumentaliser ce bâtiment en le plaçant au centre d'une vaste esplanade surplombant le lac Léman[66].

III.1.5 Remarques sur la mise en œuvre de la première basilique

En raison du mauvais état de conservation de la première basilique, il est difficile de définir avec précision les étapes de sa construction. Au vu des informations archéologiques à notre disposition, nous proposons le scénario suivant à titre d'hypothèse de travail : ils débutent par le terrassement du cryptoportique et se poursuivent par la construction des murs de l'édifice. Ceux-ci sont implantés de 0,40 à 0,50 m de profondeur dans le terrain naturel constitué de la couche d'argile ocre[67]. Comme le dé de colonne du portique nord ST 2025 procède de la même étape de construction que le mur de façade ouest de la basilique M 2013, il apparaît que ces deux composantes majeures de la partie publique et politique du premier *forum* sont contemporaines. Le mur d'esplanade, ceignant la basilique sur trois côtés, vient probablement achever ce premier programme architectural peu après la fin des travaux dans l'*area publica*.

III.1.6 L'habitat

Plusieurs trous de poteau, deux foyers (ST 730 et 771, fig. 25) ainsi qu'une sablière basse (ST 794) ont

[66] Rossi 1997, p. 2.

[67] *Cf.* fig. 67 à fig. 70, c.1a.



Fig. 25. *Nyon, rue Maupertuis, fouilles 1995. Les foyers ST 730 et 771 appartenant à la troisième occupation* (tpq : *1-10 ap. J.-C.*).

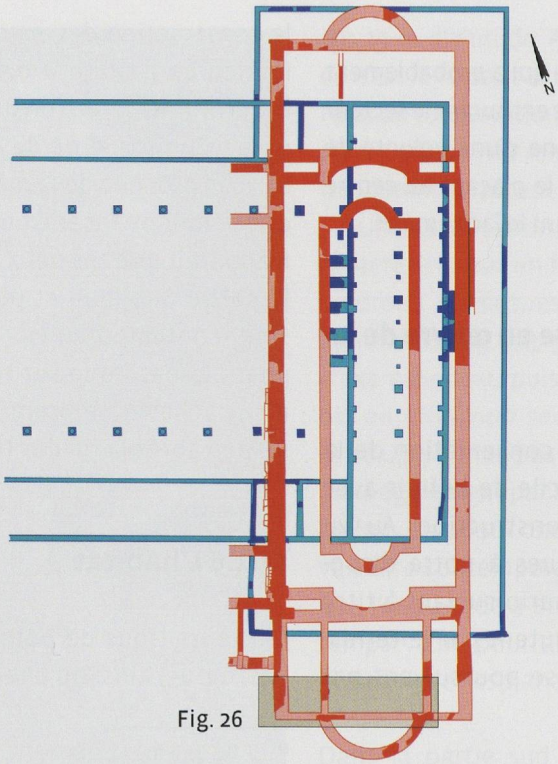

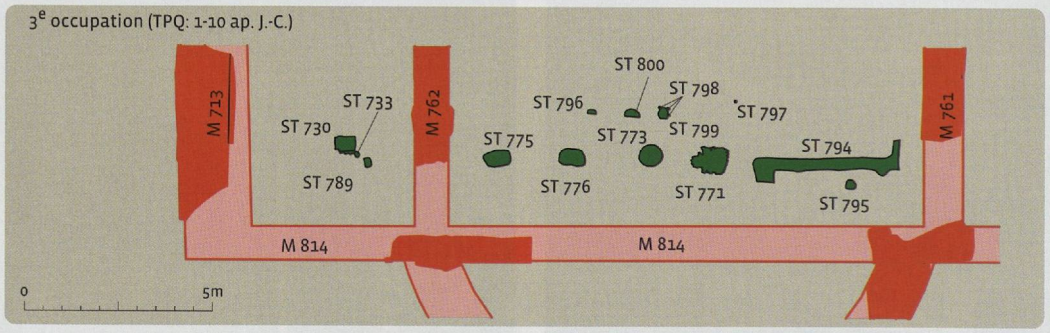

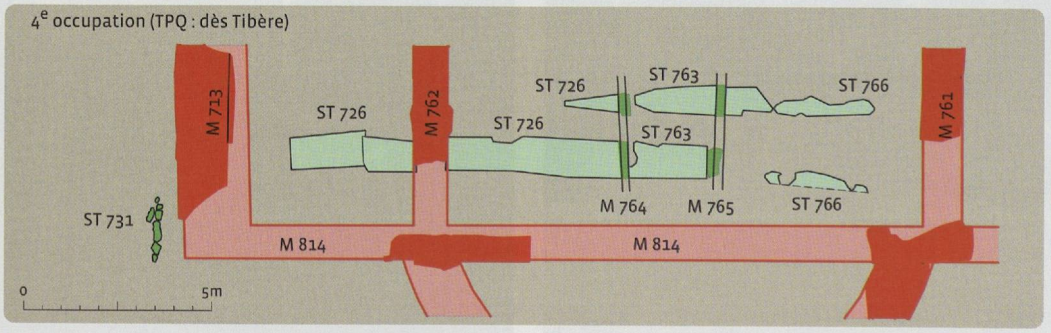

Fig. 26. *Plan des vestiges des troisième et quatrième occupations.*

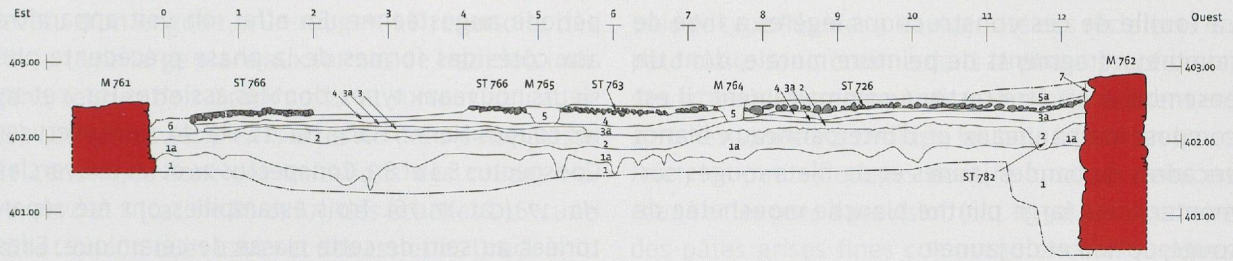

Fig. 27. *Coupe est-ouest, vue sud, à travers l'habitat situé au sud de la première basilique. Pour la situation de la coupe se référer à la fig. 49.*

c.1. Sable et graviers jaune-gris
c.1a Limon argileux très oxydé, sommet du terrain naturel

2e occupation
c.2. Remblai – niveau de circulation. Limon argileux brun-gris, charbons. Comblement du trou de poteau ST 782.

3e occupation
c.3. Remblai. Litages de limon argileux verdâtre et de limon argileux rubéfié et induré, charbons.
c.3a. Remblai - niveau d'occupation. Limon argilo-sableux brun, hétérogène, nombreux charbons.

4e occupation
c.4. Remblai. Litages de limon argilo-sableux, hétérogène, nodules d'argile rubéfiées, cendreux par endroits.
c.4a. Radier et terrazzo ST 726, 763, 766.
c.5. Comblement des tranchées d'implantation des murs M 764-765. Limon brun gris, graviers, cailloux, nodules de mortier, tuiles.
c.5a. Démolition de la 4e occupation. Argile verte, charbons, fragments de peinture murale.
c.6. Remblais ? Limon brun gris, graviers. Epoque romaine ?
c.7 Comblement de la tranchée de fondation du mur M 762 de la seconde basilique.

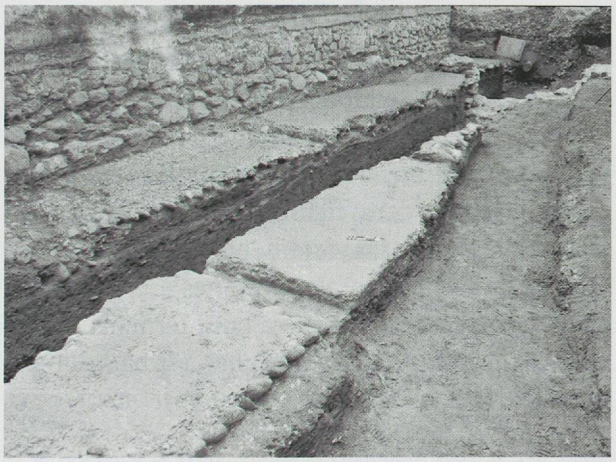

Fig. 28. *Nyon, rue Maupertuis, fouilles 1995. Vue ouest des sols en* terrazzo *ST 763-766 de la quatrième occupation (TPQ : Tibère).*

été découverts au sud du mur d'enceinte de la première basilique à environ 402,30 m d'altitude. Cette troisième occupation (fig. 26 et 27 c. 3-3a), probablement contemporaine de la basilique[68], appartient sans doute aux vestiges d'habitat de l'*insula* voisine. Probablement suite à un incendie, on reconstruisit ce quartier (fig. 27, c. 4). Des pièces munies de sols en *terrazzo* (ST 726, 763 et 766, fig. 27 et 28) séparées les unes des autres par des murs de terre et bois (M 764 et 765) ont été implantées sur les aménagements susmentionnés. Bien que le plan de ces deux occupations soit lacunaire, il semble que les constructions aient la même orientation. Le mobilier retrouvé dans le remblai de cette quatrième occupation[69] atteste qu'elle fut mise en place au plus tôt au début de l'époque tibérienne et témoigne de ce fait que cet habitat est également contemporain de la première basilique[70].

[68] Un nombre restreint de céramiques a été recueilli en association avec les aménagements de cette troisième occupation (cat. nos 106 à 118). Le marqueur chronologique le plus récent est une imitation de Haltern 8 (cat. n° 110), qui fournit un *terminus post quem* de 1/10 ap. J.-C. pour la mise en place de cet habitat. Ces structures n'ont probablement pas la même fonction que les aménagements découverts dans l'esplanade, bien qu'elles soient vraisemblablement contemporaines. Cette hypothèse ne peut toutefois pas être validée étant donné que les raccords stratigraphiques sont coupés par les murs appartenant à la seconde basilique. Les ensembles appartenant à cette troisième occupation sont : K10468, 10471, 10473, 10477, 10481, 10483, 10484, 10485 à 10487, 10497, 10499, 14009 à 14014, 14016, 14017, 14019, 14021, 14023, 14027, 14028, 14033 et 14034.

[69] Fig. 27, c.4.

[70] Le mobilier de cette quatrième occupation est présenté dans le catalogue aux nos 119 à 124. Les marqueurs chronologiques sont une coupe Drag. 24/25 (cat. n° 121, dès 15/20 ap. J.-C.) et un fond

La fouille de ces constructions légères a livré de nombreux fragments de peinture murale, dont un ensemble a pu être restitué sommairement: il est composé de panneaux et d'interpanneaux blancs encadrés de bandes jaunes et de filets rouges surmontant une large plinthe blanche mouchetée de rouge, de noir et de jaune[71].

III.2 Le mobilier de la phase 3

Cette phase comprend le mobilier issu des remblais mis en place lors de la construction de la première basilique, ainsi que celui provenant des niveaux de travail s'y rapportant et des quelques rares lambeaux de sols ayant subsisté lors des remaniements qu'a nécessité la construction de la seconde[72]. Le sommet des remblais varie selon la coupe de référence nord-sud, située dans la partie ouest de l'édifice, entre 401,30 m d'altitude à proximité du mur de l'esplanade nord M 292, et 402,30 m au niveau du pilier ST 306 du portique sud de la première basilique (fig. 67 a et b, c. 4). À partir de cet endroit l'apport de terres est nettement moins important, et dans la partie sud de la zone fouillée, le sommet de la phase 2 correspond approximativement au niveau de circulation de la première basilique.

Au sein des ensembles de cette phase, on trouve encore quelques fragments de céramique campanienne, alors que le faciès de la céramique sigillée italique se diversifie et recouvre l'ensemble de la période augustéenne. En effet, on voit apparaître aux côtés des formes de la phase précédente plusieurs nouveaux types, dont les assiettes Ha. 4 et 1c, les coupes Ha. 7c, Ha. 9, Ha. 11, Ha. 12, Conspectus 7, Conspectus 8.1 et 8.3, Conspectus 24 et les couvercles Ha. 17. (cat. n° 76). Trois estampilles ont été répertoriées au sein de cette classe de céramique. Elles portent les marques des potiers d'Arrezzo «Primus C. Anni»[73], «Rasinus» (cat. n° 77) et «Sexannius Afer» (cat. n° 78). Deux récipients provenant de Gaule méridionale ont été mis au jour dans la partie sud de l'esplanade. Il s'agit d'une assiette Drag. 17 et d'une coupe Drag. 24/25[74], soit deux formes produites à partir de 15/20 ap. J.-C.[75]. On relèvera l'apparition aux côtés des amphores Dressel 1 et 7/11, attestées dans la phase précédente, des amphores à huile Dressel 20[76]. Le répertoire des récipients à parois fines s'enrichit également. Aux côtés des gobelets d'Aco (cat. n° 79), dont l'un porte l'estampille en relief de C. AVIUS (cat. n° 80), on voit apparaître plusieurs nouveaux types: une coupe hémisphérique à bord droit sans lèvre détachée de type Mayet XXXIII (cat. n° 82)[77], un gobelet ovoïde à très courte lèvre déversée se rapprochant de la forme Mayet XVII (cat. n° 81)[78]. L'inventaire des formes hautes comprend deux gobelets Marabini 11, soit un profil se rapprochant de celui des gobelets d'Aco[79]. La pâte rouge brique de ces récipients pourrait suggérer une origine italique. Les autres composantes de cette classe de céramique sont des fragments de panses, rarement ornées de guillochis, de stries horizontales, d'épines à la barbotine ou de picots. On mentionnera pour terminer la présence d'un tesson décoré d'écailles à la barbotine et

de coupe estampillé «VILLO FECIT », cat. n° 123. L'utilisation de cette marque est datée de la fin de l'époque augustéenne/Tibère, *cf.* Luginbühl 2001, p. 212, n° VIIb. Les ensembles appartenant à cette quatrième occupation sont: K1255, 1272, 1274, 1275, 1280, 1302 à 1304, 1317, 1327, 1330, 10460 à 10463, 10465 à 10467, 10470, 10475, 10488, 10495, 10496, 10498, 13116, 13117, 13130, 13131, 13142, 13143, 13148, 13149, 14001, 14006 à 14008 et 14020.

[71] Voir l'étude spécialisée consacrée aux peintures murales, chapitre VIII.2.

[72] Les ensembles appartenant à cette phase 3 sont: K756, 784, 800, 805, 806, 817, 825, 827, 828, 831, 832, 834, 836, 837, 843 à 845, 847, 848, 850 à 852, 871 à 873, 875, 879, 896, 898, 899, 901, 903, 1116, 1117, 1122, 1123, 6047, 6049, 6050, 6201, 6202, 6206, 6207, 6209, 6214, 6215, 6218, 6220, 6223, 6225, 6233, 6234, 6236, 6237, 6239, 6241 à 6243, 6245 à 6247, 6252 à 6254, 6270 à 6274, 6276 à 6283, 6285 à 6287, 6289, 6294, 6297, 6299, 6403 à 6408, 6410, 6413 à 6415, 6417, 6421, 6422, 6425, 6427 à 6431, 6440, 6441, 10380, 10385, 10386, 10388, 10397, 13053, 13063, 13064, 13069, 13071, 13077, 13082 à 13084, 13086 à 13088, 13091, 13097, 13138, 13147, 17960, 17961, 17963, 17967, 23702, 23705 à 23707, 23709, 23713, 23715, 23717, 23718, 23721, 23725, 23727, 23728, 23742 à 23744, 23751 et 23758.

[73] K 6207-1.

[74] K 17960.

[75] Le deuxième récipient étant brûlé, il est difficile de préciser s'il s'agit véritablement d'une production du sud de la Gaule et non pas d'une sigillée italique, soit d'un Haltern 12. Il y a toutefois peu d'écart chronologique entre le début de la production de ces deux formes, puisque les Haltern 12 apparaissent vers la fin de l'époque augustéenne, début de l'époque tibérienne.

[76] Cette forme n'est attestée que par des fragments de panses et une anse.

[77] La pâte de cet exemplaire est de couleur beige orangé.

[78] Nous proposons cette détermination à titre d'hypothèse, ce fragment pourrait être attribué à d'autres types. À *Lousonna*, une forme similaire est attestée dans l'horizon 5, daté entre 10/20 et 40/50 ap. J.-C., voir *Lousonna* 9, n° 6, p. 44.

[79] K 13097 et K 6243. Pour la forme se référer à Py *et al.* 1993, PARFIN 17, dès 25 av. J.-C., p. 517.

revêtu d'un engobe brun-rouge[80]. Le répertoire des TSI fait une large place aux formes de tradition indigène, tels les bols Drack 20, 21 et surtout 22 (cat. n° 88). Les autres récipients attestés dans cette classe de céramique sont des imitations des coupes Ha. 7b, 7b/c et 8 (cat. n°s 86 et 87), des écuelles L16[81], une jatte tronconiques L20a[82] et des assiettes Drack imit. Ha. 1b, Drack 5 (cat. n° 85)[83]. Une assiette imitant la forme Ha. 1a présente une pâte atypique qui pourrait trahir une production viennoise (cat. n° 84). Une seule estampille complète a été répertoriée au sein de cette catégorie. Il s'agit d'une marque sur deux lignes à antennes du célèbre potier Vepotalus (cat. n° 89).

L'inventaire formel des plats à engobe interne rouge comprend toujours un grand nombre de récipients à bord en bourrelet (20 ex., cat. n° 93). Toutefois on voit apparaître à leurs côtés de nombreux types produits entre 40 av. J.-C. et 10/20 ap. J.-C. (cat. n° 92)[84]. La plupart des cruches ont une lèvre cannelée, caractéristique de la période augusto-tibérienne (cat. n° 95)[85]. Les autres récipients de cette catégorie présentent soit un bord en bourrelet simple, soit une lèvre déversée horizontale ou un bord redressé convexe, tel l'exemplaire n° 94 du catalogue[86]. Les mortiers sont peu nombreux, puisque hormis quelques panses, seuls deux types sont attestés (cat. n°s 90 et 91).

Le répertoire de la céramique peinte fait toujours une large place aux pots dont le sommet de la panse est orné de peinture rouge (cat. n° 97), ainsi qu'aux bols de type Paunier 9. La majorité des récipients en pâte claire sont, comme dans la phase précédente, des jattes à lèvre en amande (cat. n° 98); viennent ensuite les tonnelets ovoïdes, les bols à bord en bourrelet, les petites coupes dont le fond est peint en rouge et les pots à provision (cat. n° 99). Le répertoire des pâtes grises fines comprend encore quelques jattes carénées, des bouteilles, des tonnelets et des assiettes imitant la forme Lamboglia 5/7. Les pots de cette classe de céramique sont le plus souvent caractérisés par une épaule marquée, une courte lèvre déversée et un col qui est soit lisse, soit orné de cannelures[87]. On relèvera au sein de notre corpus l'existence d'imitations de Drack 22 en pâte grise fine (cat. n° 100). Il n'est pas possible de les confondre avec des imitations de terre sigillée en technique grise, car ils présentent une pâte noire, alors que les « véritables TSI TG » ont un revêtement noir et une pâte gris clair[88]. Pour les formes basses, les bols carénés ou non sont en grand nombre, de même que les jattes dont le répertoire formel est très varié. Parmi les pâtes grises, les pots à épaules marquées sont les plus fréquents[89], alors qu'au sein des pâtes grises grossières non tournées, il s'agit des pots ovoïdes à large lèvre déversée, souvent décorés d'incisions au peigne (cat. n° 101). On trouve également un grand nombre de *dolia* au bord développé, orné d'importantes cannelures internes.

Hormis la céramique, les ensembles de cette phase ont livré deux monnaies : un potin à la grosse tête daté de La Tène D1-D2[90], un quinaire à la légende Togirix (cat. n° 102)[91], trois fibules en bronze. Une fibule à charnière de type Alésia (cat. n° 105), dont on situe le début de la production au plus tôt vers le milieu du premier siècle av. J.-C. et une broche qui n'apparaît pas dans la typologie établie en 1979 par E. Riha, mais qui se rapproche du type 9b

[80] K 6283.

[81] Se référer à la typologie dans Luginbühl 2001, p. 129. Cette forme est produite entre -10/1 et le règne de Claude, voire celui de Tibère.

[82] Se référer à la typologie dans Luginbühl 2001, p. 130. Cette forme est produite entre -10/1 et le règne de Néron.

[83] Cette forme est produite dès 15/10 av. J.-C. Nous n'avons pas retenu une assiette en TSI imitant la forme Drag. 36 (K 23705) retrouvée lors des fouilles de 1974, car il s'agit de toute évidence d'une intrusion. Le début de la production de ce type de récipient est en effet daté au plus tôt de 60/70 ap. J.-C., *cf.* Luginbühl 2001, type 11, p. 128.

[84] Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, type EIR 1.1.1.a, n° 166, p. 91 (dès -10/1); type EIR 1.1.3.a (dès 10 av. J.-C.); type EIR 1.1.3.b, n° 170, p. 91 (dès 10 av. J.-C.); type EIR 1.2.1.a, n° 171, p. 91 (dès 10/20 ap. J.-C.); type EIR 1.2.6.a, n° 178, p. 93 (dès 20 av. J.-C.); type EIR 1.2.7.a, n° 180, p. 93 (dès 20 av. J.-C.); type EIR 1.2.7.b, n° 181, p. 93 (dès 40 av. J.-C.).

[85] Voir *Lousonna* 9, n°s 196-197, p. 97, respectivement types CRU 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.) et CRU 11.2.5.b (dès 10 ap. J.-C.).

[86] Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, CRU 11.1.1, n° 187, p. 97 (dès 40 av. J.-C.) et CRU 11.3.3.a, n° 204, p. 99 (dès 20 av. J.-C. à Lyon).

[87] Voir *Lousonna* 9, type PG 7.3.1, n° 345, p. 133 (dès -10/1) et type PG 7.3.2, n° 346, p. 133 (dès -10/1).

[88] Cette question est débattue dans Luginbühl 2001, pp. 43-46. La définition de la technique grise se trouve dans le même ouvrage pp. 82-83.

[89] *Lousonna* 9, type PG 7.3.1, n° 345, p. 133 (dès -10/1).

[90] K 6233-4. Gaule de l'Est, territoire présumé des Séquanes-Helvètes, fin 2e s. à 60/58 av. J.-C., potin, cf. Geiser et Gruel 1993, GT 2A, PO; 3.14g; 17.2-19.2 mm; 120°, inédit.

[91] K 756-1. Cuenca 2000, vol. 2, p. 3, n° 14.

de la typologie de M. Feugère, daté entre 10 av. J.-C. et 50-60 ap. J. C. (cat. n° 103)[92]. La troisième est une fibule à large pied se rattachant au type 4.8 de Riha, dont la production est datée de l'époque augustéenne (cat. n° 104). Deux lampes à huile viennent compléter l'inventaire du mobilier non-céramique de cette phase. La première est une lampe à volutes, dont la partie supérieure du médaillon et une anse circulaire - ajoutée avant cuisson - sont conservées[93]. Il s'agit probablement d'un type précoce, au vu de la largeur du médaillon, que l'on peut dater de la 1ère moitié, voire du 1er quart du 1er s. ap. J.-C. Le second fragment est décoré d'une rosette à quatre pétales[94].

III.2.1 Datation

Cette phase regroupe des ensembles issus de remblais, de niveaux de travail et des niveaux de sol ou de circulation de la première basilique. Sa datation permettra de mettre en perspective la construction de cet édifice et les travaux entrepris dans l'*area sacra* du *forum*, dont le résultat des fouilles a déjà été publié .

Dans le domaine de la céramique, cette phase est avant tout caractérisée par une forte persistance des sigillées italiques, dont la datation recouvre l'ensemble de la période augustéenne. Nous ne retiendrons pas comme arguments chronologiques pour dater la construction de la première basilique les deux productions de Gaule méridionale, car ces dernières sont associées à des structures en terre et bois situées dans l'esplanade. De ce fait, il est possible qu'elles appartiennent à des aménagements contemporains de la première basilique, mais dont la construction est postérieure à celle-ci[95]. Les autres catégories de céramique ne permettent pas d'affiner la fourchette chronologique fournie par la sigillée italique, de même que les autres classes de mobilier, telles les monnaies et les fibules. De ce fait, en nous basant sur l'absence de sigillée du sud de la Gaule, sur le faciès de la sigillée italique ainsi que sur le répertoire des céramiques indigènes et d'influence méditerranéenne, nous proposons de dater la construction de la première basilique de Nyon entre l'augustéen final et le début du règne de Tibère.

III.3 Conclusions et hypothèses de travail

Bien que le plan général de la première basilique soit assez bien connu dans son ensemble, de nombreuses questions demeurent encore sans réponse, notamment au niveau des extrémités de la basilique qui n'ont pas été observées[96], de l'*area publica* et des boutiques ainsi que de l'esplanade, dont seuls quelques tronçons de murs sont conservés. Comme mentionné en introduction de ce chapitre, la configuration du premier *forum*, en particulier l'*area sacra*, nous échappe, car cette dernière a été en grande partie oblitérée par les travaux relatifs à la mise en place du second programme édilitaire. L'absence d'*aedes augusti* en association avec la basilique pourrait signifier que le premier *forum* nyonnais comprenait déjà une *area sacra* située en-deçà du *cardo maximus*. Ph. Bridel associe d'ailleurs à l'aire sacrée quelques fondations maçonnées retrouvées en 1943 dans la cour du cryptoportique en *pi* et antérieures à ce dernier, ainsi que le double mur parallèle au *cardo* découvert en 1983 (M 226-227, fig. 14)[97]. Il propose de rattacher ces divers éléments à un premier

[92] La pièce n° 2112 présentée dans Riha 1994 est identique à notre exemplaire, mais selon V. Rey-Vodoz elle est faussement attribuée à une variante du type 4.4 dit de « Langton Down », car elle s'en différencie par l'absence de gaine autour du ressort.

[93] K 6050.

[94] K 6428.

[95] Voir *supra*. L'esplanade n'a fait l'objet que de quelques sondages, qui, pour la plupart étaient fortement perturbés par les travaux qu'a nécessité la construction de la seconde basilique. Les meilleures observations ont pu être réalisées en 2001 à proximité de l'annexe nord du second monument. L'écart chronologique mis en évidence par l'étude céramologique des ensembles liés à la mise en œuvre de la première basilique et de l'esplanade est un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle cette dernière aurait été mise en place lors d'une deuxième phase de construction.

[96] F. Rossi propose de restituer, à titre d'hypothèse de travail, deux petites annexes aux extrémités de la basilique. Cette supposition repose sur de faibles indices archéologiques et sur la comparaison avec d'autres monuments telles les basiliques de Velleia (Italie) et de Martigny (Suisse), *cf.* Rossi 1997, p. 1.

[97] Bridel 1994, p. 143-144, restitution fig. 5. Voir également à ce sujet Rossi 1997, pp. 2-3 et 1995, p. 27 notes 38 et 48 et fig. 18.

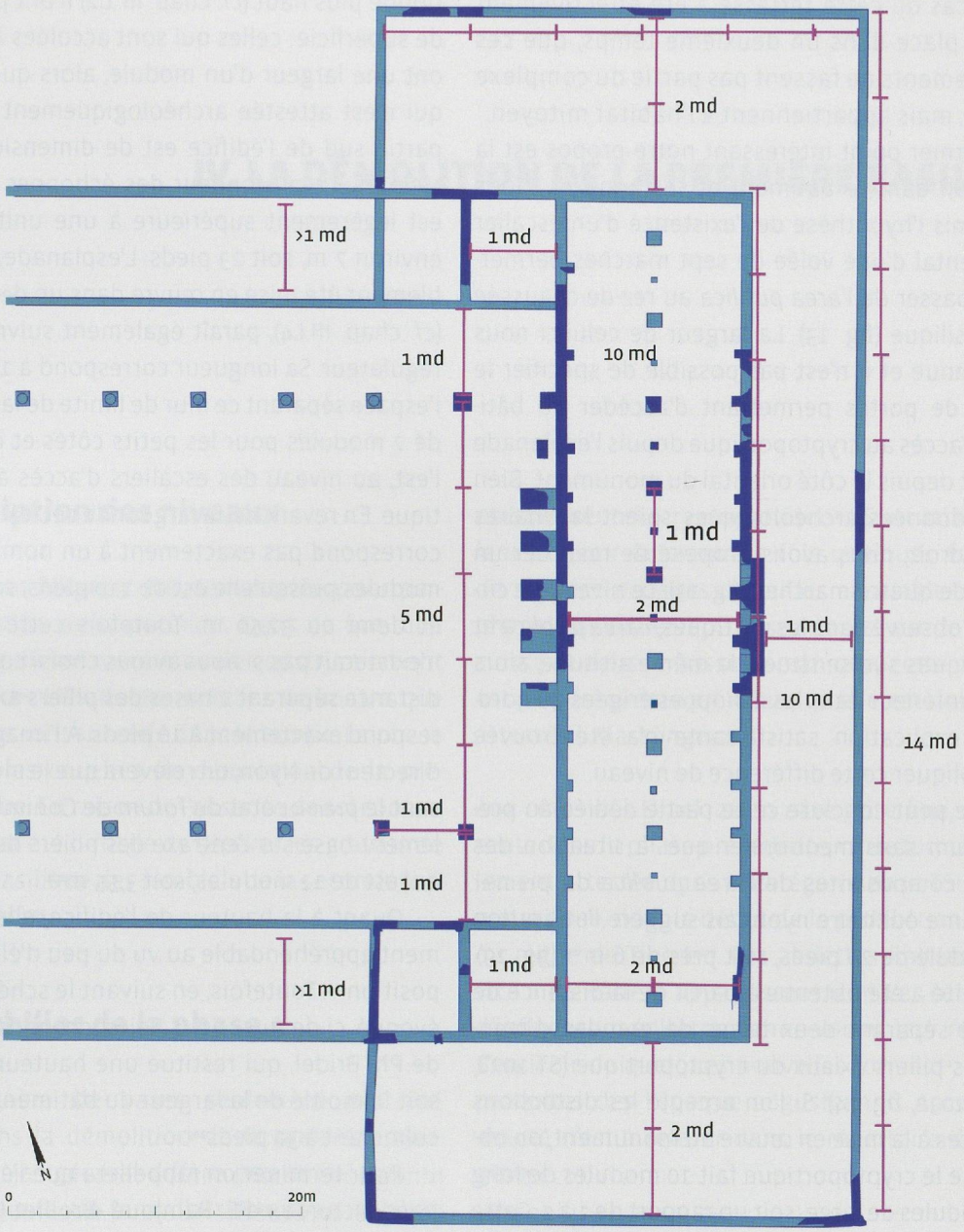

Fig. 29. *Hypothèse relative au schéma régulateur de l'*area publica *d'époque augustéenne.*
1 md = 1 module = 20 pieds = 6 m env.

portique monumental à colonnade axiale, dont les dimensions restituées de 144 x 135 pieds correspondraient à la moitié de la longueur des bâtiments de l'*area publica*. Au centre de ce portique se trouverait un temple ou un autel dédié à Rome ou à Auguste, tel que l'on en trouve sur de nombreux *fora* de cette époque. Or, pour l'heure, il ne s'agit que de suppositions que seules de nouvelles investigations seraient à même de valider ou non. La construction d'une basilique sur cryptoportique ne constitue pas un *unicum* au début l'époque impériale, mais se rencontre notamment à Conimbriga et Zuglio[98].

On s'étonnera de la mise au jour de constructions en terre et bois dans l'esplanade, soit dans un espace qui paraît de prime abord devoir être voué à la circulation. Il est également possible,

[98] Roth Congès 1987, p. 712.

dans le cas où cette terrasse a été effectivement mise en place dans un deuxième temps, que ces aménagements ne fassent pas partie du complexe basilical, mais appartiennent à l'habitat mitoyen.

Le dernier point intéressant notre propos est la circulation dans le bâtiment et ses annexes. Nous avons émis l'hypothèse de l'existence d'un escalier monumental d'une volée de sept marches permettant de passer de l'*area publica* au rez-de-chaussée de la basilique (fig. 13). La largeur de celui-ci nous est inconnue et il n'est pas possible de spécifier le nombre de portes permettant d'accéder au bâtiment[99]. L'accès au cryptoportique depuis l'esplanade se faisait depuis le côté oriental du monument. Bien que les données archéologiques soient lacunaires à cet endroit, nous avons proposé de restituer un escalier de quatre marches (fig. 13). Le niveau de circulation observé dans les portiques, l'*area publica* et les boutiques sud se situe à la même altitude, alors qu'il est inférieur dans les échoppes érigées au nord. Aucune explication satisfaisante n'a été trouvée pour expliquer cette différence de niveau.

On ne peut conclure cette partie dédiée au premier *forum* sans mentionner que la situation des diverses composantes de l'*area publica* du premier programme édilitaire nyonnais suggère l'utilisation d'un module de 20 pieds, soit près de 6 m[100] (fig. 29). Cette unité a été obtenue à partir de la distance de l'entraxe séparant deux bases de grandes dimensions des piliers axiaux du cryptoportique (ST 2028, 2030 et 2032, fig. 14). Si l'on accepte les distorsions inhérentes à la mise en œuvre du monument, on observe que le cryptoportique fait 10 modules de long par 2 modules de large, soit un rapport de 1 à 5. Cette unité définit également l'entraxe de la colonnade des portiques de l'*area publica*, dont la largeur est de 7 unités. Les boutiques, comme nous l'avions mentionné plus haut (*cf.* chap. III.1.2) n'ont pas une unité de superficie: celles qui sont accolées à la basilique ont une largeur d'un module, alors que la suivante qui n'est attestée archéologiquement que dans la partie sud de l'édifice est de dimensions plus restreintes. La profondeur des échoppes en revanche est légèrement supérieure à une unité et mesure environ 7 m, soit 23 pieds. L'esplanade, qui a probablement été mise en œuvre dans un deuxième temps (*cf.* chap. III.1.4), paraît également suivre ce schéma régulateur. Sa longueur correspond à 14 modules et l'espace séparant ce mur de limite de la basilique est de 2 modules pour les petits côtés et d'une unité à l'est, au niveau des escaliers d'accès au cryptoportique. En revanche, la largeur de cette «enceinte» ne correspond pas exactement à un nombre précis de modules puisqu'elle est de 110 pieds, soit 5 modules et demi ou 32,50 m. Toutefois cette particularité n'existerait pas si nous avions choisi comme unité la distance séparant 2 bases des piliers axiaux, qui correspond exactement à 10 pieds. À l'image du schéma directeur de Nyon, on relèvera que le module définissant le premier état du *forum* de Conimbriga est également basé sur l'entraxe des piliers de la basilique, qui est de 12 modules, soit 3,55 m[101].

Quant à la hauteur de l'édifice, elle est difficilement appréhendable au vu du peu d'éléments à disposition[102]. Toutefois, en suivant le schéma directeur évoqué ci-dessus, nous rejoindrons la proposition de Ph. Bridel, qui restitue une hauteur de 20 pieds, soit la moitié de la largeur du bâtiment avec un toit culminant à 30 pieds[103].

Pour terminer on rappellera que l'étude des vestiges picturaux d'E. Ramjoué -Broillet (chap. VIII.2) a démontré que les ensembles décoratifs attribués à la première basilique, constitués de systèmes ornementaux simples à trois registres, sont habituels pour ce type d'édifice, bien qu'ils ne connaissent pas de parallèles stylistiques directs. La première basilique de Nyon est toutefois l'un des rares monuments publics du nord des Alpes dont le décor est conservé.

[99] Ph. Bridel restitue un escalier sur toute la largeur de la façade de la basilique donnant sur l'*area publica*, *cf.* Bridel 1994, p. 144, fig. 5. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucune preuve archéologique: les soubassements supportant les escaliers sont en effet localisés exclusivement dans la partie centrale de l'édifice. Les fouilles de 1974 ont mis au jour un bloc de molasse rectangulaire ST 2024 (1,20 x 0,65 m, *cf.* fig. 14) délimitant obligatoirement l'extension des soubassements de l'escalier au nord. Celui-ci aurait pu servir de fondation à une base de statue par exemple. Quant aux portes, Ph. Bridel propose d'en resituer trois, *ibid.*

[100] Plus précisément 5,928 m en se basant sur un pied correspondant à 0,2964 cm.

[101] Roth Congès 1987, p. 729.

[102] On rappellera qu'aucun élément architectural pouvant se rattacher à la première basilique n'a été retrouvé.

[103] Bridel 1994, p. 142.

IV. LA DÉMOLITION DE LA PREMIÈRE BASILIQUE

IV.1 Description des niveaux

La première basilique a été démantelée pour permettre l'érection de la seconde. Dans ce but, une grande partie de ses matériaux de construction ont été récupérés[104]. L'étude du mobilier démontre que ces travaux se sont succédé dans le temps. La phase 4 comprend les couches de démolition de la première basilique. En raison de l'absence de sol conservé, il a souvent été difficile de séparer les gravats de la première basilique des remblais de la seconde (c. 6 et 7, fig. 67 à 70)[105].

IV.2 Le mobilier de la phase 4

Une soixantaine de vases seulement ont été recueillis dans la démolition de la première basilique[106]. Le faciès général diffère peu de celui de la phase précédente. Un fond d'assiette Drag. 15/17 et un bol à collerette Ritterling 12 (cat. nos 125 et 126), dont le début de la production est daté respectivement de 30 et 40 ap. J.-C., ont été retrouvés dans le comblement du cryptoportique[107]. Sont attestés également pour la première fois quelques fragments de sigillées padanes parmi les ensembles de cette phase. Généralement assez rares sur le Plateau suisse et dans le bassin lémanique, cette catégorie est plus fréquente en Valais, où elle est notamment attestée à Massongex[108].

Aux côtés des Drack 22 en pâte grise fine, déjà présents dans la phase précédente, cette forme est également attestée dans la catégorie de la TSI en technique grise, dont le début de la production est daté du règne de Tibère[109]. Les assiettes imitées du service II de Haltern apparaissent ici[110]. Les céramiques d'influence méditerranéenne voient leur répertoire s'enrichir de quelques nouvelles formes[111], qui sont produites dès l'époque augustéenne. Aucune nouveauté n'est à relever dans le répertoire des pâtes grises.

Hormis la céramique, les ensembles de cette phase ont livré deux fragments de lampe à huile. Le premier, dont le médaillon est décoré d'une

[104] On relèvera que plusieurs murs appartenant à la première basilique ont été récupérés après la mise en place des remblais du deuxième édifice, notamment le mur M 686 (boutique sud), *cf.* fig. 67a, c.7a, m : 8-11.

[105] Quelques ensembles de cette phase sont contaminés. Ils contiennent un ou plusieurs fragments de céramiques vernissées : K 23763 et K 23766.

[106] Les ensembles de la phase 4 sont : K772, 782, 791, 838, 840, 870, 876, 885, 886, 1114, 1121, 6224, 6232, 6235, 6266, 6402, 6424, 6442, 10394, 13066, 13078 à 13081, 13085, 13135, 17965, 17968 à 17970, 23739.

[107] K 782 et K 791.

[108] Haldimann *et al.* 1991, pp. 142-143. Cette classe de céramique y est attestée de 40 av. J.-C. à 10 ap. J.-C.

[109] Luginbühl 2001, pp. 82-83.

[110] Luginbühl 2001, type L2, p. 126 (dès 10 ap. J.-C.).

[111] Pour les plats à engobe interne, *cf.* LS, type EIR 1.1.1.b, n° 167, p. 91 (dès 10/1); pour les cruches, *ibid.*, type CRU 11.1.4, n° 190, p. 97. Cette forme n'est attestée à *Lousonna* qu'à partir de 70/80 ap. J.-C., mais on la trouve à Bâle Münsterhügel à l'époque augustéenne, voir Furger-Gunti 1979, nos 689-690.

rosette, se rattache au type III de Leibundgut[112], qui est daté du dernier quart du 1er s. avant notre ère. Cette forme, très rare en Suisse, est attestée par une autre occurrence à Nyon. Seule la base du médaillon est conservée pour la seconde lampe à huile de cette phase[113]. On y distingue une branche terminée par un fruit, probablement une grenade.

IV.2.1 Datation

Nous disposons d'un nombre trop restreint de sigillées du sud de la Gaule pour rechercher un *terminus ante quem* basé sur l'absence de certains types. En ce qui concerne le *terminus post quem*, il nous est fourni par la date d'apparition du récipient le plus récent de cette phase qui est un Ritterling 12, dont la production débute vers 40 ap. J.-C. De ce fait, la première basilique aurait été détruite au plus tôt vers le milieu du 1er s. de notre ère. Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'ensemble dont est issu ce récipient appartient peut-être à la phase suivante, c'est-à-dire aux remblais de la seconde basilique. En résumé, on retiendra que la première basilique a connu une durée d'utilisation de l'ordre d'une génération environ, soit entre la fin du règne d'Auguste et celui de Claude.

Dès le règne de Tibère, un second programme édilitaire modifie la trame urbaine et transforme notablement le centre monumental de la colonie[114]. Dans le courant du 2e tiers du 1er siècle de notre ère, le *forum* est agrandi par la création d'une importante *area sacra* quadrangulaire de 36 x 36 m. Celle-ci est entourée sur trois côtés par un cryptoportique en *pi* surmonté d'un portique. Peu après le milieu du 1er s. ap. J.-C., on construit une seconde basilique en lieu et place du premier monument qui est entièrement détruit. Les niveaux de circulation relatifs à ce deuxième bâtiment ont généralement disparu et il ne subsiste souvent en place que les remblais de construction de cet édifice. Cet état de fait ne facilite guère la compréhension de la circulation entre le bâtiment et ses annexes.

[112] K 6235.

[113] K 6232.

[114] *Noviodunum* III, p. 112.

V. LA SECONDE BASILIQUE

V.1 Les vestiges

V.1.1 La basilique (fig. 30, 33 et encart CD)

Important édifice de 98 x 26,50 m environ, la seconde basilique est composée d'une nef centrale à absides entourée d'un large déambulatoire et de deux annexes également munies d'absides (fig. 30). L'annexe sud est divisée en trois parties inégales : un espace central quadrangulaire de 12 x 12,5 m flanqué de deux pièces rectangulaires d'environ 12 x 4,5 m et 12 x 3,5 m. À l'extrémité et au centre de ce dispositif se trouve l'abside méridionale du bâtiment. Lors de sa découverte, la pièce centrale de l'annexe a été interprétée, à titre d'hypothèse de travail, comme la curie[115]. L'attribution d'une fonction aux deux locaux secondaires est plus malaisée faute de textes, d'inscriptions ou d'éléments architecturaux clairs. Il pourrait s'agir du trésor public, des archives, de la prison, etc.[116] Nous ne connaissons que peu de chose de l'annexe nord puisque seul un tronçon du mur de l'abside a été dégagé en 2001, ainsi qu'un autre mur mis au jour tout récemment (M 2280, fig. 33). Ce mur, large de 0,60 m, d'axe nord-sud, appartient probablement à un aménagement interne cloisonnant l'annexe nord, qui est, au vu de cette découverte, très certainement séparée en trois espaces, à l'image de la dépendance sud[117]. Son interruption au sud laisse présager l'existence d'une porte, dont la largeur n'a malheureusement pas pu être établie. La distance séparant le mur ouest de la seconde basilique M 289 du parement de M 2280 est de 6,96 m. En suivant l'hypothèse d'une séparation interne tripartite symétrique, on obtient deux locaux latéraux large de 7 m environ encadrant une pièce centrale de 7,40 m. Du fait que le mur M 2280 est plus étroit que les murs M 761 (1 m) et M 762 (0,80 m) se situant dans l'annexe sud, Ch. Henny émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un réaménagement postérieur à la construction de l'annexe nord comprenant des parois plus légères, alors que les séparations plus massives de l'annexe sud seraient d'origine.

Aux quatre coins de l'édifice, quatre espaces quadrangulaires de petites dimensions (fig. 33 et 34) témoignent de l'existence d'escaliers permettant d'atteindre la galerie supérieure. On ne peut exclure pour autant un accès à cette dernière depuis les portiques latéraux de l'*area publica*[118].

L'ensemble des sols de la seconde basilique n'est plus conservé et il est probable qu'une grande partie d'entre eux ont été récupérés.

Dans le déambulatoire méridional de la basilique, l'étude des coupes stratigraphiques a mis en évidence une couche compactée de déchets de taille de molasse à 403,24 m d'altitude[119]. Il pourrait s'agir d'un niveau de travail en relation avec la construction de la

[115] Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32.

[116] Hypothèses émises par F. Rossi, voir Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32.

[117] Voir à ce sujet Henny 2009[1].

[118] Bridel 1994, p. 149.

[119] Fig. 67a, c.8a, m : 3-7.

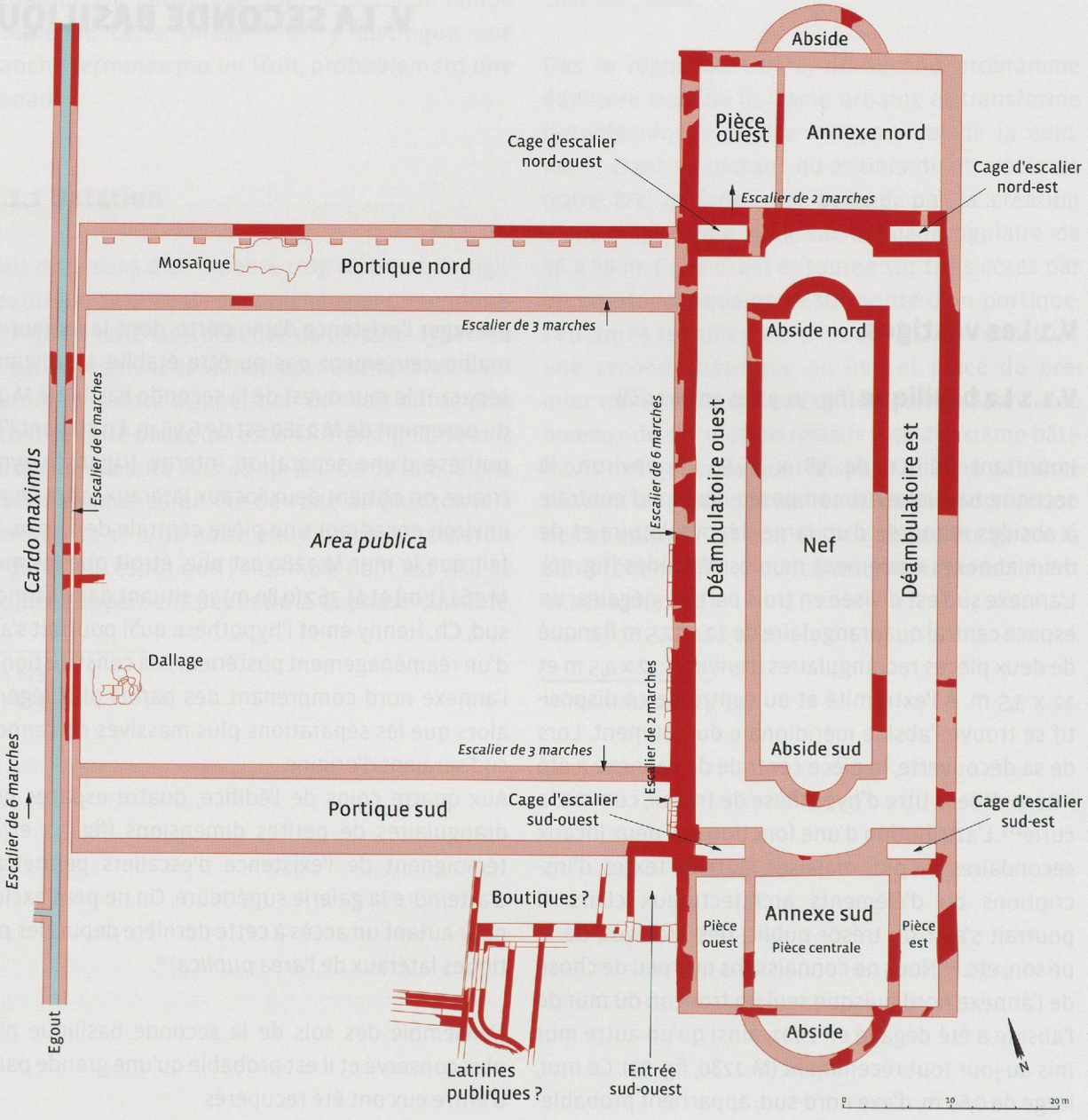

Fig. 30. *Dénomination des espaces de la seconde basilique et hypothèses relatives à la circulation entre les diverses composantes de l'*area publica *et* sacra.

seconde basilique, à moins qu'il ne date de l'époque médiévale.

V.1.2 L'*area publica*

Une intervention menée en 1989 à la rue Nicole a permis d'observer précisément le dallage de l'*area publica* (ST 223, fig. 35). Ce pavement, situé à une altitude de 402,25 m, est composé de dalles de calcaire jaune d'une dizaine de centimètres d'épaisseur reposant sur un niveau de mortier de tuileau, un radier de petits galets et un lit de mortier jaune. À proximité de la basilique, ce sol n'est plus conservé, mais un radier (ST 665, fig. 33) scellant le mur M 667 d'une boutique du premier édifice a été mis au jour à 402,20 m d'altitude. Il s'agit probablement des vestiges de cet aménagement. Lors des fouilles de 1983-84, ce sol a également été repéré dans plusieurs sondages implantés dans l'aire publique à 402 m d'alt. environ[120]. Dans ces secteurs, son mode de construction diffère légèrement de celui découvert en 1989. Il est composé, dans la zone la mieux conservée, d'un lit de mortier de chaux (épaisseur: 4-5 cm) servant d'assise à un hérisson de boulets (épaisseur: 8-12 cm) recouvert d'une chape de mortier sur laquelle se trouvaient des éclats de calcaire (fig. 33, ST 2182). Il est probable que les différences de construction observées correspondent à des réfections du sol de l'*area publica*.

La place publique est bordée de deux portiques, constitués chacun de deux murs d'une largeur d'environ 1,50 m et distant l'un de l'autre de 5,60 m environ. La présence d'un mur de fondation et non de bases de colonnes pourrait suggérer l'existence d'arcades et non pas d'une colonnade, comme dans le cas de la première basilique[121].
Dans la partie sud de l'édifice, un niveau d'une épaisseur comprise entre 0,10 et 0,20 m a été mis en évidence à une altitude comprise entre 402,85 et 402,95 m (fig. 68, c.8, m: 3-13). Il a été suivi entre le mur M 687 du portique sud et le mur de fermeture méridional du complexe basilical (M 712). Il recouvre le mur récupéré M 693 de la première basilique. Il pourrait s'agir soit d'un niveau de travail, soit d'un lit de pose pour un dallage. La seconde supposition a été privilégiée en raison de l'aspect homogène de cette couche. À partir de cet indice, nous proposons, à titre d'hypothèse, de restituer un escalier de trois marches, dont la première repose sur l'*area publica*, permettant l'accès de la place au portique méridional, en nous basant sur le fait que le dénivelé est d'au moins 0,65 m (fig. 30).

On mentionnera la découverte d'une dalle en molasse, ST 673[122], recouvrant sur toute sa largeur le mur nord du portique méridional de la seconde basilique (M 687). Cet élément architectural pourrait appartenir à un système d'arcature du portique ou être mis en relation avec les aménagements nécessaires au passage de l'*area publica* au portique sud.



Fig. 31. *Nyon, rue du Vieux-Marché, vue depuis l'est des fouilles de 1991; à l'arrière-plan représentation en trompe-l'œil du deuxième état de la basilique sur le bâtiment abritant le Musée romain. Peinture: F. A. Holzer.*

[120] Voir Morel 1984, p. 56. Ce sol est mentionné dans le rapport sous l'appellation de «sol 1».

[121] Rossi 1997, p. 4.

[122] Dimensions minimales 1,70 x 0,75 m. Altitude: 402,26 m. Situation, *cf.* fig. 33.



Fig. 32. *Maquette du second état du* forum *de Nyon. Détail de la basilique. Étude: P. André et Ph. Bridel. Maquette: atelier Grange.*

Plusieurs blocs de molasse reposant sur un radier[123] ont été découverts disposés le long du mur de la façade occidentale de la basilique (M 300, fig. 36). Ces éléments architecturaux, d'une largeur comprise entre 0,40 et 0,55 m, servaient de soubassements aux escaliers menant de l'*area publica* à la basilique. Seule une marche devait se situer sur l'*area publica*, trois autres devaient être établies sur le mur M 300. Cette hypothèse est fondée sur la découverte de traces d'arrachage de blocs de molasse d'une largeur de 0,80 à 0,90 m dans le parement ouest du mur[124]. En se basant sur la largeur de ces soubassements, nous obtenons un espace suffisant pour deux marches. Une dernière marche correspondrait au seuil de la porte donnant accès à la basilique. En proposant un escalier de quatre marches[125], on situerait le niveau de circulation de la basilique à environ 403,20 m d'altitude, soit à peu près un mètre plus haut que le sol de l'*area publica* (fig. 30). Une intervention conduite par Ch. Henny en avril 2009 dans secteur de l'annexe nord de la seconde basilique témoigne que dans cette zone les remblais du monument atteignent une altitude de 403,40 m, soit le niveau le plus haut jamais observé jusqu'à ce jour[126]. Si l'on ajoute à cette cote 0,30 m, soit l'épaisseur d'un radier surmonté d'un dallage, on obtient un niveau de sol minimal de 403,70 m. On se trouverait donc avec une différence d'au moins 50 cm entre le niveau de sol de la basilique et celui de l'annexe nord, ce qui nécessiterait un escalier de deux marches pour passer de l'un à l'autre de ces espaces (fig. 30).

Le nombre de marches se situant dans l'aire publique serait donc inférieur à celui proposé par la maquette du *forum*[127], ainsi que dans la coupe du *forum* réalisée par P. André[128].

À l'image de ce qui a été observé pour la première basilique, nous ne disposons pas d'indices archéologiques permettant de définir le nombre de portes permettant d'entrer dans le second monument. Il est permis de supposer que cet escalier occupait toute la largeur du monument, soit environ 42 m (largeur comprise entre les deux portiques). Cette hypothèse repose sur le fait que les soubassements ou du moins leurs traces d'arrachage étaient présentes dans toutes les zones fouillées.

V.1.3 L'articulation entre l'aire publique et l'aire sacrée

La compréhension de l'articulation entre les aires publique et sacrée du deuxième état du *forum* nyonnais est relativement complexe, en raison notamment de la densité des vestiges et des conditions de fouille en milieu urbain. On rappellera en premier lieu les hypothèses proposées lors de l'analyse des structures de l'*area sacra*, selon lesquelles un mur d'une hauteur équivalente à celle du portique «en *pi*» (surmontant le cryptoportique) aurait «enfermé» le temple situé en son centre, empêchant ainsi toute vision directe depuis l'*area publica* de la par-

[123] Le sommet de ces dalles (ST 688) se trouve à une altitude comprise entre 402,18 et 402,26 m, soit au même niveau que le sol de l'*area publica*.

[124] À certains endroits des fragments de molasse étaient conservés. La planie d'arrachage de ces blocs varie entre 402,20 et 402,28 m d'altitude.

[125] On attribue généralement une hauteur de marche comprise entre 0,20 et 0,25 m.

[126] Henny 2009[1].

[127] Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32. La maquette présente trois marches dans l'*area publica*, l'escalier lui-même en comprend six en tout. Sur la même page se trouve une coupe interne de la basilique restituant un escalier de cinq marches, dont deux dans l'aire publique.

[128] *Noviodunum* III, pp. 162-163, fig. 152 et ce volume fig. 55. Sur cette coupe le nombre de marches dans l'*area publica* s'élève à cinq et l'escalier en comprend six en tout.

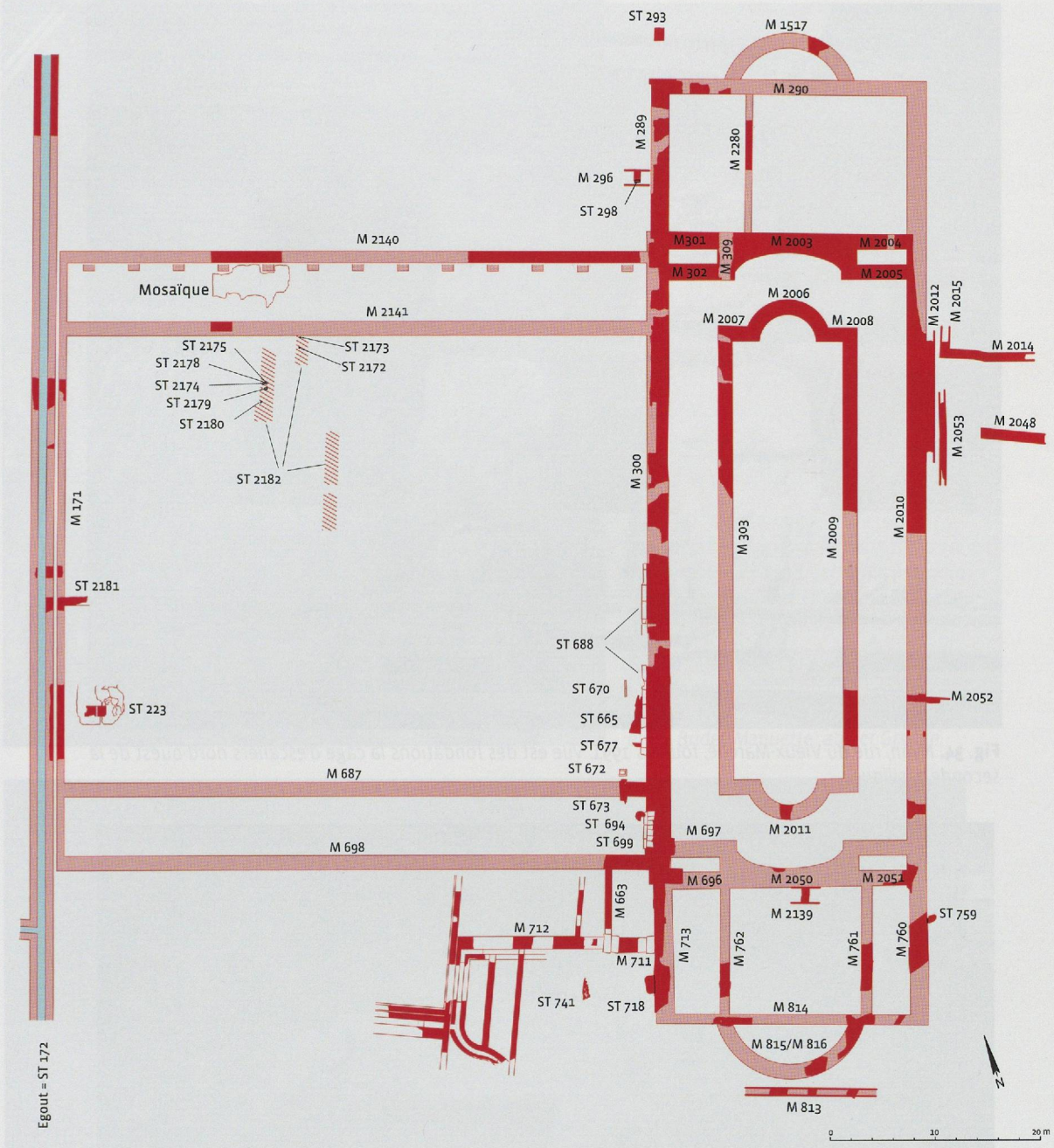

Fig. 33. *Plan schématique des vestiges de la seconde basilique de Nyon.*

tie sacrée du complexe[129] (fig. 37). L'aire religieuse est encore séparée de la partie publique par la voie principale nord-sud (*cardo maximus*) qui aboutit au *forum* et en permet l'accès. À hauteur de l'*area sacra*, sa largeur n'excède pas les 4 mètres, en raison de la situation des vestiges retrouvés, alors qu'ailleurs son emprise totale est de 12 mètres. On ne pénétrait pas dans le *forum* de plain-pied. Venant du sud, on devait sans doute descendre un escalier de six marches pour y accéder[130] (fig. 30), alors qu'au nord, la situation est inverse: il fallait gravir quelques marches[131].

[129] *Noviodunum* III, pp. 19-21.

[130] Cette hypothèse repose sur le fait que le niveau de la rue à l'extérieur du monument côté sud se situe à 404,80 m, alors que devant le cryptoportique il est à 403,50 m.

[131] Le niveau de la voie à l'extérieur nord du *forum* a été restitué à 401,10 m d'alt. environ. L'accès au *forum* se faisait soit par un escalier de deux marches, soit cette faible différence de niveau était compensée par une légère pente de la route.

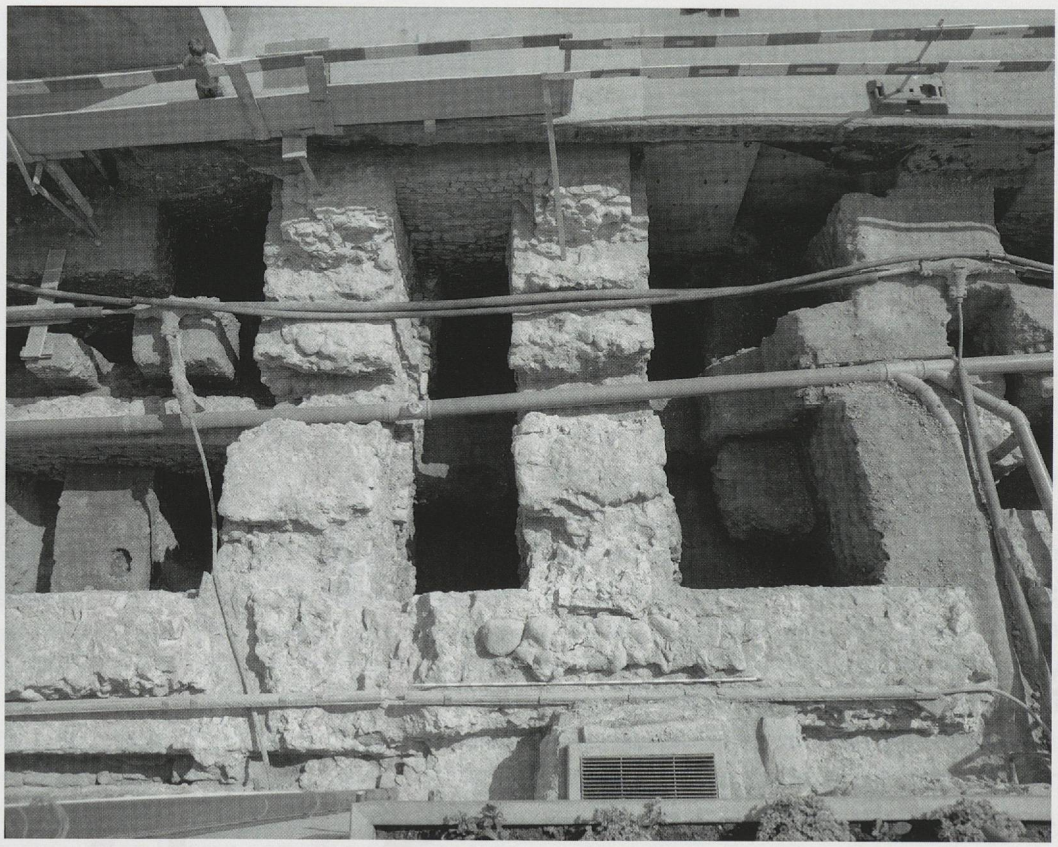

Fig. 34. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue est des fondations la cage d'escaliers nord-ouest de la seconde basilique.*



Fig. 35. *Nyon, rue Nicole 4, fouilles 1989. Vue sud du sol de l'*area publica *du second état du* forum.



Fig. 36. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue nord du soubassement de l'escalier ST 688 reliant l'*area publica *à la seconde basilique et du mur de fermeture ouest de la basilique M 300.*

Fig. 37. *Maquette du second état du forum de Nyon. Détail du mur séparant les aires publique et sacrée. Étude: P. André et Ph. Bridel. Maquette: atelier Grange.*

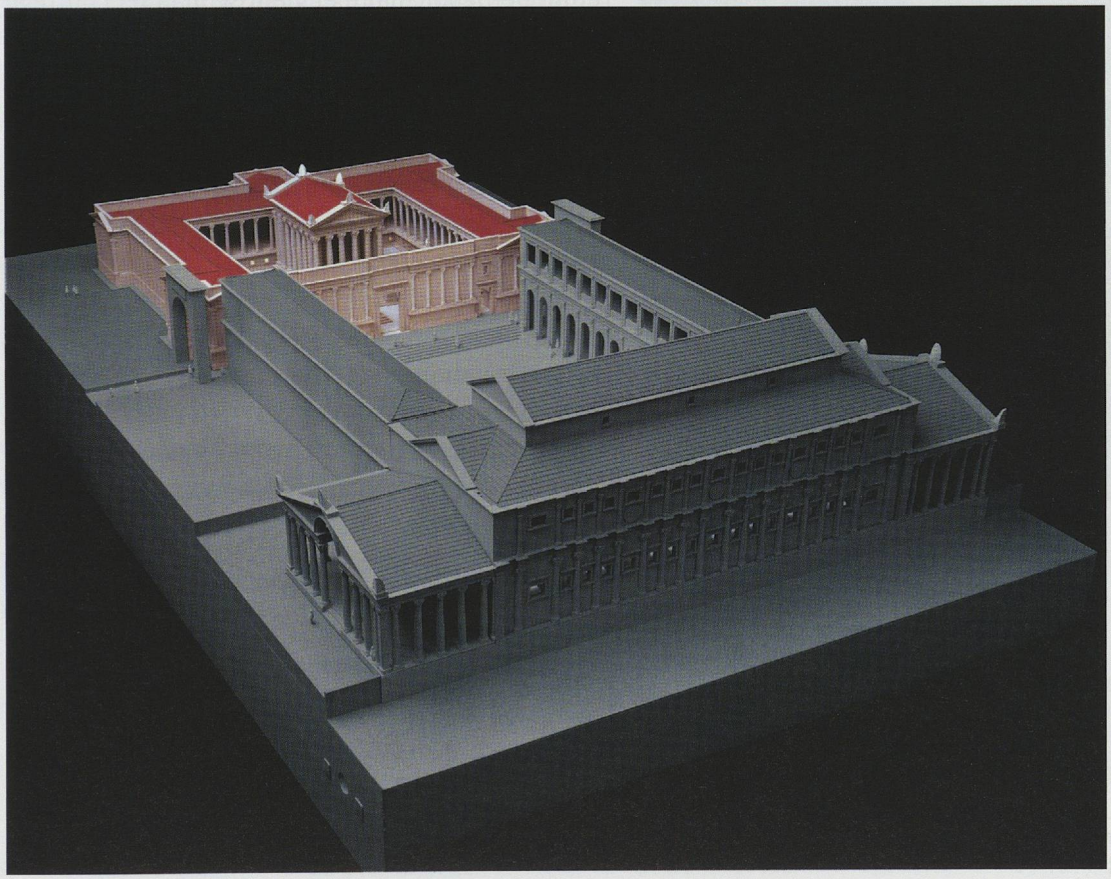

Ces différences de niveau observées pour le *cardo maximus* entre l'intérieur et l'extérieur du *forum* témoignent que les chars ne pouvaient probablement pas y pénétrer.

Le *cardo maximus* recouvre l'égout collecteur principal de la ville (ST 172).

L'égout ST 172 (fig. 33 et 38)[132]

La partie de l'égout collecteur romain située entre les aires publique et sacrée, a été mise au jour lors des fouilles de 1983-84. Orienté nord-sud, il présente une voûte en plein cintre et deux piédroits d'une largeur d'env. 0,75 m, dont le parement interne est constitué de moellons taillés, alors que la partie extérieure est moins soignée. La présence d'un retrait au niveau de ses deux assises de fondations laisse présager une construction en tranchée étroite de la maçonnerie inférieure qui est implantée dans le terrain naturel. Le fond de la construction est composé de deux assises de moellons liées au mortier d'une épaisseur de 0,20 m env., dont l'assise supérieure présente une surface plane recouverte d'un mince lit de mortier de 1 à 2 cm d'épaisseur. Le pendage de l'égout est sud-nord.



Fig. 38. *Nyon, Grand-Rue 26/rue Nicole 3, fouilles 1983-84. Vue de l'égout collecteur situé sous le* cardo maximus. *Photo J. Morel.*

[132] Les données relatives à cette structure sont issues du rapport de J. Morel déposé au SAC en 1984. Cet égout a été repéré pour la première fois en 1720, voir *Noviodunum* I, n° 41, p. 17. Il a été dégagé dans les sondages 5, 6 et 11 des fouilles de 1983-84. Dimensions hors tout: hauteur: 2,25 m, largeur: 2,25 m. Vide interne: hauteur: 1,55 m, largeur: 0,75 m. Les références relatives à cet aménagement sont mentionnées dans *Noviodunum* I, sous la rubrique «Égout», p. 89.

Le mur M 171 et le soubassement ST 2181 (fig. 33-39)

Le mur maçonné M 171, parallèle à l'égout susmentionné, se situe à 0,35 m à l'est de celui-ci. Deux ressauts de fondations ont été observés sur ce mur[133]. L'élévation, large de 0,60 m, est conservée sur six assises. Elle est recouverte au sud d'un placage de mortier de tuileau de 6-8 cm d'épaisseur. Bien qu'aucun argument stratigraphique ne l'atteste, il est probable que ce mur et l'égout collecteur soient contemporains et que M 171 serve de mur de terrasse sur lequel vient s'appuyer l'escalier monumental reliant la place publique au *cardo maximus*. De cet escalier ne subsiste en fait que le soubassement maçonné ST 2181[134], dans lequel fut retrouvée une anse d'amphore estampillée «Policliti» (50-80 ap. J.-C.)[135]. Il est permis d'estimer à 6 marches la hauteur de cet ouvrage (fig. 30), en se basant d'une part sur l'altitude de l'*area publica* (402,20 m) et sur celle du *cardo maximus* (403,50 m)[136]. Le placage de mortier de tuileau susmentionné est également attesté contre le massif maçonné ST 2181. Il marque un retour perpendiculaire et vient se plaquer contre le mur de terrasse M 171 (fig. 39). Ce revêtement délimite donc l'angle N-W d'un dispositif dont la nature n'a pas pu être établie. Plusieurs interprétations ont toutefois été proposées[137], dont celle d'un bassin. À notre avis, il s'agit plutôt des vestiges du sol de l'*area publica* qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, comporte plusieurs chapes de mortier de tuileau dans les zones où ce dallage est le mieux conservé. Toujours est-il que la présence de cet angle indique que l'escalier séparant les deux aires du *forum* ne se prolongeait pas en direction du sud. La situation est probablement identique dans la partie nord du *forum*, comme en témoigne le fait

[133] Son arase se situe à 403 m d'altitude, les fondations sont larges d'environ 0,95 m.

[134] Ce massif maçonné se présente sous la forme de «5 chapes de mortier et de boulets disposées en assises irrégulières (épaisseur: 6-15 cm) alternant avec des recharges caillouteuses comportant des traces organiques», voir Morel 1984, pp. 48-49.

[135] Lecture et datation: D. Paunier.

[136] *Noviodunum* III, p. 21. Notre proposition rejoint celle illustrée sur la maquette du *forum*, alors que J. Morel en proposait dix, voir Morel 1984, fig. 15.

[137] Voir Morel 1984, p. 50 et pp. 59-60.



Fig. 39. *Nyon, Grand-Rue 26/rue Nicole 3, fouilles 1983-84. Le placage en mortier de tuileau recouvrant le mur de terrasse M 171 et le soubassement ST 2181 de l'escalier reliant la place publique à l'aire sacrée. Photo: J. Morel.*

qu'un tronçon du mur M 171 découvert à proximité du portique nord est revêtu d'un placage identique et que le massif maçonné ST 2181 n'est pas attesté dans cette zone. De plus, au vu de la symétrie qui régit le second programme architectural du *forum*, nous rejoignons l'hypothèse émise par J. Morel qui proposait de restituer un escalier centré d'une largeur de 10 m[138]. Cette supposition n'a pas été retenue pour la maquette du *forum*, où l'escalier s'étend sur l'ensemble de l'espace compris entre les deux portiques. Pour terminer, nous rappellerons que l'escalier permettant l'accès à la seconde basilique depuis la place publique n'est pas centré, mais s'étend entre les deux galeries latérales (voir *supra*).

V.1.4 Du nouveau sur l'*area sacra*: les vestiges du temple

La rénovation d'un bâtiment à la rue Delafléchère 4 a permis de procéder à des investigations dans l'*area sacra* du deuxième programme édilitaire du centre monumental. Bien que cette partie du *forum* ne soit pas directement concernée par le présent ouvrage, nous mentionnerons brièvement ces découvertes récentes qui feront sans doute l'objet d'une publication à venir. Cette intervention a permis de mettre au jour plusieurs vestiges se rattachant au temple de l'*area sacra* et de valider les hypothèses émises par D. Weidmann à la fin des années septante lors de relevés de sous-sols dans la cave de la Grand-Rue 19[139]. On rappellera qu'une campagne de relevés et de sondages exploratoires réalisée dans les caves du centre ville entre 1980 et 1982 par Ph. Bridel, n'avait livré aucun vestige pouvant se rattacher à un tel monument. En absence d'éléments nouveaux, ce secteur des caves restant en grande partie inaccessible, celui-ci remit en doute l'appartenance au *podium* du temple des vestiges observés précédemment, lors de la publication des résultats de l'intervention, et supprima le temple restitué du plan qu'il fit paraître[140]. Dans l'étude qu'il consacre au *forum* de Nyon, Ph. Bridel émet l'hypothèse qu'un autel

[138] Morel 1984, pp. 59-60.

[139] Weidmann 1978, p. 76 et plan fig. 2. L'auteur précise: «le temple, probablement de petite dimension, est disposé sur l'axe de symétrie du *forum*: une petite partie nord-est de son *podium*, large de 14 m environ subsiste, non entamée par les caves des immeubles du 15e-17e siècles».

[140] Bridel 1982.



Fig. 40. *Arase du mur M2276 ayant probablement servi de lit de pose des moulures de base du* podium *et planie du massif du* podium, *vue sud.*

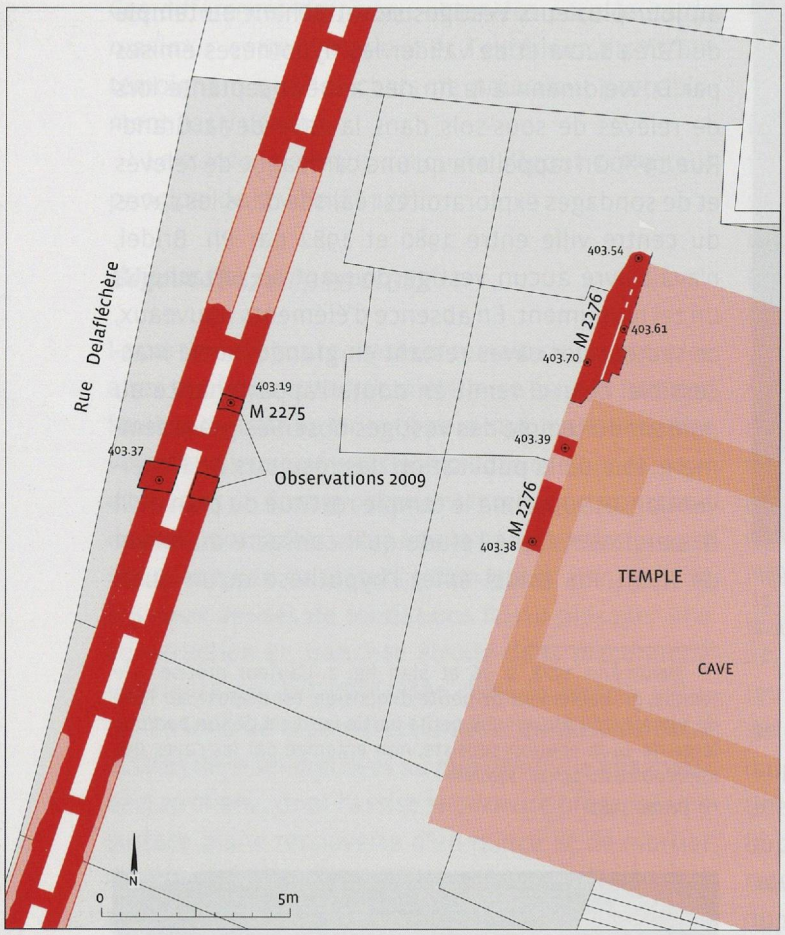

Fig. 41. *Plan de situation des vestiges romains découverts en 2009 dans l'*area sacra *du second* forum *de la colonie de Nyon.*

aussi bien qu'un temple aurait pu s'élever au milieu de l'*area sacra*[141].

La découverte dans l'*area sacra* en 2009 d'un mur, M 2276, d'axe nord-sud, dont la limite nord est assurée, relance la problématique de l'édifice religieux. En réalité, davantage qu'un mur, il s'agit plutôt du rebord ouest du *podium* du temple (fig. 40-41), dont la maçonnerie interne, en soubassement, est une planie composée de nombreux déchets de taille. L'arase du « mur » M 2276 est un niveau fini, large de 0,60 m, qui a probablement servi de lit de pose pour les blocs d'architecture constituant la base du parement ouest du *podium*. Un bloc mouluré (K 25944/1-2), recueilli en cours de fouille en utilisation secondaire, présente cette même largeur de 0,60 m, et pourrait appartenir à la base de ce parement (fig. 42).

Il se peut que le remplissage interne du *podium* soit composé de matériaux pierreux retenus par les parois en grand appareil. Il est également possible que le massif du *podium* ait été intégralement constitué de blocs de molasse, disposés sur la planie de la maçonnerie observée. Une recherche de parallèles, pour définir la solution la plus plausible, n'a pas été encore été faite au stade actuel de l'étude.

À l'est du mur M 2276 se trouve une cave rectangulaire aux parois massives qui, sur les plans du bâtiment en transformation fournis par l'architecte, se distingue clairement des autres fondations. Outre l'épaisseur de ses murs, cette cave présente un axe qui ne correspond pas aux constructions d'époque médiévale, mais s'aligne en revanche sur le cadastre romain. Elle est de plus localisée au milieu de la partie sacrée du *forum* et parfaitement centrée par rapport aux ailes du cryptoportique. Au vu de ces différents indices, il est probable que cette cave ait été aménagée dans les fondations de la *cella* du temple romain de l'*area sacra*. En synthétisant les données des fouilles anciennes et récentes, il est permis de postuler que la largeur du *podium* serait de 15,30 m environ[142], alors que sa longueur serait d'au moins 25,50 m, si l'on se base sur les relevés de D. Weidmann. On soulignera que l'aspect et la position du temple pourraient être proches de la restitution proposée par Ph. Bridel[143]. Cette première version montrait un temple, dont la rampe d'escaliers donnait directement sur le *cardo* et où il n'y avait pas de place pour un autel en avant du *podium*[144]. Selon cette hypothèse, la restitution d'un mur séparant l'*area sacra* de la voie principale, tel qu'il est représenté sur la maquette du *forum*, ne serait plus autant pertinente[145]. Pour terminer, on

[141] Bridel 1994, p. 145.

[142] On obtient cette mesure en multipliant par deux la distance séparant l'angle nord-ouest du *podium* du mur interne du portique nord, soit 22,20 m et en la soustrayant à la largeur de l'*area publica* (37,50 m).

[143] Cette restitution n'a pas été publiée mais a fait l'objet d'un séminaire donné à l'UNIL par Ph. Bridel le 25 février 1985 intitulé « Problème d'architecture, le *forum* de Nyon. Tentative de restitution de l'*area sacra* ».

[144] Il ne s'agit pas de la solution adoptée pour la maquette du *forum* qui montre un temple de dimensions plus réduites précédé d'un autel.

[145] Au sujet de ce mur, voir *Noviodunum* III, p. 21.



Fig. 42. *Bloc d'architecture (K25944-2), moulure de base du* podium *du temple.*

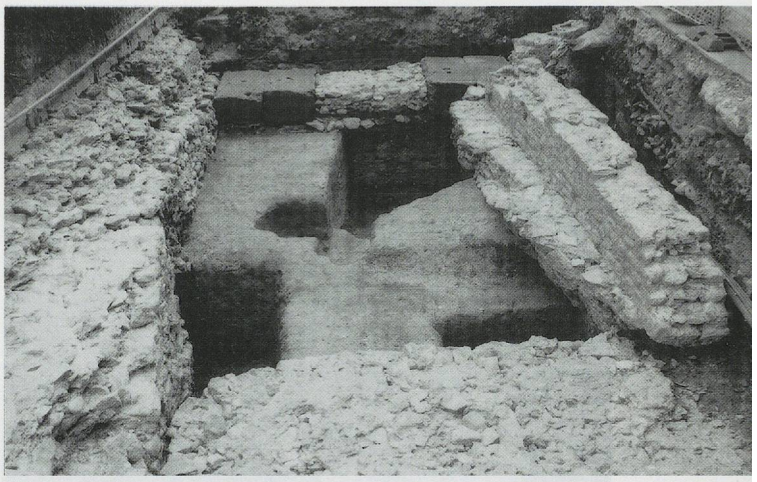

Fig. 43. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue sud de l'entrée dans le forum du second état.*

relèvera que si la cave susmentionnée coïncide effectivement avec la *cella* du temple, on se trouverait en présence d'un temple périptère sans *posticum*, puisque le mur de fond de la « cave-*cella* » correspondrait au bord du *podium*. Le parallèle le plus proche d'un point de vue architectural serait alors le temple du *forum* principal d'Augst[146].

V.1.5 Les portiques et les boutiques (?)

Au sud du portique méridional de la seconde basilique se trouve un local rectangulaire d'environ 6,20 x 4 m circonscrit par les murs M 663, M 698, M 711 et M 713 (fig. 43). Le mur M 711 présente une construction particulière liée à l'existence d'un seuil ; en plan il comporte deux blocs de molasse établis de part et d'autre d'une maçonnerie en soubassement (fig. 44). Ces divers éléments architecturaux se situent à une altitude variant entre 402,40 et 402,50 m. De ce fait, il est permis de supposer qu'une partie des éléments du seuil a été récupérée car il devrait se situer au même niveau que celui du portique. Or, selon la documentation de la fouille de 1875 menée par Th. Wellauer, reprise et interprétée par E. Pelichet, il existait à cet endroit un ensemble de quatre blocs de calcaire reposant sur le soubassement M 711. Ceux-ci avaient une longueur comprise entre 1,40 et 1,80 m, une

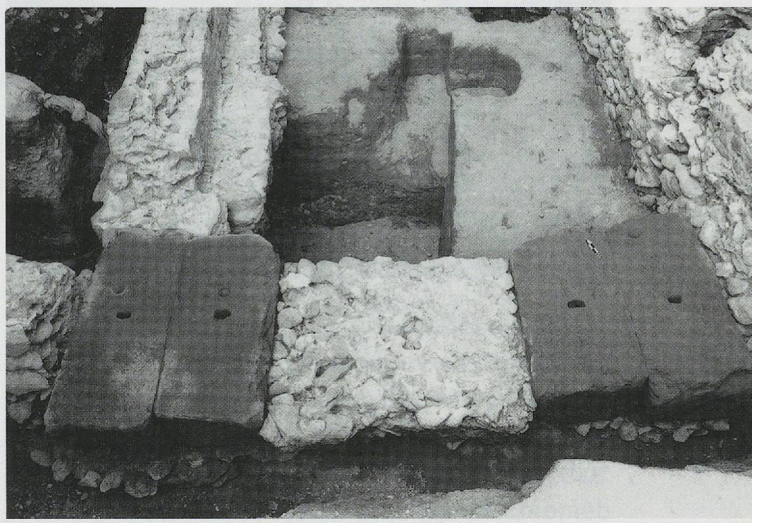

Fig. 44. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue nord des soubassements du seuil M 711.*

largeur de 1,10/1,20 m et une épaisseur variant entre 0,50 et 0,55 m. En ajoutant ces éléments architecturaux à ceux découverts en 1995, nous obtenons un niveau de circulation à 403 m, ce qui correspond plus ou moins à l'altitude du niveau de travail ou du lit de pose d'un sol repéré dans le portique sud de la seconde basilique[147]. Ce seuil appartient vraisemblablement à une porte monumentale donnant accès au *forum*. On rencontre ce cas de figure notamment à Augst, où il existe un passage entre la basilique et les boutiques

[146] Trunk 1991, pp. 154-160 et fig. 14.

[147] Fig. 68, c.8.

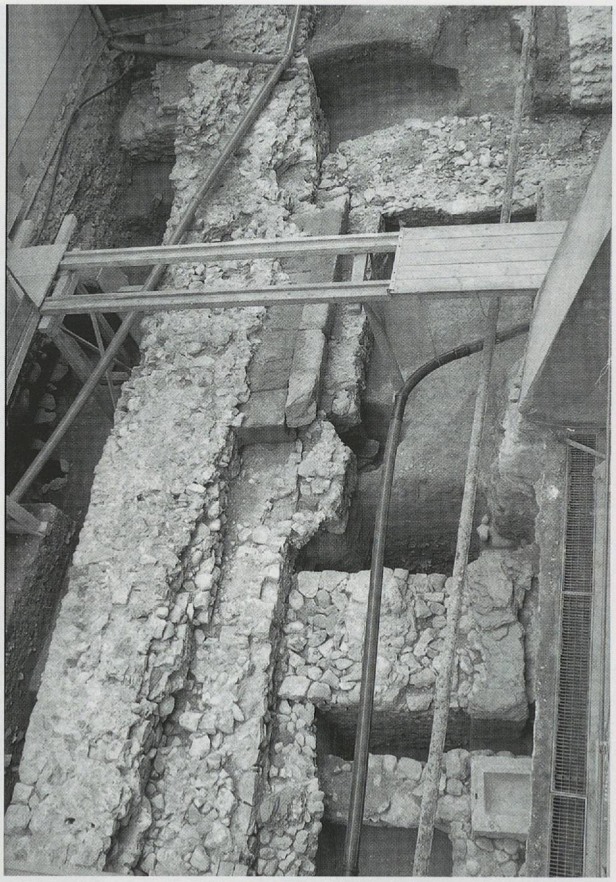

Fig. 45. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue vers le sud du soubassement de l'escalier ST 699 reliant le portique sud à la seconde basilique et des murs M 687, M 698 et M 300.*



Fig. 46. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Détail du soubassement de l'escalier ST 699 reliant le portique sud à la seconde basilique.*

bordant l'*area publica*[148]. Les fouilles menées en 2002, à l'extrémité sud de la rue du Vieux-Marché, démontrent qu'il n'existe aucune rue dans l'axe de cette porte. Elle donne sur une cour bordée à l'ouest par un complexe de bâtiments fouillé en 1961 par F. Bergendi, dont la fonction n'a pas pu être définie avec précision. Il pourrait s'agir, selon D. Weidmann, de latrines publiques[149]. Plusieurs arguments peuvent être avancés dans le sens de cette hypothèse. En premier lieu, le plan des vestiges est proche de celui mis en évidence pour ce type d'édifice. Comme le relève P. Gros trois mises en œuvre principales ont été utilisées lors de la construction de ces *latrinae publicae* ou *necessaria*: la latrine «en ligne», celle «en péristyle» et finalement les latrines en «exergue»[150]. Le deuxième élément a trait à la configuration des canalisations de cet édifice, dont la principale, située à l'ouest, a probablement servi à évacuer les eaux usées en direction de l'égout collecteur principal de la ville, situé sous le *cardo maximus*. Pour terminer, on relèvera que la situation de ces *foricae* correspond à celle mise en évidence dans la plupart des agglomérations d'époque romaine, où elles se trouvent à proximité des lieux très fréquentés et donc tout particulièrement du *forum*[151].

Le fait que le mur M 711 se prolonge à l'ouest (M 712, fig. 33) pourrait suggérer l'existence de

[148] Gros 1996, p. 257, fig. 307.

[149] Le plan de ces vestiges, déposé au SAC, est difficile à positionner sur le cadastre actuel, *cf.* Rossi 1997, p. 4.

[150] Au sujet des latrines publiques se référer à Gros 1996, vol. 1, pp. 445-448. Une synthèse comprenant une étude globale et typologique de ce type d'édifice a été réalisée par R. Neudecker, *Die Pracht des Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserlichen Stadt*, Munich, 1994.

[151] Plusieurs exemples de latrines situées aux abords immédiats de *fora* sont mentionnés dans Gros 1996, vol. 1, pp. 447-448.

boutiques le long du portique sud. Si tel était le cas, elles devaient s'ouvrir sur le *forum*, en raison de l'existence du corps de bâtiment susmentionné. On relèvera qu'à l'arrière du portique septentrional, un petit tronçon de mur (M 296, fig. 33) a été repéré à environ 6 m du portique, témoignant d'une symétrie dans les constructions situées à l'arrière des portiques (portes et boutiques ?).

À l'image de ce qui a été observé dans l'*area publica*, des soubassements en molasse sont insérés dans le mur de façade de la basilique au niveau des portiques. Dans le portique méridional, ces éléments architecturaux (ST 699, fig. 45-46) mesurant une trentaine de centimètres de largeur se trouvent à environ 402,70 m d'altitude. Sur ces soubassements était établie la première marche de l'escalier menant du portique à la basilique. Au vu des informations à notre disposition, il est permis de supposer que cette marche était partiellement enterrée, car un niveau de travail lié à la seconde basilique a été repéré à une altitude de 402,90 m (fig. 68, c.8, m : 12-13). Si l'on rajoute à celui-ci l'épaisseur d'un revêtement (dallage ?), nous obtenons une altitude de 403 m comme dans le portique nord. Cette dernière est identique à celle du seuil M 711 et des locaux situés au sud du portique. Quant à la largeur de cet escalier, les vestiges conservés témoignent qu'il s'étendait entre les deux fondations du portique et atteignait de ce fait 5,50 m environ. En revanche, aucun indice archéologique ne nous renseigne sur la largeur de la porte conduisant à la basilique.

En se basant sur le niveau de sol supposé de la basilique (403,20 m d'altitude), tel que nous l'avons mis en évidence pour l'*area publica*, nous proposons de restituer un escalier de deux marches permettant de relier le portique sud à la basilique[152] (fig. 30).

Nous disposons de peu d'informations pour le portique nord. En 1977, la base d'une dalle de molasse a été dégagée le long du mur de façade de la basilique à 402,23 m, soit à une altitude correspondant au sol de l'*area publica*. Même si cette structure est probablement en relation avec l'escalier donnant accès à la basilique, cette donnée altimétrique ne revêt que peu d'importance et ne reflète vraisemblablement que son état de conservation. L'altitude supposée de la mosaïque dite « d'Artémis » – environ 402,80 m – retrouvée en 1932 dans le portique septentrional, à environ 26 m au nord du mur M 300, confirme que les deux galeries sont au même niveau.

L'écart chronologique important séparant la construction de la seconde basilique (*TPQ* : 40 ap. J.-C.) de la mise en place de la mosaïque dite « d'Artémis » (fin 2e/début 3e s. ap. J.-C.) témoigne d'une réfection du portique nord. Ce pavement qui représente en réalité « le triomphe de Neptune et d'Amphitrite », appartiendrait, au vu des résultats présentés en annexe, à un édifice accolé au *forum*, probablement aligné sur le *macellum* et les thermes bordant l'*area sacra*. Les vestiges de ce bâtiment, dont l'emplacement suggère qu'il devait avoir une fonction publique[153], n'ont pas été mis au jour. Plusieurs éléments architecturaux appartenant probablement à ce monument, parmi lesquels un sommet de fronton, un fût de colonne représentant un tronc d'arbre et une tête sculptée d'un sacrifiant[154], ont été découverts à proximité de la mosaïque sur le sol de l'aire publique. Non loin de cette dernière, quelques fragments d'*opus sectile* ont été retrouvés en 1940 par E. Kaeppeli. Ces « carreaux » devaient probablement orner les murs du portique[155].

Aucun sol du premier état du portique ne paraît subsister, si l'on excepte la dalle découverte en 1932, que nous avons proposé de rattacher au sol de l'*area publica* contemporain de la première basilique[156].

[152] Cette hypothèse a été choisie par cohérence avec ce qui a été retenu dans l'aire publique, mais il est également possible de restituer un escalier de trois marches, la largeur à disposition étant de 1,20 m. Dans ce cas, le niveau de circulation de la basilique se situerait aux alentours de 403,40 m d'altitude.

[153] S. Rebetez proposait d'y voir peut-être une curie ou le siège d'une corporation, comme celle des nautes. Voir chapitre VIII.1.

[154] Pour le sommet de fronton, se référer à l'étude spécialisée VIII.3, pour le fragment de colonne pastorale *cf.* W. Deonna, *Genava*, XIII, 1935, pp. 223-ss. et Pelichet 1940, p. 197, pour la tête sculptée voir Bossert 2002, catalogue n° 23, pp. 38-40 et pl. 27 (datation : 3e quart du 2e s. ap. J.-C.).

[155] Hypothèse émise par J. Morel, cf. Morel 1984, p. 57. Lors de la fouille de 1940, ils avaient été interprétés comme les vestiges d'un dallage prolongeant la mosaïque, voir Ur-Schweiz, n° 1, 1941.

[156] Voir chapitre III.1.3.

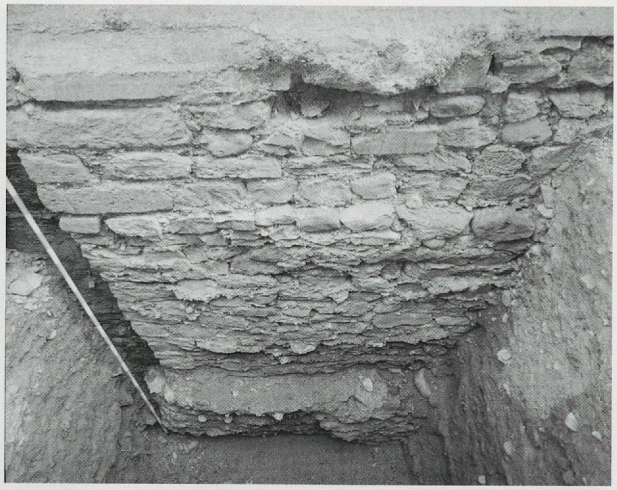

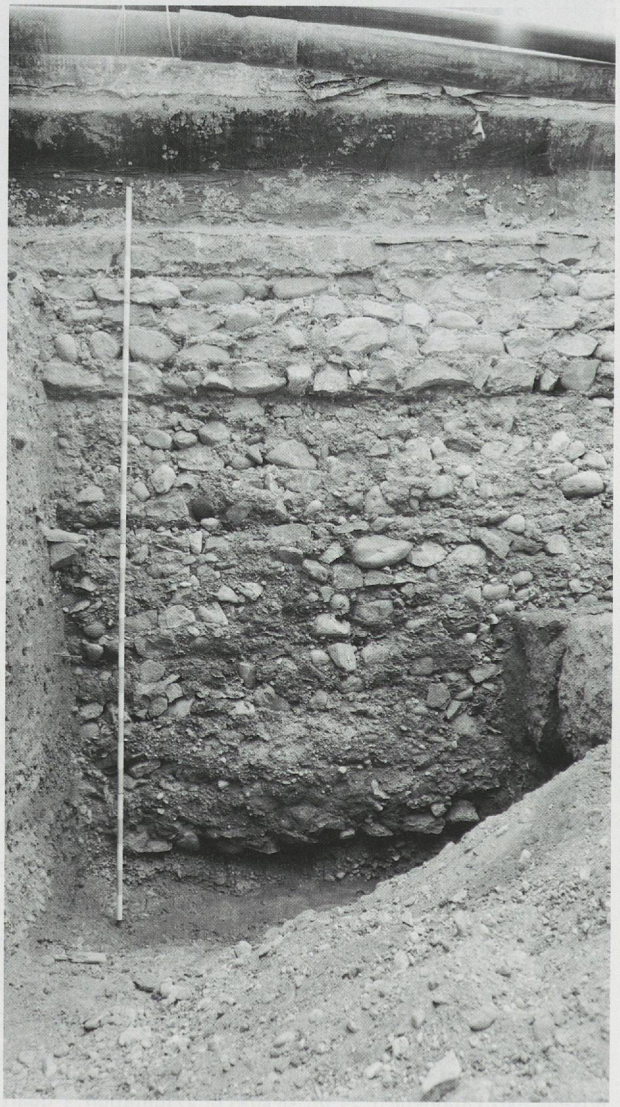

Fig. 47. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue est du parement du mur M 303 à son angle avec M 2007.*

Fig. 48. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Traces de coffrage sur le parement ouest du mur M 303.*

V.1.6 Observations sur le mode de construction des murs de la seconde basilique

En vue d'une nouvelle étude architecturale, nous avons rassemblé dans ce chapitre un certain nombre de constatations relatives au mode de construction des murs de la seconde basilique.

Le mur ouest de la nef (M 303)

Les fondations du mur de fermeture ouest de la nef M 303, ne présentent pas une construction uniforme. Par endroits, elles sont en tranchée étroite, à d'autres en tranchée large. Les deux murs longitudinaux de la nef (M 303 et M 2009) sont fondés approximativement à la même altitude, soit à 399,40 m et ont une largeur moyenne de 1,40 m.

L'angle des murs M 303 et M 2007 (mur de fermeture nord-ouest de la nef) a été construit en tranchée large; on note une semelle de fondation de 0,90 m d'épaisseur dépassant de 0,20 m le parement du mur M 303 (fig. 47). Les fondations au-dessus de celle-ci sont coffrées sur 1,60 m de hauteur, comme en témoignent des traces observées sur la maçonnerie (fig. 48). Au-dessus de cette partie coffrée, soit à partir de 402 m, se trouvent quatre assises de fondation montées à vue. À ce niveau, l'angle des murs M 303-2007 est doté d'un chaînage en molasse (fig. 47). L'option de travailler en tranchée large, dans cet angle de murs, a probablement été privilégiée pour des raisons de commodité de mise en œuvre.

Un chaînage d'angle a également été observé entre les murs M 2008-2009 (fig. 49). Ce dernier comprend quinze assises, dont les quatre supérieures sont en molasse. La base de la fondation montée à vue de cet angle se situe à environ 400,20 m d'altitude.

Le mur de fermeture ouest de la basilique (M 300)

Les fondations du mur de fermeture ouest du bâtiment M 300, larges de 2 à 2,20 m, ne sont pas construites partout de manière identique. En général, elles sont établies en tranchée large; on observe des traces de coffrages notamment dans la cage d'escalier nord-ouest.



Fig. 49. *Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue sud-ouest du chaînage d'angle des murs M 2008-2009.*

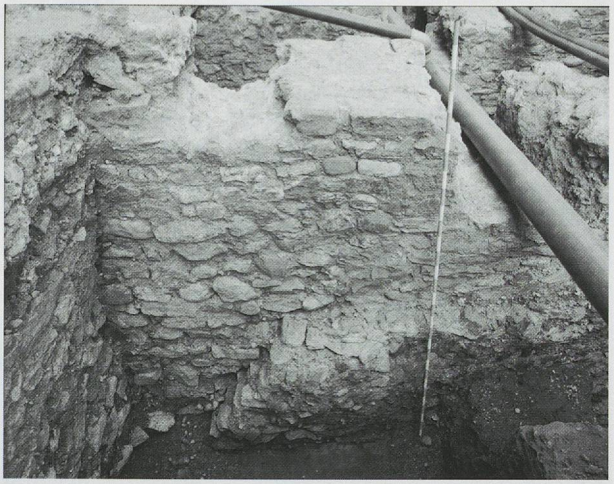

Fig. 50. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Détail de construction du parement sud du mur M 302 à l'angle avec M 300.*

La base des fondations se situe généralement à 400 m d'altitude. Aucun ressaut n'a été repéré. L'altitude de l'arase est de 402,96 m.

La cage d'escalier nord-ouest de la basilique (M 300, 301, 302 et 309).

Les fondations des murs M 301 et M 302 ont été construites avant celles du mur M 300. Un «bouchon» maçonné décalé d'une vingtaine de centimètres vient s'appuyer dans les deux cas contre les fondations de M 300 (fig. 50). Les fondations de ces deux murs sont implantées 0,50 à 0,60 m plus profondément que celles du mur M 300. Le mur M 301 possède un ressaut situé à 401,50 m environ, alors que le mur M 302 n'en présente pas. Au-dessus de ce niveau, la fondation est montée à vue. Les parements externes présentent un ressaut à 402,40 m, qui correspond à une reprise de maçonnerie du mur M 300. Ce niveau est à relier à un réglage de l'axe et de la largeur des murs de la basilique.

Les murs des portiques (M 687, M 698, M 2140 et M 2141)

Les murs du portique sud de la seconde basilique (M 687 et M 698) viennent s'appuyer contre le parement ouest du mur de façade occidental de la basilique M 300, ce qui laisse supposer une étape de construction postérieure. La liaison entre le portique nord constitué des murs M 2140 et M 2141 et la basilique n'a pas été observée.

Les murs des annexes de la basilique (M 713 et M 760 au sud et M 289 et M 301 au nord)

Les annexes de la seconde basilique semblent avoir été édifiées dans une deuxième phase de construction. Cette assertion repose sur le fait que les fondations du mur M 713 (annexe sud) s'appuient contre le mur de fermeture ouest du monument M 300 (fig. 51). De plus, le mur M 713 est moins profondément implanté (400,70 m) que le mur M 300 (400,20 m) à cette jonction. Il en est de même pour les fondations du mur de l'annexe nord M 289 (399,90 m) et celles du mur de fermeture nord M 301 (399,50 m). En dehors de ces jonctions, le niveau des fondations des murs de l'annexe nord est identique à celui observé pour le mur M 300.

V.1.7 Remarques sur la mise en œuvre de la seconde basilique (fig. 52)

À partir des observations réalisées sur la maçonnerie des murs du bâtiment, il est permis d'établir quelques hypothèses sur la mise en œuvre de la seconde basilique.

Dans un premier temps, la majeure partie des matériaux liés au premier monument a été récupérée, dont les murs du cryptoportique[157]. On observe

[157] Dans certains cas, les murs de la première basilique ont été récupérés après le remblayage partiel relatif à la construction du second monument, *cf.* fig. 67a, c.7a, m: 8-10; fig. 70, c.7a, m: 20-22.



Fig. 51. *Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue de la jonction des murs M 300 et M 713, parements ouest.*

une couche de démolition à l'intérieur de ce dernier, qui recouvre l'arase des murs récupérés. Par la suite, les fondations des murs de la nef M 2008, M 2009, ainsi que le mur de l'abside M 2006 ont pratiquement été intégralement construites à vue (fig. 53). Dans une deuxième étape, bien qu'il ne nous soit malheureusement pas possible de l'affirmer avec certitude, le cryptoportique a été partiellement remblayé jusqu'au niveau de construction de la fondation, montée à vue, du mur de façade est de la seconde basilique (M 2010). Le ressaut ouest de ce dernier est en tout cas très marqué, à environ 401,15 m d'altitude. À l'angle avec M 2005, le parement ouest de M 2010 est, par contre, élevé en tranchée étroite sur environ 7 m de longueur. Lié au parement est de M 2010, le mur M 2012 pourrait avoir soit une fonction de mur de soutènement, soit avoir fonctionné comme soubassement d'escaliers, à l'image du mur M 2017 de la première basilique. Les fondations du mur M 2012 se situent à 400,20 m d'altitude, alors que celles de M 2010 atteignent 399,60 m.

La phase suivante voit le remblaiement total du cryptoportique[158], suivi de la construction des murs situés à l'ouest de ce dernier (M 300 et M 303), puis, lors d'une étape postérieure, sont érigés les murs des portiques et des annexes. Ces murs n'ont pas été réalisés de manière uniforme. Suivant les

[158] Les fouilles de 1974 ont démontré que le cryptoportique de la première basilique avait été remblayé jusqu'à une altitude de 402,70 m.

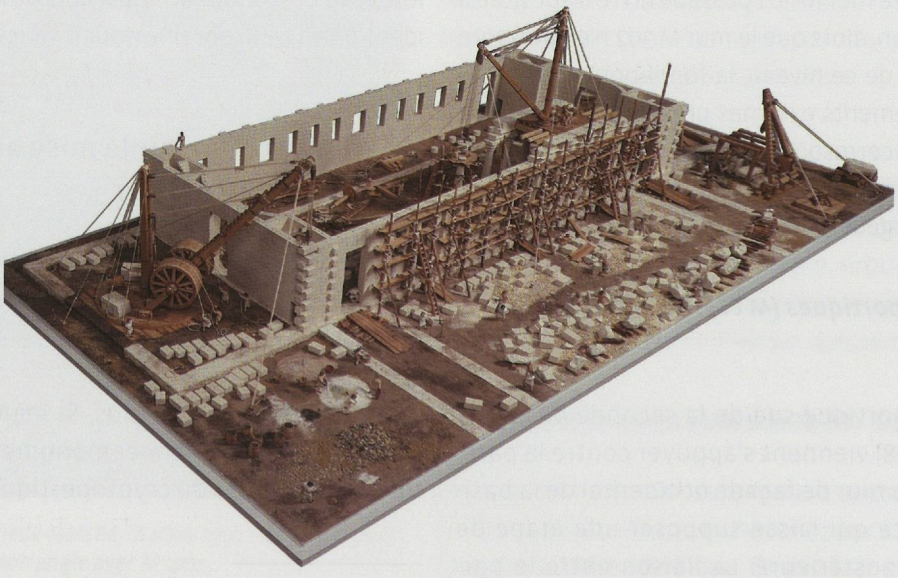

Fig. 52. *La seconde basilique de Nyon en construction. Maquette représentant le chantier antique Étude: F. Rossi et P. André. Maquette: H. Lienhard.*



Fig. 53. *Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue sud-ouest des murs de la nef de la seconde basilique (M 2006, M 2008 et M 2009).*

tronçons, ils sont construits en tranchée étroite, en tranchée large ou encore en coffrage.

Un doute subsiste quant au mode de réalisation du mur nord-ouest de la nef M 2007, ainsi que celui des murs de la cage d'escalier nord-ouest (M 301, M 302 et M 309), qui pourraient avoir été construits soit avant, soit après le remblaiement du cryptoportique.

Globalement, on observe que les murs de la seconde basilique qui se situent à l'emplacement du cryptoportique de la première ont une altitude de fondation à vue inférieure à ceux qui sont situés à l'ouest, en dehors de l'emprise du cryptoportique. Cette constatation nous incite à penser que ce local n'était que partiellement remblayé avant la construction de ces murs. De manière générale, on observe que la partie inférieure des remblais de la seconde basilique est principalement constituée des gravats de mortier du premier monument, les moellons ayant été récupérés.

Au niveau des fondations, aucun élément ne permet d'envisager d'éventuels remaniements des murs de la seconde basilique, portiques et annexes compris.

Plusieurs fosses et trous de poteau ont été découverts à proximité de la seconde basilique (ST 677, 694 et 718, fig. 33) et le long du portique nord du deuxième état de l'*area publica* (ST 2172 à 2175, fig. 33). Au vu de leur situation et de leur insertion stratigraphique, il est probable que ces structures appartiennent à des aménagements liés au chantier de construction du deuxième état du *forum*, tels des échafaudages ou des engins de levage (fig. 52)[159].

[159] Cet aspect a fait l'objet d'un article, Dossiers de l'Archéologie 1998, pp. 38-47.

Nous proposons de rattacher trois trous de poteau (ST 2178 à 2180), implantés dans le sol de l'*area publica*, à la réfection du portique nord du second état de la place publique, qui a notamment vu la mise en place de la mosaïque dite « d'Artémis » vers la fin du 2e - début 3e siècle de notre ère.

V.2 Le mobilier de la phase 5

La phase 5 comprend les remblais et les niveaux de travail de la seconde basilique[160]. Il convient de relever que la plupart des couches se rattachant à ce second monument sont des remblais mis en place lors de la construction de la seconde basilique. Toutefois ceux-ci ne sont pas toujours très épais. Le niveau de l'*area publica* par exemple n'a guère changé. Les principaux travaux se sont concentrés dans la zone du cryptoportique qui a été comblée durant l'édification de la seconde basilique. Le niveau des esplanades a été rehaussé en vue de la construction des annexes.

La sigillée italique est toujours plus nombreuse que celle provenant du sud de La Gaule (cat. nos 133 à 136). Le faciès de cette dernière ne change guère de celui de la phase précédente, puisqu'il comprend un Drag. 17, un Drag. 15/17 et un Ritterling 12 (cat. nos 137 à 139). Un fond de récipient porte la marque du potier SALVETUS, dont la production est datée entre 40 et 70 ap. J.-C. (cat. n° 140). Le répertoire des imitations de terre sigillée voit apparaître des cruches, dont l'une est estampillée VEPOTALUS (cat. n° 152) et un bol de type L47[161]. Deux marques du potier FRONTO sont attestées parmi les ensembles de cette phase (cat. nos 147 et 148). L'existence d'une succursale de cet artisan a d'ailleurs été postulée à Nyon entre le commencement du règne de Tibère, probablement

[160] Les ensembles de la phase 5 sont : K757, 766, 767, 770, 771, 781, 786 à 788, 790, 792, 794 à 796, 798, 799, 802, 808, 820, 839, 841, 842, 846, 874, 877, 880 à 884, 1112, 1113, 1120, 6048, 6205, 6229, 6262, 6264, 6275, 6298, 6300, 6409, 10377 à 10379, 10383, 10384, 10387, 10395, 10399, 10464, 13051, 13052, 13054, 13058, 13067, 13068, 13072 à 13075, 13098, 13107, 13108, 13113, 13118, 13121 à 13128, 13136, 13140, 17971, 17972, 23704, 23708, 23712, 23714, 24720, 23722, 23729, 23734, 23740, 23746 à 23748, 23752 à 23754, 23761, 23763, 23766 et 23768.

[161] K 6409, Luginbühl 2001, p. 136 (dès 50/60 ap. J.-C.).

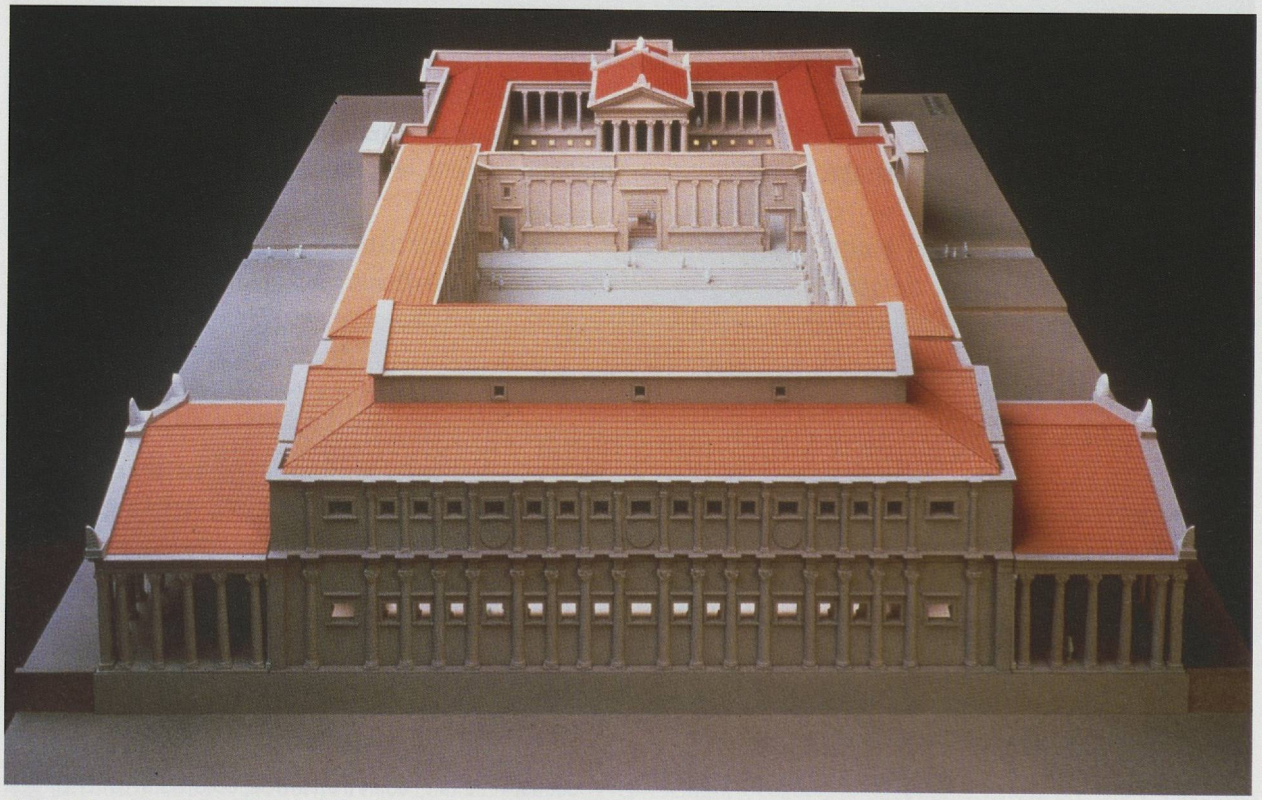

Fig. 54. *Maquette du* forum, *façade occidentale de la seconde basilique. Étude : P. André et Ph. Bridel. Maquette : Atelier Grange, Lyon.*

aux alentours de 20 ap. J.-C., et le début du celui de Claude[162].

Les céramiques d'influence méditerranéenne voient leur répertoire s'enrichir de quelques nouvelles formes, parmi les plus récentes se trouvent des plats à engobe interne à bord légèrement rentrant souligné par des cannelures sommitales (cat. n°151), des mortiers à lèvre en bandeau concave à extrémité légèrement épaissie (cat. n°150) et des cruches à lèvre déversée horizontale marquée ou non par des cannelures (cat. n°153)[163]. Le corpus des céramiques indigènes ne se distingue pas de celui des deux phases précédentes. Les ensembles de cette phase ont également livré un as de Lyon daté de 15-10 av. J.-C. (cat. n° 169), un demi-as daté de 15-16 ap. J.-C. (cat. n° 170) et trois fibules[164].

V.2.1 Datation

Le terminus post quem fournit par les sigillées de Gaule méridionale, à savoir le bol Ritterling 12 et l'estampille du potier SALVETUS situe la mise en œuvre de la seconde basilique comme postérieure à 40 ap. J.-C., Les différents parallèles recherchés pour les céramiques d'influences méditerranéennes sont légèrement plus tardifs car ils font référence à des types remontant aux années 50-60 ap. J.-C. À partir de ces éléments, nous proposons de dater la construction de la seconde basilique nyonnaise vers le milieu du 1er s. de notre ère[165].

V.3 Conclusions et hypothèses de travail (fig. 54-55)

L'analyse stratigraphique et structurelle de la seconde basilique a permis de mieux comprendre les circulations entre les différentes composantes de l'édifice. Nous avons proposé de restituer un escalier de deux marches entre le portique sud et la basilique, un de trois marches entre les portiques et l'*area publica* et un de 4 marches entre cette dernière et la basilique (fig. 30). La principale différence par rapport aux études précédentes est que ce dernier escalier n'a qu'une seule marche reposant sur l'*area publica*, les autres sont établies dans le mur de façade du monument. Nous proposons de restituer une porte au sud-ouest de l'édifice permettant l'accès au *forum*. La reprise des données obtenues par J. Morel dans la partie publique, complétée par les résultats de l'étude consacrée à l'*area sacra*, nous a conduit à restituer un escalier monumental d'une hauteur de 6 marches, qui, contrairement à son pendant côté basilique, ne s'étend pas sur l'ensemble de l'espace

[162] Voir à ce sujet Luginbühl 2001, pp. 222-223.

[163] Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, type EIR 1.2.6.b, n° 179, p. 93 (dès 50/60 ap. J.-C.); type MOR 3.1.1.a, n° 213, p. 101 (dès 50/60 ap. J.-C.); types CRU 1.1.3.a et 1.1.3.b, n° 204-205, p. 99 (dès 50/60 ap. J.-C.).

[164] K13122-1. Cette fibule en bronze, dont le ressort et le pied sont abîmés et l'ardillon perdu, appartient au type 2.2. de E. Riha (1979) également nommé «einfache gallische Fibeln » qui correspond au type 14a de M. Feugère (1985). La date de leur apparition fait encore l'objet de nombreuses discussions. Selon S. Riekhoff, elles pourraient remonter à l'époque césarienne, contrairement à E. Ettlinger qui pense qu'elles ne sont pas antérieures au règne d'Auguste, alors que M. Feugère place le début de leur production vers 20/10 av. J.-C. en se basant sur les exemplaires découverts dans les camps du *limes*. Les deux autres fibules (K 13123-1, K13123-2) ne sont en fait que des ardillons et n'apportent donc aucun indice chronologique.

[165] On relèvera que le *terminus post quem* fourni par le mobilier retrouvé dans les niveaux antérieurs au sol de l'*area publica* de la seconde basilique est de 40/50 ap. J.-C., *cf.* Morel 1984, p. 56.

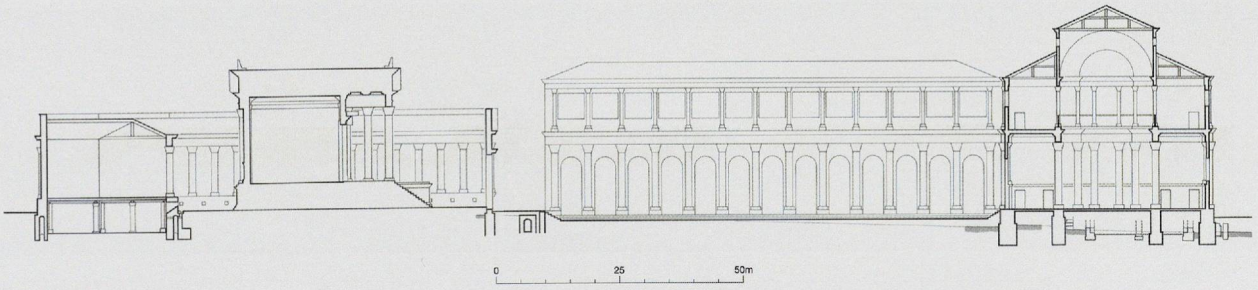

Fig. 55. *Coupe restituée est-ouest à travers le* forum *de Nyon. Étude: P. André.*

compris entre les deux portiques, mais se trouve centré par rapport à ces derniers.
Quelques points demeurent néanmoins encore obscurs. Bien que l'existence d'une rangée de boutiques situées à l'arrière des portiques soit probable, nous ne disposons pas d'élément archéologique l'attestant clairement. Les données concernant l'aménagement intérieur de l'annexe nord demeurant lacunaires, il n'est pas possible de lui attribuer une fonction précise. Seules de nouvelles investigations archéologiques seraient à même de répondre à ces questions.

On relèvera enfin que, contrairement à ce qui a été observé pour le premier monument, où l'*area publica* et les portiques se situaient à la même altitude, l'aire publique de la seconde basilique se trouve dominée sur trois côtés par les portiques et la basilique.
Pour terminer on rappelera que l'étude détaillée de S. Delbarre-Bärtschi consacrée à la mosaïque découverte dans le portique nord de l'*area publica* (chap. VIII.1) témoigne de l'importance de ce qu'il faut dorénavant nommer « la mosaïque de Neptune » dans le répertoire suisse des pavements, que cela soit du fait de sa situation, de sa taille ou de son originalité.

VI. LES OCCUPATIONS POSTÉRIEURES À LA SECONDE BASILIQUE

VI.1 Les vestiges (fig. 56)

Par souci d'exhaustivité, nous présentons également un plan des vestiges postérieurs à la seconde basilique. Il s'agit pour la plupart de murs maçonnés, dont il n'est pas possible de dater la construction, faute de mobilier archéologique leur étant directement associé, à l'exception d'une partie des murs découverts dans l'*area publica* lors des fouilles de 1983-1984. Selon les anciens cadastres, les murs M 2183, 2184 et 2187 à 2190 appartiendraient à des constructions de la fin du 17e s.[166] La tranchée d'implantation du mur M 2207 a livré un denier en argent des Barons de Vaud daté de la fin du 13e - début du 14e s.[167] Deux pièces de la même époque ont été retrouvées respectivement dans le comblement de l'égout romain ST 172, ainsi que dans la fosse ST 2198[168]. Des niveaux charbonneux mis en évidence dans plusieurs sondages, ont été rattachés par J. Morel, à tire d'hypothèse, à un important incendie qui toucha Nyon en1399[169].

[166] Morel 1984, p. 61.

[167] Cette monnaie fournit donc un *terminus post quem* pour la construction de ce mur. K 2340. Louis 1er de Savoie (1285-1302 ap. J.-C.). Monnaie frappée à Nyon, Morel 1984, annexe 5, p. 3. Les monnaies des fouilles de 1983-84 ont été déterminées par A. Geiser.

[168] K 2342. Denier anonyme des Montfalcon. Evêché de Lausanne. Datation: 14e s., Morel 1984, annexe 5, p. 4. K 2335. Denier de l'Evêché de Genève, type de St-Pierre. Datation: 12e - 14e s., Morel 1984, annexe 5, p. 2.

[169] Morel 1984, p. 51 et p. 61.

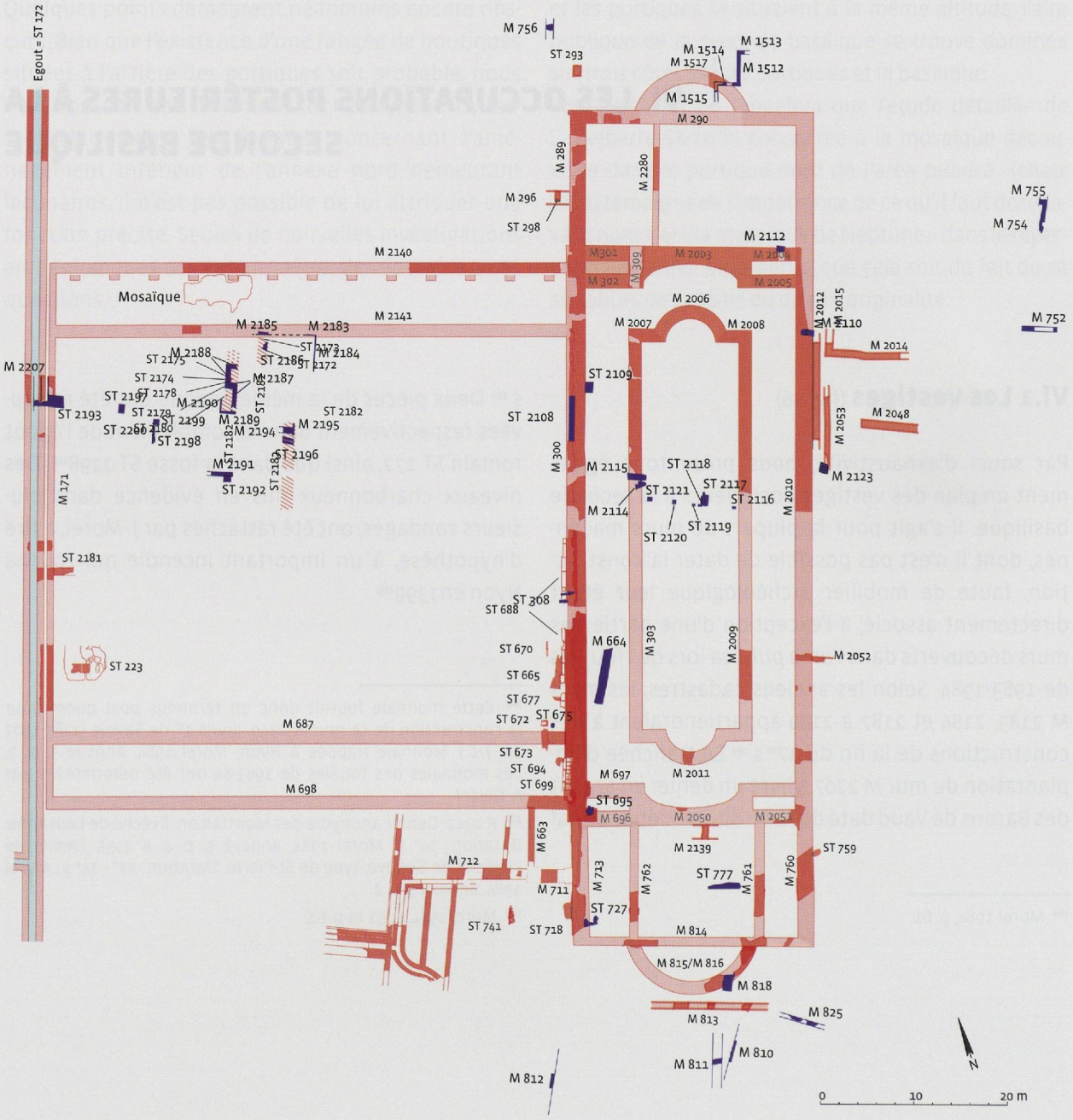

Fig. 56. *Plan des vestiges d'époque indéterminée ou postérieurs à la seconde basilique.*

VII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

VII.1 Synthèse (fig. 57-58)

L'étude des structures et du mobilier découvert dans le périmètre des deux basiliques a apporté de nombreuses précisions relatives au développement de la partie publique du *forum* de Nyon. En premier lieu, elle a permis de distinguer pour la première fois une occupation (phase 1) qu'il est possible de corréler, d'un point de vue chronologique, à la fondation de la colonie césarienne, datée vers 45/44 av. J.-C. Les fouilles menées dans l'*area sacra* avaient également livré du mobilier précoce, mais celui-ci était mélangé avec de la céramique remontant aux deux dernières décennies avant notre ère[170]. Malheureusement les rares structures attribuables à cette phase ne permettent pas de déterminer la nature de cette occupation. La deuxième phase, datée entre 30 av. J.-C. et le changement d'ère, est probablement antérieure à la construction de la première basilique. Les structures en terre et bois qui lui sont associées laissent présager l'existence d'un habitat. Toutefois en raison de l'exiguïté des surfaces ouvertes, ces aménagements ne dessinent pas de plan cohérent. En ce qui concerne le centre monumental, on voit se succéder deux plans urbanistiques. Nous ne connaissons que peu de choses du premier *forum*, si ce n'est la basilique à deux nefs construite à la fin du règne d'Auguste, voire au début de celui de Tibère (phase 3). Cet édifice et l'aire publique bordée de boutiques et de por-

[170] *Noviodunum* III, pp. 102-103.

Secteur *area publica*	Secteur *area sacra*	Phases	Datation
1ère occupation	?	Phase 1	60/50 à 30 av.
2e occupation	1ère occupation	Phase 2	30 av. à +/-1
Construction 1ère basilique - 3e occupation (habitat) - 4e occupation (habitat)	Construction des thermes	Phase 3	Augustéen final/début Tibère
	Cryptoportique		2e tiers 1er s. ap.
Démolition 1ère basilique		Phase 4	Milieu 1er s. ap. (*TPQ*: 40 ap.)
Construction 2e basilique	*Macellum*	Phase 5	*TPQ*: Claude-Néron

Fig. 57. *Tableau récapitulatif des occupations et de leurs datations dans le secteur du* forum.

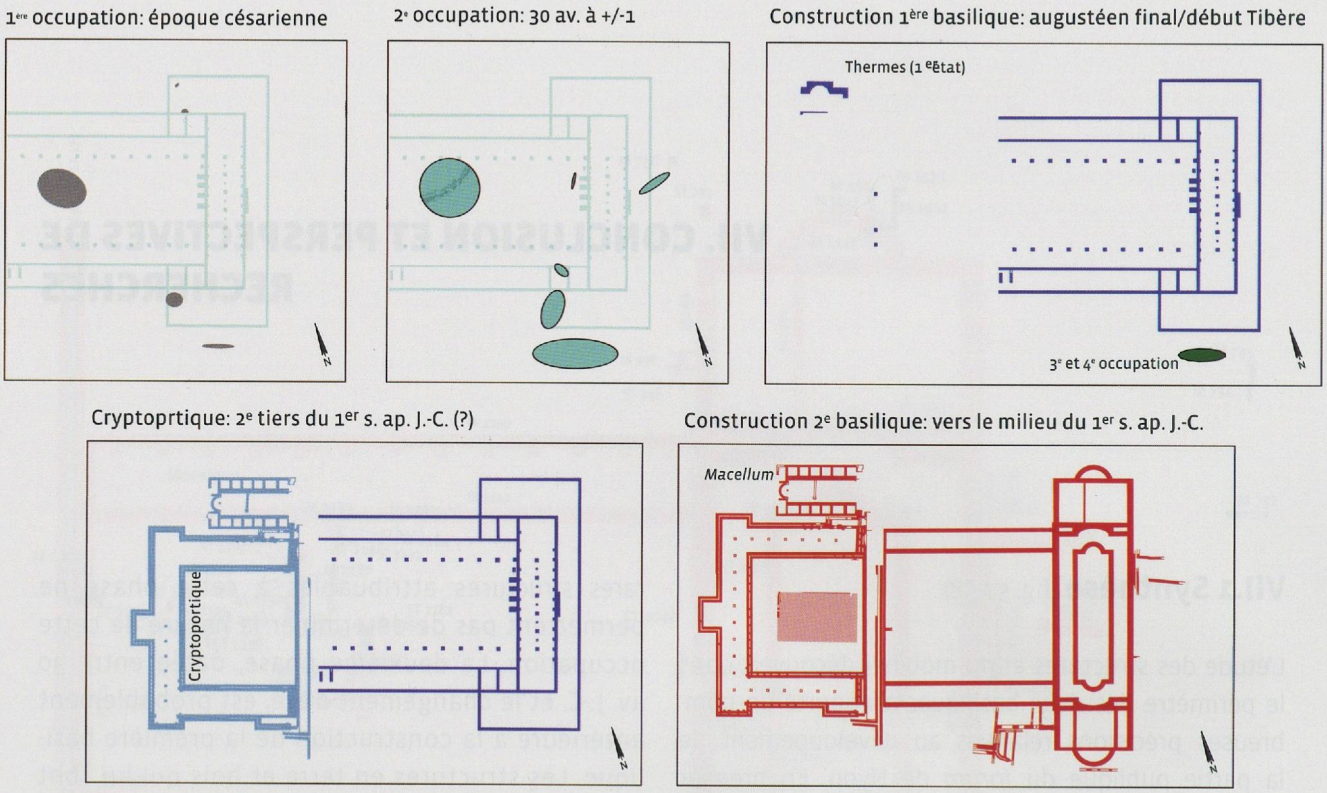

Fig. 58. *Vignettes présentant sous forme schématique la succession des occupations dans le secteur du* forum *de Nyon, se référer à la fig. 46.*

tiques ne paraissent pas avoir fonctionné, dans un premier temps du moins, avec l'*area sacra*, puisque la construction du cryptoportique de cette dernière est datée de l'époque tibéro-claudienne[171]. En revanche, la mise en œuvre du complexe thermal situé au nord de l'aire sacrée est probablement contemporaine de celle de la première basilique[172]. Ces deux monuments respectent d'ailleurs la même axialité, le réseau orthogonal ayant vraisemblablement été mis en place dès l'origine. En effet, le plan de la première basilique (esplanade incluse) s'insère parfaitement dans le schéma régulateur, défini par les *insulae*[173], et occupe exactement l'espace de deux îlots. (fig. 59, nos 5 et 6). On relèvera que la colonie de Nyon présente de nombreuses similitudes avec celle de Lyon[174]. En effet, la capitale des Gaules présentait à l'origine une surface très restreinte, à peu près équivalente à celle de Nyon (15 ha). Bien qu'il soit difficile de restituer le maillage urbain primitif, étant donné que celui-ci n'a pu être mis en évidence que dans le périmètre du pseudo temple de Cybèle, il devait présenter, à l'image de Nyon des îlots quadrangulaires de 120 pieds de côtés, soit environ 35,50 m, pour Lyon et de 140 pieds, soit 41 m environ, pour Nyon[175] (fig. 60). La colonie de *Lugdunum* fondée par L. Munatius Plancus en 43 av. J.-C. est probablement légèrement plus tardive que celle de Nyon, qui serait, comme sa titulature semble l'indiquer, une fondation césarienne[176].

Le second programme édilitaire voit l'agrandissement du *forum* avec dans un premier temps des travaux réalisés dans l'*area sacra* dans le courant du deuxième tiers du 1er siècle de notre ère, avec l'érection du cryptoportique en *pi* surmonté d'un portique. À peu près à la même époque, vers le milieu du 1er s. ap. J.-C. environ, on démantèle la première basilique, le cryptoportique de ce monument est remblayé (phase 4) afin d'ériger la

171 *Noviodunum* III, pp. 24-25.

172 *Noviodunum* III, p. 85.

173 Le système nyonnais des *insulae* repose en grande partie sur le tracé des canalisations et des portiques.

174 Voir à ce sujet Desbat 2005, pp. 63-68.

175 Les îlots de 240 par 120 p comme celui dégagé au niveau du temple du Verbe Incarné pourrait résulter de la réunion de 2 îlots primitifs, lors d'une phase d'urbanisation postérieure, *cf.* Desbat 2005, p. 67.

176 Voir *infra* chapitre VII. 2.

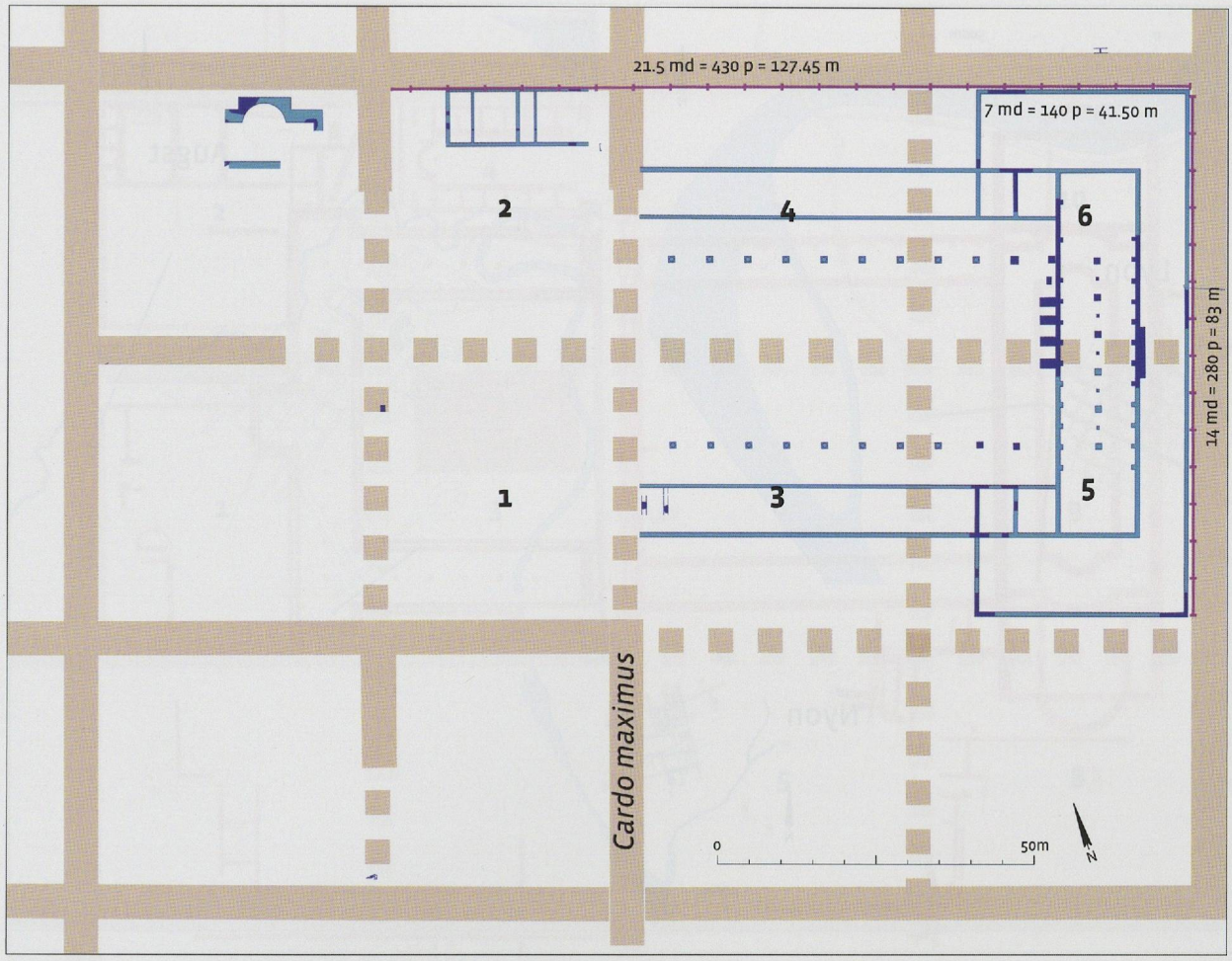

Fig. 59. *Insertion présumée du premier* forum *dans le schéma régulateur de la ville.*

seconde basilique (phase 5); le dallage de l'*area publica* est refait et l'on construit un *macellum*, situé au nord de l'aire sacrée[177]. On relèvera que le plan de la seconde basilique était probablement déjà prévu lors de la construction du cryptoportique, comme en témoigne le fait que ces deux monuments présentent le même axe de symétrie (fig. 61). Le respect de cet équilibre a engendré le fait que le second *forum*, contrairement au premier, ne s'insère plus dans le réseau orthonormé de la ville. On note ainsi un déplacement vers l'ouest de l'axe général des monuments par rapport au premier centre monumental. Si la partie sacrée du second *forum* s'insère exactement dans l'espace défini par quatre *insulae* (fig. 62, nos 1 à 4), il n'en va pas de même pour la partie publique, où la seconde basilique empiète largement à l'ouest sur l'îlot suivant (fig. 62, n° 8). Si l'on suppose que le schéma régulateur a été respecté, on doit alors envisager que les monuments publics s'étendaient au sud du *cardo maximus* sur six *insulae* (fig. 62, nos 5 à 10) et non sur quatre. Ce postulat prend un certain relief si l'on intègre à notre réflexion ce que nous avons interprétés comme les latrines publiques, qui sont également situées sur l'îlot suivant (fig. 62, n° 5).

Si le schéma général présenté ci-dessus permet d'envisager un scénario plausible quant à la succession des travaux entrepris dans le centre monumental nyonnais, quelques points d'ombre subsistent tout de même. À titre d'exemple, on mentionnera qu'il ne nous a pas été possible de préciser si le portique nord de la seconde basilique a fait l'objet d'un rehaussement, comme postulé par J. Morel. Néanmoins la datation de la mosaïque dite d'« Artémis » (fin 2e- début 3e s. ap. J.-C.) témoigne d'une réfection de cette galerie. De même, l'abandon de la seconde basilique n'a pu être

[177] *Noviodunum* III, p. 58, *terminus post quem :* Claude-Néron.



Fig. 60. *Plans comparés des colonies de Lyon, Augst et Nyon, d'après « Lugdunum, naissance d'une capitale », fig. 51. Dessin : W. Dudan, Infolio.*

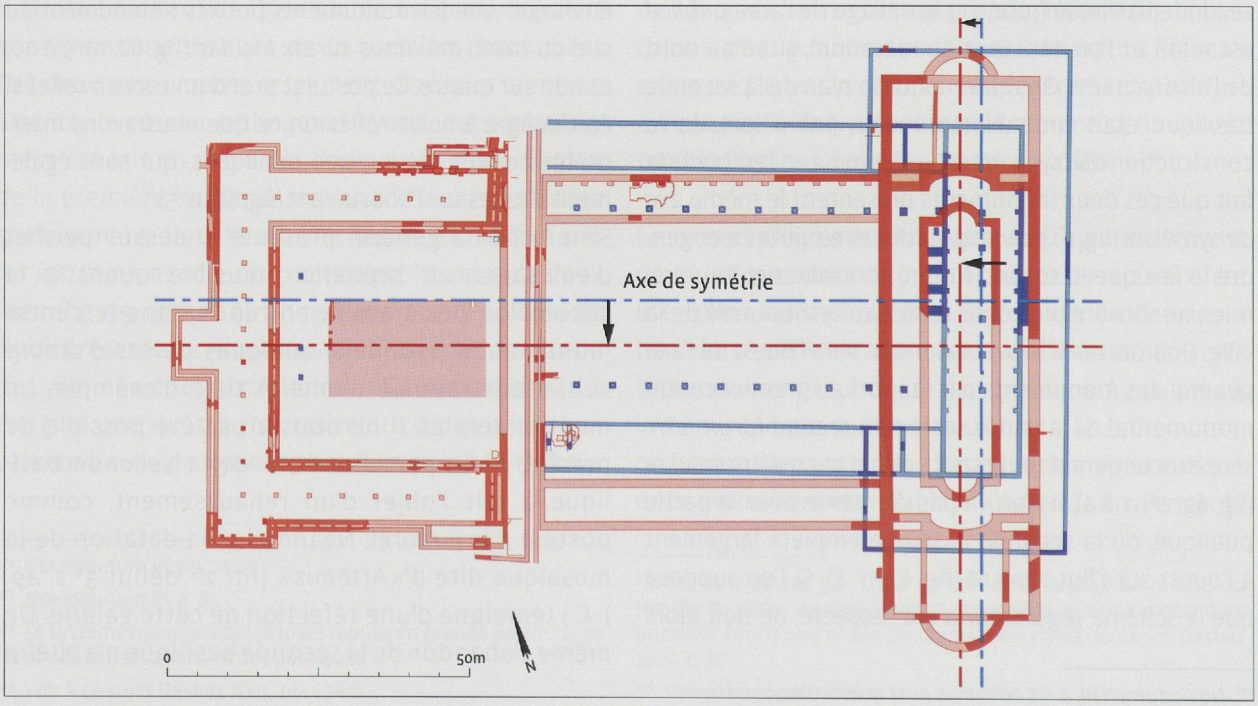

Fig. 61. *Déplacement de l'axe de symétrie régissant les deux programmes édilitaires du centre monumental de Nyon.*

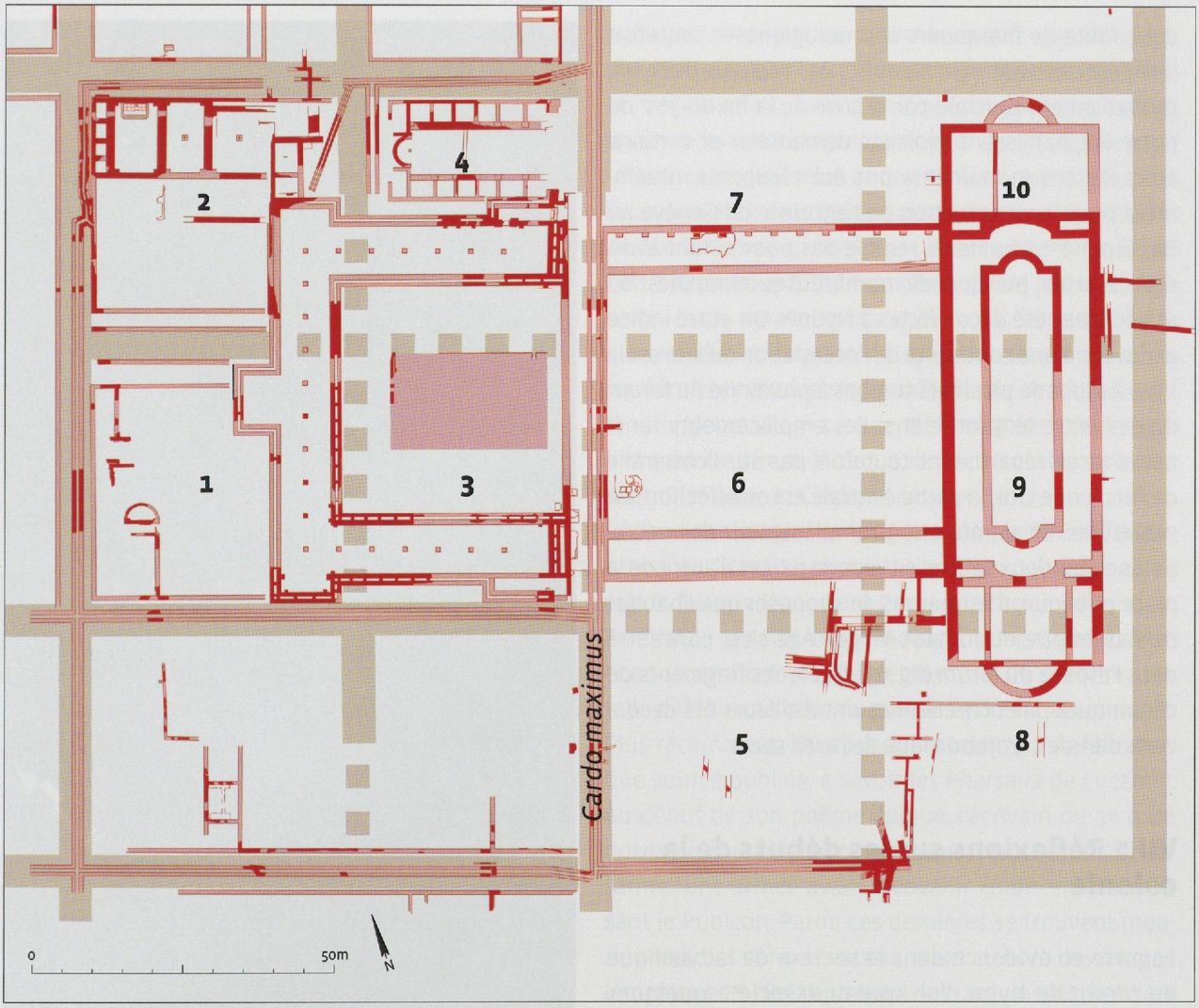

Fig. 62. *Insertion présumée du second forum dans le schéma régulateur de la ville.*

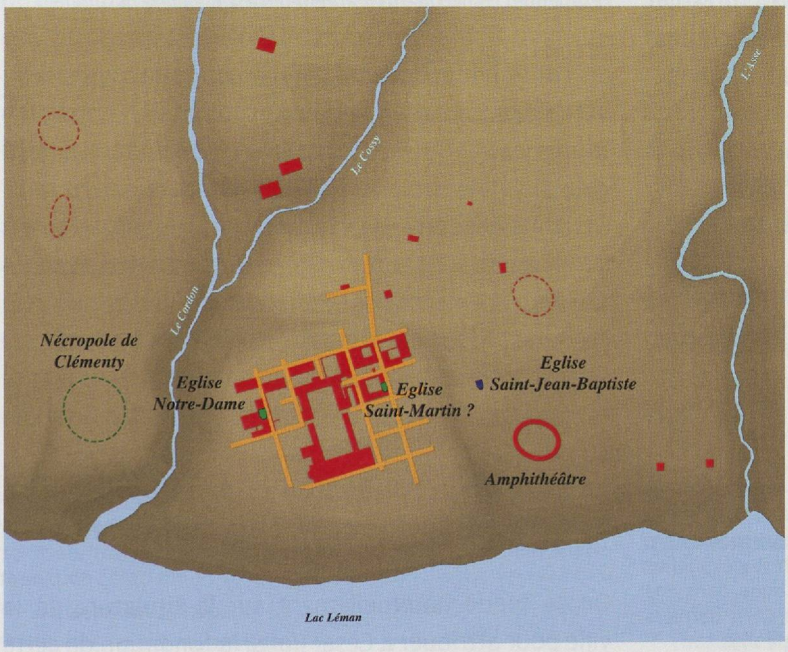

Fig. 63. *Situation des vestiges romains tardifs et du haut Moyen Âge découverts à Nyon. D'après Dossiers d'Archéologie 1998, p. 61.*

daté, faute de marqueurs chronologiques[178]. Toutefois une partie des bâtiments publics de la colonie de Nyon, probablement touchée par la crise de la fin du 3e s. de notre ère, paraissent avoir été démantelés et certains blocs de ces monuments ont été récupérés, notamment pour la construction de l'enceinte de Genève au Bas-Empire[179]. La ville ne semble pas pour autant avoir été désertée puisque de nombreuses monnaies du 4e siècle ont été découvertes à Nyon[180]. Un autre indice en faveur d'une continuité de l'occupation du site est la mise au jour de plusieurs tombes à proximité du *forum* datées entre le 5e et le 8e s. Les emplacements funéraires ne se répartissent toutefois pas sur l'ensemble de l'ancienne cité: la partie centrale est en effet libre de sépultures. En se référant à l'emplacement des nécropoles et des deux églises, situées de part et d'autre de la place publique, il est permis de supposer que l'habitat du Bas-Empire et du haut Moyen Âge s'est concentré dans l'espace du *forum* (fig. 63). Quelques fragments de céramiques paléochrétiennes ont d'ailleurs été découverts dans le cryptoportique de l'*area sacra*.

VII.2 Réflexions sur les débuts de la colonie

La mise en évidence dans le secteur de la basilique du *forum* de Nyon d'un niveau associé à quelques structures en terre et bois remontant à l'époque césarienne nous permet de revenir sur un sujet maintes fois évoqué, à savoir les débuts de la colonie de Nyon (fig. 64)[181-182]. Il convient en premier lieu d'insister sur le fait qu'aucune source antique ne précise la date de la fondation de la ville, ni même ne l'évoque. Toutes les hypothèses relatives à cette datation, à l'origine des colons ou aux raisons qui auraient conduit César à créer cette colonie ne sont que des interprétations basées sur des renseignements indirects, comme son emplacement géographique, sa titulature ou sur le cadre historique qui prévalait au moment où l'on place cette fondation.



Fig. 64. *Les vestiges ténus des occupations remontant à la période césarienne (1ère occupation), antérieurs à la première basilique.*

La date de la fondation de la ville: les sources historiques et épigraphiques

On se fonde habituellement sur la titulature de la ville pour attribuer à César (*Iulia*) la fondation de cette

[178] La construction de la mosaïque dite «d'Artémis», datée de la fin du 2e ou début du 3e s. ap. J.-C., nous assure que le *forum* était encore utilisé à cette époque.

[179] Voir à ce sujet Van Berchem 1982, p. 259.

[180] La plupart de ces pièces n'ont malheureusement pas de provenance exacte. Quelques-unes proviennent toutefois du secteur de l'amphithéâtre (étude en cours). Pour la continuité de l'occupation du site de Nyon *cf. Noviodunum* III, p. 113; Dossiers d'archéologie 1998, p. 37 et pp. 58-67.

[181] Nous tenons à remercier chaleureusement Mmes R. Frei-Stolba et S. Martin-Kilcher pour la relecture de ce chapitre et les conseils avisés qu'elles nous ont prodigué.

[182] Pour la rédaction de ce chapitre, nous nous sommes essentiellement basée sur l'importante étude de R. Frei-Stolba publiée en 1976, reprise et mise à jour en 1999, ainsi que sur la brève, mais très documentée introduction historique de Ph. Bridel publiée en 1994. F. Rossi a également traité cette problématique, dans une optique plus archéologique, voir Rossi 1995 et 1998. Cette dernière contribution est parue dans les Dossiers d'Archéologie 1998.

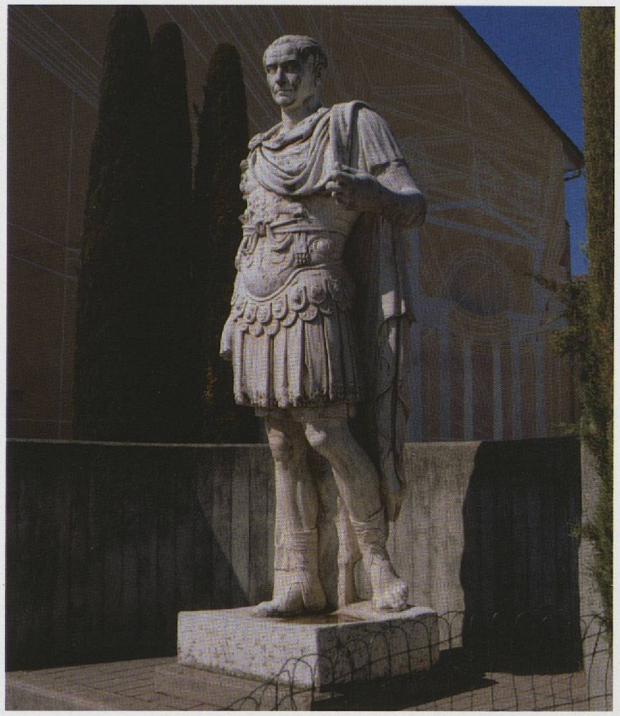

Fig. 65. *Copie d'une statue de Jules César située à l'entrée du Musée romain de Nyon. Photo: A. Moccia, MRN.*

colonie de droit romain *(Colonia)*, vraisemblablement entre 50 et 44 av. J.-C. (fig. 65). Celui-ci y aurait installé des vétérans des détachements de cavalerie de ses légions (*Equestris*). Si la paternité césarienne n'a soulevé que peu d'objections[183], la date de cet établissement n'a guère fait l'unanimité au sein des chercheurs. De manière générale, on s'accorde à la considérer comme postérieure à la Guerre des Gaules et, à quelques exceptions près, comme antérieure à la mort du général romain. Les années 50/49, 45/44 et même 32 av. J.-C. ont tour à tour été évoquées. La première proposition émane de D. van Berchem qui se base sur la magistrature de préfet à la répression du brigandage (*praefectus arcendis latrociniis*)[184]. Cette charge insolite est attestée à Nyon par deux inscriptions[185], qu'il date respectivement du 1er s. et de la fin du 2e- début 3e s. ap. J.-C. Or, comme la structure administrative d'une colonie romaine est fixée dès sa fondation, cette mission de répression trahirait de manière indirecte la situation politique contemporaine. Si l'on suit D. van Berchem dans ses explications relatives aux diverses possibilités de traduction du mot *latro*, on conclura avec lui que les *latrones* mentionnés dans cette titulature faisaient référence aux Helvètes et que la tâche des vétérans de la colonie était de protéger la province romaine voisine de Narbonnaise contre leurs éventuelles incursions. Cette hypothèse a été remise en cause par la découverte d'une nouvelle inscription en Seine-Maritime qui modifia la datation de ce «ministère», qui selon les dernières études n'apparaîtrait pas avant la fin du 2e et le début du 3e s. et serait probablement à relier à la période troublée due à la guerre civile opposant Septime-Sévère et Clodius Albinus[186].

La date de 45/44 av. J.-C., retenue par R. Frei-Stolba, prend en considération la situation politique générale et les privilèges dont César bénéficiait à l'époque. En effet, le général romain ne disposait pas avant cette époque de l'autorité lui permettant de prendre une telle décision au nom du peuple et du Sénat romain[187]. Plus récemment, l'historienne a intégré à sa réflexion une source oubliée, à savoir les *Pharsalia* de Lucain[188]. Au début de son poème épique, l'écrivain du 1er s. de notre ère énumère les troupes que César réunit afin de former une armée avant d'envahir l'Italie en franchissant le Rubicon. Parmi ces dernières se trouvent mentionnées des cohortes stationnant au bord des rivages lémaniques[189]. En reprenant les arguments précités – l'*auctoritas* de César et le texte de Lucain –, R. Frei-Stolba propose de concilier les différentes datations: le site aurait été occupé une première fois vers 50 av. J.-C. par un camp, puis, à nouveau, lors de la déduction de la colonie vers 45/44 av. J.-C.

L'origine des colons

Comme mentionné en introduction, aucune source ne nous renseigne sur l'origine des vétérans de la colonie et l'essentiel de cette question s'est toujours articulé autour de l'épithète *Equestris* de sa courte titulature.

[183] Le qualificatif *Iulia* pourrait également se rattacher à Octavien, voir Frei-Stolba 1999, p. 32 et la bibliographie s'y rapportant note 13. Toutefois, la majeure partie des historiens s'en tient à une fondation césarienne.

[184] Van Berchem 1982, pp. 47-53.

[185] CIL, XIII, 5010 et Mottas 1978.

[186] La question de cette magistrature et sa terminologie exacte sont présentées dans Frei-Stolba 1999, pp. 45-49.

[187] Frei-Stolba, pp. 439-462.

[188] Frei-Stolba 1999, pp. 32-34.

[189] Lucain, *Bell. Civ.*, 1, 392.

Ce qualificatif nous renvoie à une déduction de vétérans issus de la cavalerie. On relèvera en premier lieu que l'armée romaine, au début du proconsulat de César et pendant une partie de la Guerre des Gaules au moins, était dépourvue de troupes montées et que les cavaliers dont elle disposait étaient fournis par ses alliés, Germains ou Gaulois[190].

Plusieurs chercheurs, dont Ch. Goudineau, ont supposé que cet adjectif faisait référence à la *legio X Equestris*, soit la légion préférée de César[191]. Ils basent leur raisonnement sur un passage du général romain (B. G., I, 42), qui relate sa rencontre avec Arioviste à cheval, selon les exigences de ce dernier. Or, comme le proconsul ne voulait pas remettre sa vie entre les mains de cavaliers gaulois, il donna leurs montures aux légionnaires de sa dixième légion, en qui il avait la plus grande confiance. César conclut ce passage en relatant la remarque d'un soldat: «César a fait plus qu'il n'avait promis: il avait promis qu'il les emploierait comme gardes du corps, et il faisait d'eux des chevaliers». Pour Ch. Goudineau, il est très probable que le surnom *Equestris* se rattache à cette légion et que c'est en faveur de ces vétérans que fut fondée la colonie de Nyon. Toutefois, bien que cette hypothèse soit tentante, il convient de rester prudent et, comme le souligne à juste titre R. Frei-Stolba, l'association entre l'épithète d'une colonie et le surnom d'une légion est un cas de figure qui n'a jamais été mis en évidence, par manque de sources de cette époque[192]. De plus, des vétérans de cette légion sont clairement attestés dans les colonies de Narbonne (*Colonia Iulia Paterna Narbo Martius Decumanorum*) et de Patras (14 av. J.-C., *Colonia Aroe Patrensis*[193]).

D. van Berchem demeure également très sceptique face à ce rapprochement et revient à la thèse que proposait K. Kraft en 1957 déjà, qui consistait à voir dans les vétérans de la colonie de Nyon des cavaliers recrutés non parmi les auxiliaires gaulois ou germains de César, mais des détachements montés de ses légions[194]. Il postule de plus que le général a également inclu des indigènes dans sa ville et ce dès l'origine. Il les aurait choisi parmi les Allobroges de la région de Genève afin de les rallier à la cause de Rome[195].

Noviodunum

Au côté du nom officiel de la colonie, la ville est également mentionnée sous l'appellation gallo-romaine de *Noviodunum*, qui signifie étymologiquement «nouvelle ville». Cette dénomination, bien qu'attestée très tardivement dans la *Notitia Galliarum* (5e s.) et dans la *Vie des Pères du Jura* (6e s.), remonte très probablement au début de la colonie, puisque c'est uniquement à cette époque qu'elle était porteuse de sens[196]. Pendant longtemps, les chercheurs ont logiquement assimilé ce nom à celui d'un établissement gaulois, qui aurait précédé la déduction césarienne. Puis, faute d'indice pouvant être mis en relation avec cette occupation antérieure, d'autres pistes de recherche ont été envisagées. F. Rossi propose une hypothèse originale en faisant de Nyon la ville nouvelle du vieil *oppidum* gaulois de Genève[197]. Son argumentation part du constat qu'il n'existe pas de trace d'un village antérieur à la colonie, mais que le nom indigène est tout de même significatif d'une occupation préromaine. Il propose de la rechercher à 20 km de là, sur le site du bout du lac, occupé de longue date. Bien que l'état des recherches ait progressé depuis la rédaction de cet article, les vestiges relatifs à un *oppidum* ou à un quelconque habitat antérieur font toujours défaut et les plus anciennes occupations remontent à l'époque césarienne[198].

Il est également possible que cette appellation soit simplement la réaction de la population environnante face à la monumentale architecture de la colonie, avec son *forum*, ses thermes publics et son *macellum*. Selon cette hypothèse, le nom indigène de la ville mettrait en évidence les aspects novateurs de son urbanisme, sans pour autant s'en référer à une agglomération antérieure.

[190] Goudineau 1990, p. 23; Le Bohec *in* Reddé 1996, p. 27.

[191] Goudineau 1990, p. 235; Best 1971, p. 3.

[192] Voir à ce sujet Frei-Stolba 1999, p. 34; Bridel 1994, p. 139 et Frei-Stolba 1978-1979, pp. 53-55. En ce qui concerne les légions se référer également à Keppie 1998 et 2000.

[193] Frei-Stolba 1999, p. 35, note 27 et Van Berchem 1982, p. 52.

[194] K. Kraft 1957, pp. 96 et ss.

[195] Van Berchem 1982, p. 52.

[196] Frei-Stolba 1999, p. 37.

[197] Rossi 1998, pp. 11-13.

[198] Voir chapitre II.2.

Les raisons de la déduction de la colonie de Nyon et l'occupation romaine en territoire helvète

On a longtemps attribué à César la paternité d'un plan complexe visant à maintenir la paix dans la Gaule nouvellement conquise, qui était encore sujette à quelques soulèvements. Ce vaste dessein, initié par César lui-même et poursuivi par le gouverneur de la Gaule L. Munatius Plancus, aurait passé par la mise en place d'une délimitation nord-sud reliant le Rhône au Rhin, dont les composantes majeures étaient les colonies de Lyon, Nyon et Augst[199]. Toutefois, plusieurs historiens ont reproché à cette vision de refléter la situation qui prévalait à l'époque d'Auguste, où l'offensive contre la Germanie était en cours et où Lyon, en raison de la mise en place du réseau viaire d'Agrippa, occupait une situation centrale. Dans les dernières décennies du 20e s. on s'accordait à replacer chacune de ces déductions dans un contexte qui lui est propre. Dans le cas de Nyon, l'hypothèse retenue était celle de K. Kraft. L'historien lie cette fondation à la situation géographique de la ville et indirectement au comportement des Helvètes lors de la Guerre des Gaules[200]. Le site de Nyon aurait été choisi parce qu'il se trouve entre le lac et le Jura, soit dans un couloir facile à surveiller. Dans cette optique, l'établissement de vétérans visait à empêcher la population du Plateau de réitérer l'épisode de 58 av. J.-C. et de mettre ainsi en danger la province romaine de Narbonnaise. Les récentes découvertes archéologiques ont amené les historiens à revoir leurs hypothèses au sujet de la mainmise de Rome sur le territoire suisse[201], qui ne paraît pas s'être limitée à la fondation de la colonie de Nyon, mais à l'image de ce que l'on observe dans d'autres régions de la Gaule[202], une occupation militaire du territoire s'en est probablement suivie. Prenons l'exemple de Sermuz, où le faciès monétaire très particulier du site nous a entraînée à postuler la présence d'un détachement d'auxiliaires romains durant la seconde moitié du 1er s. av. J.-C., voire dans le troisième quart de ce siècle[203]. Le cas de cet « *oppidum* » est relativement complexe, car il s'agit de l'unique site de hauteur jamais répertorié sur le territoire des Helvètes à avoir été retranché par un rempart de type *murus gallicus*[204]. La question est de savoir si le site fut occupé dans un premier temps par des indigènes, puis par des troupes romaines ou s'il s'agit d'un établissement militaire romain dès l'origine. Cette dernière hypothèse n'est pas sans conséquence, car elle nous obligerait à envisager l'adoption par l'armée romaine d'une architecture typiquement gauloise, à savoir le *murus gallicus*, dont César reconnaît la valeur par ailleurs (B. G. VII, 23). Pour l'heure, il n'est pas possible de donner une réponse univoque, étant donné que seul le rempart a été fouillé et que la majorité du mobilier provient de prospections de surface; seules des fouilles menées dans l'espace retranché seront à même de résoudre cette question de première importance pour la problématique des débuts de l'intégration du Plateau suisse dans l'Empire romain. Une occupation militaire, probablement contemporaine de celle de Sermuz est également envisageable sur d'autres sites helvètes et rauraques, notamment à Bâle-Münsterhügel et au Mont Terri, ainsi au col des Etroits[205]. Sur ce dernier gisement, plusieurs objets, dont une sardine de tente, témoignent d'une présence militaire et

[199] Poux 2005, pp. 11-12; Frei-Stolba 1999, p. 35 et Van Berchem 1982, pp. 51-52 présentent cette théorie en la critiquant.

[200] Kraft 1957, pp. 81-107, voir aussi à ce sujet Van Berchem 1982, pp. 50-52.

[201] Voir en dernier lieu Frei-Stolba 2004 et Martin-Kilcher 2011.

[202] Les acquis de ces dernières années, essentiellement archéologiques, mettent en évidence une présence militaire romaine disséminée sur l'ensemble de la Gaule au lendemain de la guerre. Celle-ci ne se cantonne pas à des sites majeurs nouvellement créés, comme les colonies, mais se retrouve également sur des gisements de moins d'importance, notamment dans de petits fortins ou même sur des *oppida*, tel le Titelberg, la Chaussée-Tirancourt, etc. Voir à ce sujet Poux 2005, pp. 13-15 et Fichtl 2000, pp. 151-155.

[203] Brunetti *et al.* 2007, pp. 566-581.

[204] Le rempart de Sermuz présente quelques particularités par rapport aux autres fortifications de ce type, notamment le fait d'avoir été érigé sur une butte et d'être muni de deux parements en pierres sèches au lieu d'une rampe arrière, voir à ce propos Curdy *in* Brunetti *et al.* 2007, pp. 542-562.

[205] Pour Bâle voir en dernier lieu Martin-Kilcher 2005, pp. 53-55 *contra* Poux 2005, pp. 15-18. Leurs avis divergent sur deux point fondamentaux: le lieu et la date de la première fondation d'Augst. S. Martin-Kilcher situe en 44 av. J.-C. la fondation de la colonie sur le Münsterhügel par L. Munatius Plancus, alors que M. Poux l'attribue également à ce dernier, mais bien plus tard, soit à l'époque augustéenne, ce qui correspond aux plus anciens vestiges découverts sur le site d'*Augusta Raurica*. Pour le site du Mont Terri se référer à Schwarz 1992, p. 232. Le col des Etroits, a fait l'objet de prospections et d'investigations restreintes, voir à ce propos Demierre 2009, repris par Martin-Kilcher 2011, Abb. 14.

peut-être même d'un lieu de bataille, que les fouilleurs situent vers 40-20 av. J.-C.

Bien que pour l'heure la datation de ces sites soit encore trop imprécise, il apparaît tout de même que les dernières découvertes vont dans le sens du postulat que nous avions émis il y a quelques années, à savoir que le territoire helvète était sous emprise romaine avant la date usuellement reconnue de l'intégration du Plateau suisse à l'Empire (15 av. J.-C.)[206]. Force est de reconnaître que de nombreuses questions demeurent encore en suspens. En premier lieu, la fondation de la colonie de Nyon, pour autant qu'elle remonte à l'époque de César, est-elle contemporaine de l'occupation du territoire par l'armée romaine ou cette dernière

[206] Brunetti *et al.* 2007, p. 621. Voir à ce sujet Frei-Stolba 2004, Stöckli 2010 et Martin-Kilcher 2011.

n'est-elle pas davantage la conséquence, à l'époque octavienne, de soulèvements indigènes dans les régions périphériques de la Gaule, notamment en bordure du Rhin[207] ? Si les investigations à venir confirment nos hypothèses, il conviendra alors d'envisager que la date d'intégration du Plateau suisse à l'Empire romain pourrait être antérieure de quelques décennies à celle qui est généralement retenue. On rappellera dans ce sens qu'il n'est pas fait mention des Helvètes sur le trophée de La Turbie, alors qu'on y trouve énumérés les peuples vaincus entre 25 et 13 av. J.-C.[208]

[207] Fichtl 2000, pp. 151-152.

[208] On explique généralement cette absence par le fait que cette intégration se serait faite pacifiquement, *cf.* Frei-Stolba 1999, pp. 31-32. Or, comme le relève M. Tarpin, il n'est pas assuré que les troupes impériales aient combattu tous les peuples mentionnés. D'ailleurs les campagnes alpines ne furent suivies d'aucun triomphe ni ovation, contrairement à celles de Pannonie, ce qui pourrait démontrer qu'elles furent moins ardues, *cf.* Tarpin *et al.* 2000, p. 128, note 54. Au sujet des peuples mentionnés sur le trophée de La Turbie se référer à Van Berchem 1982, pp. 92-95, Tarpin *et al.* 2000, pp. 128-129. Il est également possible que les Helvètes ne soient pas cités, car contrairement aux autres peuples, ils n'appartiennent pas au domaine alpin.

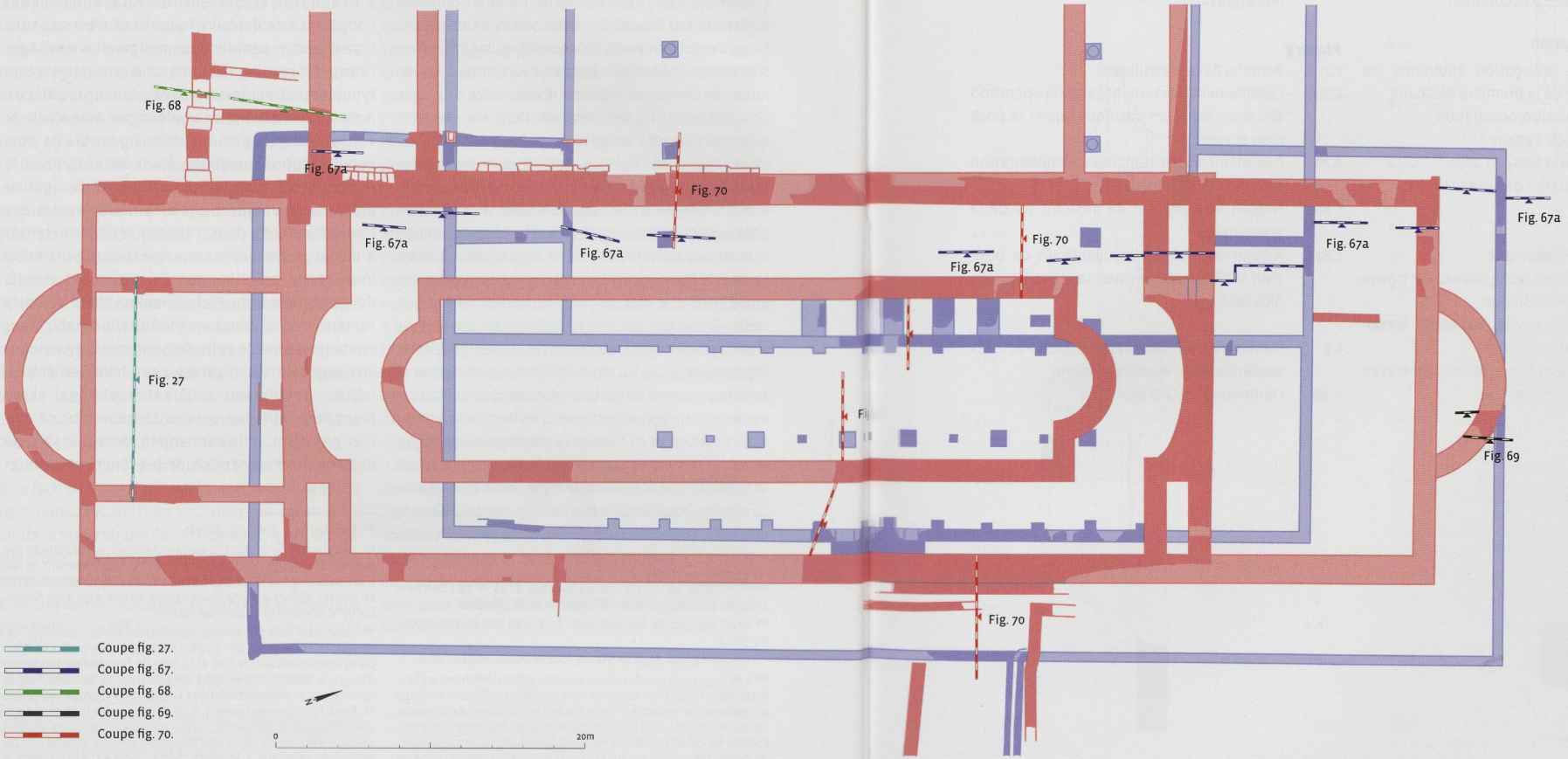

Fig. 66. *Basiliques de Nyon. Situation des coupes stratigraphiques.*

Description des coupes stratigraphiques fig. 67 à 70.

c.1 Sables et graviers naturels

Phase 1

c.1 1ère occupation

c.1a Limon argileux très oxydé, sommet du terrain naturel

c.1b Sommet de la c.1a, contaminée par la c.2

Phase 2

c.2 Limon organique : 2e occupation

3e occupation/4e occupation

c.3 Remblai d'une occupation antérieure ou contemporaine de la première basilique

c.3a Niveau de circulation/occupation

c.3b Charbons, fond de cabane ?

c.3c Comblement de la fosse ST 2000

c.3d Comblement du trou de poteau ST 680

Phase 3

c. 4 Remblai de la 1ère basilique

c.4a Couche de molasse fusée, niveau de travail inférieur de la 1ère basilique

c.4b Couche de limon oxydé, niveau de travail inférieur de la 1ère basilique

c.4c Couche de molasse fusée, niveau de travail supérieur de la 1ère basilique

c.4d Niveau de travail dans l'esplanade

c.4e Comblement de l'aire de gâchage ST 2001

c.5 Niveau de circulation/occupation 1ère basilique

Phase 4

c.6 Démolition de la 1ère basilique (remblai utilisé pour la 2e basilique)

c.6a Récupération de la base ST 2002

c.6b Comblement du cryptoportique de la 1ère basilique (gravats)

Phase 5

c.7 Remblai de la 2e basilique

c.7a Comblement des tranchées de récupération des murs de la 1ère basilique (après la pose d'un 1er remblai)

c.7b Comblement des tranchées d'implantation des murs de la 2e basilique

c.8 Niveau de travail/lit de pose du sol de la 2e basilique

c.8a Niveau de molasse compacté (lit de pose d'un sol ?) en relation avec la 2e basilique ou plus tardif.

c.9 Démolition ou comblement de structures postérieures à l'époque romaine

c. 9a Démolition de la 2e basilique

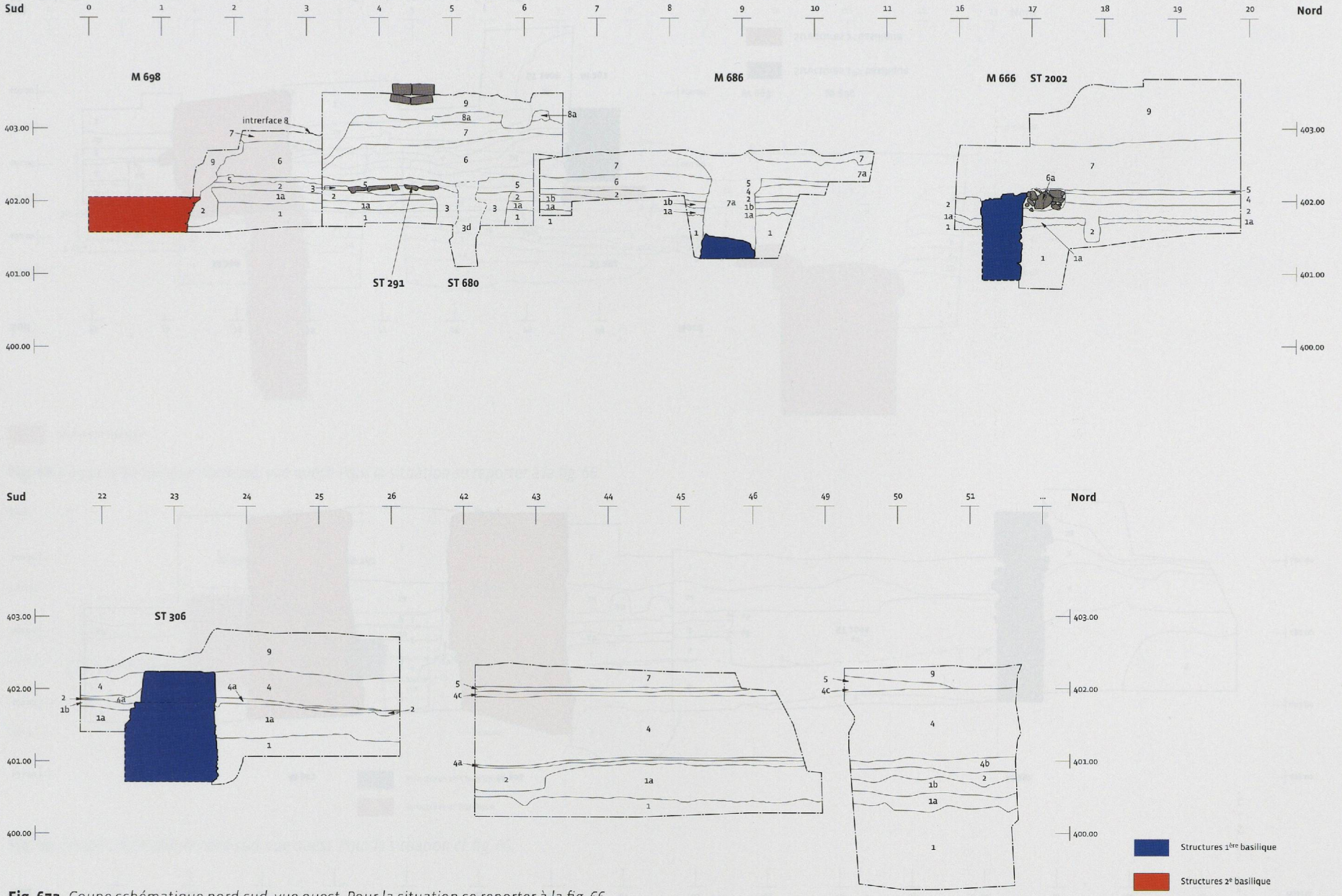

Fig. 67a. *Coupe schématique nord-sud, vue ouest. Pour la situation se reporter à la fig. 66.*

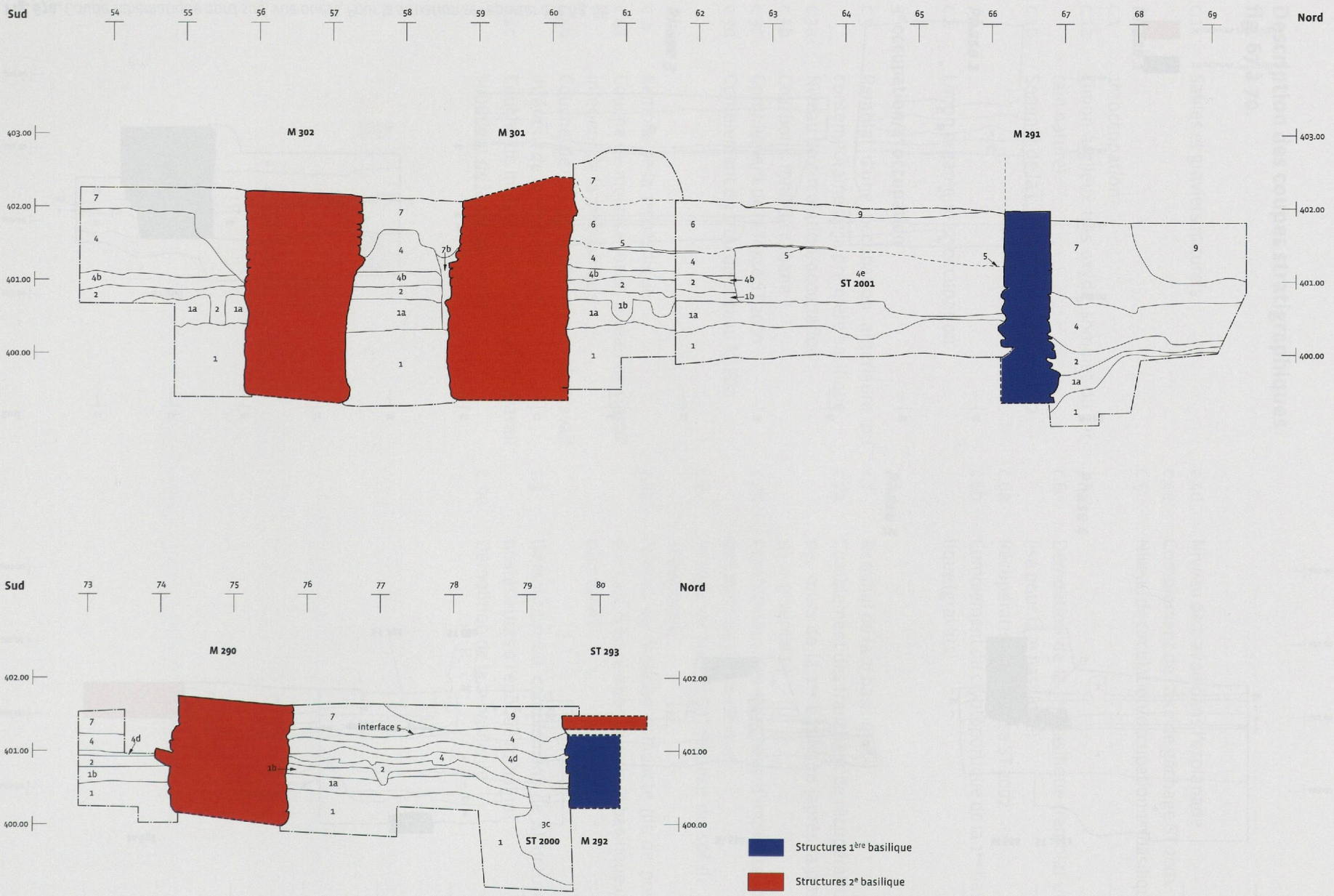

Fig. 67b. *Coupe schématique nord-sud, vue ouest. Pour la situation cf. fig. 66.*

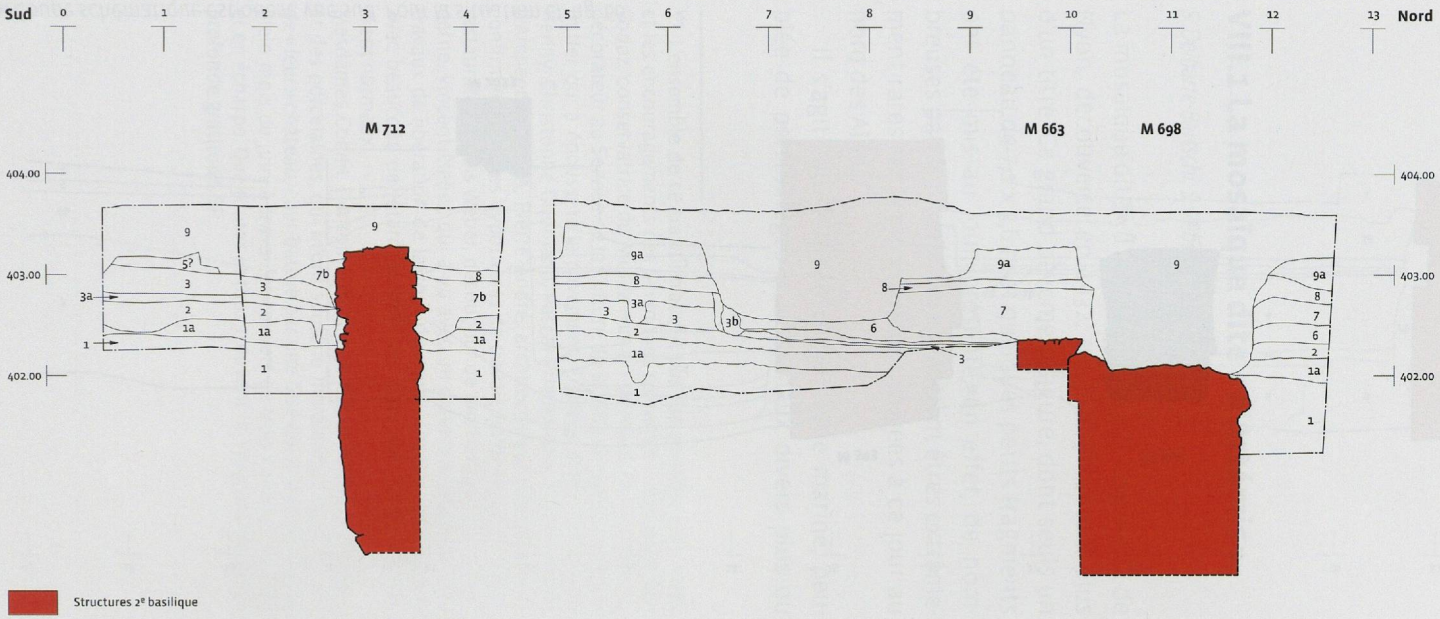

Fig. 68. *Coupe schématique nord-sud, vue ouest. Pour la situation se reporter à la fig. 66.*

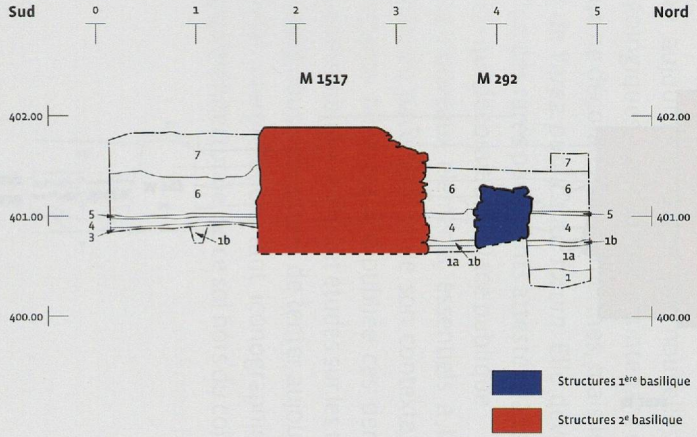

Fig. 69. *Coupe schématique nord-sud, vue ouest. Pour la situation cf. fig. 66.*

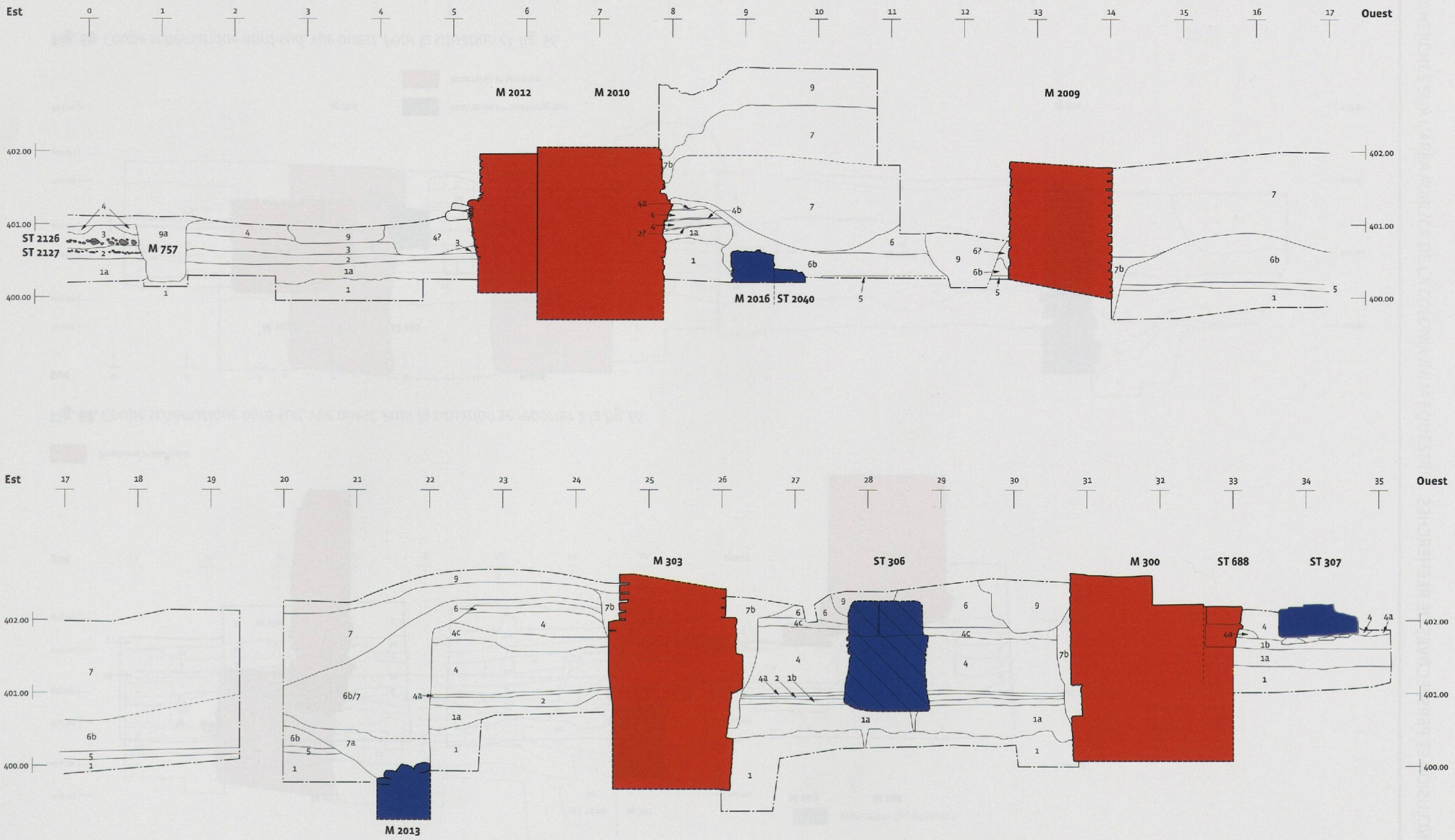

Fig. 70. *Coupe schématique est-ouest, vue sud. Pour la situation cf. fig. 66.*

VIII. ÉTUDES SPÉCIALISÉES

VIII.1 La mosaïque dite « d'Artémis »

S. Delbarre-Bärtschi, S. Rebetez†[209]

La mosaïque dite « d'Artémis » ou au thiase marin de Nyon, découverte en 1932, est intéressante à plus d'un titre. Ce grand pavement figuré, dont seuls un panneau de 7,1 x 3,6 m et quelques petits fragments ont été mis au jour, présente, en effet, de nombreuses particularités qui se révèlent êtres extrêmement rares sur les mosaïques trouvées à ce jour au nord des Alpes.

Il s'agit tout d'abord d'une scène marine, peuplée de personnages et d'animaux divers plus ou moins bien conservés, dont l'identification pose problème depuis toujours. De plus, la disposition de cette scène, en frise et sous la forme d'un cortège, ne comporte pas véritablement de parallèles dans nos régions, où la plupart des scènes figurées prennent place soit au centre d'un tapis, soit dans plusieurs petits panneaux déterminés par la structure géométrique du pavement.

Le lieu de la découverte, situé au cœur de la ville antique de Nyon, a tout d'abord été interprété comme l'emplacement de thermes publics, sur la base unique du sujet représenté sur la mosaïque et non sur celle d'éléments architecturaux qui faisaient largement défauts lors des fouilles de 1932. Cependant, le plan de la ville romaine est bien mieux connu aujourd'hui. Grâce aux nouvelles données archéologiques, nous savons maintenant que la mosaïque ne décorait pas les thermes, mais le portique nord de l'*area publica* du *forum*. Elle devient de ce fait l'un des rares pavements attestés dans le monde romain qui décorait une place publique.

Ces nouveaux éléments, essentiels à la compréhension du pavement et de son contexte, ainsi que l'abondante bibliographie publiée ces dernières décennies (nombreux corpus et études sur les mosaïques romaines) nous permettent de tenter aujourd'hui une nouvelle interprétation, tant iconographique, stylistique qu'architecturale, de ce sol hors du commun.

[209] L'ensemble de ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide et les encouragements des personnes suivantes : Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du Musée romain de Nyon, Aurelio Moccia, décorateur au Service de la Culture de la Ville de Nyon, Françoise Butler qui a époussetté le pavement, Frédéric Rossi, Christophe Henny, Christophe Goumand, Pascal Friedemann et Eric Soutter d'Archeodunum SA, Pierre André, architecte, qui m'a permis de confirmer certaines hypothèses de travail, André-Rudolf Glauser, restaurateur, Hans Weber, découpeur de mortiers antique et moderne, Vincent Lieber, qui a vu avec un certain soulagement les travaux de libération de la cour de « son » château commencés avec beaucoup de retard, se terminer dans des temps relativement normaux.
Mesdames Cohen, Genton et Kull, agentes au Musée historique et des porcelaines, qui m'ont soutenu moralement dans la cour de « leur » château, cour battue par une bise qui m'a contraint, en plein mois de juin, à travailler couvert de trois couches de pulls et en écharpe. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. SR

VIII.1.1 Données techniques

Données techniques

N° d'inventaire: MN 2379
Localisation: Musée romain de Nyon, réserves (anciennement dans la cour du château de Nyon)
Date de découverte: novembre 1932
Dimensions: Mosaïque: 7,16 x 3,6 m
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleurs: multicolore (39 couleurs ou variantes recensées)
Densité: 60 tesselles/dm²
Surface: 16,65 m²
Publication: Gonzenbach 1961, n° 86.1, pl. 68-69

Fragment secondaire 1

Données techniques

N° d'inventaire: MN 693
Localisation: Musée romain de Nyon, réserves
Date de découverte: 1892
Dimensions: Mosaïque: 46 x 37,5 cm
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleurs: noir, blanc, vert olive
Densité: 60 tesselles/dm²
Publication: Pelichet 1940

Fragment secondaire 2

Données techniques

N° d'inventaire: MN 2413.1
Localisation: Musée romain de Nyon, réserve
Date de découverte: 1932
Dimensions: Mosaïque: 22,5 x 19,2 cm
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleurs: noir, blanc
Densité: 60 tesselles/dm²
Publication: inédit

Fragment secondaire 3

Données techniques

N° d'inventaire: MN 2413.2
Localisation: Musée romain de Nyon, réserve
Date de découverte: 1932
Dimensions: Mosaïque: 8,4 x 8,7 cm
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleurs: noir, blanc
Densité: 60 tesselles/dm²
Publication: inédit

Fragment secondaire 4

Données techniques

N° d'inventaire: MN 3936
Localisation: Musée romain de Nyon, réserves
Date de découverte: 1955 (Garage Boldrini)
Dimensions: Mosaïque: 10,4 x 7,2 cm
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleur: blanc
Densité: 60 tesselles/dm²
Publication: inédit

Fragment secondaire 5

Données techniques

No d'inventaire: MN 3936bis
Localisation: Musée romain de Nyon, réserves
Date de découverte: 1955 (Garage Boldrini)
Dimensions: Mosaïque: 15,6 x 7,2 cm
Tesselles: 0,5-2 x 0,5-2 x 0,5-1 cm
Couleurs: blanc
Densité: 60 tesselles/dm²
Publication: inédit

VIII.1.2 Circonstances de la découverte

C'est en 1932 que Monsieur Boldrini décide de poser une citerne à l'emplacement d'un ancien jardin, au 24 de la Grand-Rue. Les travaux débutent en novembre, sous la conduite de l'ingénieur Vautier. Le 22 novembre, vers dix heures du matin, après avoir creusé sur une profondeur d'environ 1,60 m, les ouvriers tombent sur une structure solide, présentant une multitude de petits cubes. Les photographies réalisées dès ce moment (fig. 71), montrent que la première zone dégagée du pavement est celle jouxtant le mur arrière de la propriété[210]. Devant l'importance et la qualité de la découverte, il

[210] Les clichés pris par le photographe J. Lüscher existent encore en grande partie. Ils sont déposés dans les archives du photographe E. Berger, son successeur.



Fig. 71. *Vue de la mosaïque de Nyon lors de sa découverte. Photo: J. Lüscher.*

est décidé de procéder à la fouille de la zone, afin de dégager la structure dans son intégralité.

La surface de la cour séparant les propriétés Kaeppeli, Boldrini et Dumartheray est donc en grande partie éventrée, permettant la mise au jour d'un panneau tel que nous le connaissons aujourd'hui. Notons que dès 1933 ces fouilles sont publiées avec plusieurs plans, qui montrent l'état des bâtiments au moment de la découverte: la mosaïque se trouvait directement contre le mur arrière de la propriété, au niveau de la tour Dumartheray[211].

Il faut souligner qu'au moment des fouilles aucun rapport n'est dressé, malgré l'importance de la découverte. Les seuls renseignements que nous puissions obtenir proviennent des publications de 1933[212], ainsi que du rapport final remis par l'ingénieur Vautier après le prélèvement du pavement[213].

Les fouilles dégagent le pavement sous une épaisse couche de terre, divisée en deux parties bien distinctes: la première, d'une épaisseur de 0,50 m environ et où se trouvaient du gravier et des cailloux, constituait le fond de la cour, jadis occupée par le jardin privé de la propriété Boldrini. Cette couche jaunâtre ne renfermait pas de matériel archéologique particulier. La seconde, bien plus épaisse puisqu'elle atteignait 1,10 m à 1,15 m, était noire avec de multiples fragments de pierre, de tuile et de charbon de bois. Elle constituait la couche de démolition du bâtiment qui abritait la mosaïque[214].

Il semble que les destructions constatées au moment de la découverte aient été imputées à la construction d'un escalier pour accéder à la cave Boldrini et à l'utilisation de la zone, ou d'une partie de cette zone tout au moins, comme fosse septique, durant le Moyen Âge probablement.

Une fois le pavement dégagé dans son intégralité, et l'assurance acquise qu'il ne se limitait «qu'à»

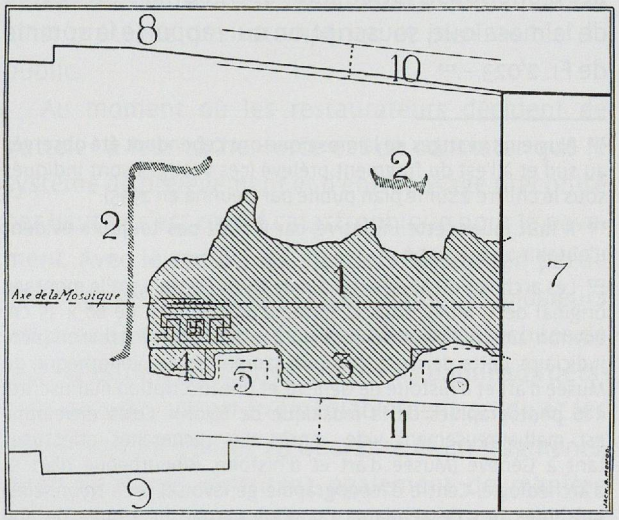

Fig. 72. *Plan figurant le fragment de mosaïque et les vestiges annexes constatés au moment de la découverte, d'après Deonna 1935, fig. 5.*

[211] Voir chap. VIII. 1. 11, à propos de la restitution et du positionnement exact du pavement.

[212] Notamment Blondel 1933, Clouzot 1935 et Deonna 1935.

[213] Rapport inédit conservé aux archives de la ville de Nyon.

[214] À l'époque de la découverte, aucun élément du *forum* n'était connu, c'est pourquoi nous parlons volontairement ici, dans le contexte archéologique de l'époque, d'un simple bâtiment.

un panneau de 7,10 m sur 3,20 m[215] (fig. 72), il a été décidé d'obtenir une photographie de l'ensemble de la mosaïque, photographie qui devait être prise à la verticale, afin d'éviter un maximum de déformations dues à une prise de vue latérale[216]. La situation du pavement et sa taille vont toutefois créer des problèmes difficilement surmontables. On fait appel à un photographe de Genève, Louis Molly, qui juge vite impossible de réaliser un cliché unique du pavement. Il procède donc par prises de vues de détails, qu'il assemble ensuite et dont il retire un nouveau cliché. Cette photographie est donc la seule à montrer, dans les plus fins détails, la mosaïque telle qu'elle est apparue aux yeux des inventeurs du pavement[217]. Le problème de la conservation se pose alors très vite. La saison avance et les risques de dégâts causés par une brusque arrivée du gel menacent la préservation de la mosaïque. Le fait que le document se trouve dans un bien-fonds privé destiné à être pourvu d'une citerne accentue encore le danger de destruction[218].

La situation économique ne favorisant pas un financement du projet, il est alors décidé de procéder à une souscription publique pour la sauvegarde de la mosaïque, souscription qui rapporte la somme de Fr. 2'023.–.[219]

[215] Plusieurs vestiges de la mosaïque ont cependant été observés au sud et à l'est du fragment prélevé (ces vestiges sont indiqués sous le chiffre 2 sur le plan publié par Deonna en 1935).

[216] Il faut louer cette initiative, car il n'est pas toujours évident d'obtenir un tel cliché...

[217] Les archives du Musée romain de Nyon conservent le montage original de L. Molly, sous la forme d'un panneau de 60 x 35 cm environ, ainsi qu'une enveloppe qui a justifié une véritable enquête judiciaire. Cette dernière porte un tampon de la Bibliothèque du Musée d'art et d'histoire de Genève, et une inscription manuscrite: «16 photographies de la mosaïque de Nyon». Cette enveloppe est malheureusement vide... Après des recherches effectuées tant à Genève (Musée d'art et d'histoire, Bibliothèque d'art et d'archéologie, Centre d'iconographie genevoise), qu'à Nyon, ainsi qu'auprès des descendants du photographe et auprès de son successeur, force est de constater que ces clichés originaux ont apparemment aujourd'hui disparu, d'où l'importance du document conservé dans les réserves du Musée romain de Nyon.

[218] Il faut noter qu'à cette époque, aucune règle communale ne protégeait les pièces provenant des excavations menées sur le territoire de Nyon. La découverte de ce pavement va permettre la rédaction d'un règlement visant à cette protection adopté l'année suivante.

[219] En guise de récompense, il est décidé d'offrir une copie du photomontage à toute personne ayant souscrit Fr. 20.- au minimum. Afin d'honorer plus de personnes, d'en amadouer d'autres ou devant les faibles sommes versées, le montant minimum donnant droit à la photographie sera ramené à Fr. 10.-.

VIII.1.3 Mode de prélèvement

La taille de la mosaïque ne permettait pas un prélèvement aisé, bien entendu. Plusieurs solutions ont été envisagées, puis abandonnées pour des raisons souvent inconnues. La solution la plus logique aurait été d'encoller l'ensemble du pavement et de l'arracher en le roulant sur un cylindre. Cette manière de faire aurait permis de conserver le pavement dans son intégralité, sans graves dégâts: elle n'a pas été choisie, ni même évoquée. La première idée de l'ingénieur Vautier a été de scier la mosaïque en morceaux égaux en taille, avec la fondation. Cette solution présentait deux inconvénients majeurs: en premier lieu elle aurait laissé des traces sur la mosaïque puisque la zone traversée par la lame aurait été perdue à jamais; en second lieu, la fondation aurait été très lourde à prélever, puisque constituée du *statumen*, du *rudus* et du *nucleus*.

La seconde solution proposée par Vautier a été finalement acceptée et exécutée. Elle comprenait les étapes suivantes:

A. Évidement de la zone sous la mosaïque, en supprimant le *statumen* et une partie du *rudus*.

B. Percement de trous à travers le *tessellatum* et des couches subsistantes (*nucleus* et *rudus*), trous disposés de manière à découper des panneaux carrés. Ces trous sont espacés d'environ 8 cm et réalisés au fur et à mesure que les travaux de sape avancent. Par un système de pression à travers ces petits orifices, Vautier espérait pouvoir briser la mosaïque en des endroits bien précis, sans dégâts majeurs pour le pavement. Malheureusement, par cette méthode, les éventuelles fissures affectant les parties invisibles de la fondation de la mosaïque ne pouvaient être prises en compte et, dans certains cas, la brisure espérée a suivi les faiblesses sous-jacentes du pavement[220].

C. Une fois le panneau détaché, il devait être fixé dans un cadre en bois et les bords devaient en être protégés par un renfort en plâtre.

D. Les fragments encadrés furent mis à l'abri dans un hangar, en attendant le traitement définitif du pavement.

[220] Ce qui permet d'observer encore aujourd'hui les traces du prélèvement aux endroits où le système n'a pas fonctionné.

Par cette méthode, archaïque certes, mais qui aurait minimisé les dégâts si la reconstitution avait suivi immédiatement, Vautier a divisé la mosaïque en dix fragments de surfaces variées[221].

L'inconvénient de la méthode est le suivant: le pavement a été mis hors d'un contexte d'humidité qui le traversait, le *rudus* et le *nucleus* subsistants ont donc séché, de même que les infiltrations de terre qui avaient eu lieu, dans certaines zones, entre le *tessellatum* et le *nucleus*: de cette manière, des zones entières du pavement étaient condamnées à plus ou moins brève échéance...

Au cours de l'évidement sous la mosaïque, il a été constaté que le *statumen*, constitué comme d'habitude d'un radier de galets posés sur la tranche, mesurait environ 0,10 m d'épaisseur. Le *rudus* (chaux, gravier, gros éclats de terre cuite) avait une épaisseur de 5 cm et le *nucleus* d'1 cm seulement[222].

À la fin des travaux, achevés en décembre, l'ensemble des coûts s'est élevé à Fr. 5'717.95

VIII.1.4 Restauration de la mosaïque

Après son transport dans l'entrepôt de la rue St-Jean, la mosaïque tombe peu à peu dans l'oubli, et il faut attendre la nomination d'Edgar Pelichet à la tête du Musée de Nyon pour que l'intérêt porté au pavement soit revivifié. Grâce à l'Association pour le Vieux-Nyon, il est décidé d'entreprendre les démarches nécessaires afin de présenter le pavement au public.

Deux thèses se sont alors opposées. La première, soutenue par l'archéologue cantonal d'alors, Albert Naef, aurait voulu que le pavement soit présenté dans son état d'origine, posé à plat à même le sol d'un local à définir. Cette solution, la plus proche de la réalité antique, est à souligner, car elle diffère de la plupart des modes d'exposition choisis pour les mosaïques antiques durant les décennies précédentes et suivantes. La seconde solution, préconisée par le successeur de Naef, Louis Bosset, était de placer le pavement à la verticale, contre un mur à l'intérieur d'un bâtiment ou à l'extérieur dans un endroit abrité des intempéries. Cette dernière solution permettait au public d'avoir le recul nécessaire dans la vision générale de la pièce[223], coûtait moins cher que la pose du pavement à même le sol et le protégeait des infiltrations d'eau en provenance du sous-sol.

L'argument financier ayant certainement pesé lourd dans la balance, c'est la seconde solution qui fut adoptée.

Restait à trouver l'emplacement idéal pour installer la pièce reconstituée. La mosaïque aux rinceaux étant exposée sur la terrasse du château et la cour précédente abritant déjà une quantité de fragments archéologiques provenant du sous-sol de Nyon, il a été décidé de placer la mosaïque dans la cour, contre le mur nord de la courtine (fig. 73). À cause de cela, une partie de la galerie a dû être démontée[224], pour que les poutres d'origine soient remplacées par des poutrelles renforcées d'éléments métalliques. La mosaïque fixée à un solide substrat de ciment serait ainsi protégée des intempéries et bien visible du public.

Au moment où les restaurateurs décident de s'atteler à leur tâche, force est de constater que le système de prélèvement et d'entreposage préconisé par Vautier s'est révélé catastrophique pour le pavement. Avec le temps, les mortiers se sont en partie décomposés suite à leur assèchement et plusieurs dizaines de milliers de tesselles se sont détachées de leur fondation respective. Sur les dix panneaux détachés en 1932, un est irrémédiablement perdu et les autres se sont divisés en quarante et un fragments, dont les bords s'effritent également de manière plus ou moins importante. La première tâche des restaurateurs est donc dévolue à estimer les dégâts, à récupérer les cubes et à trouver de nouvelles tes-

[221] La plupart des panneaux mesuraient probablement 1 m de côté environ: la pièce contenant le motif de roues de peltes, était de dimensions plus importantes.

[222] Ces dimensions sont étonnantes, notamment en ce qui concerne l'épaisseur du *nucleus*. Lors des travaux de dégagement de la mosaïque dans la cour du château en novembre 1997, il a été constaté que ce *nucleus* mesurait entre 3 et 4 cm. Il est à se demander si Vautier n'a pas pris la couche de chaux dans laquelle les tesselles ont été scellées pour le *nucleus*, le *nucleus* pour le *rudus* et qu'il n'a pas mentionné cette couche, bien visible au dos du pavement lors du prélèvement de 1997.

[223] Vision éloignée qui n'a jamais eu cours dans l'Antiquité puisque les anciens marchaient directement sur la mosaïque. Ils en avaient donc une vision d'une hauteur moyenne d'environ 1,60 m à 1,70 m, à moins que la pièce où le pavement avait été installé ait été pourvue d'une galerie.

[224] Un pilier de soutien de cette galerie se serait trouvé au milieu du pavement, ce qui en aurait sensiblement gêné la vision générale.



Fig. 73. *La mosaïque dite d'Artémis exposée dans la cour du château de Nyon. Musée romain de Nyon. Photo : R. Gindroz / Archeotech SA.*

selles. C'est au Musée cantonal de Lausanne que quelques cartons de tesselles provenant d'un pavement détruit sont découverts et offerts à Nyon pour combler les lacunes. Les morceaux originaux sont fixés dans le lit de béton grâce aux relevés effectués en 1932[225] et les manques sont restitués d'après les mêmes relevés et les photographies de l'époque de la découverte. Notons au passage que les « anciennes-nouvelles » tesselles ne sont pas noyées dans un mortier de chaux se rapprochant de la composition du mortier antique encore conservé en divers endroits, mais dans un ciment gris extrêmement dur.

Les études publiées dès la découverte du pavement permettant d'envisager une restitution d'une partie de la mosaïque, il a été décidé d'aider à la compréhension en complétant au trait les grandes lacunes et de faire peindre par le peintre Walter Grandjean sur le revêtement moderne, divers monstres marins et corps de personnages.

Après plusieurs semaines de travaux, la mosaïque est remise aux autorités le 25 mars 1939, dans l'espoir qu'elle ne bougera plus de son emplacement[226].

Le coût total de l'opération se monta à Fr. 4'406.35, dont Fr. 400.- de subside de l'Etat de Vaud et Fr. 885.- de subventions fédérales.

[225] Ces relevés sont conservés au Musée romain de Nyon. Ils ne représentent que les zones générales du pavement sous la forme des contours des éléments décoratifs.

[226] Espoir d'autant plus certain que la mosaïque était entrée dans la cour du château en 41 morceaux et que 20'000 et 25'000 cubes isolés avaient été rajoutés lors de la restauration. La taille du fragment reconstitué et celle des deux portes de la cour ne permettraient en aucun cas de ressortir le pavement sans le casser ou sans démonter les portes...

Déménagement[227]

Dans le cadre de la restauration du château de Nyon et du réaménagement complet du Musée historique, la décision sera prise en 1997 de déplacer le pavement. Cette décision sous-entendait de détacher la mosaïque, cimentée au mur nord de la cour du château, de la transporter et de l'entreposer dans un autre lieu, en attendant de pouvoir à nouveau l'exposer au public dans des conditions adéquates à sa conservation[228]. Ignorant dans quel état se trouvait le lit de pose d'origine et quelle épaisseur du mortier était encore en place, craignant également que le panneau soit très fragilisé par la restauration de 1938-1939, une documentation complète (photographies, relevés, dessins, etc.) sera effectuée avant d'entamer les travaux. S. Rebetez effectua à cette occasion un dessin tesselle par tesselle de l'ensemble de la mosaïque, une description très précise du décor, ainsi qu'une étude documentaire et technique du pavement[229]. La couverture photographique sera confiée à l'entreprise Archeotech SA, qui réalisa, avec des méthodes informatiques de pointe, une orthophotographie du fragment.

Le système de fixation de la mosaïque au mur n'ayant pas été conçu comme réversible en 1939, le déplacement du panneau (en une seule pièce) a donc nécessité l'encollage de toute la surface visible et la construction d'une structure parfaitement rigide, assurant la cohésion et le détachement de l'ensemble en causant le moins de dégâts possible au pavement. Le prélèvement du panneau a été effectué en sciant dans l'épaisseur du mortier antique et du béton moderne, à peu près entre les deux couches du lit de pose de la mosaïque (le *nucleus* et le *rudus*). La préparation du pavement en vue du déménagement, la construction de la structure et le détachement du fragment (fig. 74) ont été l'œuvre de deux restaurateurs, A.-R. Glauser et H. Weber.

La porte de la cour du château étant trop petite pour y faire passer le panneau[230], la sortie du pavement se fera par la voie des airs, à l'aide d'une grue, le 29 octobre 1997. Un camion assura le transport jusqu'à la station d'épuration (STEP), où le pavement sera provisoirement en dépôt. Grâce aux techniques employées, aucun dommage n'a été causé à la mosaïque pendant le prélèvement et le transport.

[227] Les archives relatant le déménagement de 1997 sont conservées au Musée romain de Nyon. *Cf.* Chronique 1998, pp. 87-88.

[228] À ce jour, la dernière étape n'a pas encore été exécutée.

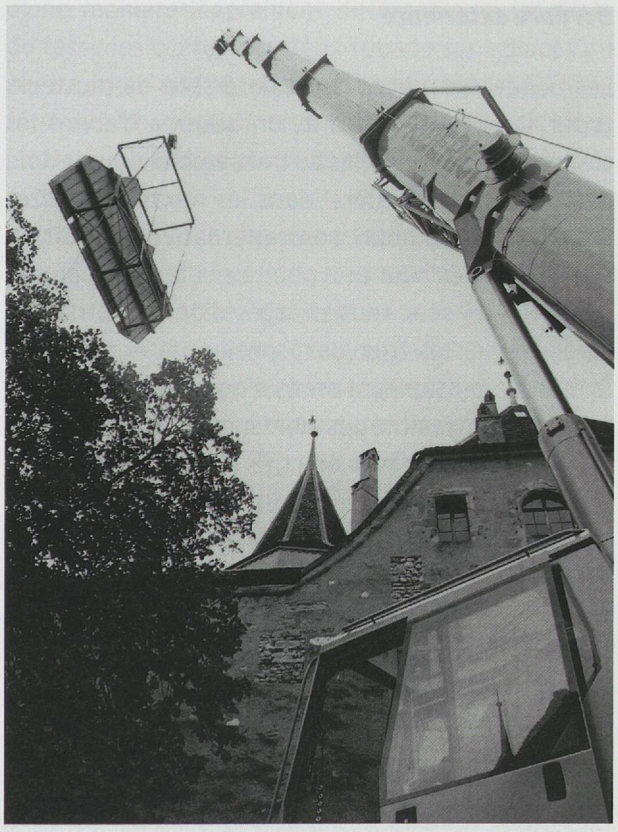

Fig. 74. *Photographie prise lors du déménagement de la mosaïque en 1997. Musée romain de Nyon. Photo: R. Gindroz.*

Découverte de traces[231]

Le sciage du mortier de la mosaïque en vue de son déménagement, a permis de découvrir plusieurs traces laissées par les ouvriers ou passants romains quelque temps avant la pose du pavement proprement dit. Ces traces se situent entre les deux couches de mortier, le *rudus* et le *nucleus*, néces-

[229] Le présent article est en grande partie constitué du rapport d'étude rendu par S. Rebetez en 1998.

[230] *Cf.* ci-dessus note 225.

[231] Les empreintes découvertes à l'arrière du panneau lors du démontage de 1997 sont inédites. Les relevés effectués sur le mortier du pavement et sur le mur de la cour du château sont conservés au Musée romain de Nyon.



Fig. 75. *Relevé d'une des empreintes de semelles cloutées. Musée romain de Nyon. Photo: R. Gindroz.*



Fig. 76. *Montage de photographies prises au moment de la découverte. Musée romain de Nyon. Photo: Ch. Brandt après restauration du document photographique original de L. Molly.*

saires à la construction de la mosaïque. Elles ont donc été effectuées après l'installation du *rudus* (couche inférieure de mortier), au moment où ce dernier n'était pas encore sec. Les traces sont de plusieurs sortes: plusieurs empreintes de pas, caractérisées par la marque des clous sous la semelle de la chaussures (fig. 75) et par l'empreinte de pieds nus, des traces de damage du mortier, ainsi que plusieurs marques aux formes diverses, plus difficiles à identifier. Concernant les traces de pas, plus d'une dizaine d'empreintes de chaussures sont apparues, ainsi que deux ou trois traces de pieds nus, dont une plus petite, appartenant visiblement à un enfant. Ces traces ont été observées en relief, au dos de la mosaïque (sous le *nucleus*) et sous forme de taches de mortier de tuileau et de chaux (*nucleus*), se détachant sur la couleur grise du mortier inférieur (*rudus*), sur le mur de la cour du château.

La découverte de ces empreintes, rarement attestées[232], a nécessité un démontage particulièrement soigné, ainsi que le nettoyage et la consolidation du mortier antique. Il s'agit vraisemblablement de traces de piétinement et de damage du «bétonnage» effectué pour aplanir le *rudus* avant la pose du *nucleus*. Cette technique, très rarement observable, est clairement explicitée par Vitruve dans son *De Architectura*[233].

VIII.1.5 Description de la mosaïque dite «d'Artémis»[234]

Le fragment principal (MN 2379) peut se décomposer en deux parties distinctes et totalement indépendantes: les éléments géométriques forment la bordure extérieure du pavement, tandis que la scène marine constitue le tapis principal proprement dit (fig. 76).

Bordure extérieure

Les bandes et motifs de raccord sont de plusieurs types. De gauche à droite, on observe d'abord les restes d'un nid d'abeilles au trait, en filet double noir, avec triangle équilatéral dans les hexagones[235]. Ces triangles équilatéraux sont alternativement disposés la pointe en haut et la pointe en bas. Les triangles équilatéraux sont tous chargés d'un petit triangle noir inversé. Les triangles isocèles, déterminés par le triangle central sont ornés d'un petit triangle noir emboîté. L'ensemble des éléments constitutifs de ce décor est exécuté avec une très grande irrégularité.

[232] Les traces de ce genre sont rarement attestées sur les mortiers de construction des pavements. Elles apparaissent parfois sur d'autres supports: quelques empreintes de semelles cloutées ont également été observées sur l'*area* de l'hypocauste d'une des pièces thermales de la *villa* d'Orbe (Paunier *et al.* 1991, p. 31).

[233] Vitruve, *De architectura*, livre VII, 1, 3. Nous remercions Denis Weidmann de nous avoir mentionné ce passage du texte de Vitruve.

[234] La description du pavement se base sur les photographies effectuées en 1932 par Louis Molly et par J. Lüscher. Elle ne tient pas compte des éléments restitués et/ou complétés par la restauration de 1938-1939. Pour une comparaison entre le pavement dans son état originel et son état actuel, voir *infra*.

[235] Dans la mesure du possible, les éléments du décor sont décrits selon les normes édictées par l'Association Internationale pour l'Étude de la Mosaïque Antique dans deux publications (*Décor géométrique* I et II). Chaque fois, nous ferons références à ces ouvrages. Ici, *Décor géométrique* I, pl. 204 e (var.).

Toute la partie centrale est occupée par une composition orthogonale de roues de peltes autour d'un nœud de Salomon, de sens alterné, et non contiguës[236]. Ce motif est directement tangent au méandre de svastikas[237]. Les nœuds de Salomon sont composés de deux rubans s'entrecroisant, rubans trichromes composés d'une succession de filets simples ou doubles[238]: le premier est réalisé à l'aide de tesselles blanches en calcaire du Jura, puis de tesselles en marbre de Carrare et de tesselles vert olive; le second utilise également les tesselles blanches du Jura, puis des tesselles de couleur jaune et enfin des tesselles rouge-orange. Une savante disposition des rubans et des sens d'enroulement des bandes permet une variété de mouvements qui rend le motif plus attrayant: en effet, si, horizontalement, le premier nœud montre le ruban foncé vertical et le clair à l'opposé, dans la roue suivante, c'est le contraire. Cette opposition de couleurs se retrouve aussi verticalement. De cette manière, seules les diagonales présentent des motifs identiques. Neuf des dix roues conservées sont organisées de cette manière, seule une, située en haut à l'extrême droite, est réalisée d'une manière légèrement différente: ici les filets de tesselles claires des deux rubans sont placés au centre, alors que les couleurs sont situées vers l'extérieur, à l'opposé de tout ce qui s'est fait ailleurs. L'alternance de rubans verts et orange est toutefois respectée.

Les peltes sont réalisées à l'aide d'un filet double noir délimitant une zone centrale blanche ornée d'une forme noire. Ce dernier élément, comme les triangles noirs évoqués auparavant, n'est jamais construit avec le même nombre de tesselles et les surfaces qui lui sont dévolues sont toutes différentes[239].

Les quatre roues situées à gauche, de même que le groupe des six roues de droite, sont reliées entre elles, grâce à des triangles dentelés[240] de grandeurs variables. Contre le filet du méandre, on aperçoit des demi-croisettes. Au centre des carrés curvilignes concaves délimités par quatre peltes opposées, apparaît chaque fois une croisette noire[241].

Quelques éléments purement géométriques sont encore visibles. Entre le nid d'abeilles et les roues de peltes, on voit un filet double noir suivi d'une bande de tesselles blanches[242]. À droite de la lacune, le retour du filet double noir, ainsi que quelques tesselles de la bande blanche sont attestées.

À droite du réseau de roues de peltes, quelques éléments d'une succession identique d'un filet noir et de bandes blanches subsistent: un angle droit du filet noir atteste que le motif séparait les roues et la lacune. Cependant, aucun élément subsistant ne permet d'affirmer que cette bande avait un double retour au niveau du fragment conservé, comme c'est assurément le cas pour le motif jouxtant le nid d'abeilles.

Le motif principal de la bordure apparaît alors: il s'agit d'un méandre de svastikas à retour simple et carrés[243], en filet double noir sur fond blanc. Dans la majorité des cas, l'espace compris entre les deux éléments du méandre est rempli par des bandes blanches variant de sept à neuf rangs de tesselles. La variation du nombre de ces dernières est davantage imposée par la taille des éléments constitutifs que par une volonté de créer un motif irrégulier[244]. Sur les sept svastikas conservés, on observe à six reprises le même développement, le filet supérieur descendant se retournant vers la gauche, pour devenir horizontal, puis redescendre et enfin repartir vers la droite. Une fois seulement, à l'extrémité gauche du fragment, le filet descendant part vers la droite, pour descendre verticalement, avant de se tourner vers la gauche cette fois, créant ainsi un espace blanc en forme de T unique au-dessus du premier carré[245].

[236] *Décor géométrique* I, pl. 223 e.

[237] Motif principal de la bordure. *Cf.* ci-dessous.

[238] Le filet simple se trouve généralement à l'extérieur, tandis que le double se retrouve au centre. Cependant, l'arrondi de la boucle fait quelquefois doubler le filet à cet endroit seulement.

[239] Ce qui est le cas dans la roue n° 4, où le motif central affecte même la forme d'une petite pelte. À l'opposé, dans la roue n° 5, la pelte verticale de gauche ne possède aucune tesselle noire en son centre.

[240] *Décor géométrique* I, pl. 57 g.

[241] *Décor géométrique* I, pl. 4 e.

[242] D'après les photographies, cette bande comporterait au moins onze tesselles dans sa partie courte et six dans sa partie longue.

[243] *Décor géométrique* I, pl. 38 c.

[244] En effet, il n'y a pas de différences dans la largeur des bandes, malgré le nombre différent de cubes. Voir *infra* le paragraphe consacré à la construction du pavement.

[245] Ce changement de sens du méandre devrait permettre de proposer la restitution de ce motif discutée plus bas.

Entre chaque svastika du méandre, se trouve un carré, orné de différents motifs. Six sont complets, tandis que deux, situés aux extrémités, n'ont laissé que de rares fragments de leur bordure en filet noir: celui de l'extrême gauche montre encore une bonne partie du filet extérieur droit, avec, dans sa partie inférieure, un retour à angle droit, avec quelques tesselles blanches, tandis que celui de l'extrême droite n'est constitué aujourd'hui que de quelques tesselles noires du filet extérieur gauche. Tous les autres sont ornés de motifs différents et bordés par un filet double noir.

De gauche à droite, on observe les décors suivants:

Carré 1: orné d'un svastika en filet triple bichrome[246], noir et blanc sur un fond blanc, le svastika occupant l'intégralité du carré et n'étant séparé du filet noir extérieur que par un filet simple blanc.

Carré 2: avec carré concave inscrit, sur la pointe. Aux encoignures, chaque quart de cercle est timbré d'un quart de cercle noir emboîté. Au centre du carré concave apparaît une fleurette[247] blanche.

Carré 3: timbré d'une pelte noire couchée, à *apex* en croisette[248].

Carré 4: chargé d'un carré en filet double noir ajouré, timbré d'un cercle. Ce dernier élément se compose d'un filet simple noir, d'un filet simple tireté[249] noir et blanc qui délimite le cercle central noir, au milieu duquel se trouve une croisette blanche[250].

Carré 5: chargé d'un carré en filet double noir ajouré, timbré d'un carré sur la pointe noir inscrit. Au centre du carré apparaît une croisette blanche.

Carré 6: timbré d'un carré sur la pointe inscrit et ajouré, décoré d'une croisette noire.

Après le méandre apparaît, sur les deux tiers du fragment conservé, une nouvelle bande blanche (8rangs). Sur un bon tiers du fragment, cette bande disparaît au profit de l'un des motifs formant les raccords.

On aperçoit ensuite un filet double noir et une bande blanche (4 rangs). Puis interviennent des dents de scie dentelées[251], noires sur fond blanc, et finalement un filet double noir.

La scène figurée

La partie conservée de la scène figurée montre plusieurs personnages, ainsi que de nombreux animaux marins, réalistes ou imaginaires. Entre ces derniers, l'élément aquatique est illustré par un ensemble de denticules et de filets doubles de longueurs variées[252]. Ce décor, qui se retrouve pratiquement dans tous les intervalles entre les animaux et les personnages, est presque toujours constitué de tesselles de deux couleurs différentes, l'une foncée, l'autre claire. L'assemblage des couleurs se fait également par filet simple, soit de manière verticale, soit de manière horizontale. La plupart des éléments sont de couleur vert olive, plus ou moins foncée. Dans quelques cas, comme par exemple entre les pinces du crabe ou les tentacules de la pieuvre, les denticules viennent buter contre les filets doubles, créant ainsi un motif en forme de peigne. Le seul rapprochement connu à ce jour pour ce genre de représentation de l'eau se trouve dans le sud de la Gaule, sur un pavement de Die[253] (fig. 77). Sur ce dernier, l'élément aquatique recouvre partiellement les pattes de l'animal représenté au centre de la scène, pour rendre au mieux la transparence de l'eau. D'autres représentations de la mer ou des eaux fluviales sont connues, à Avenches par exemple[254], mais elles ne ressemblent pas à celle de Nyon.

[246] *Décor géométrique* I, pl. 1 s.

[247] D'après *Décor géométrique* I, pl. 4 d.

[248] D'après *Décor géométrique* I, pl. 57 c.

[249] *Décor géométrique* I, pl. 1 b.

[250] D'après *Décor géométrique* I, pl. 4 a.

[251] *Décor géométrique* I, pl. 10 g.

[252] Les plus courts sont constitués de six tesselles superposées, tandis que les plus longs atteignent la quarantaine de tesselles.

[253] Mosaïque de Die représentant Phrixos chevauchant le bélier à la toison d'or: *Recueil* III, 3, n° 593, pp. 111-113. Cette mosaïque est datée par H. Lavagne du 2e s., avec un point interrogation.

[254] Gonzenbach 1961/Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5. 5 I et Rebetez 1997, n° 15: Mosaïque des Vents, détail des éléments centraux avec un dauphin au milieu de la mer ou Gonzenbach 1961/Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5.8 et Rebetez 1997, n° 22, mosaïque de l'Oie avec représentation de poissons dans les écoinçons d'angles inférieurs du pavement. V. von Gonzenbach donne également une planche de représentations de l'onde marine dans son ouvrage, *cf.* Gonzenbach 1961, pl. 86.



Fig. 77. *Mosaïque de Die. Tiré du Recueil III, 3, pl. 26, n° 593.*

La description du pavement suit la scène de gauche à droite, en principe de haut en bas.

L'élément figuré situé presque à l'extrémité gauche du fragment, n'est conservé qu'en partie. On observe les restes d'un corps d'animal, au poitrail très massif. Les couleurs utilisées pour le représenter sont avant tout des ocres clairs et foncés et des éléments en vert olive. Au-dessous de l'élément qualifié d'arc depuis la découverte du pavement, on aperçoit une épaule avec une patte avant gauche dont la plus grande partie a disparu. Sous cette patte, les ombres deviennent plus importantes et sont figurées grâce à l'emploi de tesselles plus foncées. Ceci a été restauré sous la forme d'écailles de grandes dimensions. Puis, toute la partie inférieure de l'animal se développe horizontalement, avec quelques petites nageoires. Au niveau de la tête, les éléments visibles sur les photographies de la fouille montrent une sorte de bajoue et quelques éléments d'un maxillaire inférieur. Aucun autre élément, tel qu'un fragment d'œil ou de museau, ne permet de définir avec exactitude la nature de l'animal représenté[255].

Des éléments d'un personnage sont liés directement à l'animal. De gauche à droite, on aperçoit d'abord la partie inférieure d'une jambe, plus particulièrement l'extrémité d'un mollet et le dessus d'un pied. Ce pied est chaussé d'une *caliga*, dont les éléments sont suffisamment bien représentés pour être reconnaissables. Ainsi, par exemple, le savant système des lanières est bien visible, avec ses attaches latérales et la manière dont ces lanières passent entre les orteils pour être fixées à la semelle de la chaussure. Une décoration devait orner le haut du pied, juste au-dessus des orteils. Le personnage ne porte que la chaussure proprement dite, sans tissu entre la peau et le cuir, comme le prouve la représentation des orteils et des ongles de quatre d'entre eux. D'après la disposition des éléments, nous avons ici la représentation frontale d'un pied et d'un mollet droits. La jambe gauche, chaussée elle aussi d'une *caliga*, est bien plus complète, puisqu'elle est conservée de la cuisse au pied. Elle est représentée de profil au niveau de la partie supérieure et de trois-quarts dans la partie inférieure. Si la cuisse est horizontale, montrant ainsi que le personnage est probablement assis en amazone sur l'animal, le mollet et le pied sont disposés à angle droit dès le genou.



Fig. 78. *Détail de la main tenant l'arc. Musée romain de Nyon. Photo: J. Lüscher.*

[255] Voir *infra*.

Au niveau du cou de l'animal apparaissent les éléments qui ont donné lieu à l'interprétation dont a dérivé le nom du pavement. On aperçoit en effet une main tenant un arc. La corde de celui-ci passe devant la main du personnage. Cela prouve non seulement que l'arc n'est pas bandé à ce moment de l'action représentée, mais aussi qu'il s'agit probablement de la main gauche du personnage. Le détail des doigts tenant le corps de l'arme est difficile à voir sur les photographies de la découverte (fig. 78).

Les quelques éléments de chair situés au niveau du mollet droit et de la jambe gauche montrent que le personnage représenté ne possédait pas de vêtement qui lui cachait la partie inférieure du corps, sans que l'on puisse dire ce qui se passait pour la partie supérieure.

Dès la découverte du pavement, le personnage représenté a été identifié comme étant la déesse Artémis. Cette interprétation a été remise en cause par la suite car la déesse de la chasse est très rarement associée à un contexte marin[256].

À l'extrémité gauche du pavement, on aperçoit les orteils d'un nouveau personnage. Ses deux pieds sont disposés de manière parallèle à la bande de méandres, le pied droit sous le pied gauche. La taille de ces éléments fait penser que le personnage auquel ils appartiennent était représenté à la même échelle que la figure tenant l'arc, soit plus grand que nature[257].

Directement contre le pied droit du personnage « principal », on aperçoit un petit crabe se dirigeant, les pinces écartées, vers la gauche du pavement. Le corps rond, réalisé en tesselles ocre, jaune et rouge-rose, possède six pattes. Les deux pinces rouges et violettes partent de l'épaule du crustacé, dont la carapace montre bien une subdivision dans la partie proche de la tête. Notons également que les yeux sont bien représentés par deux tesselles foncées entre les pattes, au niveau de la tête.

Sous le grand animal portant le personnage à l'arc, on aperçoit ensuite un premier monstre marin. Une grande queue de poisson s'enroulant une fois en son centre et se terminant par une nageoire trifide constitue la majeure partie de l'animal. Sa tête, ornée de deux petites oreilles rondes, est de taille relativement modeste. Un gros œil est placé au sommet, tandis que la bouche est ouverte, laissant apparaître les dents et la langue de l'animal. Au niveau de la truffe, quatre groupes de filaments font penser à la représentation d'éventuelles moustaches. Sous la tête, on voit distinctement deux pattes projetées vers l'avant, dont les doigts et les griffes ont été largement restaurés en 1938-1939. Les photographies de l'état d'origine montrent très clairement comment le motif se trouvait à l'époque et les pattes d'un félin sont sans conteste identifiables.

Aujourd'hui, les éléments rougeâtres et violacés placés directement derrière la tête se présenteraient comme des éléments de crinière. Toutefois, si l'on regarde attentivement les photographies prises en 1932, il semblerait que nous ayons affaire ici au même genre d'élément que l'on retrouve dans la partie inférieure du corps de poisson de l'animal et sur la partie enroulée de la queue, à savoir quelques nageoires.

Au milieu d'une large zone principalement décorée de motifs aquatiques sont représentés trois coquillages. Deux sont figurés à moitié fermés, le corps rouge de l'animal émergeant légèrement de la coquille verdâtre, chacun dans un sens opposé. Vers le bas, une troisième coquille, blanchâtre cette fois, est représentée ouverte, les deux cupules attachées par le centre.

Le milieu du fragment est occupé par deux personnages, l'un vers le haut, l'autre vers le bas.

Comme pour celui portant l'arc, deux jambes permettent d'affirmer qu'un nouveau personnage de grandes dimensions se trouvait à cet endroit. Sa jambe droite, représentée de face et conservée uniquement du genou jusqu'au pied, est tendue. Les différents muscles sont dessinés grâce à des

[256] Le 19 mars 1998, suite à une communication des derniers résultats des investigations sur les mosaïques de Nyon auprès de l'Association des Musées de Nyon et lors d'un bref entretien avec le pasteur de Commugny, H. Châtelain, ce dernier nous a dit en avoir récemment discuté avec E. Pelichet au sujet de la mosaïque dite « d'Artémis ». L'auteur de la publication de base lui a fait savoir que cette interprétation avait été évoquée en 1932 plutôt pour rattacher la mosaïque à un environnement connu du grand public, sans que l'assurance de la représentation n'ait pu être confirmée dans les détails. W. Deonna fournit pourtant dès 1935 une analyse iconographique intéressante à propos de ce personnage. Pour l'analyse iconographique, *cf.* ci-dessous.

[257] La taille estimée de ces personnages atteint probablement 3 m à 3,50 m debout.

alignements de tesselles plus ou moins foncées. La jambe gauche, repliée au niveau du genou, est présentée de profil, tandis que le pied, dès la malléole, est de face. Les orteils sont bien plus visibles ici que sur l'autre pied. Aucun élément de chausse ou d'habillement n'est figuré en relation avec les jambes de ce nouveau personnage qui devait également chevaucher un animal dont seule la partie inférieure est conservée.

Le corps de cet animal devait s'enrouler également comme le monstre précédent, car la ligne des nageoires remonte légèrement à l'intérieur de la jambe droite, pour repartir plus bas vers l'extérieur. Une large tache foncée, posée directement derrière le mollet et sous la cuisse gauche, figure probablement l'ombre portée du corps du personnage sur celui de l'animal.

Sous cette scène, se trouve un petit tableautin montrant un amour debout sur une petite amphore. Il est figuré de trois-quarts gauche, les pieds posés sur la panse du récipient, dont les deux anses et le col sont bien visibles. De ses deux bras, il tient devant lui une toile faisant office de voile pour faire avancer son embarcation, voile dont l'un des cordages passe par l'anse supérieure de l'amphore. Aucun mât, qui aurait permis de fixer le gréement à l'esquif, n'est figuré.

Le petit amour regarde le spectateur. Il a les cheveux courts et des ailes placées juste au-dessus de ses épaules. L'aile gauche est complète, les rémiges étant dessinées en entier. Seule l'extrémité supérieure de l'aile droite est visible.

L'amphore présente une vague tentative du mosaïste de représenter le volume de la panse, par une succession de filets simples à triples, filets qui vont du plus clair, situé dans la partie supérieure du récipient, au plus foncé, placé sous l'amphore. Un léger filet noir, situé derrière le pied droit de l'amour, symbolise l'ombre portée sur le corps du bateau improvisé.

Un grand poisson constitue le sujet principal de la scène suivante. Sa queue ne s'enroule pas sur elle-même, mais les tons utilisés sont rigoureusement identiques à ceux du monstre de la première scène. La nageoire qui termine son corps est également trifide, mais réalisée à l'aide de tesselles plus foncées.

Sur son dos se trouve un amour renversé, qui essaye de s'agripper de sa main droite au dos du poisson, tandis que, dans un effort visant à rétablir un équilibre plus que précaire, son bras gauche, conservé jusqu'au niveau du coude uniquement, devait se dresser vers le ciel. Les jambes de ce nouveau personnage ne sont pas représentées en travers du corps du poisson, ce qui laisse à penser que le petit amour est en train de se faire purement et simplement désarçonner. Si la tête est représentée de face, de même que les épaules et les deux bras, le reste de la poitrine est figuré de trois-quarts gauche, montrant les différents éléments des zones musculaires du torse. Les ailes, situées derrière la tête, ne se limitent qu'à la représentation de leur arrondi respectif.

Le fait que l'amour soit dans une fâcheuse posture résulte peut-être du fait que derrière lui se trouve une pieuvre dont les neuf tentacules sont dirigés dans sa direction. Le corps du céphalopode, bien arrondi, est réalisé dans des tons clairs et deux yeux rouges sont bien visibles. Les deux petits tentacules situés au bord sont fins, sans détail, tandis que les sept autres, bordés de gris et blanc à l'intérieur, présentent tous des ventouses réalisées à l'aide de trois tesselles, deux triangulaires aux extrémités et une carrée au centre.

À l'extrême droite, une scène est à nouveau divisée en deux horizontalement. Dans la partie basse, on aperçoit principalement une épaule gauche, ainsi que le bras qui lui fait suite. Ce dernier tient, grâce à une main rendue invisible par l'épaisseur du drap, un grand voile gonflé qui se développe derrière le bras et qui retombe de la main qui l'empoigne. Quelques éléments d'une chevelure abondante laissent esquisser la tête d'une probable divinité masculine.

Au-dessus de ce voile, quelques restes jaunes et rouges forment le départ d'un arrondi vers la droite, arrondi orné de quelques décorations comme des demi-bobines et des denticules. À la gauche de ce qui pourrait être la caisse d'un char d'apparat, on voit les parties inférieures de deux corps de monstres marins, représentés de face, et non de profil comme les autres animaux du pavement. Les détails permettent de reconnaître des petites nageoires déjà observées ailleurs, ainsi que la représentation des zones foncées des corps.

Observations sur l'état (pose, traces de restauration)

Afin de déterminer d'éventuelles traces de pose antique, il faut en premier lieu définir ce qu'il reste d'original dans le pavement tel qu'il existe aujourd'hui (fig. 79). Nous avons vu plus haut que les dix plaques du découpage original de 1932 s'étaient transformées en quarante et un fragments dans la période qui a précédé le début de la restauration et qu'un panneau était totalement détruit. Ce dernier correspond à l'intégralité du motif en nid d'abeilles situé à l'extrême gauche du fragment: il est donc entièrement reconstitué, d'après les dessins et les photographies, sans respecter exactement les zones conservées à l'origine. L'ordre de pose des tesselles, qui devait suivre un sens strict, n'a pas été respecté non plus, ce qui ne permet plus de dire comment ce motif de remplissage a été conçu dans l'Antiquité. Dans cet espace, les deux bandes de raccord réalisées à l'aide de tesselles blanches, et qui bordaient l'emplacement occupé probablement par un pilastre, ont tout simplement disparu dans la restitution.

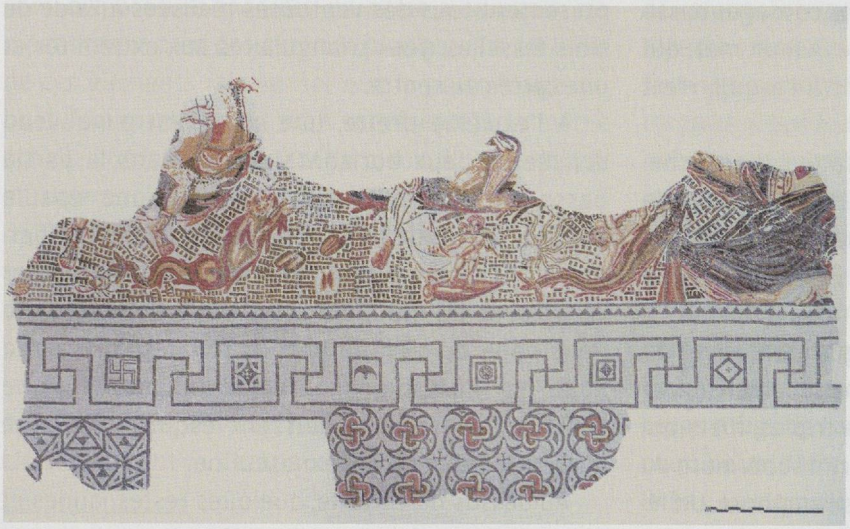

Fig. 79. *Dessin tesselle par tesselle de la mosaïque, effectué par S. Rebetez. Musée romain de Nyon (détail, voir encart CD); photo: N. Sabato.*

Tout l'angle opposé a également été remonté, du moins dans sa partie inférieure. Ainsi, les rangs intercalaires blancs du méandre à svastikas, originellement composés de bandes de sept tesselles, présentent aujourd'hui des alignements qui vont jusqu'à onze tesselles. De larges parties ont été comblées, tandis que d'autres, et des plus importantes, ont disparu: ainsi la bande de tesselles qui attestait le décrochement d'un « pilastre » ou, plus vraisemblablement, d'un seuil[258] à la droite du réseau de roues de peltes se prolongeait en direction de la droite par une même bande de huit tesselles au moins, un filet double existait sous la tête du personnage aux bras écartés et un nouveau filet double noir était attesté en parallèle par quelques tesselles *in situ*.

Les séparations entre les plaques du découpage original et les fragments retrouvés en 1938 ont toutes été comblées par des tesselles provenant soit des cailloux récoltés dans le dépôt, soit des fonds donnés par le Musée cantonal. Ainsi, en plusieurs endroits du méandre, les rangs originaux de tesselles ont été augmentés, les croisements et emboîtements de lignes n'ont pas été respectés. De même, dans la scène figurée, les saignées provoquées par la découpe et les cassures postérieures sont bien visibles: l'ordre et la couleur des tesselles d'origine ne sont pas respectés. L'ensemble de la bordure supérieure également a été reposé par le restaurateur qui a scellé plusieurs tesselles ayant souffert d'une forte chaleur sur la tranche et non sur la face[259]. Cette restauration pose également un autre problème: des tesselles de verre bleu ont été utilisées au niveau des genoux du personnage central. Comme il s'agit ici d'une restauration, il n'est plus possible d'assurer que de telles tesselles ornaient à l'origine le pavement, bien qu'elles aient pu provenir des cubes tombés dans le hangar où la mosaïque a été entreposée entre 1932 et 1938.

[258] Concernant les décrochements correspondant vraisemblablement à un pilier et à un seuil, voir ci-dessus.

[259] Suite à un incendie, les tesselles de calcaire présentent un changement de couleur dans leur surface supérieure, directement en contact avec la source de chaleur. Dans la plupart des cas, la surface devient totalement rougeâtre, et sur une épaisseur variant avec l'intensité de la chaleur (généralement sur 1 à 3 mm). Des tesselles dont la tranche présente ce mince filet rougi sont, à l'évidence, posées de manière erronée.

Différentes zones présentent des traces de restauration encore plus importantes :

A. Personnage tenant l'arc : seuls deux grands fragments, situés au niveau du cou de l'animal chevauché et dans la partie inférieure de son corps et autour du pied gauche du personnage sont originaux. Tous les autres éléments, dont une bonne partie de l'arc et de la main, et, surtout, l'articulation de la jambe au niveau du genou sont modernes. De cette manière, la jambe, à l'origine posée à angle droit, se trouve aujourd'hui presque redressée à la verticale.

B. Monstre marin : la majeure partie de la tête, ainsi que les extrémités des deux pattes, résultent de la restauration et ne reprennent pas les traces originales, ce qui rend aujourd'hui ce motif difficilement compréhensible.

C. Amour sur l'amphore : une grande partie de la voile, ainsi que toute la partie centrale du corps de l'amour, sont reposées. De cette manière, les plis de la voile, clairement visibles sur les photographies d'origine, ne sont plus très clairs aujourd'hui.

D. Poisson avec amour déstabilisé : du milieu du corps jusqu'à sa tête, le poisson a été restauré, sans respecter l'ordonnance originale des couleurs des tesselles. De plus, la tête, dans la fouille, n'était conservée qu'au niveau de la bouche : la partie supérieure de la tête, ainsi que l'œil, sont donc des compléments modernes, sans fondement antique.

E. Extrémité droite : cette partie du pavement semble avoir particulièrement souffert également, comme le prouvent les traces d'assemblage retrouvées lors du prélèvement de 1997. Une très grande partie du voile du personnage, ainsi que les éléments du char et des animaux qui le tiraient, résultent de la restauration de 1938-1939.

De cette manière, nous pouvons affirmer que 4,97 m² de la surface actuelle de la mosaïque ne représentent pas un état originel du pavement, soit 29,84 %. La restauration de 1938-1939 a tenté de combler les lacunes dues au prélèvement de 1932 et aux dégâts causés par un entreposage dans des conditions discutables. Elle fait toutefois partie intégrante de l'histoire de la mosaïque et il n'est pas envisageable de la faire disparaître[260].

En ce qui concerne les traces de pose, il faut traiter séparément les deux zones du pavement.

A. Scène figurée

Plusieurs ouvriers ont à l'évidence travaillé simultanément à la confection de la mosaïque. On peut ainsi constater que les seuls visages conservés, ceux des deux amours, sont réalisés à l'aide de techniques différentes. Le mosaïste qui a réalisé l'amour sur l'amphore place une tesselle ronde dans l'œil du personnage, qu'il entoure ensuite de tesselles noires, donnant à l'œil une forme bien globuleuse, en intégrant de manière très discrète le sourcil (fig. 80). L'autre ouvrier réalise l'œil à partir d'une tesselle triangulaire, les sourcils sont beaucoup plus importants et la forme de l'œil n'est pas ronde.

La manière dont les couleurs s'interpénètrent est également caractéristique, et cela sur l'ensemble du fragment conservé, prouvant ainsi la volonté d'un *pictor imaginarius* de donner une unité à l'œuvre re-

[260] L'enlèvement de la restauration de 1938-1939 poserait plusieurs problèmes. Le premier serait de faire disparaître la grille de ciment qui maintient les fragments originaux entre eux, puisque les tesselles des parties reconstituées ont été posées dans un mortier moderne, non identique au mortier antique, mais moins friable. Le deuxième accentuerait les pertes aux yeux d'un public mal informé qui ne comprendrait pas pourquoi cette mosaïque, jadis complète, se retrouve aujourd'hui dans un si piteux état. Le troisième et dernier, rendrait le pavement totalement incompréhensible, du moins au niveau de la scène figurée, sans une restitution des lacunes sous la forme de dessins qui reprendraient les mêmes «erreurs» que ceux effectués en 1939.



Fig. 80. *Détail de l'amour naviguant sur une amphore. Musée romain de Nyon. Photo : R. Gindroz.*

présentée. Dans la plupart des corps des animaux marins, ainsi que dans les éléments conservés du voile, les mosaïstes ont procédé de la manière suivante: chaque zone de couleur est définie d'abord par un filet ne se transformant en bande que très rarement[261]. La zone suivante se présente de la même manière. Cependant, pour éviter un contraste trop important entre deux zones de couleurs quelquefois très différentes, un filet simple a été installé entre ces deux zones, faisant alterner des tesselles de chacune des deux zones. On obtient un fondu des couleurs, afin que l'effet de dégradé ne soit pas trop marqué[262].

La plupart des animaux, au niveau des nageoires, sont entourés par une ligne gris clair, différente du fond blanc crème posé entre les vagues. Cela montre non seulement que ces éléments ont été réalisés d'un seul tenant, mais aussi que des pierres différentes ont été utilisées, provenant probablement de carrières ou du débit de blocs erratiques différents. Les petits motifs comme le crabe, les coquillages et la pieuvre présentent une particularité également: ils sont entourés d'un filet double blanc, intégrant pour le crabe et la pieuvre les vagues. Ainsi ces figures, bien isolées du reste du pavement par ce filet, montrent que la réalisation des animaux est intervenue avant la pose du fond de la mosaïque.

Les éléments du fond proprement dit sont posés d'une manière très irrégulière. Dans la majorité des cas, ils sont réalisés à l'aide de tesselles de deux couleurs différentes. La plupart du temps, ces éléments sont posés parallèlement à l'axe de la pièce, alignés sur la bordure extérieure de la scène. Cependant, lorsque le motif l'exige, la ligne de référence peut également être l'axe de l'un des participants à la scène: cela est particulièrement remarquable entre le grand monstre marin de gauche et le fauve qui le jouxte au-dessous, ou dans la partie de l'onde qui se trouve entre le voile et le char soutenu ou protégé par le personnage aux bras écartés.

Les rares éléments conservés du tapis dans la partie haute et bien visibles sur les photographies de 1932 montrent que la représentation de ces éléments aquatiques ne se limitait apparemment pas qu'à la zone inférieure de la scène. En effet, dans la plupart des cas, les filets et denticules symbolisant l'eau sont très proches des animaux et des personnages. Au niveau de la partie supérieure du cou et sous les restes de la tête de l'animal, la zone semble n'être revêtue que de tesselles blanches, comme si les animaux et les personnages sortaient de l'océan[263].

B. Zone inférieure (géométrique)

Les différents filets qui limitent directement la scène figurée ont été posés en continu et parallèlement à cette scène. Cette zone comprend le filet double blanc, le filet triple noir, la zone de dents de scie dentelées, la bande de cinq tesselles blanches, le filet triple noir et, ce qui est très important pour la compréhension du schéma géométrique du pavement, la bande de onze tesselles blanches limitant le méandre de svastikas. Ce dernier élément, en effet, a été posé avant le méandre, comme le prouvent les bandes de sept tesselles blanches qui viennent systématiquement buter contre cette bande de onze tesselles lorsqu'elles se rencontrent (fig. 81).

Dans quelques cas, des alignements de tesselles traversant les diverses composantes de ce premier ensemble de bordure sont apparus, alignements espacés d'environ 1 m à 1,20 m[264]. Il s'agit probablement là des limites de zones de travail de chacun des ouvriers.

Le filet en dents de scie dentelées est posé d'une manière très régulière, dans son organisation tout au moins. Systématiquement les « étages » de tesselles noires sont disposés en ordre décroissant impair de sept tesselles à une seule au sommet de l'élément[265]. La différence de taille et de surface entre ces éléments résulte de la taille des tesselles

[261] Le filet, d'après le vocabulaire propre aux études de mosaïque, ne peut excéder trois rangs de tesselles. Dès le quatrième, on parle de bande.

[262] Ce dégradé est particulièrement réussi dans les zones qui passent d'un ocre clair à un ocre foncé. Par contre, lorsque l'on passe d'un brun clair à un olive foncé, le contraste est bien plus marqué...

[263] Les éléments conservés sont trop ténus pour que cela soit érigé en règle absolue. Cependant, il se pourrait bien que les mosaïstes aient voulu marquer ainsi la différence de milieu entre l'eau et l'air dans lesquels la scène se déroulait. Si cette différenciation entre les deux éléments se révélait exacte, le rapprochement de la mosaïque de Nyon avec celle de Die (*cf. supra*) pour la représentation de l'eau, serait encore plus frappante.

[264] Voir pour cela le relevé tesselle par tesselle, fig. 79 et encart CD.

[265] Les rares éléments où ce rapport n'est pas respecté font systématiquement partie de zones détruites en 1932 ou dans les années suivantes et remontés par le restaurateur de 1938-1939.

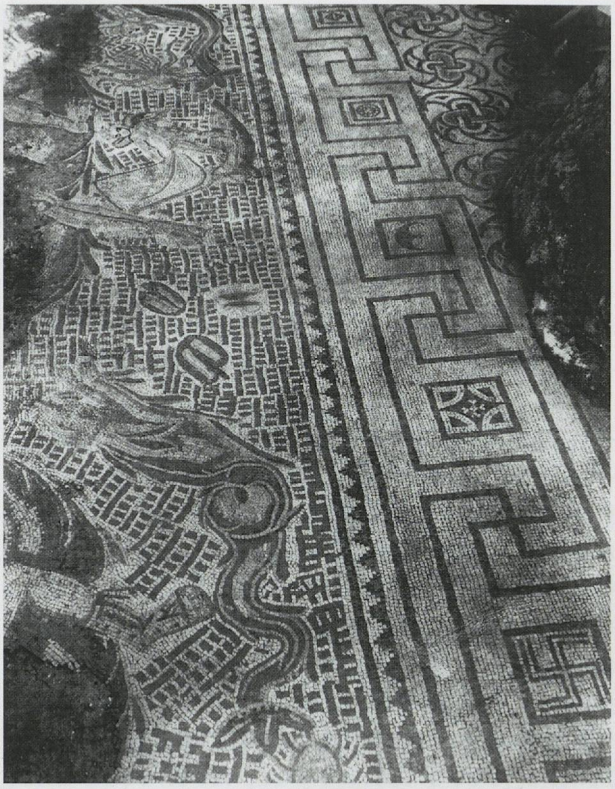

Fig. 81. *Détail du méandre de svastikas. Musée romain de Nyon. Photo: J. Lüscher.*

utilisées, bien que ces dernières soient très régulières dans cette partie du pavement. L'espace entre les dents de scie a été complété par des tesselles blanches, dont les rangs sont irréguliers tant par le nombre de tesselles que par l'absence de systématique dans la pose.

Le méandre proprement dit est constitué de deux éléments principaux. Le filet double qui se développe en continu montre bien que certains éléments passent au-dessus des autres: les lignes noires verticales s'interrompent au croisement des lignes horizontales dans certains cas, tandis que dans les autres le contraire se produit.

L'espace intermédiaire blanc, composé de bandes de sept tesselles, est posé très différemment selon les endroits. La densité peut varier considérablement: on trouve par exemple des zones où les tesselles sont traditionnellement carrées, tandis que dans d'autres, ce sont des tesselles oblongues qui ont été utilisées, doublant ainsi la densité de cubes par décimètre carré[266].

La manière dont les retours d'angles sont négociés est également propre à chacun des mosaïstes. Dans la majorité des cas, on observe que les ouvriers ont travaillé par zone entière, soit verticale, soit horizontale. La bande blanche est donc continue d'un filet double noir à l'autre et le retour à nonante degrés est négocié en posant une nouvelle zone de tesselles blanches de la bande déjà en place vers le filet noir opposé. Dans une zone seulement, située au niveau du carré orné de la roue, le mosaïste a pris soin de négocier l'angle en posant ses lignes de tesselles successivement dans l'ensemble de l'angle droit. De cette manière, la bande de sept tesselles semble se poursuivre en continu entre un élément horizontal et un élément vertical.

La bande inférieure de sept tesselles qui limite le méandre vers le bas est réalisée selon la même technique que dans la zone principale, contrairement à la bande de onze tesselles qui fait partie de la bordure extérieure du tapis principal. Elle s'interrompt toutefois dans la zone des roues de peltes où la technique de pose change.

Les deux zones décorées respectivement du motif en nid d'abeilles et des roues de peltes ont été réalisées de manière indépendante, sans tenir compte du reste du pavement. Elles n'ont pu être posées cependant qu'une fois le méandre installé. La zone en nid d'abeilles est caractérisée par une très grande irrégularité dans les surfaces, tant dans la restitution que dans l'original. Si les motifs de base devaient être les hexagones formant le nid d'abeilles, les autres motifs n'ont été réalisés que sous la forme des résultantes des motifs de base. De cette manière, et en partie à cause de la taille des tesselles utilisées, ces éléments géométriques, posés en lignes successives concentriques, rendent impossible toute régularité dans les motifs.

Ce problème de régularité se retrouve dans la composition orthogonale de roues de peltes. Si la symétrie évoquée plus haut a bien été respectée, l'ordre de réalisation des motifs semble avoir relevé de la plus haute fantaisie. Théoriquement, c'est le nœud de Salomon central qui aurait dû être réalisé en premier. Si cela avait été le cas, les différents filets multicolores qui le composent devraient tous avoir un rang unique de tesselles. Or, il faut bien constater que cette disposition idéale n'est jamais respectée, puisque l'on peut trouver des zones avec deux ou trois rangs de tesselles de la même couleur. Il faut

[266] Cela est particulièrement bien visible dans le retour du méandre à gauche du carré orné d'un svastika.

donc songer que ce sont les peltes qui ont été dessinées d'abord. Si ces peltes, devenus motifs de base de la zone, avaient été posées sur le même modèle, elles devraient toutes être de même taille. Mais ce n'est pas le cas, puisque qu'aucune n'a la même surface, ce qui entraîne également une différence dans la représentation du cœur de chacune d'elles. On observe en effet certains cœurs ornés d'une seule petite tesselle triangulaire, alors que dans d'autres, c'est une dizaine de cubes et de triangles qui ont été nécessaires à la confection de cet élément du décor. Le seul point commun entre chacune des peltes est le mode de pose, qui, de filet simple en filet simple, s'effectue également de manière concentrique. Les intervalles entre les roues de peltes sont tout aussi irréguliers, tordus même dans certains cas. Le seul élément qui semble réalisé avec une certaine constance est la fleurette se trouvant au centre des carrés curvilignes : le nombre de tesselles et leur orientation sont identiques de l'une à l'autre, les cailloux sont toujours sur la pointe, mais le sens général n'est pas régulier du tout.

Cette manière de faire, comme bâclée, est étonnante dans le contexte d'un pavement si important et devant la régularité du système de pose du méandre. Deux possibilités peuvent être envisagées quant à son origine. La première sous-entendrait que ces éléments, posés dans une certaine hâte, n'étaient pas forcément visibles dans l'Antiquité, recouverts par des constructions mobiles[267]. La seconde, difficilement prouvable dans l'état actuel de la recherche archéologique, pourrait envisager la pose de ces éléments dans un temps bien postérieur à celui du pavement lui-même, une sorte de reprise de l'ensemble suite à des transformations importantes du bâtiment. Cette hypothèse, pour aussi fascinante qu'elle soit, devrait être mise en évidence par des recherches plus pointues dans le domaine de l'élévation de l'architecture qui abritait une telle œuvre.

Mis à part le manque de régularité dans la pose des tesselles de certaines zones, nous constatons, d'une manière générale, une densité de tesselles au décimètre carré assez faible pour un pavement figuré, mais qui semble, par contre, identique entre les éléments de bordure et la frise du cortège marin[268].

La vie d'un pavement dans l'Antiquité n'allait pas sans quelques problèmes, comme le décollement d'une partie du *tessellatum*, destruction qui nécessitait une réfection simple ou le remplacement de toute une zone rendue fragile par un effritement partiel. Une importante trace de restauration antique est visible dans la zone située à droite des trois coquillages. Les tesselles formant les vagues sont nettement différentes de celles se trouvant ailleurs, la densité n'est également pas identique. Cette zone retravaillée s'agrandit jusque vers la jambe droite du personnage central du fragment dont le pied et une partie du mollet ont été repris, ainsi que le prouvent les tesselles dont les couleurs ne rappellent en rien les zones de chair des autres personnages. La présence de mortier antique entre les tesselles de cette région du pavement atteste que nous sommes ici en présence d'un travail ancien et non d'une nouvelle zone restaurée en 1938-1939.

VIII.1.7 Positionnement (fig. 2, 30 et 88)

La position du fragment sur les plans récents publiés à Nyon le situe au niveau de la cour se trouvant derrière l'ancien immeuble Boldrini, au n° 24 de la Grand-Rue. Le fragment découvert dans la rue Nicole au 19e s. a fait imaginer les hypothèses les plus variées quant à l'étendue originelle du pavement[269] : W. Deonna, pensant qu'il s'agissait du tour d'une salle thermale, cite une surface de près de 200 m² pour le pavement complet[270].

La comparaison des documents publiés dès 1933[271] et dans les années qui ont suivi immédiatement la découverte[272], nous a fait repenser à l'emplacement

[267] Nous nous trouvons dans l'*area publica* du *forum*, ne l'oublions pas. On pourrait songer à l'emplacement d'étals de marchands ambulants, par exemple.

[268] Cette caractéristique est tout à fait inhabituelle. Les zones de bordure présentent généralement des tesselles plus grandes et une densité plus faible.

[269] Le décor de ce fragment (inv. 693) correspond parfaitement au motif de bordure de la mosaïque dite « d'Artémis ». Il a cependant été découvert dans la rue Nicole, « à 28 mètres » du fragment de la cour Boldrini, voir Pelichet 1940, p. 206. Soit ce petit fragment a été déplacé lors de la phase de démolition du pavement, soit il pourrait attester la présence d'un décor du même type dans le portique sud de l'*area publica* !

[270] Voir Deonna 1935, avec d'autres hypothèses sur la longueur et la largeur de la mosaïque.

[271] Blondel 1933.

[272] Clouzot 1935.

original de la mosaïque. Sur ces plans d'origine, le pavement est situé au niveau de la tour de la propriété Dumartheray, alors qu'aujourd'hui, le fragment est positionné environ cinq mètres plus à l'est. Il est précisé que les éléments détruits à la gauche du personnage à l'arc ont été abîmés lors de la construction d'un escalier qui conduisait à la cave de la maison Boldrini. Or, si l'excavation avait affecté cet endroit, d'après le positionnement actuel de la mosaïque, c'est la partie à la droite du personnage qui aurait dû être détruite, et non la gauche.

La source de l'erreur du positionnement actuel résulte du fait qu'aucun document n'a été levé directement sur la fouille, ou du moins conservé, de même qu'aucun rapport n'a été fait en 1932, les publications de 1933 ayant fait office et de rapport et de plans officiels. E. Pelichet, en voulant compléter ce dossier au moment de la restauration de 1938-1939 a réalisé un dessin qui situait la découverte d'après le parcellaire de cette époque. Le seul problème auquel il ne semble pas avoir pensé est que le parcellaire de 1938 tenait compte des travaux effectués en 1932 et que le mur arrière de la propriété Boldrini ne correspondait plus au mur d'origine, l'annexe créée pour la citerne étant incorporée dans le nouveau parcellaire. Comme tous les plans postérieurs se sont basés sur cette esquisse de Pelichet pour positionner notre mosaïque, l'erreur se trouve systématiquement reportée depuis sur tous les plans de Nyon. Il suffisait de retourner aux publications de 1933 et de 1935 pour s'apercevoir de cela[273]. Nous pouvons ainsi affirmer ici que la mosaïque se trouvait au moment de sa découverte exactement à l'emplacement de la citerne de l'immeuble Boldrini et non dans l'actuelle cour de la propriété.

VIII.1.8 Restitution

La restitution d'un tel pavement est particulièrement compliquée. S'il semble assuré que le personnage aux bras écartés devait se situer au centre de la composition, il ne serait pas possible de reconstituer le pavement en ne se basant que sur la scène figurée. C'est le décor géométrique, et plus particulièrement le double méandre de svastikas, qui devrait permettre une telle tentative.

D'emblée deux éléments sont à fixer. Le premier, mis en évidence dans le chapitre sur la pose du pavement, a montré que le méandre se constituait d'un filet double noir et de bandes de sept tesselles blanches. Toutes les parties originales ont une largeur identique, du centre d'un filet noir à son opposé, soit environ 12,4 cm. Les carrés ornés de dessins géométriques mesurent, quant à eux, 24,8 cm au milieu du filet de leur bordure extérieure, soit l'équivalent d'une double largeur de la bande de tesselles blanches et du filet simple la bordant. L'unité de base de ce méandre pourrait donc être un carré de 12,4 cm de côté, servant de schéma régulateur au tout, sur quatre éléments superposés en hauteur. Cette distance est très proche des 12,31 cm qui forment les cinq douzièmes d'un pied romain traditionnel[274]. Cette observation ne permet pas toutefois de proposer une longueur minimum au pavement.

Le deuxième élément intervient alors. Dès le moment de la découverte, tous ont remarqué que le méandre changeait de direction au niveau du carré orné d'un svastika, vers l'extrémité gauche du fragment.

Si ce changement intervient une fois, il devait se reproduire en un autre endroit. Nous croyons pouvoir affirmer que cela devait être le cas au niveau de l'axe du pavement et ce pour la raison suivante. Si l'on admet que le début du schéma ayant servi de base au dessin du méandre se trouve dans l'axe du changement de direction, c'est-à-dire au milieu du carré à svastika, et que sous le personnage principal, un nouveau carré est positionné autour duquel le méandre change à nouveau de direction, on trouve quarante-huit petits carrés de 12,4 cm, soit une distance de 5,95 m, qui correspond à pratiquement vingt pieds[275].

Il nous semble donc probable que le schéma régulateur ayant servi de base au dessin du méandre de svastikas soit un rectangle de quarante-huit car-

[273] Le plan de Pelichet de 1938 se trouve dans les photocopies des archives rassemblées par la société Archeodunum S.A.. Après vérification avec les parcellaires du XIXe s., F. Rossi nous a assuré que la tour Dumartheray était proéminente sur le mur arrière de la propriété Boldrini, et que les plans de 1933 et 1935 semblaient justes.

[274] Voir De Villefosse 1907.

[275] Avec 12,4 cm, on obtient 5,952 m, alors qu'avec les 12,31 cm du pied traditionnel, on devrait avoir une distance de 5,901 m.

rés sur quatre petits carrés de 12,4 cm de côté, soit de 5,95 m sur 0,496 m. De vingt pieds en vingt pieds, le méandre changeait de direction, ce qui porte la longueur du pavement à au moins 11,90 m si l'on respecte l'axe de symétrie. Le fait que les pieds d'un personnage soient conservés à l'extrême gauche du pavement permet d'avoir l'assurance que ce pavement était bien plus long[276]. Il devait dans tous les cas se prolonger sur plusieurs mètres de part et d'autre des 11,90 m, et peut-être même multiplier cette distance, permettant alors de restituer un pavement de plusieurs dizaines de mètres de long.

La largeur du pavement, probablement identique à celle du portique, devait avoisiner les 5 m. Sachant que le fragment conservé présente une largeur maximale de 3,60 m, dont un peu moins de la moitié est occupée par la bordure, nous pouvons imaginer que la frise figurée mesurait environ 3,50 m de haut. En 1940, des fouilles entreprises dans la cour Kaeppeli ont mis au jour les restes d'un sol en *opus sectile*. Ce pavement, situé au sud du fragment de mosaïque, servait vraisemblablement de bordure au décor du portique du côté de la place publique. D'après Pelichet, il s'agissait de « petits carreaux en marbres multicolores, de formes diverses, généralement des carrés et des triangles ». Aucune séparation ne marquait la zone de la mosaïque de celle de l'*opus sectile*[277].

VIII.1.9 Analyse stylistique des éléments géométriques

Nid d'abeilles avec triangle équilatéral dans les hexagones

Le nid d'abeilles d'hexagones est relativement fréquent en Gaule et en Germanie[278]. Le motif d'hexagones au trait, noirs sur fond blanc, est un motif italique très ancien[279]. Il est généralement utilisé comme motif de surface ou comme remplissage de panneaux carrés ou de médaillons circulaires. La présence d'un nid d'abeilles d'hexagones en bordure ou en rallonge d'un pavement, comme c'est le cas à Nyon, est moins fréquente.

Mise à part la mosaïque « d'Artémis », cinq pavements suisses présentent un motif de nid d'abeilles d'hexagones. L'exemple stylistiquement le plus proche de celui de Nyon, a été découvert récemment à Avenches[280]. Il présente un nid d'abeilles très simple, dessiné en filet simple noir sur fond blanc et occupait probablement la bordure ou une zone secondaire d'une mosaïque décorant une pièce à exèdre. Ce pavement est daté archéologiquement de la fin du 1er s. ap. J.-C. Deux autres pavements, provenant d'Avenches et de Vallon[281] et dont le nid d'abeilles est utilisé en décor de surface ou en remplissage d'un médaillon principal, se caractérisent aussi par des hexagones au trait, mais ces derniers servent de cadre à un décor de fleurons polychromes ou à des scènes figurées. Ils datent de la première moitié du 2e s. (Avenches) et des années 160-170 ap. J.-C. (Vallon). Les deux derniers exemples[282], construits probablement entre la fin du 2e ou le début du 3e s., présentent un nid d'abeilles rendu, cette fois-ci, en tresse à deux brins polychrome.

D'après ces quelques parallèles, nous pourrions en déduire que les compositions d'hexagones au trait, découvertes au nord des Alpes, semblent plus anciennes que celles dessinées par une tresse polychrome. Cependant, les exemples de nid d'abeilles au trait découverts en Lyonnaise et en Narbonnaise[283] montrent que ce motif est difficile à dater et qu'il a probablement été utilisé pendant une période assez longue. Le découpage des hexagones par l'adjonction d'un triangle équilatéral inscrit (fig. 82), tel qu'il apparaît sur la mosaïque « d'Artémis », ne simplifie pas

[276] Ce que confirment également les vestiges de la mosaïque observés au sud et à l'est du fragment principal, *cf.* chiffre 2 de la fig. 70.

[277] Concernant la découverte de ce sol, voir Pelichet 1940, p. 207.

[278] Lancha 1977, p. 69.

[279] Pour ce motif, *cf. Recueil* II, 4, n° 710, p. 102.

[280] Avenches, En Pré-Vert (Vuichard Pigueron 2003, p. 169; Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5.69 I, p. 109).

[281] Avenches, mosaïque du *triclinium* d'été (Rebetez 1997, n° 8, pp. 46-47; Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5.3 III, pp. 59-60); Vallon, mosaïque dite de Bacchus et Ariane (Fuchs 2000, pp. 29-30; Delbarre-Bärtschi 2007, n° 172 II, pp. 206-209).

[282] Colombier (Gonzenbach 1961, n° 32 II, pp. 94-95; Delbarre-Bärtschi 2007, n° 32 II, p. 128: nouveau fragment et analyse stylistique), Avenches, mosaïque à rosettes de verre (Gonzenbach 1961, n° 5.19, p. 67; Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5.19 I, pp. 68-69).

[283] Mont-Saint-Jean (motif de surface, non daté): *Recueil* II, 4, n° 710, pp. 101-102; Carpentras (motif de rallonge, 1ère moitié du 3e s.): *Recueil* III, 1, n° 89, pp. 85-87.



Fig. 82. *Détail du motif de nid d'abeilles. Musée romain de Nyon. Photo: R. Gindroz / Archeotech SA.*

l'interprétation et la datation, puisqu'il ne semble être connu sur aucun autre pavement.

Roues de peltes autour d'un nœud de Salomon

La composition orthogonale de roues de peltes autour d'un nœud de Salomon est très rare dans la Vallée du Rhône[284] et la mosaïque de Nyon est le seul exemple de ce type de décor sur le territoire suisse. Par contre le motif est particulièrement fréquent dans la région trévire où une quinzaine de pavements sont répertoriés[285]. Le motif semble formé en Italie dès l'époque d'Hadrien (vers 130 ap. J.-C.). Il se développe ensuite en décor de surface ou de bordure, principalement dans la région du Rhin, puis se retrouve fréquemment en Grande-Bretagne, par exemple, mais à une époque plus tardive.

La grande particularité de la mosaïque de Nyon est de présenter des peltes ajourées, timbrées d'un petit motif triangulaire noir. Dès son apparition, ainsi que dans les exemples connus des vallées du Rhône et du Rhin, les peltes sont systématiquement noires, puis deviendront polychromes, surtout en Grande-Bretagne. La représentation de peltes ajourées à Nyon semble être dans une certaine mesure, comme celui du nid d'abeilles avec triangle équilatéral, un *unicum* au nord des Alpes.

[284] Concernant ce motif, *cf. Recueil* III, 3, n° 570, p. 101 et *Recueil* II, 1, n° 145, p. 112.

[285] Parlasca 1959, pp. 132-134.

Méandre de svastikas à retour simple et carrés

Le méandre de svastikas à retour simple et carrés est caractéristique des pavements précoces italiens. Il est connu aussi bien sous la forme d'un dessin en *tessellatum* sur fond d'*opus signinum*, que, comme à Nyon, sous celle d'un méandre au trait noir sur fond blanc. De nombreux exemples proviennent de Pompéi (fig. 83), mais aussi de Rome et du nord de la péninsule[286]. Si ces pavements datent le plus souvent du 1er s. av. J.-C. ou du début du 1er s. ap. J.-C., l'exemple d'Altino est placé au début du 2e s., par le fait que le méandre est associé, comme à Nyon, à une ligne de dents de scie dentelées[287].

[286] Pompéi: Blake 1930, pl. 4, 15-17, 19-21. Rome: *MosAntIt Roma Palatium*, n° 13, pp. 27-28. Nord de l'Italie: Donderer 1986, Altino n° 6, Aquileia n° 1, 17, 49, Barcola n° 14, 27, Cremona n° 9.

[287] Donderer 1986, Altino n° 6, p. 14, pl. 2. Le motif de dents de scie dentelées, très fréquent en Suisse, semble être utilisé à partir du milieu du 2e s. sur les mosaïques du Plateau suisse (Gonzenbach 1961, pp. 282-283).



Fig. 83. *Mosaïque de la* Casa della Parete nera *à Pompéi (Reg. VII, ins. 4, 59* Tablinum*), d'après G. Pugliese Carratelli (dir.), Pompei. Pitture e mosaici, vol. VII, Rome, 1997, p. 111, fig. 27.*



Fig. 84. *Illustration d'un sarcophage du Vatican avec Caelus au centre de la frise, d'après de Tran Tam Tinh 1994, p. 92, n° 7.*

En Gaule, le motif, beaucoup moins fréquent, est généralement utilisé à une époque plus tardive où il est alors considéré comme un archaïsme[288].

À Luc-en-Diois[289], le méandre formant la bordure est dessinée en blanc sur fond noir, mais il comporte, comme sur la mosaïque nyonnaise, un décor noir et blanc varié dans chaque carré. Ce pavement, directement influencé par les pavements italiques, daterait de 40 ou 30 av. J.-C. Par contre, les mosaïques de Lyon, de Vienne et de Paisy-Cosdon[290], présentant chacune un méandre noir sur fond blanc, semblent dater du début du 3e s. Les carrés de Lyon et de Vienne sont décorés d'un point noir, alors que ceux de Paisy-Cosdon sont timbrés de motifs divers.

La présence de décors variés à l'intérieur des carrés est attestée en Gaule, comme nous venons de le voir, mais cette caractéristique existe déjà sur de nombreux pavements italiens[291]. Le changement de direction du méandre, visible sur la mosaïque de Nyon, est, quant à lui, beaucoup plus rare[292].

VIII.1.10 Identification des personnages et parallèles

Scène figurée sous forme d'une frise

Cette scène est un immense tableau, sous forme d'une frise. En cela elle est totalement atypique des pavements découverts dans notre région et au nord des Alpes où, d'habitude, les mosaïques affectent plutôt la forme de tapis géométriques dont quelques panneaux sont agrémentés de scènes figurées de petites dimensions.

Caelus ou Océan ?

L'identification du personnage situé dans l'axe du pavement et tenant un voile, ne semble pas poser de problème majeur. Il existe en effet plusieurs représentations d'un dieu barbu, tenant de ses bras écartés une conque formée par un grand voile, dieu identifié comme étant Caelus ou Ouranos[293]. Nous pourrions cependant hésiter avec une représentation du dieu Océan[294], mais l'absence d'éléments marins sortant de la chevelure du personnage (pinces et pattes de crustacés, etc.), nous inciterait à écarter cette hypothèse[295].

On aperçoit Caelus sur la statue d'Auguste dite de Primaporta[296], où, sur la cuirasse représentant la restitution des aigles de Crassus, cette divinité est encadrée par le Soleil sur son char et les représentations ailées de l'Aurore et de la Rosée. Sur un sarcophage des Musées du Vatican daté du 2e siècle ap. J.-C.[297] (fig. 84), le Ciel précède le quadrige du Soleil. Cette

[288] Concernant le motif de méandre de svastikas et carrés, *cf. Recueil* III, 2, n° 394, pp. 259-260 et *Recueil* III, 3, n° 606, pp. 117-123.

[289] *Recueil* III, 3, n° 606, pp. 117-123.

[290] *Recueil* II, 1, n° 153, p. 115 (Lyon); *Recueil* II, 3, n° 509, pp. 143-148 (Paisy-Cosdon); *Recueil* III, 2, n° 394, pp. 259-260 (Vienne).

[291] Pompéi: Blake 1930, pl. 4, 16, 19-21. Rome: *MosAntIt Roma Palatium*, n° 13, pp. 27-28.

[292] Blake 1930, pl. 3, n° 4?

[293] T. Tam Tinh recense vingt-quatre représentations de cette divinité dont onze sont identiques à la représentation nyonnaise, qu'il n'intègre pas par ailleurs (Tam Tinh 1994).

[294] Les représentations d'Océan sont bien connues en Suisse: Gonzenbach 1961/Delbarre-Bärtschi 2007, n° 5.5 I (Avenches), n° 80 I (Münsingen), n° 95 III (Orbe), etc.

[295] Une mosaïque de Ouzouër-sur-Trésée (*Recueil* II, 3, n° 468, pp. 99-102) illustre cependant un personnage marin, un voile derrière la tête et tenant une rame, interprété comme le dieu Océan. Aucune pince ou patte de crustacés ne sort de sa chevelure. De même, d'autres représentations, en sculpture notamment, montrent le dieu Océan barbu, mais sans aucun élément marin dans la chevelure (Cahn 1997).

[296] Tam Tinh 1994, n° 4.

[297] Tam Tinh 1994, n° 7.

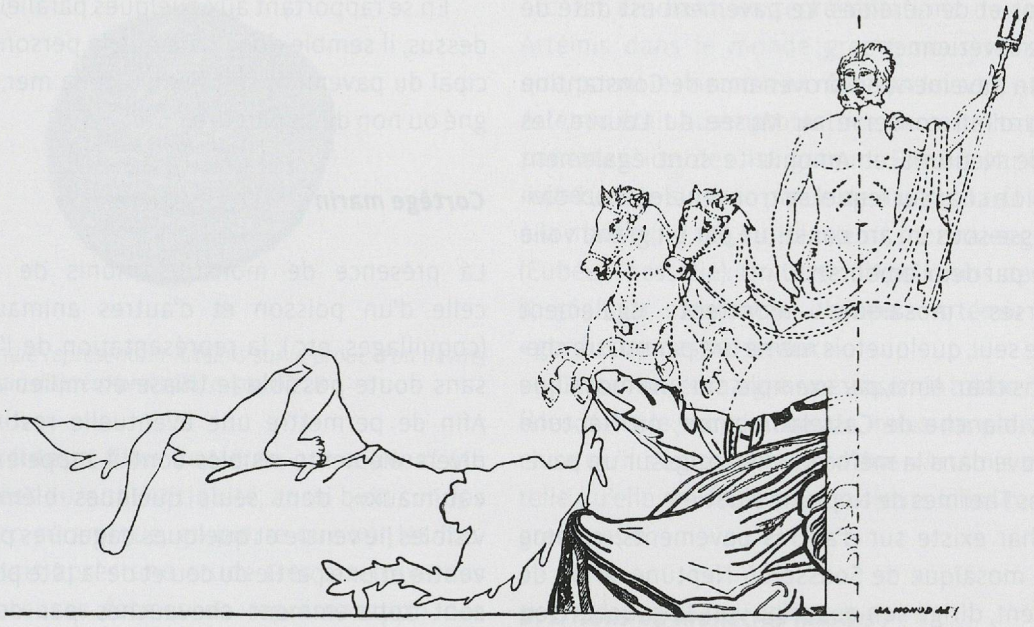

Fig. 85. *Essai de restitution de la figure centrale de la mosaïque, d'après Clouzot 1935, fig. 3.*

représentation perdure jusque sur certains sarcophages chrétiens, comme ceux provenant de la crypte de la basilique Saint-Pierre au Vatican et datés du troisième quart du 4e siècle (sarcophage anonyme[298] et sarcophage de Junius Bassus[299]): on remarque sur les deux monuments le Christ trônant, surmontant la représentation du dieu protégé par son voile.

Malgré le contexte marin de notre scène, nous pourrions donc interpréter la divinité centrale comme étant celle du Ciel.

Neptune ou Sol ?

Les cortèges représentés sur les mosaïques romaines antiques peuvent être de natures bien différentes. De nombreuses divinités sont figurées sur un char tiré par divers animaux: on peut songer, entre autres, à Apollon, à Bacchus lors de son triomphe indien, à Jupiter, etc.[300] Le contexte général du pavement, et particulièrement le quadrige sortant de l'onde, nous incite à diriger nos recherches soit vers Neptune et sa suite, soit vers Sol[301]. Cependant, le fait que le char soit tiré par des chevaux marins et non terrestres, semble exclure l'hypothèse du dieu du soleil[302]. E. Clouzot, déjà, proposait dans l'une de ses restitutions, de faire figurer le dieu de la mer dans la caisse du char (fig. 85)[303].

Sur une mosaïque provenant du *triclinium* de la Maison du grand-duc de Toscane[304], Neptune et son épouse Amphitrite, assis dans un char dont les roues apparaissent, défilent lors de leur cortège nuptial. Ce pavement, avec tritons, amours, etc. est daté des années 40 ap. J.-C.

En Tunisie, provenant de la maison dite de Caton à Utique, la même scène, mais réalisée de manière frontale, montre Neptune et Amphitrite debout sur un char dont la caisse est également représentée de face, les quatre chevaux du quadrige disposés deux par deux de chaque côté du véhicule[305]. Le groupe est figuré au milieu d'un très grand pavement dominé par une tête de l'Océan, avec toute une théorie

[298] Tam Tinh 1994, n° 11.

[299] Tam Tinh 1994, n° 12.

[300] Pour une étude exhaustive des différentes possibilités de cortèges, voir Morand 1994.

[301] Pour les représentations de Sol, *cf.* Letta 1988.

[302] En effet, même si le char du dieu est représenté sortant de l'onde, il est toujours tiré par des chevaux, qui devront poursuivre leur course dans le ciel, et non par des chevaux marins. *Cf.* Letta 1988.

[303] Clouzot 1935.

[304] Pompéi, Reg. IX, Ins. 2, 27. *Op. cit.* in Simon/Bauchenss 1994, n° 97 et Kaempf-Dimitriadou 1981, n° 69.

[305] Simon/Bauchenss 1994, n° 98.

de tritons et de néréides. Le pavement est daté de l'époque sévérienne[306].

Sur un pavement en provenance de Constantine et aujourd'hui conservé au Musée du Louvre, les noces de Neptune et Amphitrite sont également figurées. Le char sur lequel se trouvent les deux divinités passe sous un arc constitué par un grand voile soutenu par deux amours[307].

Diverses mosaïques montrent également Neptune seul, quelquefois même tiré par quatre chevaux sans char. Ainsi, par exemple, sur une mosaïque noire et blanche de Castelporziano[308], où Neptune se retrouve dans la même position que sur un pavement des Thermes de Neptune à Ostie[309].

Le char existe sur d'autres pavements, comme sur une mosaïque de Sousse où Neptune, armé de son trident, dirige son quadrige vers la gauche[310], ou sur un autre pavement de Timgad où le dieu et son char partent dans la même direction[311].

Quelques représentations montrent Neptune tiré par un bige et ne rentrent donc pas dans nos parallèles[312].

L'une des images se rapprochant le plus de Nyon provient de la villa de La Chebba (Tunisie): Neptune, de face est debout sur son char, tiré par quatre chevaux marins, dont deux sont tenus par un triton portant une massue ou un thyrse et d'une néréide portant un *pedum*. Le char émerge des flots, dans un grand disque entouré de perles et de pirouettes[313].

En se rapportant aux quelques parallèles cités ci-dessus, il semble donc bien que le personnage principal du pavement soit le dieu de la mer, accompagné ou non de sa parèdre.

Cortège marin

La présence de monstres munis de nageoires, celle d'un poisson et d'autres animaux marins (coquillages, etc.), la représentation de l'eau, place sans doute possible le thiase en milieu aquatique. Afin de permettre une éventuelle restitution, les divers éléments visibles sont à rappeler ici: deux «animaux», dont seuls quelques éléments sont visibles (le ventre et quelques nageoires pour l'un, le ventre et une partie du cou et de la tête pour l'autre) sont apparemment chevauchés par des personnages purement humains. Les principaux acteurs d'un thiase marin étant le plus souvent les Tritons et les Néréides, il nous faut déterminer, dans la mesure du possible, s'il s'agit bel et bien de ce type de personnages ou si nous nous trouvons en présence d'un cortège d'autres divinités.

A. Artémis ou Néréide ?

Dès la découverte du pavement, le personnage, jambes nues, tenant vraisemblablement un arc et portant des *caligae* a été interprété comme la déesse de la chasse, Diane (Artémis), généralement reconnaissable à ce type d'attributs. Cependant, cette interprétation a été assez rapidement mise en doute, prétextant le fait que Diane ne peut être intégrée à un contexte marin. Se pose alors la question de savoir qui peut être ce personnage, chaussé, muni d'un arc et chevauchant un animal marin. Il s'avère donc nécessaire d'envisager toutes les possibilités.

D'après le modelé lisse et fin de la cuisse et des mollets, se distinguant nettement de la représentation plus musclée et plus marquée des jambes du personnage chevauchant l'animal de droite, nous considérons comme vraisemblable que le personnage à l'arc soit une femme, par opposition à l'autre cavalier, qui serait un homme.

[306] Il s'agit de l'un des fleurons de la collection de mosaïques du Musée du Bardo à Tunis (inv. n° 2980), représenté dans maints ouvrages, notamment *in* Dunbabin 1978, n° 153, p. 276.

[307] Paris, Musée du Louvre, inv. n° MA 1880, reproduit *in* Dunbabin 1978, n° 158 (= Kaempf-Dimitriadou 1981, n° 73).

[308] Simon/Bauchenss 1994, n° 103, pavement daté du deuxième quart du 2e s.

[309] Becatti 1961, pl. 124 (= Simon/Bauchenss 1994, n° 104), daté du 2e s également.

[310] Aujourd'hui au Bardo également (sans n° inv.), datée de la seconde moitié du 2e s. (Dunbabin 1978, n° 13, p. 270 = Simon/Bauchenss 1994, n° 105).

[311] Il s'agit ici d'un panneau d'un grand pavement que nous avons vu au musée local. La représentation latérale n'est pas proche de celle de Nyon, mais l'idée est là tout de même (hippocampes). Le pavement est daté de la seconde moitié du 3e s. (Dunbabin 1978, n° 4, p. 275 = Simon/Bauchenss 1994, n° 106).

[312] Voir Simon/Bauchenss 1994, nos 107-111.

[313] Tunis, Musée du Bardo, inv. n° A 292. Reproduit *in* Dunbabin 1978, n° 110, p. 254 (= Simon/Bauchenss 1994, n° 112).



Fig. 86. *Monnaie représentant Artémis sur la proue d'un navire, un arc à la main d'après Kahil 1984, p. 504, n°726.*

Les Néréides[314], filles de Nérée, ont souvent été représentées durant l'Antiquité, aussi bien sur des supports en céramique, en pierre que sur les mosaïques. Mais après une étude très attentive des très nombreuses formes de représentation des Néréides, nous arrivons à la conclusion qu'il ne peut s'agir d'un personnage de ce type. En effet, si les Néréides chevauchent fréquemment un animal marin ou un Triton, elles sont généralement nues. Si elles portent un élément de costume, il s'agit le plus souvent d'un drapé qui recouvre une bonne partie de leurs jambes et d'un voile qui se développe derrière leurs épaules ou au-dessus de leur tête. Elles sont rarement chaussées et, quand elles le sont, elles portent une robe ou un drapé longs. Elles peuvent tenir dans leurs mains toutes sortes d'objets, certains en rapport avec le monde marin, des instruments de musique ou les rênes de l'animal qu'elles chevauchent. Mais elles ne sont jamais représentées un arc à la main. Les seules armes qu'elles tiennent parfois, sont celles d'Achille, la lance et le bouclier. Force est de constater que ces éléments ne correspondent pas à ceux de la mosaïque de Nyon.

Par contre, si Diane (Artémis)[315] est très rarement représentée en milieu aquatique, elle peut chevaucher une grande variété d'animaux (cheval, biche, taureau, cygne, etc.) et semble surtout être la seule femme, très fréquemment vêtue d'un chiton court et généralement chaussée de *caligae*, à porter un arc. En étudiant les représentations de la déesse Artémis dans le monde grec[316], nous remarquons que, parmi les nombreux rôles qui lui sont attribués, Artémis était aussi protectrice de certains ports et, par extension, des navigateurs. Elle est par exemple représentée sur une proue de navire, parfois un arc à la main[317] (fig. 86), sur plusieurs monnaies grecques (Eubée, Thessalie). Un texte d'Apollonios de Rhodes (I, 569-572) mentionne d'ailleurs Artémis comme «gardienne des vaisseaux».

De ce fait, et malgré une absence totale de parallèles dans le monde romain, nous ne pouvons exclure qu'il s'agisse à Nyon d'une «Artémis marine», telle qu'elle a existé dans plusieurs villes maritimes grecques[318].

B. Tritons ou monstres marins ?

Les éléments conservés de la mosaïque de Nyon ne sont pas assez importants pour reconstituer les animaux dont seules les parties inférieures nous sont parvenues. Nous pouvons seulement constater qu'il devait s'agir de monstres marins et non de Tritons. En effet, la caractéristique principale du Triton est son aspect mi-homme mi-poisson, ainsi que ses pattes de cheval[319]. Dans ce cas, les muscles du corps humain sont toujours bien présentés. Sur la mosaïque de Nyon, la seule figure marine dont on devine l'avant du corps et une partie de la mâchoire (animal de gauche), semble posséder le poitrail et la tête d'un animal, et non le torse musclé d'un homme. Il est par contre difficile de savoir de quel animal il s'agit. En effet, le répertoire étant très vaste, les mosaïstes ont vraisemblablement pris garde de ne pas représenter deux fois le même genre d'animal[320].

[314] Quelque 485 représentations des Néréides, de la période grecque à la période romaine, ont été rassemblées dans l'article de Mmes Noëlle Icard-Gianolio et Anne-Violaine Szabados (Icard-Gianolio/Szabados 1994).

[315] Pour les représentations de Diane, *cf.* Simon/Bauchhenss 1984.

[316] Concernant Artémis, *cf.* Kahil 1984.

[317] Concernant Artémis protectrice de la navigation: *cf.* Darembert/Saglio 1892, p. 149 et Kahil 1984, p. 677. Monnaie représentant Artémis sur la proue d'un navire, un arc à la main: Kahil 1984, n° 726, p. 677, pl. 504.

[318] W. Deonna émet déjà cette hypothèse en donnant quelques éléments bibliographiques, Deonna 1935, p. 222.

[319] Pour les représentations du Triton, *cf.* Icard-Gianolio 1997.

[320] Rappelons, pour mémoire, que l'on pourrait trouver un lion, un tigre, une panthère, un dragon, un cheval, un taureau, un dragon, un bélier, un bouc, etc.

C. Divinité masculine

Reste à se demander qui peut bien chevaucher le monstre marin de droite. Seules sont conservées les deux jambes nues et musclées du personnage, qui, comme nous l'avons vu plus haut, appartiennent vraisemblablement à un homme, par comparaison à celles, plus fines, de la déesse à l'arc.

Il est très difficile de proposer une interprétation et d'éventuels parallèles pour ce personnage, puisqu'aucun attribut ou élément de vêtement ne le caractérisent. Par contre, nous pouvons nous demander qui pourrait prendre place à côté de Neptune, dans un cortège de divinités en relation probable avec l'eau et la navigation. Un élément secondaire du pavement prend alors, peut-être, toute son importance: le petit amour situé sous la figure en question navigue sur une amphore, tenant de ses deux mains la voile de l'embarcation[321]. Notre divinité masculine n'est-elle pas un des Vents[322], élément indispensable aux navigateurs de l'époque ?

Sur la base de ces quelques réflexions iconographiques, il convient donc de dire que la mosaïque de Nyon représentait certainement le triomphe de Neptune, peut-être avec sa parèdre Amphitrite, au milieu d'un thiase marin fort développé, accompagné probablement de plusieurs divinités en rapport avec l'eau et la navigation. Seule la découverte d'éventuels autres éléments du pavement permettrait d'affiner cette interprétation.

VIII.1.11 Intégration à l'architecture

Depuis la découverte de la basilique en 1974 et les publications du nouveau plan archéologique du centre monumental de Nyon[323], il est certain que notre pavement se trouvait posé dans le portique nord de l'*area publica* du *forum* de la ville[324].

La découverte dans l'ancienne cave de la maison Boldrini d'éléments architecturaux de taille imposante, comme un fragment de chapiteau et surtout le bloc présentant un tronc d'arbre sur une base, a incité à penser que ces éléments devaient être en relation avec le pavement[325]. Les deux encoignures du pavement permettaient également des hypothèses dans ce sens. Le pilier représentant un tronc d'arbre (fig. 87), mesurant à sa base 60 x 80 cm, pourrait tout-à-fait provenir du décrochement situé à l'est du fragment de la mosaïque. En revanche, l'idée de L. Blondel et E. Pelichet pensant que les deux redents sont de mêmes dimensions et qu'un rythme peut ainsi être trouvé pour une restitution de pilastres le long du pavement ne semble pas tenir. Si l'espace non revêtu de tesselles situé entre le nid d'abeilles et la zone revêtue des roues de peltes peut être circonscrit à cette seule surface, puisque le retour d'angle du filet noir le bordant était attesté sur la fouille en

[321] L'idée d'un rapport entre les grands personnages du pavement et les tableautins situés en dessous nous a été donnée par M. Fuchs. Cette relation directe entre les différentes figures de la scène devra être étudiée ultérieurement pour les autres personnages représentés. Nous profitons de cette note pour remercier M. Fuchs, Ph. Bridel et M. Aubert des remarques très intéressantes dont ils nous ont fait part pendant la rédaction du présent article.

[322] Pour la représentation des Vents, *cf.* Simon 1997.

[323] Weidmann 1978 et Bridel 1982.

[324] Et non dans un établissement thermal recouvrant l'ensemble du pâté de maisons jusqu'à la rue Nicole, comme le pensaient L. Blondel (Blondel 1933) et W. Deonna (Deonna 1935).

[325] Voir, notamment, Deonna 1935.

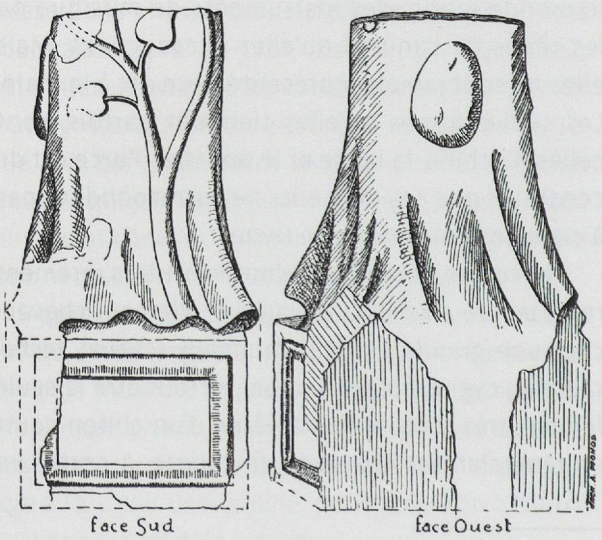

Fig. 87. *Base de pilier sculpté en forme de tronc d'arbre, d'après Deonna 1935, fig. 15.*

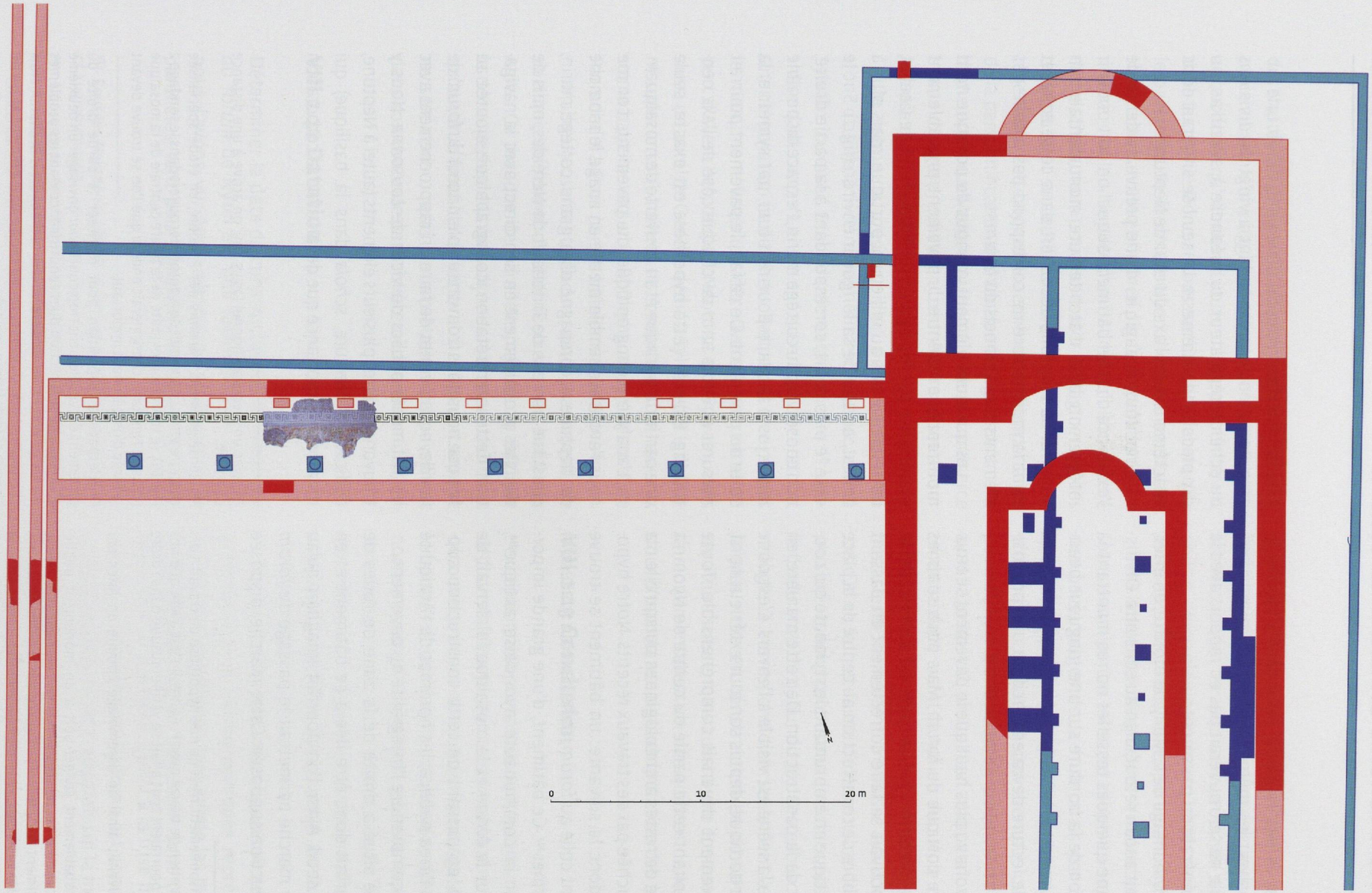

Fig. 88. *Restitution de la situation de la mosaïque dite d'Artémis dans le portique de la seconde basilique.*

1932, il n'en va pas de même pour l'autre lacune. Si elle devait avoir les mêmes dimensions que la précédente, elle ne se trouverait pas en rapport avec la symétrie générale du pavement.

Le photomontage de L. Molly ne montre, en effet, à cet endroit aucun retour, bien au contraire. On distingue même quelques tesselles noires montrant la continuation de la bordure sur une longueur beaucoup plus importante. La position du pavement et son sens de lecture devraient faciliter une proposition de restitution pour cette lacune[326].

Nous avons vu plus haut que le pavement se trouvait dans le portique du *forum*. Mais nous sommes frappé de constater que le sens de lecture de la scène ne pouvait se faire correctement en passant de la zone libre de construction au centre de la place dans le portique en empruntant le stylobate qui courait autour de la construction. De cette manière, en effet, toute la scène est visible à l'envers. C'est donc du fond du portique, depuis son mur extérieur nord, que le pavement devenait compréhensible. Toute la zone jouxtant cette partie du centre de Nyon n'a jamais livré de restes archéologiques puisqu'elle n'a pas été touchée par des travaux récents. Notre hypothèse est donc la suivante: un bâtiment se trouve directement collé au *forum*, dans l'axe du *macellum* et des thermes[327]. Ce bâtiment, d'une grande importance pour la communauté nyonnaise antique[328], s'ouvrait sur le *forum* et la mosaïque lui servait de seuil. Ainsi, en passant de cette construction supposée vers l'*area publica*, les hommes de l'Antiquité pouvaient comprendre l'intégralité du pavement.

L'espace situé à droite de la zone de roues de peltes pourrait donc être liée à ce bâtiment et en devenir le seuil. Ainsi, l'on pourrait imaginer qu'au moins une marche permettait le passage du *forum* à la construction supposée. Cette marche, disposée exactement dans l'axe du pavement, aurait une largeur de 3,22 m, correspondant à vingt-six divisions du schéma régulateur du méandre à svastikas, ou dix pieds cinq sixièmes[329]. Le seuil se situerait donc exactement dans l'axe du char de Neptune.

Pour nous, il s'agit ici d'une preuve évidente de l'existence d'un tel bâtiment auquel on doit pouvoir intégrer un bloc d'architecture monumentale (un sommet de fronton), découvert dans cette zone, et dont la modénature ne correspond pas à celle des éléments traditionnels du *forum*[330].

Les quelques éléments connus du portique nord montrent que le centre du pavement, probablement matérialisé par les figures de Neptune et de Caelus, ne se trouve pas au milieu du portique, mais plus à l'ouest, au 1/4e de sa longueur environ (fig 1). Sur le côté le plus court, correspondant à la partie droite, non conservée, du cortège marin, l'espace disponible laisse juste la place pour restituer, par symétrie, la suite du pavement. De ce fait, le pavement pourrait mesurer environ 12 m de chaque côté de l'axe central (fig. 88)[331]. Si cette hypothèse est exacte, seule une partie du portique était couverte de mosaïque[332].

L'analyse iconographique du pavement, comme nous l'avons vu, semble mettre en image le triomphe de Neptune accompagné d'un grand cortège marin, constitué non pas de Tritons et de Néréides, mais de divinités probablement en lien direct avec la navigation. Cette interprétation iconographique, ajoutée au fait que nous nous trouvons en plein cœur du *forum* de la ville, nous permet de faire un rapprochement avec les bâtiments publics du *vicus* de *Lousonna*. Nous y trouvons en effet plusieurs éléments (autel à Neptune, dédicace à Mercure, *schola* dans la basilique) qui montrent l'importance que devait avoir la corporation

[326] Tout ce raisonnement n'est qu'une hypothèse de travail. Lors d'un long entretien de travail avec P. André, il s'est avéré que nos propositions pourraient tout à fait se vérifier jusque dans l'ordre architectural.

[327] On retrouverait ainsi un assemblage comme en Arles par exemple.

[328] Il faut probablement songer soit à un monument public, comme une curie (ce qui ne semble pas en contradiction avec le fait qu'un bâtiment destiné à cet usage ait été identifié à l'une des extrémités de la basilique), soit à un édifice en lien direct avec une corporation, vraisemblablement celle des nautes du Léman, au vu de l'interprétation iconographique du pavement.

[329] Avec un pied traditionnel (29,55 cm), on arrive à une distance de 3,20 m.

[330] Renseignement transmis par P. André, *cf.* étude spécialisée chapitre VIII.3. Le sommet de fronton, découvert dans le sondage 2 (fig. 88), se trouve à proximité de la figure centrale de la mosaïque (char de Neptune) confirmerait encore que l'on se trouve devant l'entrée d'un bâtiment important.

[331] L'espace à disposition pour restituer la partie droite du pavement est visiblement trop court pour envisager un deuxième changement de direction du méandre (concernant les problèmes de restitution, *cf. infra*). Dans ce cas, le méandre compterait trois changements de direction, un au centre du pavement et un de chaque côté de l'axe principal.

[332] Correspondant à la moitié de la longueur totale du portique.

des Nautes du Léman[333]. Si cette dernière avait une telle place au sein d'une agglomération secondaire, il n'y a aucun doute qu'elle devait jouer un rôle prépondérant dans la colonie. Donc, si nous partons du principe que le pavement du *forum* de Nyon a été vraisemblablement commandité et financé par la corporation pour mettre en valeur l'entrée d'un bâtiment public ou celle d'une *schola*, nous pouvons tenter d'imaginer quelles divinités sont susceptibles d'avoir figuré dans le cortège marin. Cette hypothèse confirmerait l'importance de la personnification des Vents, mais également celle de dieux tels que Mercure ou Hercule, liés au commerce et aux voyages[334], qui étaient peut-être représentés sur la mosaïque.

De même, la présence d'un pilier décoré d'un tronc d'arbre, à mettre peut-être en lien avec le dieu Sylvain (ou avec Esus), renforcerait encore l'hypothèse d'un rapport entre cet ensemble décoratif et une corporation de bateliers. Rappelons à ce propos le monument funéraire découvert à proximité du port d'Avenches, dédié à Neptune et à Sylvain, mais aussi un autel de Genève dédié à Sylvain par les *ratiarii superiores* (bateliers et conducteurs de radeaux sur le haut lac et sur le Rhône) ainsi qu'un autel de Paris dédié à Esus par les bateliers de la Seine[335].

Malheureusement, aucun autre pavement de portique de *forum* n'a été découvert au nord des Alpes. Ce manque de parallèles, ajouté au fait que la découverte de la mosaïque soit assez ancienne et qu'aucun élément architectural du bâtiment annexe ne soit connu, rend l'interprétation du pavement dans son contexte particulièrement ardue.

VIII.1.12 Datation

Déterminer la date de construction de la mosaïque du *forum* de Nyon est une tâche difficile. Comme nous l'avons vu, nous manquons cruellement de parallèles, tant pour l'analyse stylistique du décor que pour l'intégration du pavement dans l'architecture. En l'absence de données archéologiques récentes, nous ne pouvons proposer qu'une fourchette chronologique assez large, basée uniquement sur quelques critères purement stylistiques.

Les indices les plus fiables semblent pouvoir être fournis non par les rares parallèles iconographiques des personnages de la frise, mais par l'étude des quelques éléments géométriques du pavement. En effet, nous constatons, par exemple, que le motif géométrique de la roue de peltes n'est pas formé avant 130 ap. J.-C. en Italie et n'apparaît pas en motif de surface avant le milieu du siècle environ. De même, le motif de dents de scie dentelées ne semble pas attesté sur le territoire suisse avant le milieu du 2e s. De ce fait, et faute d'éléments de comparaison plus précis, nous proposons de dater ce pavement de la fin du 2e ou du début du 3e s. Cette fourchette chronologique correspond non seulement à la période la plus riche en construction de mosaïques sur le territoire suisse, mais aussi à une époque faste pour la monumentalisation des édifices de la colonie et pour l'importance de la corporation des nautes[336].

VIII.1.13 Conclusion

L'exceptionnelle mosaïque de Neptune, nous l'avons déjà dit, fait partie des plus importantes mosaïques découvertes dans notre pays, à tous égards : sa taille, le fait qu'elle représente une grande scène figurée et non un pavement purement géométrique, ainsi que son emplacement dans le portique du *forum*, sont des éléments majeurs qui marquent l'histoire des mosaïques romaines découvertes en Suisse et au nord des Alpes.

Par le biais d'une étude comparative des éléments géométriques et iconographiques représentés sur ce sol, nous constatons que même les motifs décoratifs secondaires du pavement sont traités avec beaucoup d'originalité. Quant à la frise figurée, si le thème du triomphe de Neptune est connu en Italie ou en Afrique du Nord, il apparaît sur la mosaïque de

333 Pour les Nautes du Léman et leur implantation à *Lousonna*, *cf.* Luginbühl 1999.

334 Concernant les dieux en relation avec les bateliers commerçants, *cf.* Luginbühl 1999, p. 585.

335 Concernant les monuments de Genève et de Paris, voir Deonna 1935, p. 227. Pour le monument funéraire d'Avenches, voir Nélis-Clément 2008, n° 26 (avec bibliographie antérieure).

336 La majorité des témoignages épigraphiques en rapport avec les nautes du Léman datent du 2e et du début du 3e s. (Luginbühl 1999, p. 581).

Nyon accompagné de divinités rarement représentées sous cette forme dans un cortège marin.

Si techniquement ce pavement ne fait pas partie des plus fins découverts en Suisse, la richesse iconographique de son décor et surtout le manque frappant de parallèles tant pour la forme, le contenu que pour l'intégration de la mosaïque dans l'architecture, montre l'importance que devaient avoir les commanditaires d'un tel travail. Ces derniers, peut-être les nautes du Léman, devaient jouer un rôle influent dans la vie publique de la colonie puisqu'ils occupent le cœur de la ville, le *forum*. Ils ont également dû faire appel à des artisans particulièrement chevronnés ou venant d'une autre région de l'Empire pour obtenir une œuvre se détachant à ce point des modèles généralement utilisés. Aucun élément figuré ne semble avoir été mis au hasard sur ce pavement. Le discours véhiculé par le cortège marin devait avoir tout son sens pour interpeller le passant traversant le *forum* et le décor de la mosaïque participait probablement à une véritable mise en scène architecturale, monumentalisant l'entrée d'un bâtiment important.

La mosaïque de Neptune est donc l'un des documents majeurs de l'art romain en Suisse et, à ce titre, se doit d'être présentée au public dans les meilleures conditions, dans un endroit approprié et dans les meilleurs délais.

VIII.2 Peintures gallo-romaines découvertes sur le tracé des antiques basiliques de Nyon

E. Broillet-Ramjoué

Trois types bien distincts de bâtiments occupent les zones fouillées entre 1974 et 2005 dans l'emprise des antiques basiliques de Nyon: les bâtiments publics d'abord, bien sûr (basiliques et limites sud du *forum*) mais aussi les boutiques aménagées aux extrémités nord de la première basilique et surtout un quartier d'habitation établi au sud de la terrasse sud de la première basilique. Chaque édifice a pour ainsi dire reçu une décoration peinte particulière complétant opportunément le *corpus* des peintures murales découvertes à Nyon pour le premier tiers du 1er s. de notre ère.

VIII. 2.1 Peinture d'une pièce d'une *insula*, sud de la première basilique

(décor restitué 1, fig. 89)

Zone inférieure ou zones inférieure et médiane d'un décor à fond blanc[337]

La partie recomposée du décor, dont une série de fragments a été retrouvée en connexion stricte, face contre le sol en *terrazzo* ST 726 (fig. 89) illustre une plinthe blanche mouchetée de rouge, de noir et de jaune, ponctuée par endroits de taches plus étendues de rouge et de jaune[338]. Cette zone basse est limitée, en bas, par une bande horizontale noire et, en haut, par une bande ou fausse-moulure stylisée horizontale jaune à filets noirs. Le champ blanc qui s'élève au-dessus de cette limite est agrémenté d'un double encadrement linéaire – celui de l'extérieur, noir, est orné de points dans les angles et celui de l'intérieur, rouge, est paré de fleurs de lotus stylisées dans les angles – délimitant des panneaux de zone médiane ou des compartiments de zone inférieure. Entre chaque panneau-compartiment, prennent

[337] Les fragments présentent dans leur ensemble une surface plane. Toutefois, un bas de paroi s'incurvant vers l'extérieur ainsi qu'un angle vers l'extérieur sont à mentionner.

[338] Probablement réalisées au moyen d'une éponge.



Fig. 89. *Remontage de fragments illustrant la plinthe mouchetée à fond blanc du registre inférieur ainsi que la bande jaune et noire la séparant de la zone médiane, décor 1,* insula *au sud de la première basilique.*

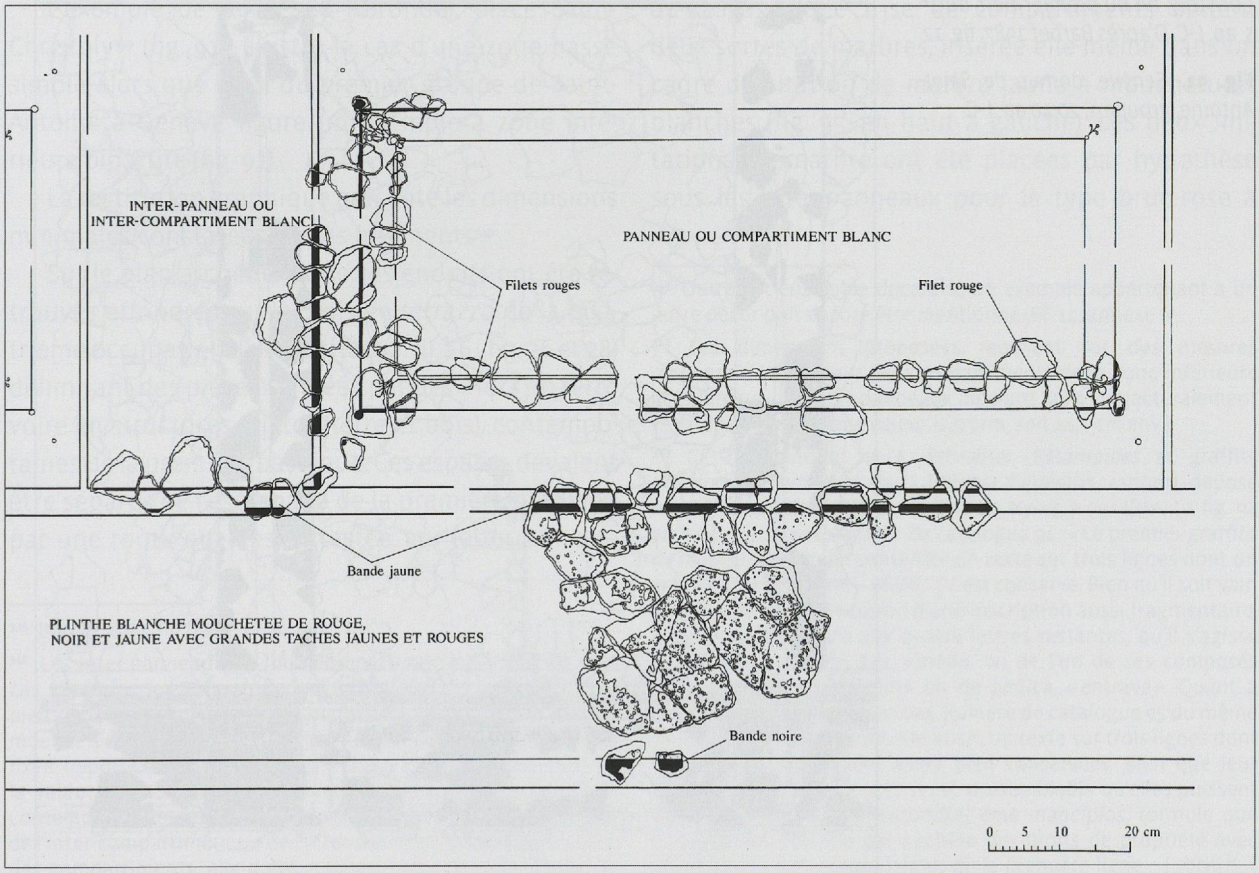

Fig. 90. *Restitution graphique de la zone inférieure ou des zones inférieure et médiane du décor 1, intérieur d'une pièce de l'*insula *au sud de la première basilique.*

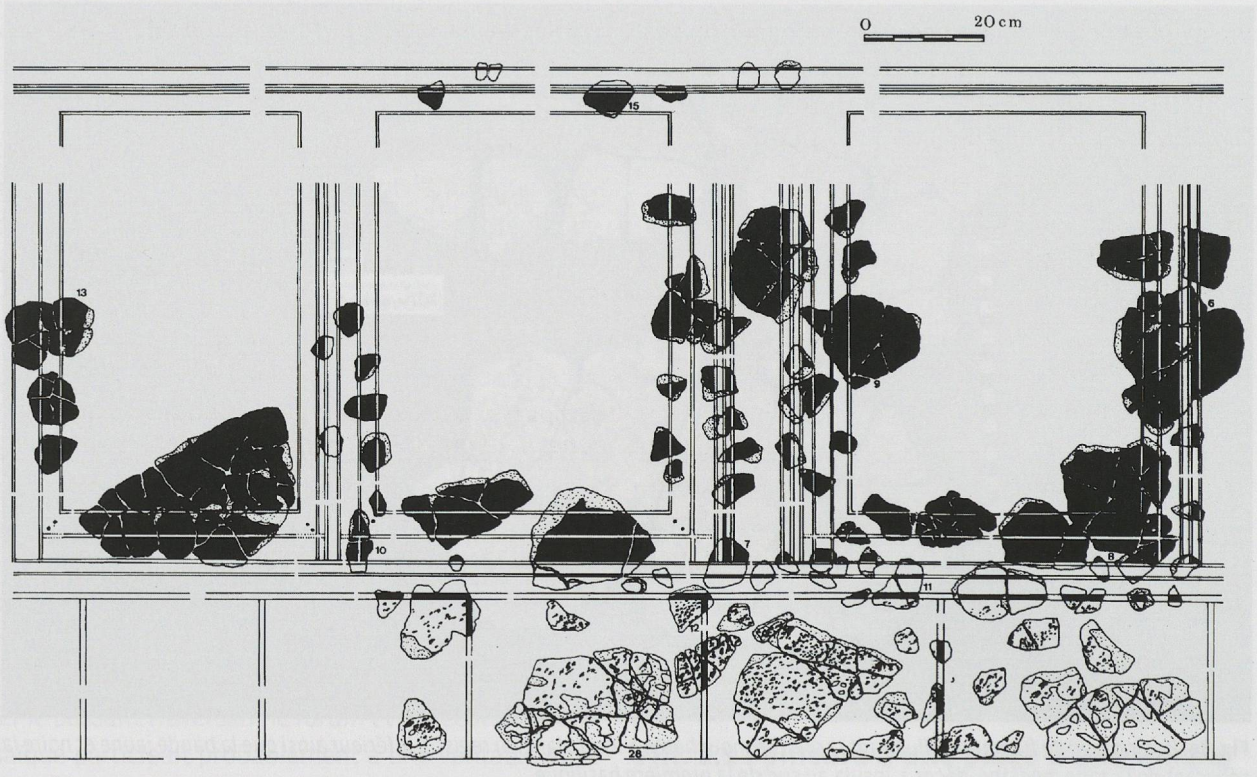

Fig. 91. *Bordeaux, place Saint-Christoly, fin du premier tiers du 1er s. ap. J.-C. D'après Barbet 1987, fig. 12.*

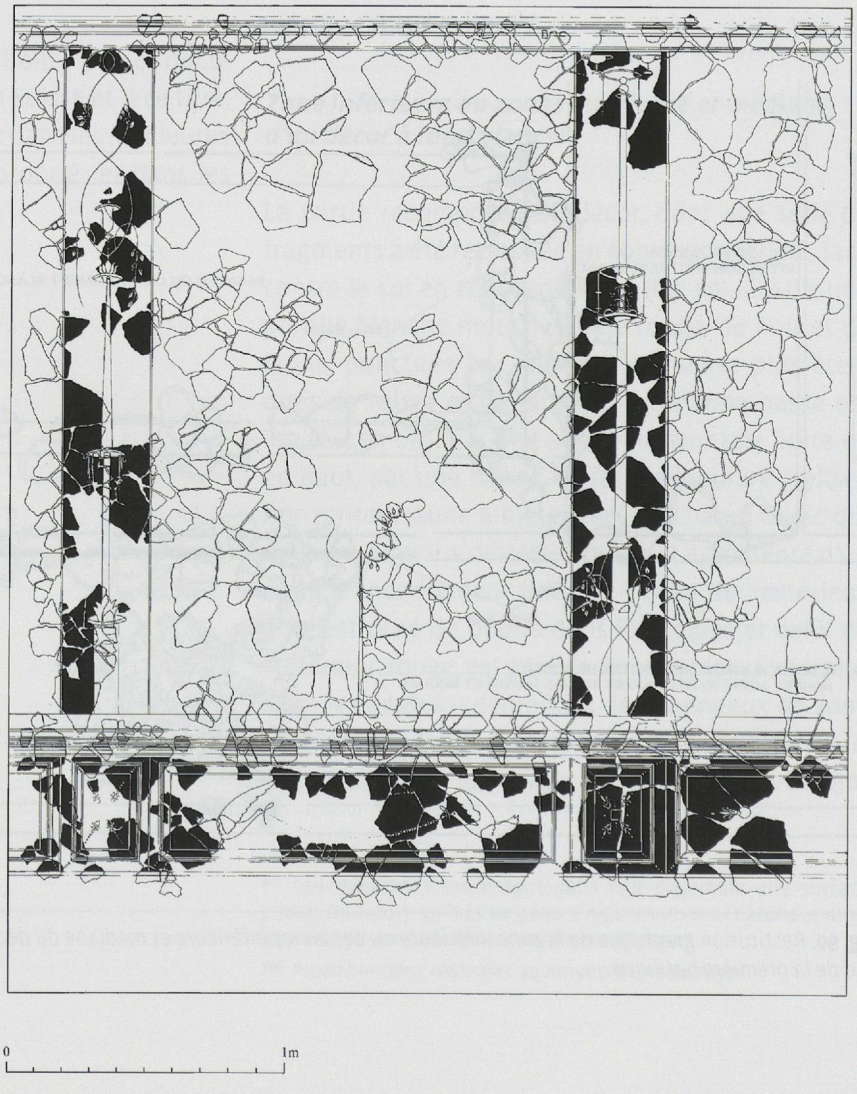

Fig. 92. *Genève,* domus *de Saint-Antoine, groupe 1, 20-40 ap. J.-C.*

vraisemblablement place des inter-panneaux ou des inter-compartiments plus étroits. Ils sont délimités par des filets noirs. Outre les 57 cm conservés sur la plaque d'enduits remontée, appartenant à la partie basse du décor, les dimensions du reste de la peinture sont lacunaires et seront donc restituées hypothétiquement (fig. 90).

Ce type de décor, d'une simplicité poussée aux limites du dépouillement restant cependant raffiné, permet, par sa nature, de grandes variétés ornementales rendant difficile une restitution assurée du canevas décoratif d'origine. L'interprétation de la zone s'élevant au-dessus de la plinthe mouchetée reste ainsi incertaine. On peut tout autant imaginer ces décors dans des compartiments de zone inférieure – créant une frise au-dessus de l'imitation de marbre blanc –, que dans des panneaux de zone médiane. Notons, en outre, qu'au début du 1er s. ap. J.-C., le registre inférieur est plus fréquemment bipartite et qu'il n'est pas rare que sa hauteur atteigne 3 pieds romains moyens (prm = 29,6 cm env.), soit 89 cm environ. Les deux solutions demeurent toutefois possibles.

L'exemple de Bordeaux (Gironde), place Saint-Christoly[339] (fig. 91), illustre le cas d'une zone basse simple alors que celui du premier groupe de Saint-Antoine à Genève figure un exemple à zone inférieure bipartite (fig. 92).

La restitution graphique présente les dimensions minimales constatées sur les fragments[340].

Sur le plan archéologique, les enduits ont été retrouvés effondrés sur les sols en *terrazzo* de la quatrième occupation d'un habitat (*cf.* III.1.6., fig. 26 et 28) délimitant des pièces fermées par des murs en terre voire en structures mixtes (terre et bois), contemporaines de la première basilique. Ces espaces devaient être séparés de l'esplanade de la première basilique par une route qui n'est attestée, sur le terrain, que par des niveaux de terre battue. Ce décor pourrait aisément avoir revêtu les parois d'une chambre ou d'un couloir, sans qu'on puisse, en l'état, assurer davantage la provenance exacte du matériel pictural[341].

VIII.2.2 Décor intérieur de la première basilique (?), partie ouest

(Décor restitué 2, fig. 93)

Compartiments inférieurs à imitations de marbre, zone médiane noire à panneaux et interpanneaux

L'organisation picturale est dans ses grandes lignes restituable, toutefois ses dimensions et ses connexions restent conjecturales (fig. 93)[342]. La zone médiane se compose de panneaux principaux noirs à filets d'encadrement blancs et d'inter-panneaux noirs, eux aussi, constitués chacun de deux candélabres grêles jaunes et ombrés. Ce registre conserve encore de nombreux *graffiti* (fig. 94), dont deux *graffiti* épigraphiques ont été étudiés[343], et s'élève au-dessus d'une frise de compartiments imitant deux sortes de marbres, insérée elle-même dans un cadre d'imitation de marbre jaune à mouchetures blanches (fig. 95, en haut à gauche). Les deux imitations de marbre ont été placées par hypothèse sous les inter-panneaux pour le type brun-rose à

339 Barbet 1987, fig. 12, p. 17, p. 19.

340 Les inter-panneaux ou inter-compartiments doivent en tout cas s'étendre sur 1,1 prm de large (soit 32,6 cm, c'est-à-dire un pied de Drusus), mesure équivalente à la hauteur de la plinthe mouchetée. La largeur des panneaux-compartiments a été fixée hypothétiquement à 4 prm (118,4 cm env.), moyenne de la valeur habituellement observée dans les groupes picturaux contemporains et régionaux – comprise entre 3 et 5 fois la largeur de l'inter-compartiment ou de l'inter-panneau. Quant à la hauteur des compartiments, elle a été restituée à 2,2 prm au minimum (65,2 cm env.) soit le double de la largeur d'un inter-compartiment-inter-panneau.

341 Outre cet ensemble décoratif, un exemple appartenant à un autre décor doit encore être mentionné (EF 12, annexe 6)

342 Les dimensions proposées reposent sur des mesures moyennes. La hauteur des compartiments de la zone inférieure et la largeur des inter-panneaux médians sont conjecturalement restitués avec la même valeur (1,5 prm, soit 44,5 cm env.).

343 *Cf.* T. Lüginbühl et A. Schneiter, *Estampilles et* graffiti, *inscriptions mineures de la* Colonia Equestris, rapport déposé aux Affaires culturelles de la Ville de Nyon, à paraître. La fig. 94 en haut, illustre le numéro de catalogue 94: «Le premier *graffito* de la basilique devait présenter un texte sur trois lignes dont un seul fragment de mot – PEDI[...] – est conservé. Bien qu'il soit vain de chercher la signification d'une inscription aussi fragmentaire, il est possible, quant aux quatre lettres restantes, qu'il s'agisse d'une forme du mot *pes*, «pied», ou de l'un de ses composés comme *pedes*, «fantassin» ou de *pedica*, «entrave». Quant à l'inscription de la fig. 94 en bas, numéro de catalogue 95 du même ouvrage, elle «... présente, elle aussi, un texte sur trois lignes dont les deux dernières sont assez bien conservées. Bien que leur lecture ne soit pas assurée, il est vraisemblable qu'elles puissent être retranscrites par *Vercund[e] eme mancipios*, formule que l'on pourrait traduire par «achète des droits de propriété avec discrétion !». Les quatre lettres de la première ligne -. [...]INIU[...] – ne permettent aucune interprétation. Pour le graffito présenté dans le catalogue ci-après (fig. 101), *cf.* Roduit 2006, cat. 37, p. 63.

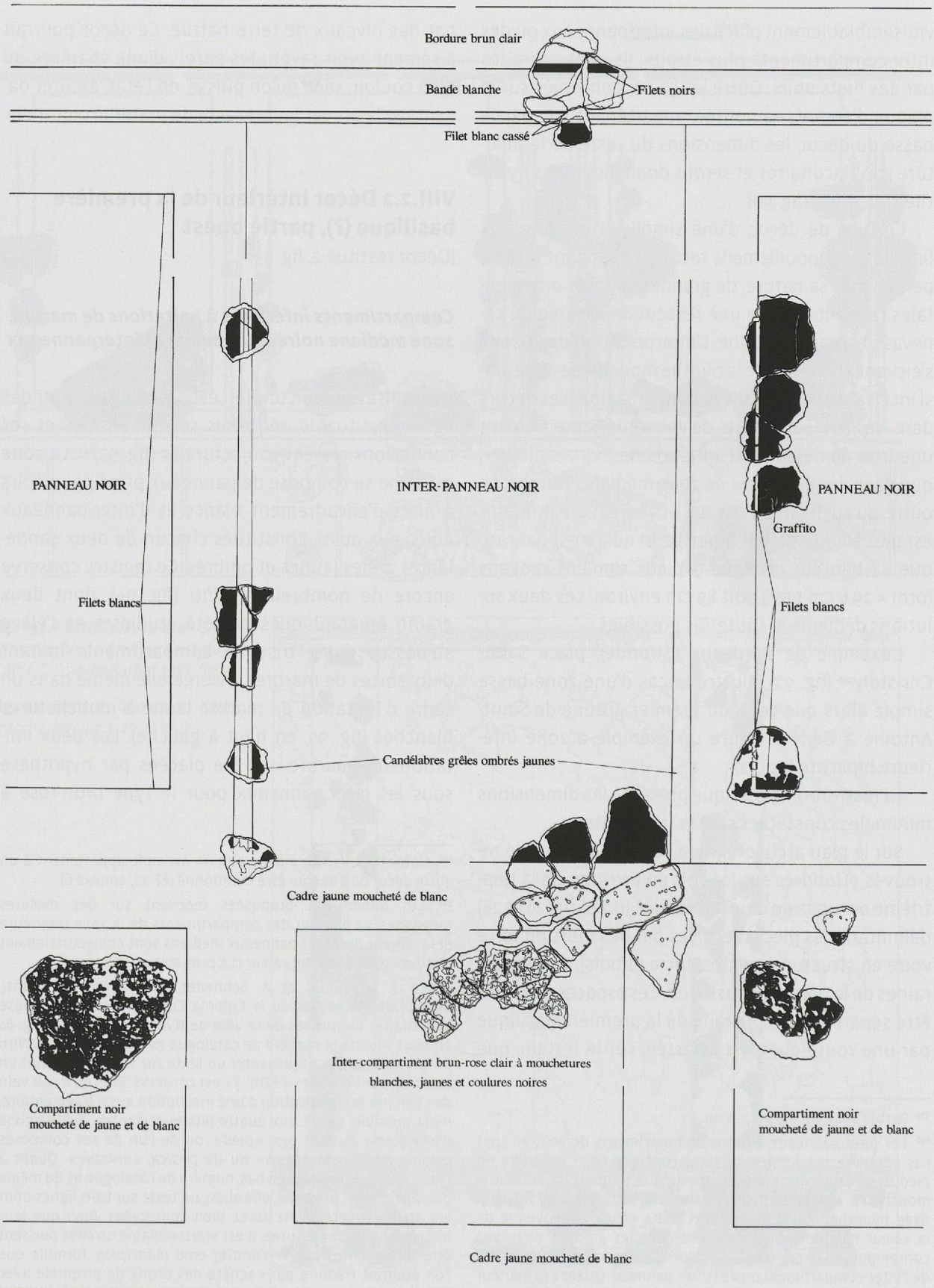

Fig. 93. *Nyon, Restitution graphique partielle des zones inférieure et médiane du décor 2, décor intérieur de la première basilique, partie ouest ?*



K. 10375

K. 6409 **94**



MORTIER C

K. 6409 **95**

Fig. 94. Graffiti *du décor 2, première basilique, partie ouest.*

Fig. 95. *Diverses imitations de marbre, décor 2, première basilique, partie ouest.*

taches jaunes, blanches et à coulures noires (fig. 95, en bas à gauche) et sous les panneaux principaux pour celui à fond noir moucheté de blanc et jaune (fig. 95, à droite). Le champ médian noir s'achève par une bande horizontale blanche à filets blancs et noirs, surmontée par une bordure brun clair. Sur ce point, on s'attendrait, en bordure de décor, plutôt à trouver une bande verte. On sait, par ailleurs, que le pigment vert lorsqu'il est soumis à la chaleur, change de couleur pour fréquemment atteindre le brun clair. On peut donc se demander si une partie des fragments n'auraient pas subi un incendie. On pourrait ainsi expliquer les enduits à fond gris (originellement blancs ?) qui pourraient ainsi attester d'un registre supérieur à fond blanc, sans qu'on puisse en imaginer les détails.

Caractéristique des peintures monumentales réservées à de grandes surfaces, avec un tel assemblage de faux-marbres luxueux, ce décor pourrait très bien orner une élévation intérieure de la première basilique, probablement dans sa partie ouest puisque les fragments de cet ensemble y ont été découverts sur plus de 40 m. Le fait que certains enduits portent encore des vestiges d'inscriptions, prouve bien qu'ils devaient orner un endroit public et fréquenté. Sur le plan stylistique, cet ensemble ornemental s'intègre aux productions locales, mais surprend par son ancienneté. Les décors à compositions et marqueteries de faux-marbres sont, dans nos régions, plutôt caractéristiques de la seconde moitié du 2e s. ap. J.-C. comme on peut le voir dans le *frigidarium* de Hölstein (BE)[344] dans une version très élaborée, ou à Buchs[345], dans la pièce ouest de l'aile orientale, dans une version plus simple quoiqu'avec des effets illusionnistes.

[344] *Cf.* Fuchs 1989, pp. 82-84, fig. 23b, p. 82.

[345] *Ibidem*, pp. 54-58, fig. 16b, pp. 56-57.

Le revêtement monumental de la première basilique, clairement réalisé entre le début de notre ère et 40 ap. J.-C., représente ainsi l'un des plus anciens exemples de ce genre dans l'arc lémanique et reste à ce titre une référence importante[346].
En ce qui concerne les boutiques aménagées aux points de jonction entre le premier *forum* et la première basilique, elles montrent toutes, tant au nord qu'au sud, des éléments peints, bien que très fragmentaires[347].

VIII.2.3 Conclusion

En conclusion, avec un contexte archéologique très clair, compris entre le début de notre ère et 40 ap. J.-C., les vestiges picturaux découverts dans l'emprise des antiques basiliques de Nyon offrent quelques points de réflexion intéressants même s'ils restent très fragmentaires et donc hypothétiques. Sur le plan stylistique, les ensembles décoratifs attribués à la première basilique illustrent des systèmes ornementaux simples à trois registres, à champs médians noirs et encadrements linéaires occasionnellement agrémentés de candélabres grêles, à compartiments inférieurs imitant des placages de marbres et à zone supérieure blanche : ils s'intègrent tous à la production picturale traditionnelle qui a cours au début de notre ère[348]. Ces décors conventionnels, habituels pour les bâtiments qu'ils ornent, ne connaissent toutefois pas de parallèles stylistiques directs. Relevons dans ce sens, l'extrême rareté des décors de monuments publics, que ce soit dans la région lémanique ou les provinces romaines voisines[349]. De nombreuses questions demeurent encore sans réponse : comment expliquer la différence des décors entre la partie ouest, la partie sud-ouest et la façade ouest de la première basilique ? Comment expliquer la présence de rouge cinabre dans la partie sud de la basilique – pigment onéreux qui disparaît au milieu du 1er s. ap. J.-C.[350] ? Hormis son caractère lacunaire, l'étude de ces enduits permet déjà de proposer de nouvelles images, publiques et privées, pour une colonie de premier plan sur les bords du lac Léman.

346 En plus de ce décor, la basilique semble avoir été agrémentée par d'autres peintures intérieures (EF 1 et 6) ou extérieures, illustrant une façade ouest monochrome blanche agrémentée de colonnes semi-engagées réalisées en stuc (EF 4, EF 5 et MA2). Le portique sud du *forum* pourrait avoir, lui aussi, bénéficié d'un décor peint agrémenté de *graffiti* (EF 2).

347 *Cf.* EF 3, EF 11 et MA3 pour les boutiques sud, et EF 7, 8, 9, 10 et MA1 pour les boutiques nord de la première basilique.

348 *Cf.* Barbet 1987, pp. 13-27; Fuchs 1989, Drack 1986, pp. 15-20, *Tafeln* 1-4; Fuchs Ramjoué 1995.

349 Les travaux de C. Allag sur les cryptoportiques (Allag 1985) et ceux de M. Fuchs et M. Bossert (Fuchs Bossert 1989) restent exceptionnels et servent de point de référence.

350 Après Commugny (Fuchs Ramjoué 1994, p. 44, fig. 40 à 42), Avenches et Dietikon, Nyon serait le quatrième site suisse à conserver des fresques réalisées avec du rouge cinabre.

VIII.2.4 CATALOGUE

Restitutions graphiques réalisées par E. Broillet-Ramjoué et photographies de W. Eymann†, Archeodunum SA.

VIII.2.4.1 Décors Restitués

(Pour les complexes archéologiques, *cf.* tableau fig. 122)

Décor restitué 1

fig. 96 et 97.

Situation archéologique : fig. 123 - K.
Complexes archéologiques : 10467, 10475, 10495, 10496, *cf.* fig. 122.
Description : Zone inférieure ou zones inférieure et médiane d'un décor linéaire à fond blanc, s'élevant sur une plinthe imitant du marbre à mouchetures rouges, noires et jaunes.
Positionnement : Décor d'une pièce de l'habitat au sud la terrasse de la première basilique.
Datation : Quatrième occupation de l'habitat au sud de la première basilique, dès début Tibère.
Nombre de fragments : 655.

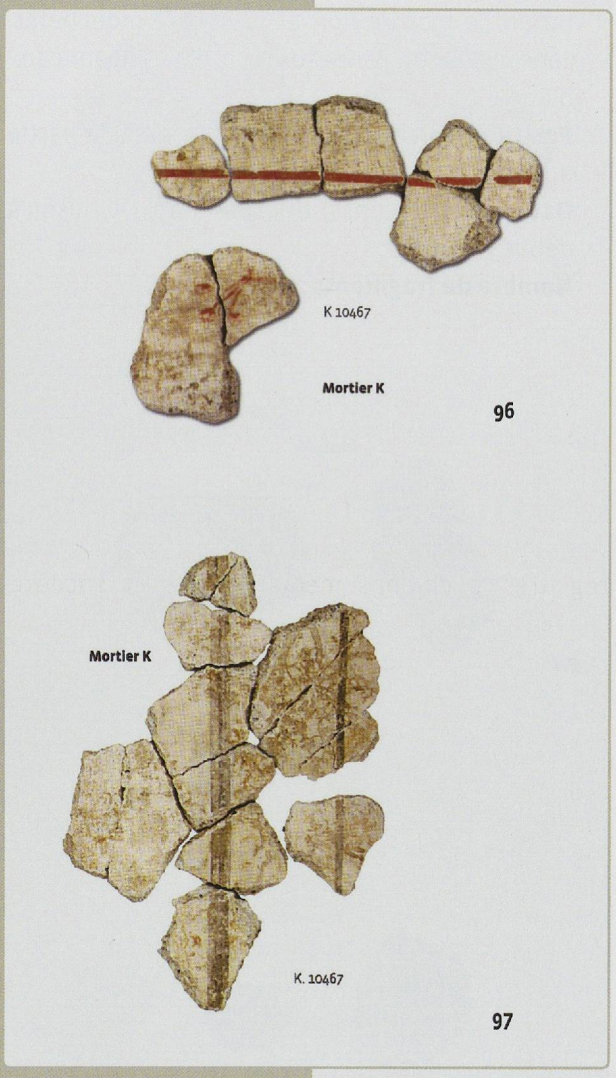

Fig. 96. *Décors des panneaux ou compartiments du décor 1, insula au sud de la première basilique.*

Fig. 97. *Limite entre panneau-compartiment et inter-panneau-inter-compartiment du décor 1, insula au sud de la première basilique.*

Décor restitué 2

fig. 98 à 101.

Situation archéologique : fig. 123 - C.

Complexes archéologiques : 6230, 6231, 6234, 6402, 6409, *cf.* fig. 122.

Description : Compartiments inférieurs à imitation de marbre noir et brun-rose mouchetés, zone médiane à panneaux noirs et inter-panneaux blancs.

Positionnement : Décor d'une paroi de la partie ouest de la première basilique (?).

Datation : Horizons 3 et 4, dès 1 ap. J.-C. jusqu'à début Tibère.

Nombre de fragments : 825.

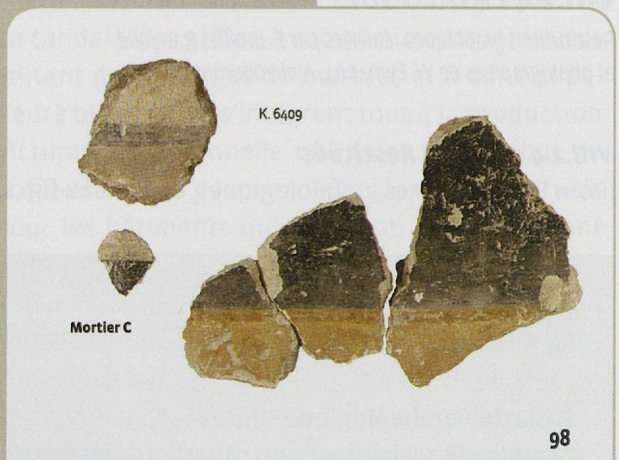

98

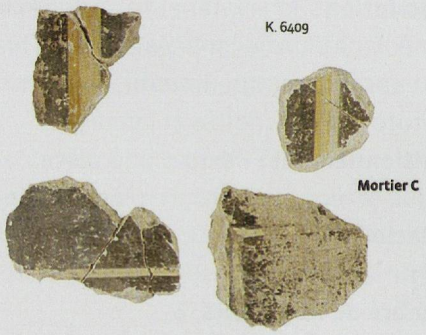

99

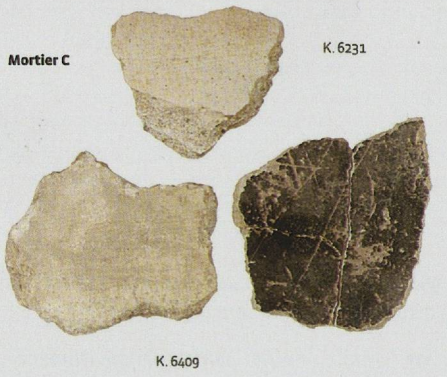

100



101

Fig. 98. *Décors linéaires entre les zones inférieure et médiane du décor 2, première basilique, partie ouest.*

Fig. 99. *Décors de la zone médiane du décor 2, première basilique, partie ouest.*

Fig. 100. *Fonds blancs et noir de la zone médiane du décor 2, première basilique, partie ouest.*

Fig. 101. *Graffito sur fond noir illustrant une tête humaine de profil, décor 2, première basilique, partie ouest.*

VIII.2.4.2 Ensembles fragmentaires

(Pour les complexes archéologiques, *cf.* tableau fig. 122)

Ensemble fragmentaire 1

fig. 102 à 104.

Situation archéologique : fig. 123 - J.
Complexes archéologiques : 6409, 10375, 10467, 10496, 13051, 13068, 13118, *cf.* fig. 120.
Positionnement : Eléments décoratifs de la partie sud-ouest de la première basilique (?), des fragments portant des décors au rouge cinabre ont été analysés par A. Béarat. Les résultats de ces travaux sont présentés dans E. Ramjoué 1997.
Datation : Horizons 4 et 5, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 78.

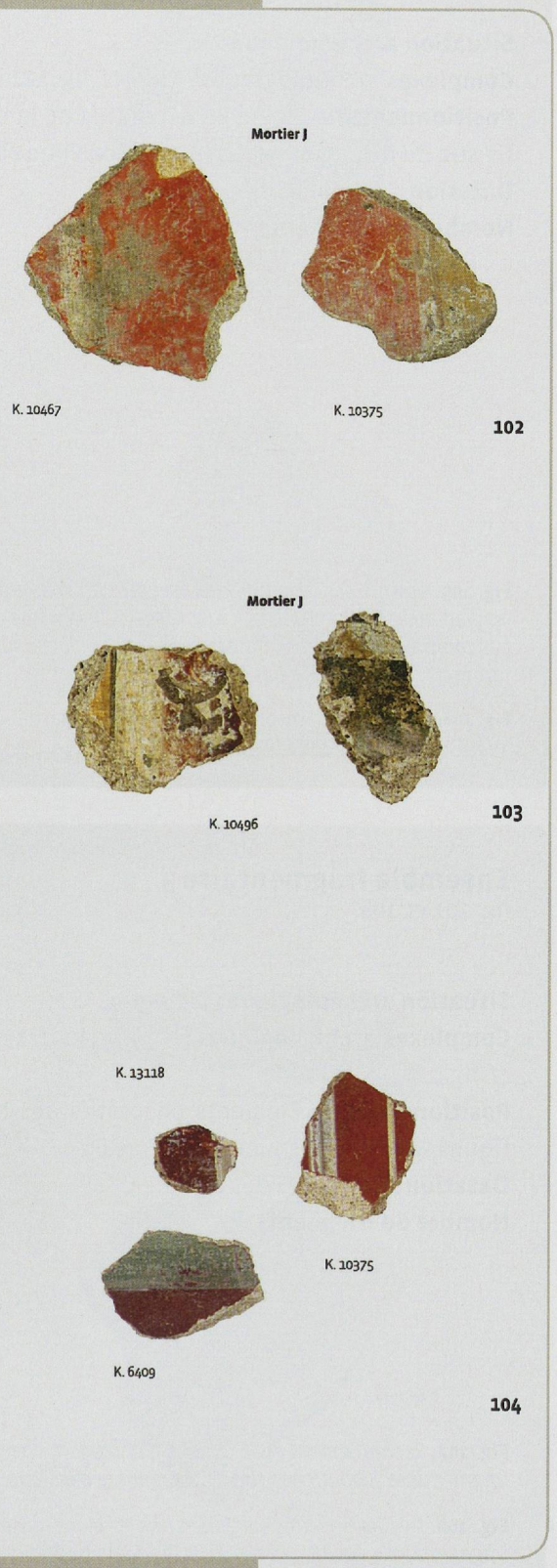

Fig. 102. *Décors sur un fond rouge cinabre, ensemble fragmentaire 1, première basilique, secteur sud-ouest.*

Fig. 103. *Galon blanc à motifs géométriques entre fonds bordeaux et jaune; élément végétal sur fond noir, ensemble fragmentaire 1, première basilique, secteur sud-ouest.*

Fig. 104. *Décors linéaires sur fonds bordeaux et rouge, ensemble fragmentaire 1, première basilique, secteur sud-ouest.*

Ensemble fragmentaire 2

fig. 105 et 106.

Situation archéologique : fig. 123 - I.
Complexes archéologiques : 6409, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs de la partie sud du *forum* ou de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J-C.
Nombre de fragments : 91.

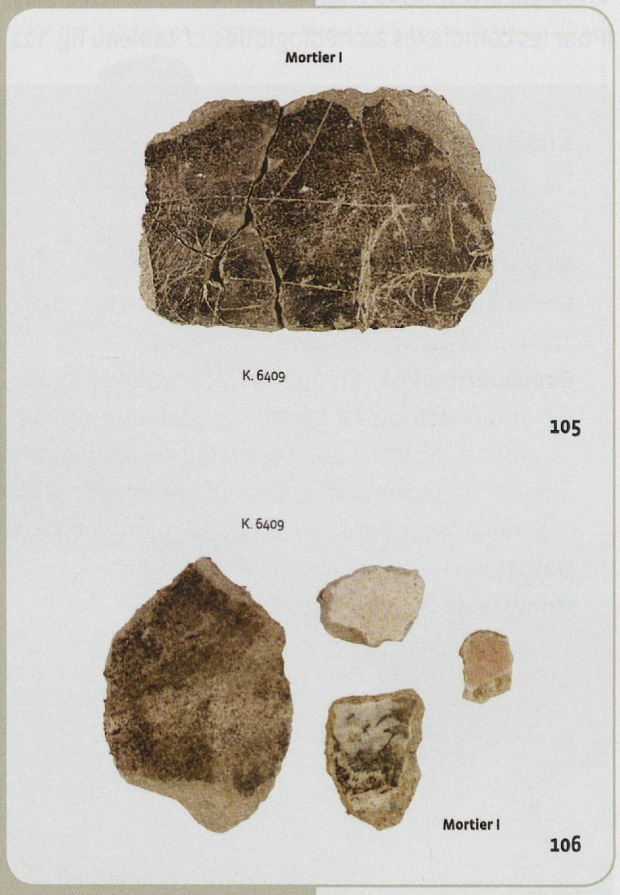

Fig. 105. Graffito *sur fond noir représentant un chasseur ou un gladiateur portant une lance (?), le reste de la scène n'est pas compréhensible, ensemble fragmentaire 2, partie sud du* forum *ou de la première basilique ?*

Fig. 106. Fonds divers, ensemble fragmentaire 2, partie sud du forum ou de la première basilique ?

Ensemble fragmentaire 3

fig. 107 et 108.

Situation archéologique : fig. 123 - L.
Complexes archéologiques : 10395, 13051, 13118, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs des boutiques sud de la première basilique (?).
Datation : Horizon 5, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 44.

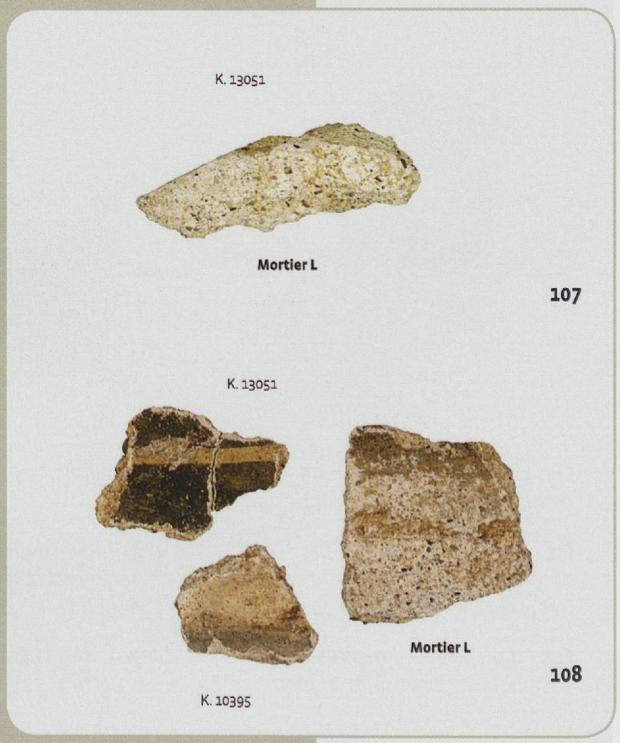

Fig. 107. *Recourbement de la surface d'un enduit, ensemble fragmentaire 3, boutiques sud de la première basilique.*

Fig. 108. *Décors linéaires sur fonds noir et blanc, ensemble fragmentaire 3, boutiques sud de la première basilique.*

Ensemble fragmentaire 4
fig. 109 et 110.

Situation archéologique : fig. 123 - B.
Complexes archéologiques : 6230, 6231, 6232, 6234, 6235, 6247, 6261, 6289, 6402, 6424, 10375, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs de la façade ouest de la première basilique (?).
Datation : Horizons 2, 3 et 4, postérieur à 10 av. J.-C. jusqu'à 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 324.



Fig. 109. *Négatifs d'accrochage, ensemble fragmentaire 4, façade ouest de la première basilique ?*

Fig. 110. *Imitation de moulure sur fond blanc, ensemble fragmentaire 4, façade ouest de la première basilique ?*

Ensemble fragmentaire 5
fig. 111 et 112.

Situation archéologique : fig. 123 - D.
Complexes archéologiques : 6231, 6232, 6235, 6402, 6424, 10375, 13081, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs et architecturaux de la façade ouest de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 40.

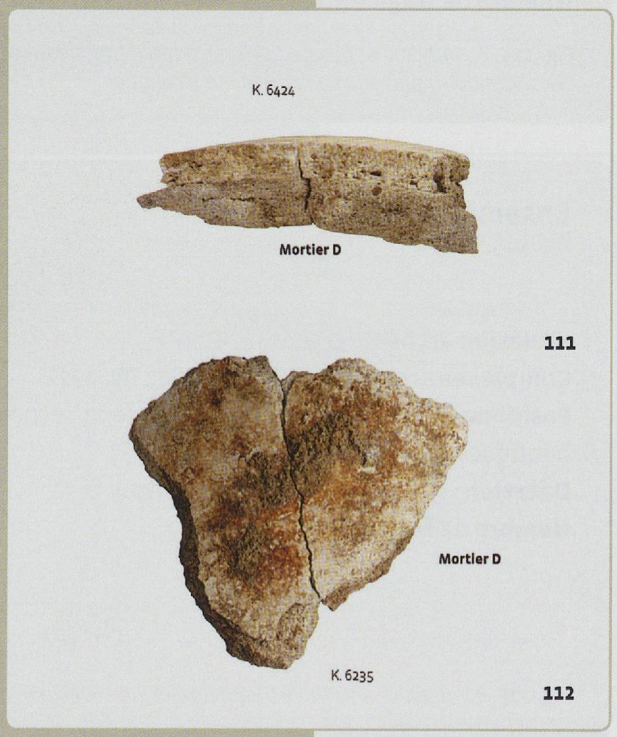

Fig. 111. *Courbure d'un enduit de colonne, ensemble fragmentaire 5, façade ouest de la première basilique ?*

Fig. 112. *Revêtement de colonne, ensemble fragmentaire 5, façade ouest de la première basilique ?*

Ensemble fragmentaire 6
fig. 113.

Situation archéologique : fig. 123 - A.
Complexes archéologiques : 6229, 6231, 6232, 6234, 6235, 6261, 6298, 6402, 6424, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs de la première basilique (?).
Datation : Horizons 3, 4 et 5, postérieur à 1 ap. J.-C. et jusqu'à 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 735.

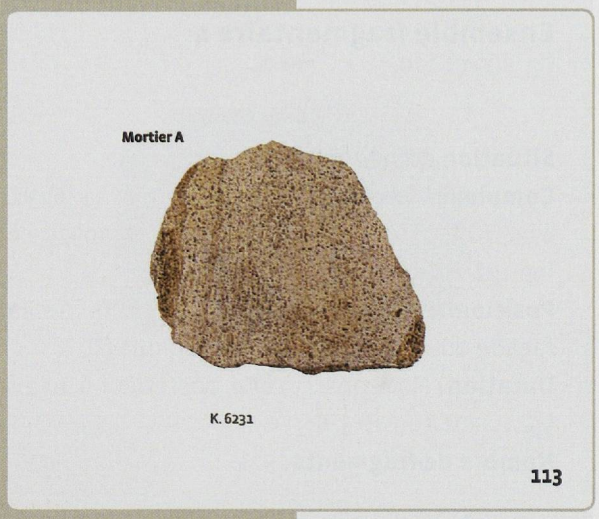

Fig. 113. *Fond blanc, ensemble fragmentaire 6, première basilique, secteur ouest/nord-ouest.*

Ensemble fragmentaire 7
fig. 114.

Situation archéologique : fig. 123 - E.
Complexes archéologiques : 6231, 6232, 6235, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs des boutiques sud de la première basilique (?).
Datation : Horizons 4 et 5, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 52.

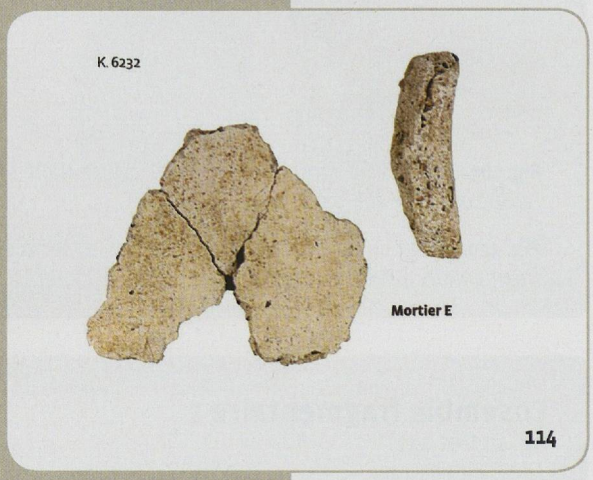

Fig. 114. *Fond blanc et bas de paroi, ensemble fragmentaire 7, décor des boutiques sud de la première basilique.*

Ensemble fragmentaire 8
fig. 115.

Situation archéologique : fig. 123 - F.
Complexes archéologiques : 6293, *cf.* fig. 122.
Positionnement: Eléments décoratifs de la seconde boutique nord de la première basilique (?).
Datation : Horizon 2, 10 av. J.-C. – 20 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 6.

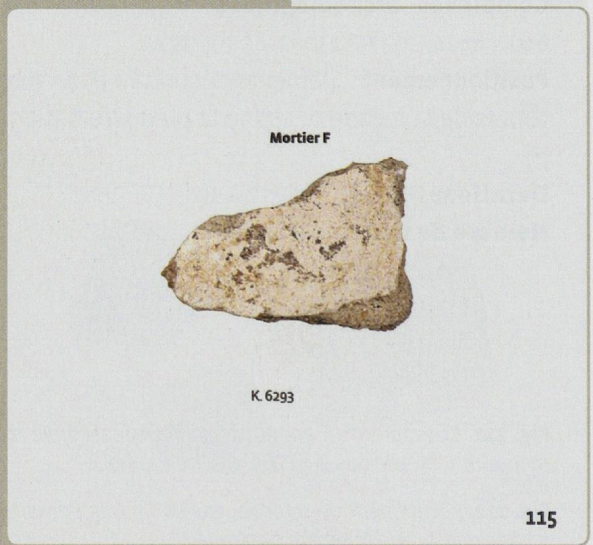

Fig. 115. *Fond blanc, ensemble fragmentaire 8, décor d'une des boutiques nord de la première basilique.*

Ensemble fragmentaire 9
fig. 116.

Situation archéologique : fig. 123 - G.
Complexes archéologiques : 6402, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs de la première boutique nord de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragments : 3.

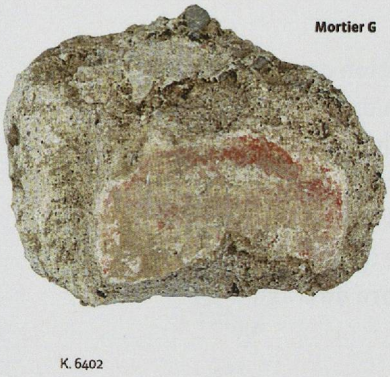

Fig. 116. *Fond rouge, ensemble fragmentaire 9, décor d'une des boutiques nord de la première basilique.*

Ensemble fragmentaire 10

Situation archéologique : fig. 123 - H.
Complexes archéologiques : 6402, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Elément décoratif de la première boutique nord de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J.-C.
Nombre de fragment : 1.

Ensemble fragmentaire 11
fig. 117.

Situation archéologique : fig. 123 - M.
Complexes archéologiques : 13062, *cf.* fig. 122.
Positionnement : Elément décoratif isolé sur l'esplanade sud de la première basilique.
Datation : Horizon 2, 10 av. J.-C. – 20 ap. J.-C.
Nombre de fragment : 1.

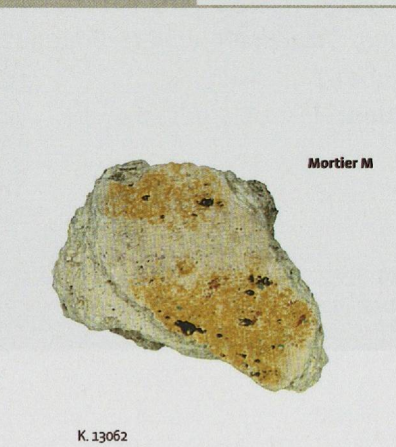

Fig. 117. *Imitation de marbre moucheté jaune, ensemble fragmentaire 11, décor d'une des boutiques sud de la première basilique.*

Ensemble fragmentaire 12
fig. 118.

Situation archéologique : fig. 123 - N.
Complexes archéologiques : 10496, cf. fig. 122.
Positionnement : Eléments décoratifs de l'habitat au sud de la première basilique (?).
Datation : Quatrième occupation de l'annexe sud de la première basilique, dès Tibère.
Nombre de fragment : 1.

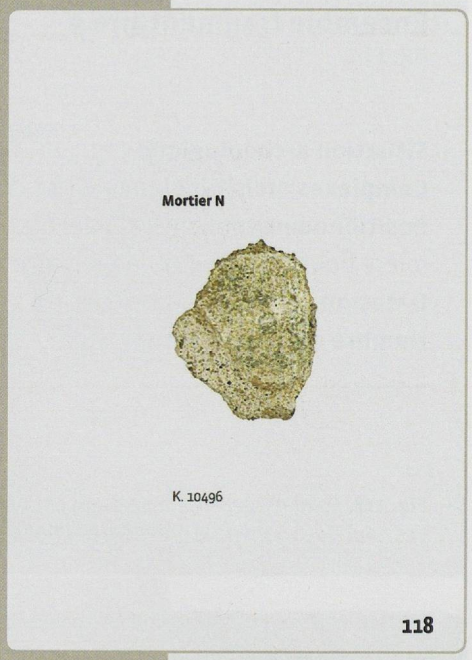

Fig. 118. *Fond vert, ensemble fragmentaire 12,* insula *au sud de la première basilique*

Mortiers Architecturaux
(Pour les complexes archéologiques, *cf.* tableau fig. 122)

1. Terrazzo
fig. 119.

Situation archéologique : fig. 123 - G et H.
Complexes archéologiques : 6402, *cf.* fig. 122.
Description et positionnement : Mortier à grosses inclusions de tuile, sol de la première boutique nord de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J.-C.

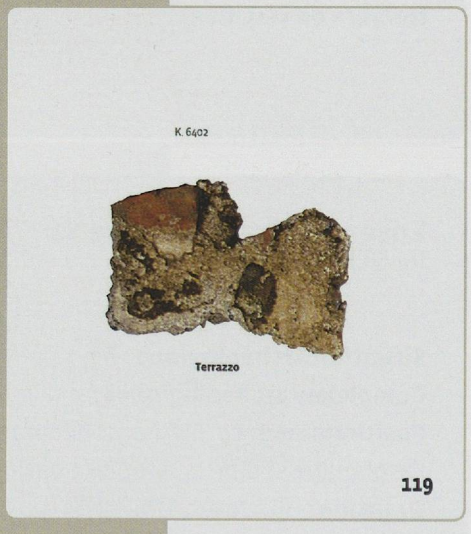

Fig. 119. Terrazzo *de la première boutique nord de la première basilique ?*

2. Stuc

fig. 120.

Situation archéologique : fig. 123 - O.

Complexes archéologiques : 6424, *cf.* fig. 122.
Description et positionnement : Elément de moulure stuquée peut-être en relation avec les décors de la façade ouest de la première basilique (?).
Datation : Horizon 4, dès 40 ap. J.-C.

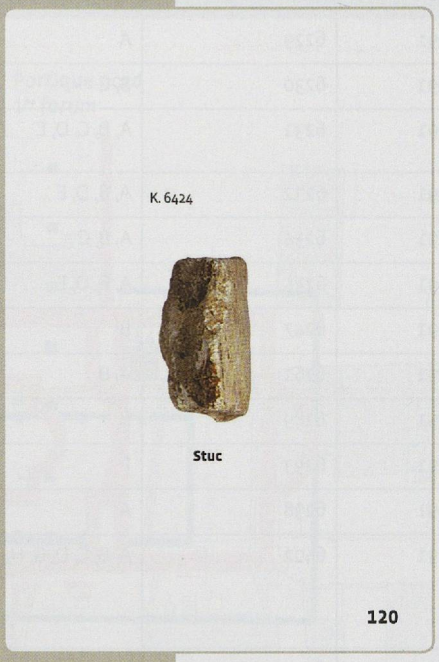

Fig. 120. *Stuc appartenant peut-être aux décors de la façade ouest de la première basilique.*

3. Mortier au tuileau

fig. 121.

Situation archéologique : fig. 123 - P.
Complexes archéologiques : 13051, *cf.* fig. 122.
Description et positionnement : Elément concave et convexe, en relation avec un bassin d'une des boutiques sud de la première basilique (?).
Datation : Horizon 5, dès 40 ap. J.-C.

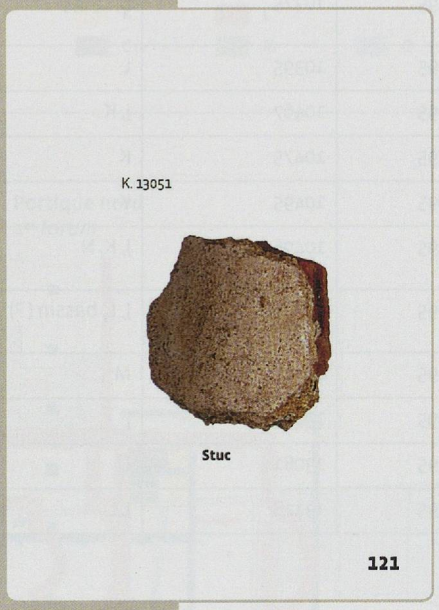

Fig. 121. *Elément concave et convexe de mortier au tuileau, bassin ? de l'une des boutiques sud de la première basilique ?*

Année	Complexes	Mortiers	Groupes décoratifs	**Nb. Fragts**
1991	6229	A	**EF. 6**	4
1991	6230	B, C	**DR. 2, EF. 4**	18
1991	6231	A, B, C, D, E	**DR. 2, E.F 6, EF. 4, EF. 5, EF. 7**	420
1991	6232	A, B, D, E	**EF. 4, EF. 5, EF. 6, EF. 7**	319
1991	6234	A,.B, C	**EF. 6, EF. 4, DR. 2**	24
1991	6235	A, B, D, E	**EF. 6, EF. 4, EF. 5, EF. 7**	133
1991	6247	B	**EF. 4**	7
1991	6261	A, B	**EF. 4, EF. 6**	17
1991	6289	B	**EF. 4**	4
1991	6293	F	**EF. 8**	6
1991	6298	A	**EF. 6**	2
1991	6402	A, B, C, D, G, H, *terrazzo*	**DR. 2, EF. 4, EF. 6, EF. 5, EF. 9, EF. 10, MA. 1**	222
1991	6409	C, I, J	**DR. 2, EF. 2, EF. 1**	877
1991	6424	A, B, D, stuc	**EF. 6, EF. 4, EF. 5, MA. 2**	25
1995	10375	B, C, D, J	**DR. 2, EF. 4, EF. 5, EF. 1**	14
1995	10395	L	**EF. 3**	4
1995	10467	J, K	**DR. 1, EF. 1**	407
1995	10475	K	**DR. 1**	173
1995	10495	K	**DR. 1**	74
1995	10496	J, K, N	**DR. 1, EF. 1, EF. 12**	13
1995	13051	J, L, bassin (?)	**EF. 1, EF. 3, MA. 3**	74
1995	13062	M	**EF. 11**	1
1995	13068	J	**EF. 1**	5
1995	13081	D	**EF. 5**	2
1995	13118	J, L	**EF. 1, EF. 3**	14
				2'859 frgts

Abréviations

DR. = Décor restitué
EF. = Ensemble fragmentaire
MA. = Mortier architectural

Fig. 122. *Tableau de concordance des peintures gallo-romaines des basiliques de Nyon.*

Fig.123a

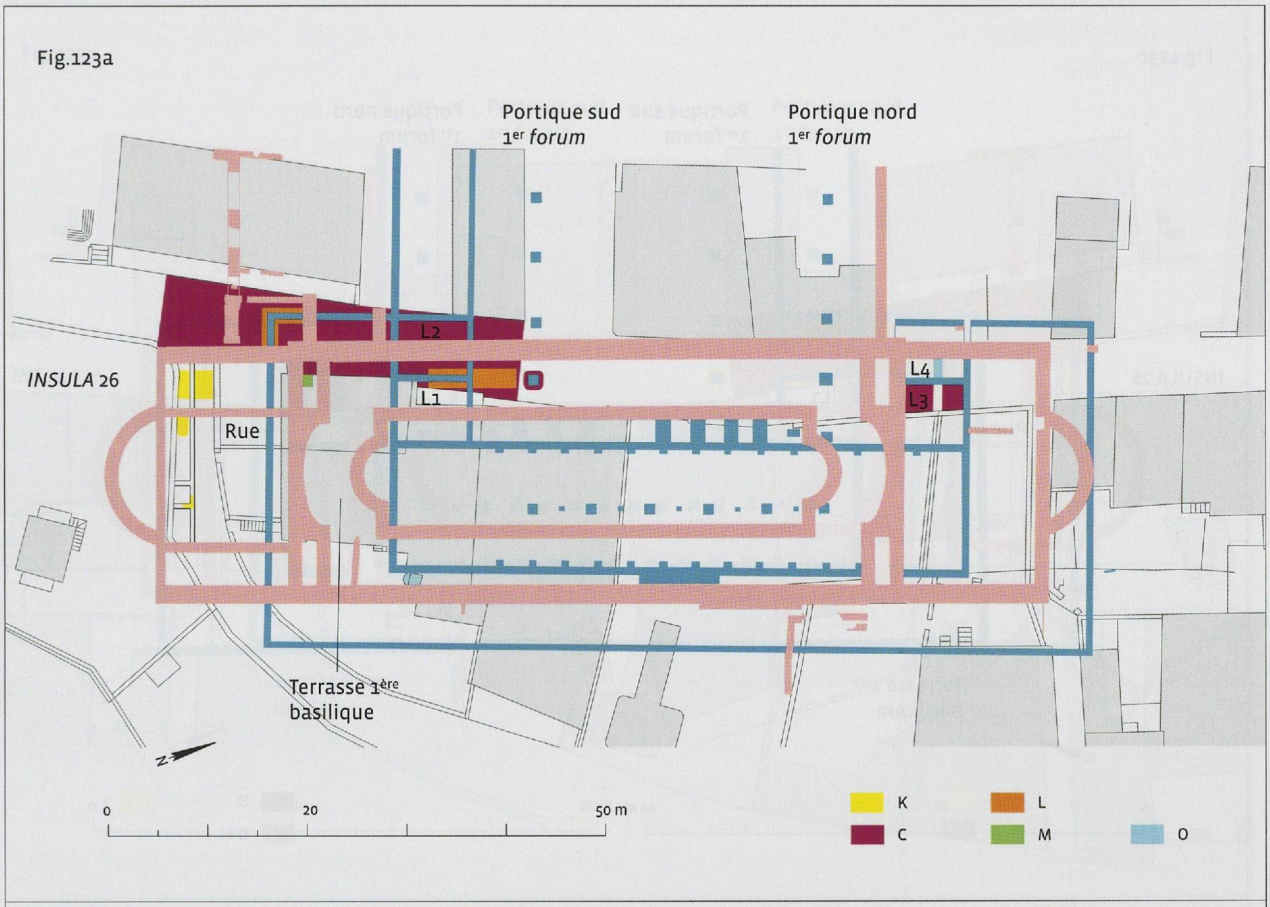

Fig.123b

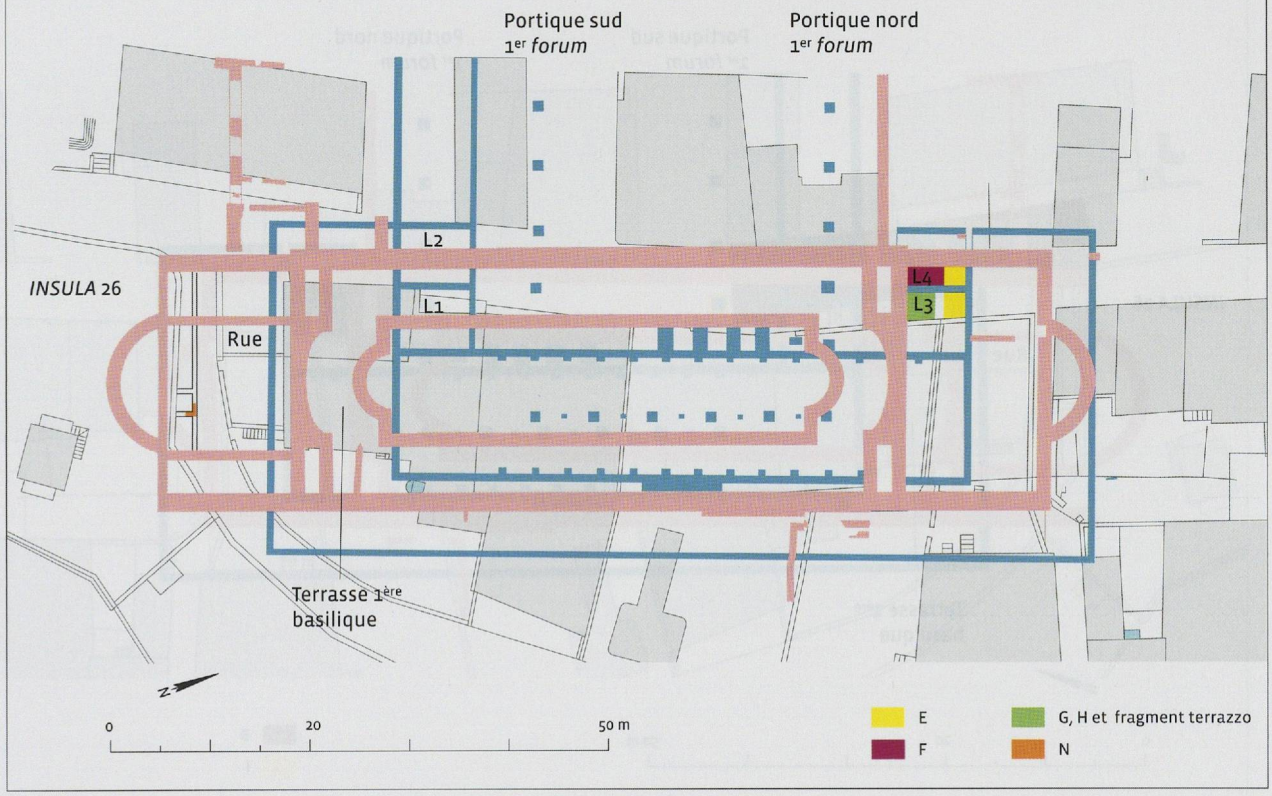

Ci-dessus et pages suivantes : Fig. 123 a-e. *Situation des ensembles picturaux classés par mortier.*

Fig.123c

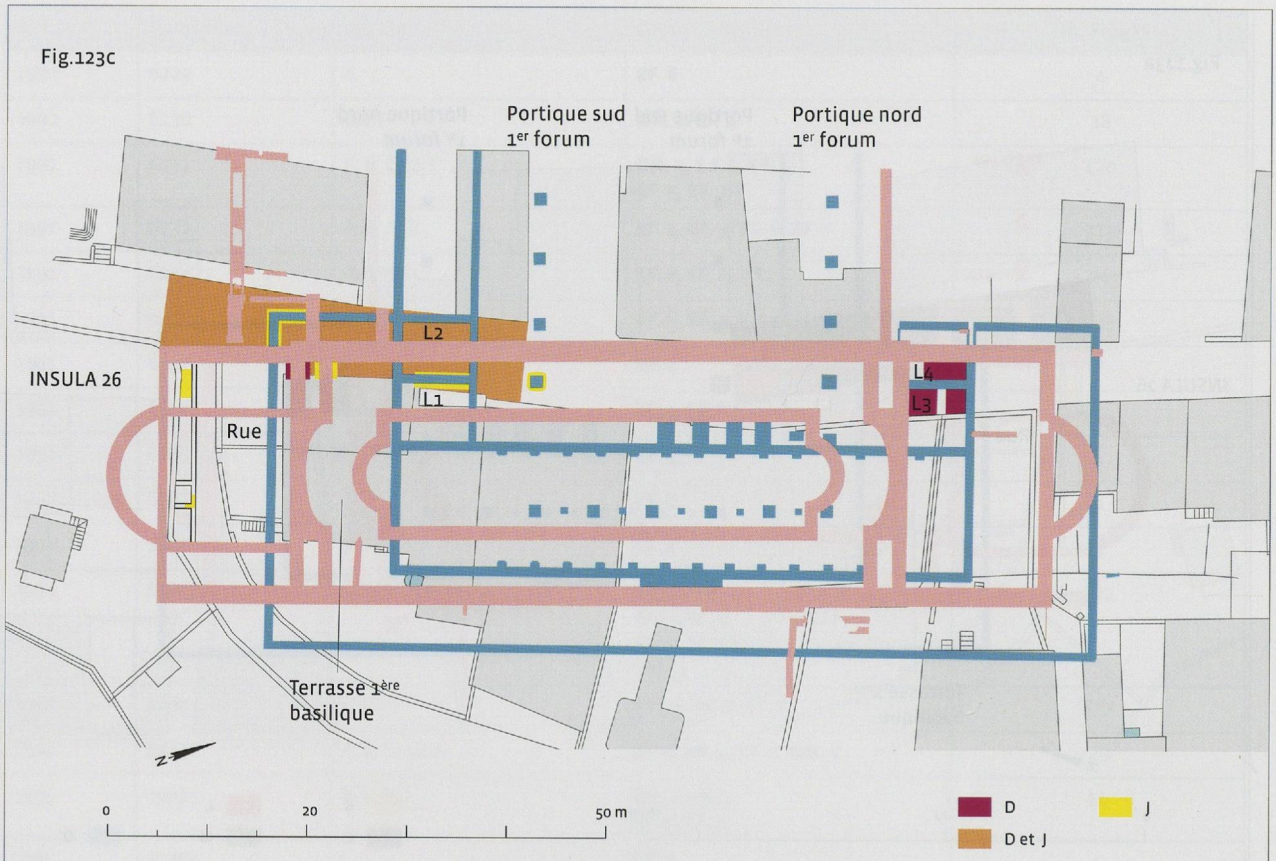

Fig.123d

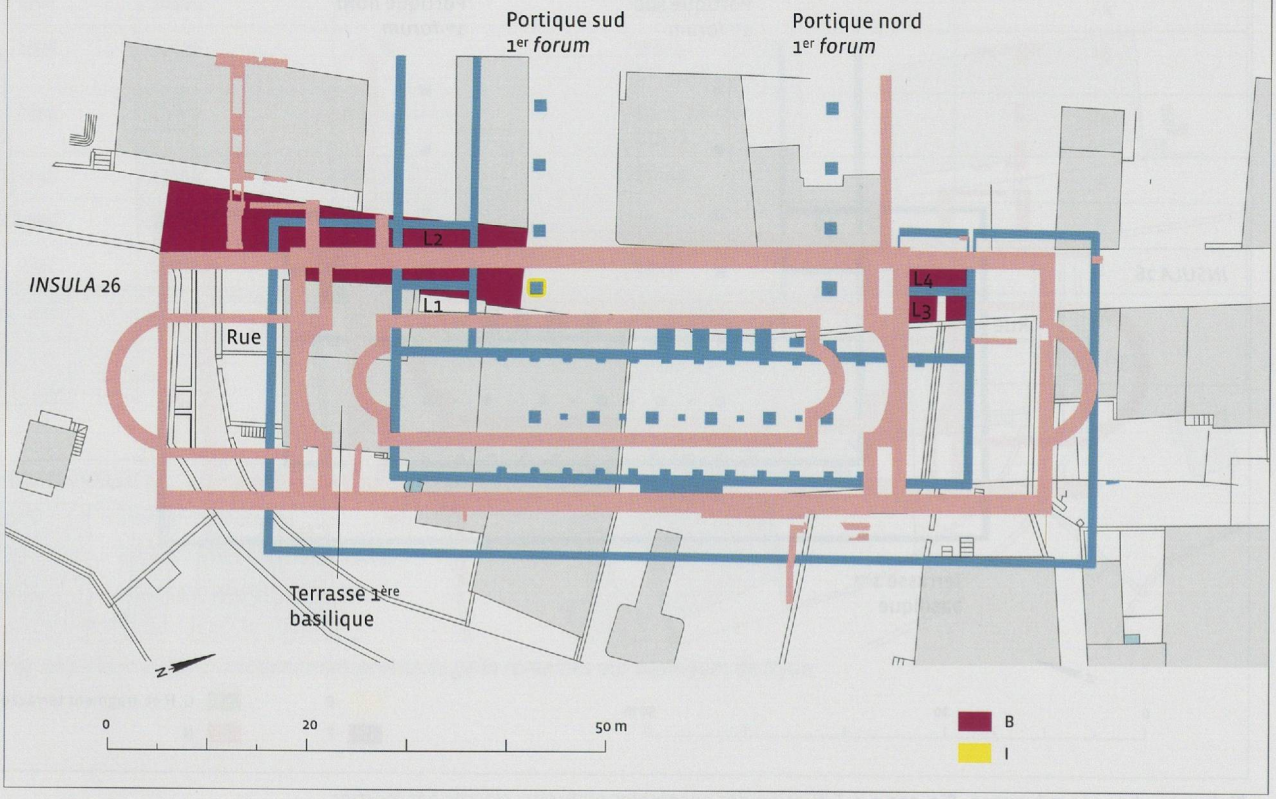

Fig.123e

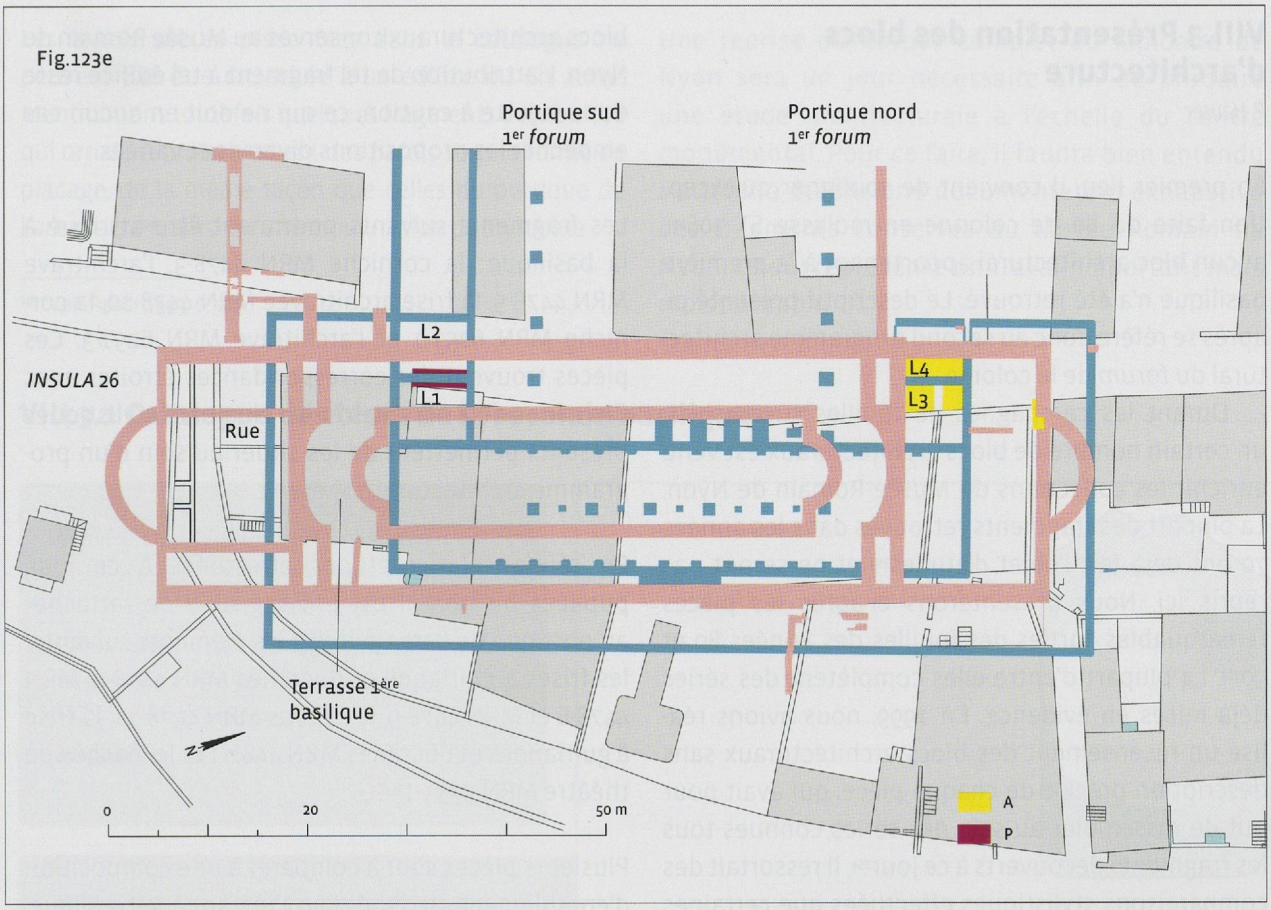
Portique sud
1er forum
Portique nord
1er forum
L2
L1
L4
L3
INSULA 26
Rue
Terrasse 1ère basilique
N
0
20
50 m
A
P

VIII.3 Présentation des blocs d'architecture

P. Hauser

En premier lieu, il convient de souligner qu'exception faite du dé de colonne en molasse ST 306[351], aucun bloc architectural appartenant à la première basilique n'a été retrouvé. Le descriptif présenté ci-après se réfère donc au second programme architectural du *forum* de la colonie.

Durant les campagnes de fouilles successives, un certain nombre de blocs architecturaux est venu enrichir les collections du Musée Romain de Nyon. La plupart des fragments retrouvés dans les années 70 ont déjà fait l'objet d'études[352] et ne seront pas repris ici. Nous présenterons ci-après les pièces remarquables sorties des fouilles des années 80 et 90[353]. La plupart d'entre elles complètent des séries déjà mises en évidence. En 1999, nous avions réalisé un recensement des blocs architecturaux sans description précise de chaque pièce, qui avait pour but de rassembler au sein des séries connues tous les fragments découverts à ce jour[354]. Il ressortait des comparaisons stylistiques effectuées que certaines catégories devaient être considérées avec réserve et n'appartenaient peut-être pas à la seconde basilique. Il n'était pas question dans cette publication de travailler sur la reconstitution en élévation de la basilique et du portique de l'*area publica*, mais plutôt de fournir tant le résultat des fouilles que du mobilier pour permettre dans le futur une étude architecturale la plus complète possible de ces monuments.

Tous les fragments présentés ci-dessous sans exception n'ont pas été retrouvés en place, mais bien dans des couches de démolition. Ce phénomène, peu surprenant vu l'arasement des bâtiments de la ville romaine, se retrouve par ailleurs pour l'ensemble des blocs architecturaux conservés au Musée Romain de Nyon. L'attribution de tel fragment à tel édifice reste donc sujette à caution, ce qui ne doit en aucun cas empêcher les propositions diverses et variées.

Les fragments suivants pourraient être attribué à la basilique: la corniche MRN 4478-3, l'architrave MRN 4478-5, la frise architravée MRN 4478-10, la corniche MRN 6251-1 et l'architrave MRN 6251-3. Ces pièces trouvent des correspondances étroites avec des séries déjà connues et les éléments stylistiques présents permettent de les situer au sein d'un programme architectural cohérent.

En référence aux études effectuées à ce jour, publiées ou non, il est envisageable de rattacher au portique de l'*area publica* les éléments suivants: les frises à guirlande et bucrânes MRN 4478-2, MRN 4478-6 et MRN 4478-9, le *clipeus* MRN 4478-11, la frise à guirlandes et bucrânes MRN 4482-1 et le masque de théâtre MRN 5935-1[355].

Plusieurs pièces sont à comparer à une composition d'entablement attribué pour l'instant à la basilique. Toutefois les éléments stylistiques plaideraient en faveur d'une série se rapprochant beaucoup plus de l'architecture du portique de l'*area sacra*[356] que de celle de la basilique. Les hypothèses les plus simples sont au nombre de deux: soit cet entablement appartient au portique de *l'area publica*, soit au temple de l'*area sacra*, dont le plan commence à se dessiner à la lueur des dernières observations archéologiques[357]. Appartiennent à cette série les corniches MRN 4478-4, MRN 4478-15 et MRN 4478-16. Il convient de mentionner également le fragment sculpté d'un buste d'homme en toge, que Martin Bossert attribue à un monument, inspiré de l'Ara Pacis, situé dans l'*area sacra*[358].

[351] Voir *supra* chap. III.1.3.

[352] Philippe Bridel a constitué un dossier graphique déposé au Musée Romain de Nyon. C'est en grande partie sur cette base qu'a été montée l'exposition sur la basilique ainsi que le catalogue de cette dernière, *cf.* Rossi et André 1995.

[353] De nombreux petits fragments, non inventoriés, ne présentant qu'une seule face travaillée ou qu'un décor partiel n'ont pas été dessinés et ne sont pas présentés ici.

[354] Ce document intitulé « Basilique du *forum* de Nyon - Lapidaire » est déposé auprès de la section de l'Archéologie de l'Etat de Vaud.

[355] Pour la description du masque de théâtre, nous renvoyons directement à Bossert 2002, n°25, p. 40, pl. 30-31.

[356] Rossi 1995, pp. 117-132.

[357] Les dernières interventions proches des vestiges du temple supposé ont livré un bloc architectural qui pourrait être la base de la mouluration du *podium* du temple, *cf. supra* chap. V.1.4 et fig. 42. Cette moulure est composée d'un ovolo renversé, d'un listel plat surmonté d'une doucine renversée et d'un filet renversé suivi d'un talon renversé et d'un large listel.

[358] Voir Bossert 2002, n°24, p. 40, pl. 28-29.

Les autres pièces présentées dans le catalogue ne peuvent pas être rattachée à un édifice ou un autre. Mentionnons toutefois quelques fragments de moulure qui ornaient probablement des parois sous la forme de placage, de la même façon que celles du portique de l'*area sacra*[359], ainsi qu'une mouluration de stylobate.

[359] Voir Rossi 1995, p. 123.

Une reprise du corpus complet du lapidaire de Nyon sera un jour nécessaire afin de produire une étude architecturale à l'échelle du centre monumental. Pour ce faire, il faudra bien entendu s'atteler à établir une documentation exhaustive des fragments conservés au Musée Romain de Nyon, ce qui représente un travail important mais indispensable.

VIII.3.1 Catalogue des blocs de la seconde basilique[360]

MRN 4478-1	**Buste d'homme en toge, non illustré dans le catalogue**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989
Description:	Voir Bossert 2002, n° 24, Pl. 28-29
Attribution:	*Area sacra*

MRN 4478-2	**Frise de guirlande et bucranes, fig. 124, catalogue n° 1**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989 Voir Bossert 2002, n° 29d, Pl. 37
Description:	L.: max. cons. 36 cm, l.: max. cons. 50 cm, h.: max. cons. 52 cm.
Face avant:	frise présentant l'enroulement supérieur d'une bande torsadée, couronnée par un filet, une doucine droite ornée de feuilles d'acanthe à six lobes et un lobe sommital non digité, alternées à des tiges et un bandeau. Un pan oblique rejoint le lit d'attente.
Face droite:	cassée.
Face gauche:	finement dressée au pic.
Face arrière et lit de pose:	cassés.
Lit d'attente:	grossièrement dressé au pic.
Attribution:	Portique de l'*area publica*

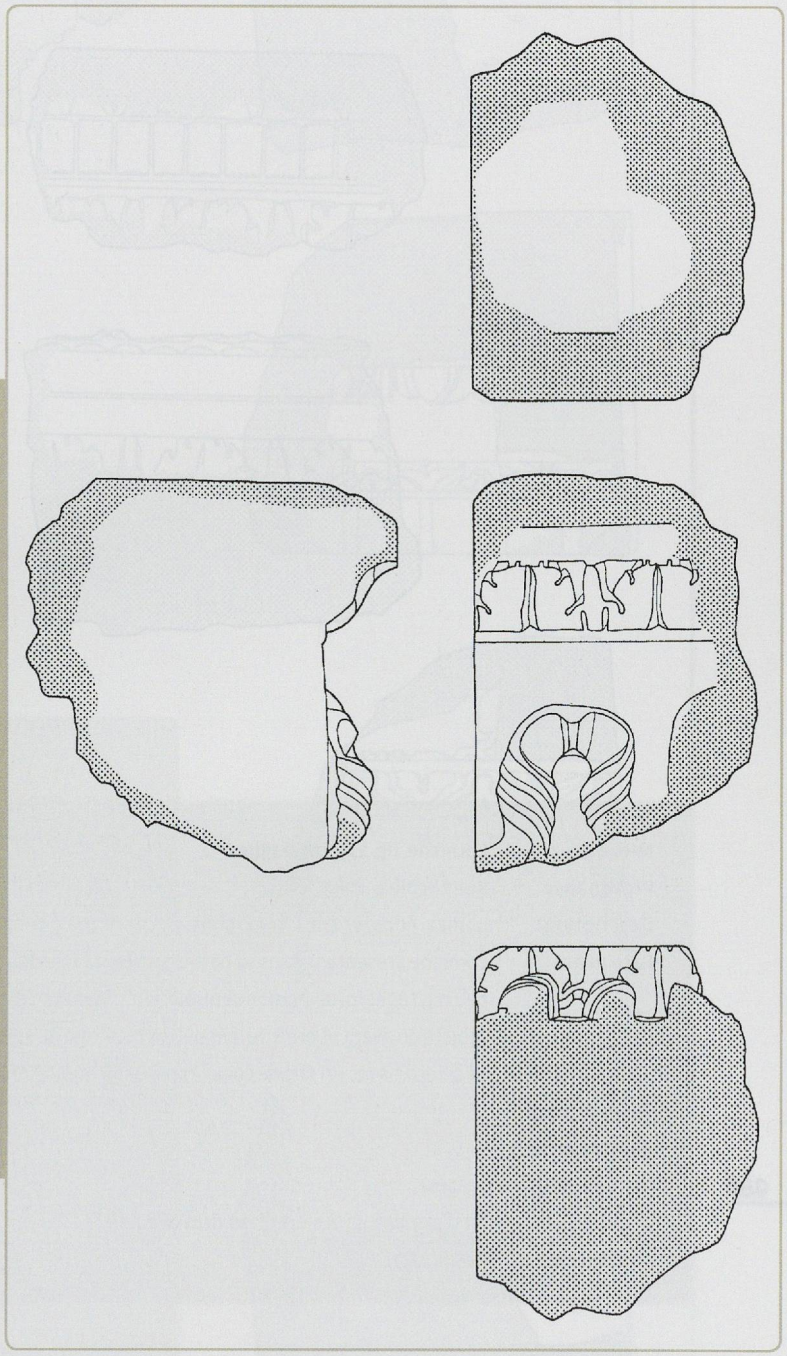

[360] Les dessins du catalogue ont été réalisés par l'auteur et Mireille Gerber-Laurens. Éch.: 1/10.

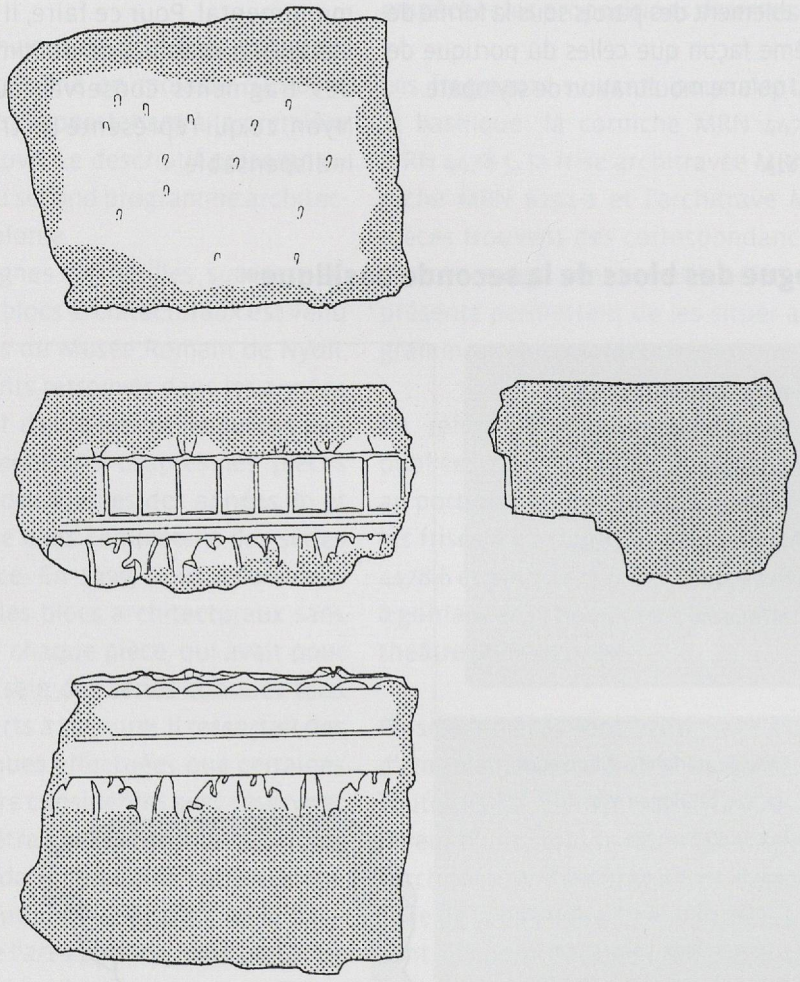

MRN 4478-3 **Corniche, fig. 125, catalogue n° 2**

Provenance : Rue Nicole 4, 1989

Description : L.: max. cons. 47 cm, l.: max. cons. 35 cm, h.: max. cons. 27 cm.

Face avant : corniche présentant dans sa partie conservée une doucine droite portant des feuilles d'acanthe, à sept lobes peu digités et forte incision centrale, alternées avec des tiges au fort renflement médian. Le front de larmier est projeté en avant et orné de languettes rectangulaires dressées. Le couronnement du larmier se compose d'un talon droit avec un rais de coeur et probablement d'un bandeau, aujourd'hui disparu.

Faces droite, gauche, arrière et lit de pose : cassés.
Lit d'attente : grossièrement dressé au pic.

Attribution : Basilique

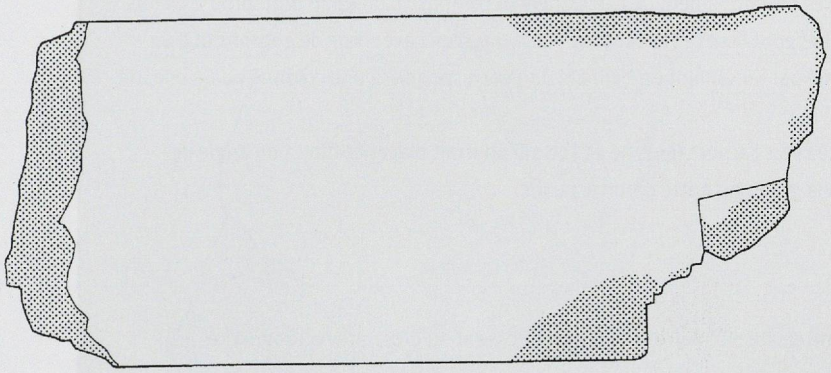

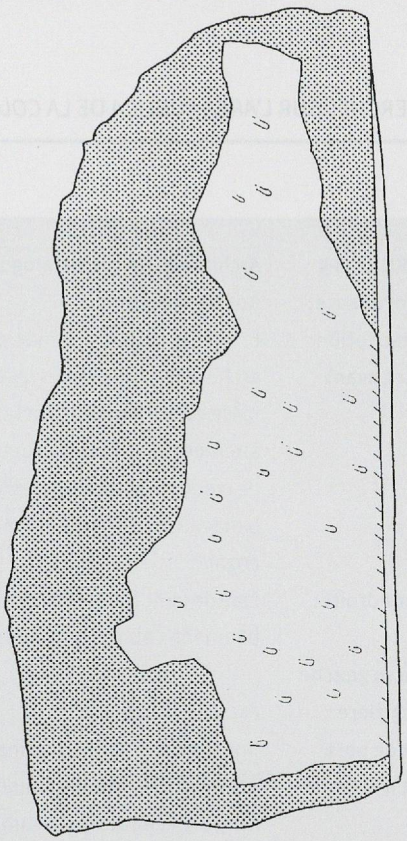

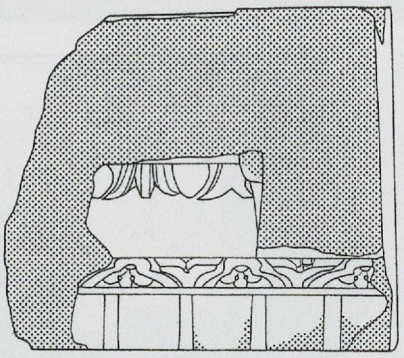

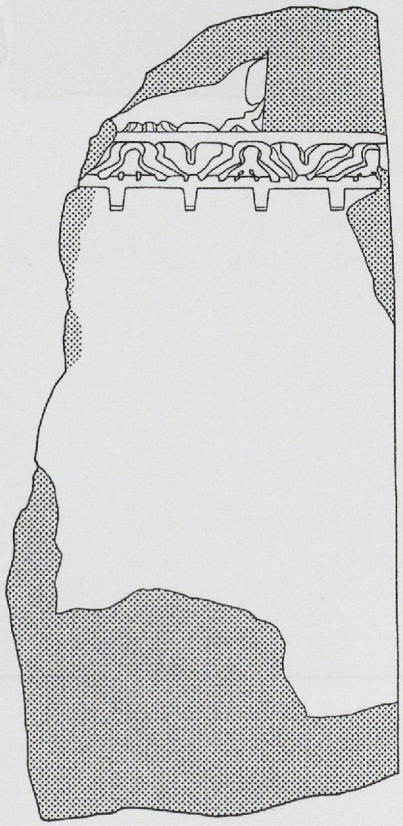

MRN 4478-4 **Corniche modillonnaire, fig. 126, catalogue n° 3**

Provenance : Rue Nicole 4, 1989

Description : L.: max. cons. 42 cm, l.: max. cons. 104 cm, h.: 46 cm.

Face avant : corniche débutant par un rang de denticules carrés et moyennement dégagés. La comparaison avec d'autres blocs semblables ainsi que certaines frises montrent que la mouluration commence normalement par une rangée de perles et pirouettes et une ligne d'oves qui dans la plupart des cas observés étaient sculptés sur le bloc de frise inférieur. Un talon droit orné d'un rais de cœur en étrier, feuille tombante à trois lobes, feuille montante à deux lobes, forme la transition avec les modillons et les soffites. On n'observe sur ce bloc plus que le couronnement des modillons composé d'oves.

Face droite : face de joint.

Faces gauche et arrière : cassées.

Lit de pose : finement dressé à la gradine.

Lit d'attente : grossièrement dressé au pic, probablement retaillé

Attribution : Portique de l'*area publica* ou temple ?

MRN 4478-5	**Architrave, fig. 127, catalogue n° 4**
Provenance :	Rue Nicole 4, 1989
Description :	L.: max. cons. 80 cm, l.: max. cons. 56 cm, h.: 62,5 cm.
Face avant :	architrave à trois fasces légèrement rentrantes, hautes respectivement de 10, 11,5 et 12 cm. La première fasce est surmontée d'un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau, la seconde par un rang de perles alternées avec deux pirouettes. Le couronnement de l'architrave se compose d'un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau dont les feuilles sont lisses et le dard bien détaché, d'un cavet orné de godrons et d'un bandeau lisse. Le bloc est marqué par un saillant de 8 cm qui doit correspondre à une colonne ou un pilastre engagé.
Face droite :	face de joint fortement biseautée vers l'arrière (plus de 45°) ce qui pourrait placer ce bloc à un angle de bâtiment. Cadre d'anathyrose à la gradine, centre défoncé au pic.
Faces gauche et arrière :	cassées.
Lit de pose :	finement dressé à la gradine.
Lit d'attente :	finement dressé à la gradine. Une cavité circulaire (8 x 5 x 3 cm) à l'avant du bloc, une rectangulaire (6 x 3 x 3,5 cm) aux parois obliques plus en arrière.
Attribution :	Basilique

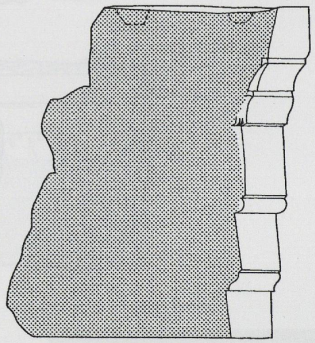

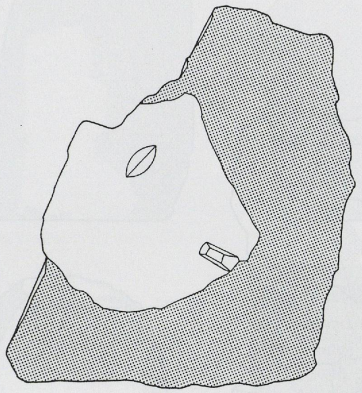

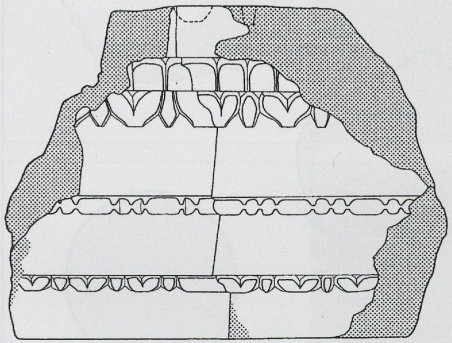

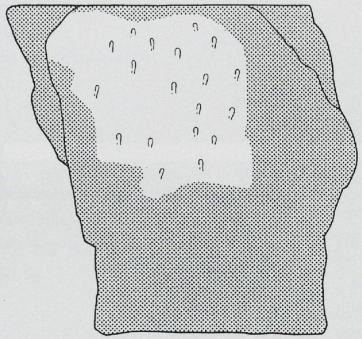

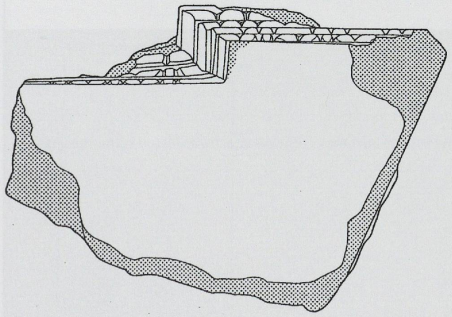

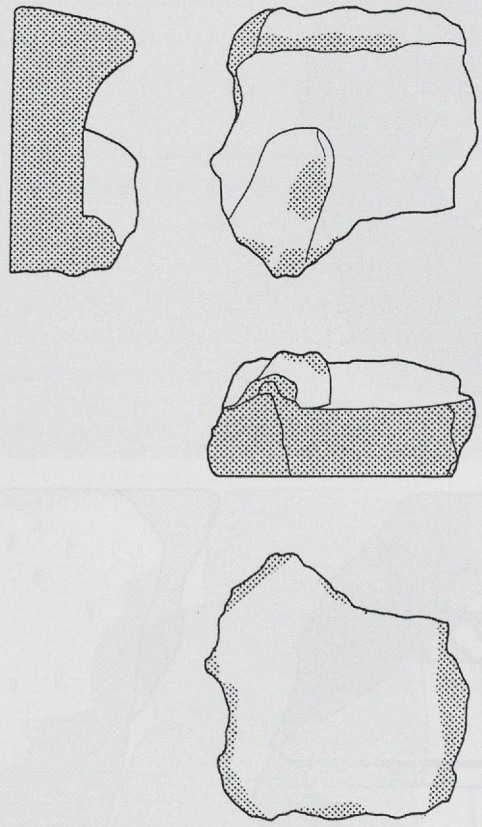

MRN 4478-6 **Frise, fig. 128, catalogue n° 5**

Provenance : Rue Nicole 4, 1989

Description : L.: max. cons. 32 cm, l.: max. cons. 14 cm, h.: max. cons. 34 cm.

Face avant : motif érodé appartenant probablement à une frise de bucranes, corne ou attache de feston surmontés par un cavet.

Faces droite et gauche : cassées.

Face arrière : finement dressée au pic.

Lits de pose et d'attente : cassés.

Attribution : Portique de l'*area publica*

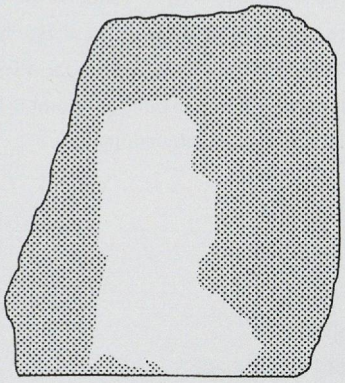

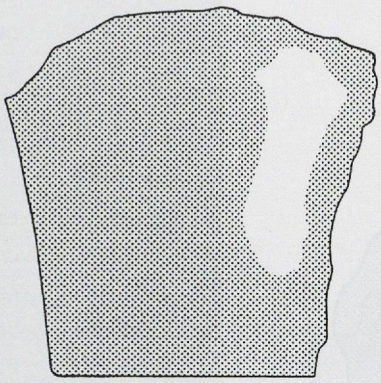

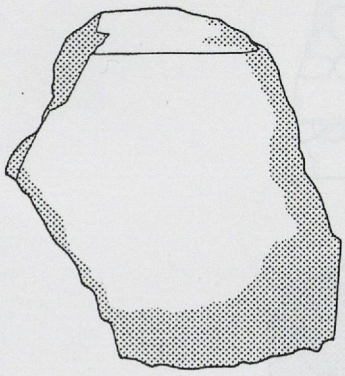

MRN 4478-7	**Orthostate, fig. 129, catalogue n° 6**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989
Description:	L.: max. cons. 50 cm, l.: max. cons. 41 cm, h.: 49 cm.
Face avant:	dressée à la gradine, faible surface conservée à droite.
Face droite:	cassée.
Face gauche:	dressée à la gradine, montre une légère courbure vers l'extérieur.
Face arrière:	cassée.
Lit de pose:	finement dressée au taillant.
Lit d'attente:	cassé.
Attribution:	-

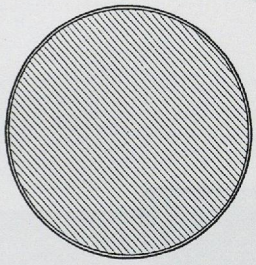

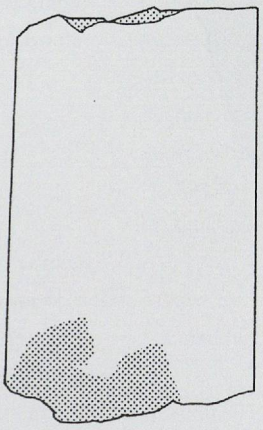

MRN 4478-8	**Colonne lisse, fût, fig. 130, catalogue n° 7**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989
Description:	Diam.: max. cons. 33 cm, h.: max. cons. 55 cm. Fût lisse.
Lits de pose et d'attente:	cassés.
Attribution:	-

MRN 4478-9	**Frise de guirlande et bucranes, fig. 131, catalogue n° 8**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989
	Voir Bossert 2002, n° 29c, Pl. 37
Description:	L.: max. cons. 44 cm, l.: 51 cm, h.: max. cons 59 cm.
Face avant:	frise présentant la corne gauche d'un bucrane en dessous de laquelle partent trois banderoles. Le motif est couronné par un filet, une doucine droite ornée de feuilles d'acanthe à six lobes et un lobe sommital non digité, alternées à des tiges et un bandeau. Un pan oblique rejoint le lit d'attente 5 cm en arrière de l'aplomb du bandeau.
Faces droite et gauche:	cassées.
Face arrière:	dressée au pic.
Lit de pose:	cassé.
Lit d'attente:	dressé au pic.
Attribution:	Portique de l'*area publica*

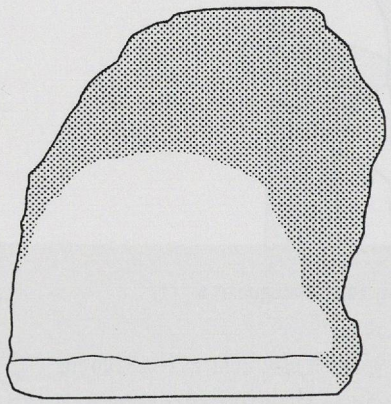

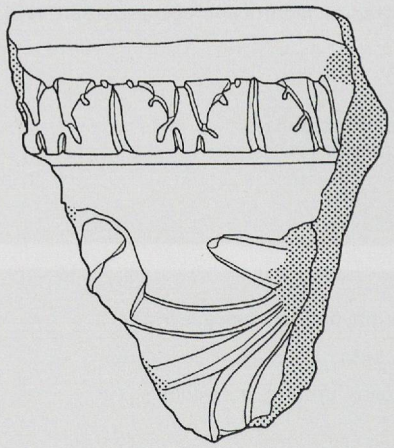

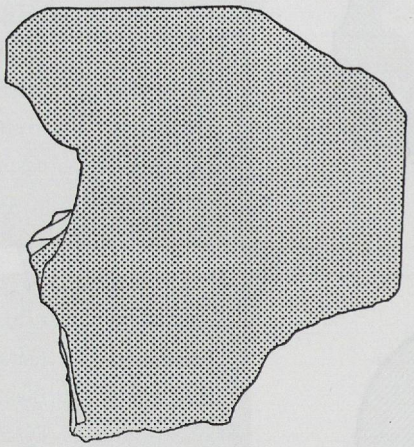

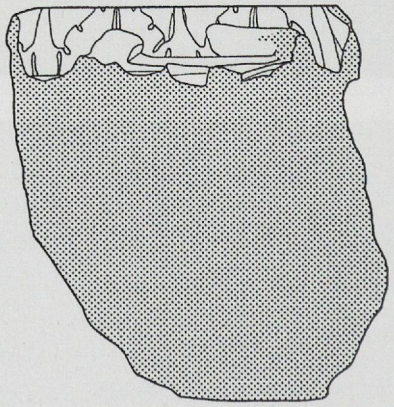

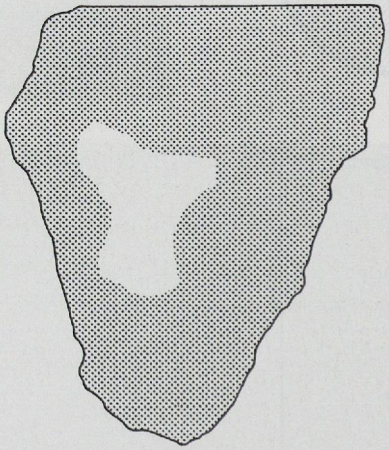

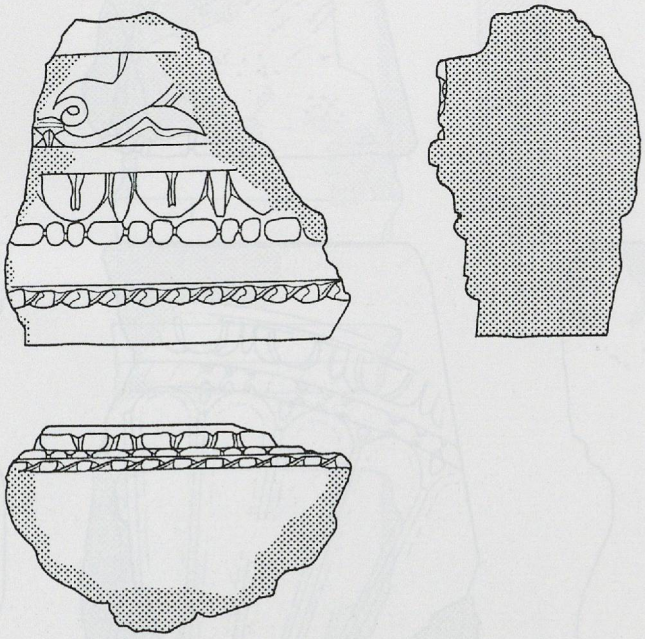

MRN 4478-10 **Frise architravée, fig. 132, catalogue n° 9**

Provenance: Rue Nicole 4, 1989

Description: L.: max. cons. 43 cm, l.: max. cons. 28 cm, h.: max. cons. 44 cm.

Face avant: architrave à deux fasces légèrement rentrantes, hautes de 5 cm chacune. La première fasce est surmontée par une torsade courant à droite, la seconde par un rang de perles alternées avec deux pirouettes. Le couronnement de l'architrave se compose d'un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau dont les feuilles sont lisses et d'un bandeau lisse. La frise, haute de 12 cm, présente une foliole recourbée et attachée à un élément disparu par une ligature de laquelle s'échappe vers la droite une feuille de lierre. Au-dessus, le bloc semble conservé sur 5 cm de haut marquant un retrait de 6 cm par rapport à l'aplomb de la frise.

Faces droite, gauche et arrière: cassées.

Lit de pose: finement dressé à la gradine.

Lit d'attente: cassé.

Attribution: Basilique



MRN 4478-11	**Clipeus, fig. 133, catalogue n° 10**
Provenance:	Rue Nicole 4, 1989
Description:	L.: max. cons. 51 cm, l.: max. cons. 42 cm, h.: max. cons. 65 cm.
Face avant:	motif central détruit entouré de grandes languettes (6 conservées) s'élargissant vers le haut (6 cm en bas, 10 cm en haut) marquées par une bordure sur les côtés et le haut et séparées les unes des autres par un canal (largeur 1 cm, prof. 1 cm). Au-dessus une rangée de perles et pirouettes allongées, listel puis rangée d'oves entourés de fers de lance en bloc compact. Filet puis surface plane.
Face droite:	cassée.
Face gauche:	face de joint finement dressée, dont le plan est en biseau par rapport à la face avant.
Face arrière:	grossièrement dressée au pic, bande finement dressée au taillant le long de la face de joint.
Lit de pose:	cassé.
Lit d'attente:	finement dressé au ciseau.
Attribution:	Portique de l'*area publica*

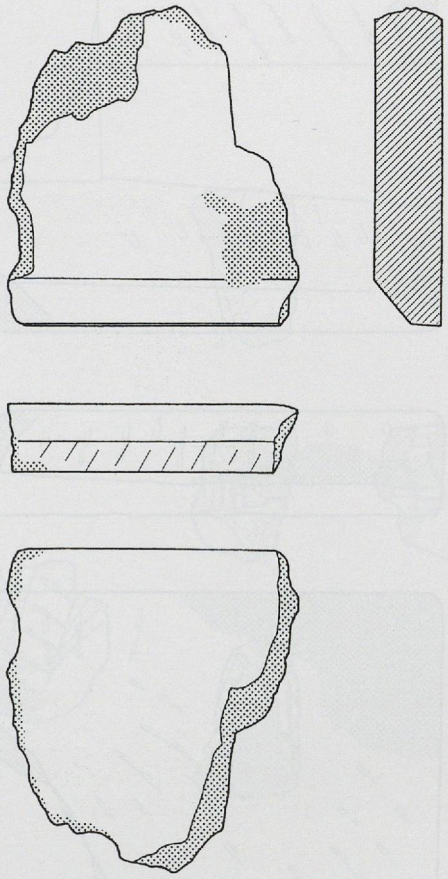

MRN 4478-12 **Dalle avec biseau, fig. 134, catalogue n° 11**

Provenance : Rue Nicole 4, 1989

Description : L.: max. cons. 38 cm, l.: max. cons. 41 cm, h.: 9 cm.

Face avant : pan vertical au taillant (4 cm) puis biseau (5 cm de profondeur).

Faces droite, gauche et arrière : cassées.

Lit de pose : lissé, soit scie, soit polissage.

Lit d'attente : lissé, soit scie, soit polissage.

Attribution : -

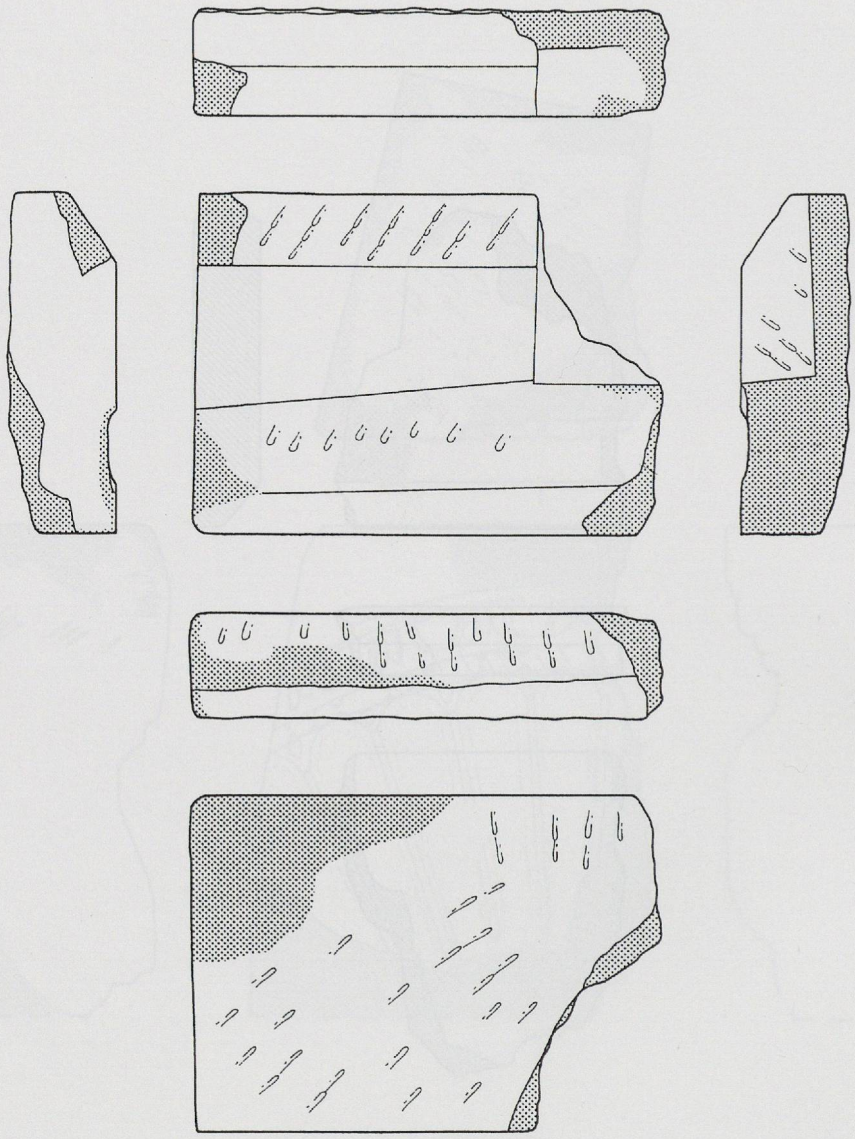

MRN 4478-13 **Dalle (?), fig. 135, catalogue n° 12**

Provenance: Rue Nicole 4, 1989

Description: L.: max. cons. 62 cm, l.: max. cons. 45 cm, h.: 13,5 cm.

Face avant: grossièrement dressée au pic.

Face droite: cassée.

Face gauche: dressée à la gradine.

Face arrière: dressée à la gradine.

Lit de pose: grossièrement dressé au pic.

Lit d'attente: une partie en biseau traitée au pic, peut-être due à la récupération, une partie plane à la gradine grossière, un renfoncement plat (12x1 cm) au ciseau, une nouvelle partie plane à la gradine grossière et fine. Sur la gauche existe un grand logement de forme carrée ou rectangulaire (24x16x10 cm) de fonction indéterminée. Quelques traces de mortier de tuileau sont encore visibles sur le bloc.

Attribution: -

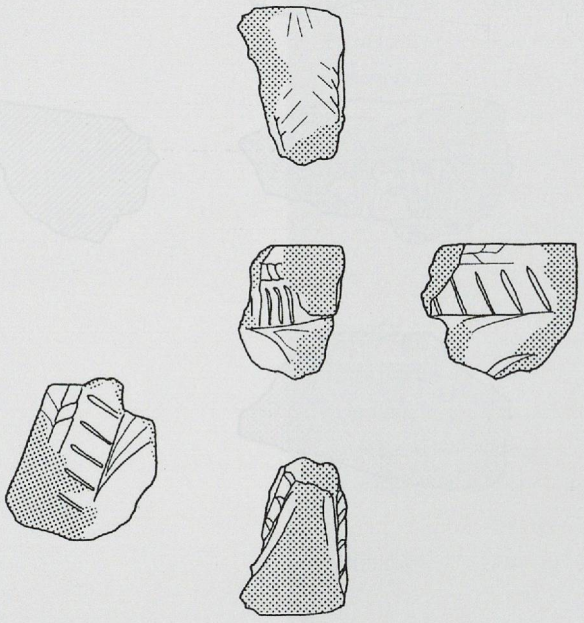

MRN 4478-14 **Chapiteau, fig. 136, catalogue n° 13**

Provenance: Rue Nicole 4, 1989

Description: L.: max. cons. 20 cm, ép.: max. cons. 14 cm, h.: max. cons. 18 cm.
Partie sommitale de la volute conservée, surmontée par l'abaque ornée de languettes bien différenciées, puis d'une tresse qui termine le chapiteau.

Lit d'attente: très érodé, traces de taillant.

Attribution: -

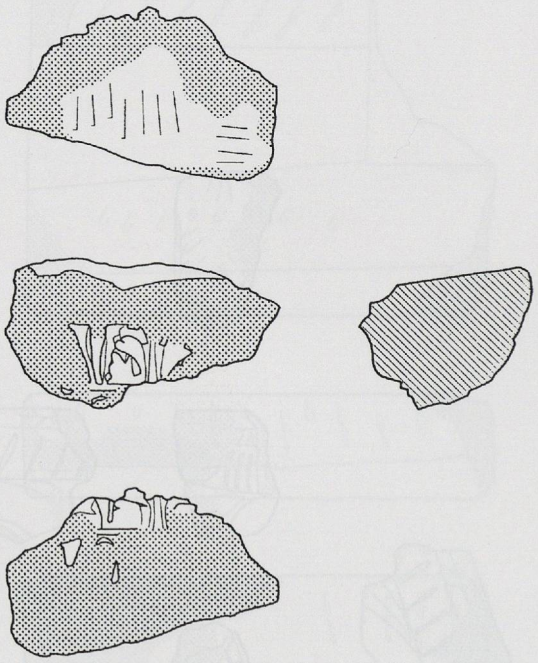

MRN 4478-15 **Corniche, fig. 137, catalogue n° 14**

Provenance : Rue Nicole 4, 1989

Description : L.: max. cons. 36 cm, l.: max. cons. 22 cm, h.: max. cons. 16 cm.

Face avant : rais de cœur en ciseau, filet, doucine droite ornée de feuilles d'acanthe à cinq lobes (lobe inférieur à 4 digitations), nervure centrale bien marquée en relief. Traces de trépan. Tige de séparation charnue.

Faces droite, gauche et arrière : cassées.

Lit de pose : cassé.

Lit d'attente : dressé au ciseau.

Attribution : Portique de l'*area publica* ou temple ?

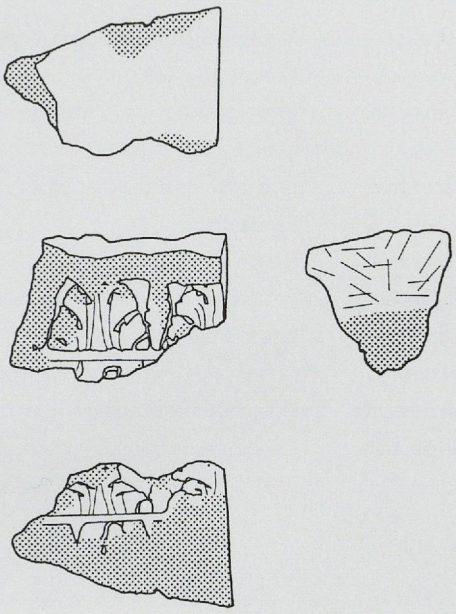

MRN 4478-16	**Corniche, fig. 138, catalogue n° 15**
Provenance :	Rue Nicole 4, 1989
Description :	L. : max. cons. 29 cm, l. : max. cons. 19 cm, h. : max. cons. 17 cm. Face avant : rais de cœur en ciseau, filet, doucine droite ornée de feuilles d'acanthe à cinq lobes (lobe inférieur à 4 digitations), nervure centrale bien marquée en relief.
Face droite :	face de joint dressée au taillant.
Faces gauche et arrière :	cassées.
Lit de pose :	cassé.
Lit d'attente :	très érodé, traces d'érosion pluviale très marquées.
Attribution :	Portique de l'*area publica* ou temple ?

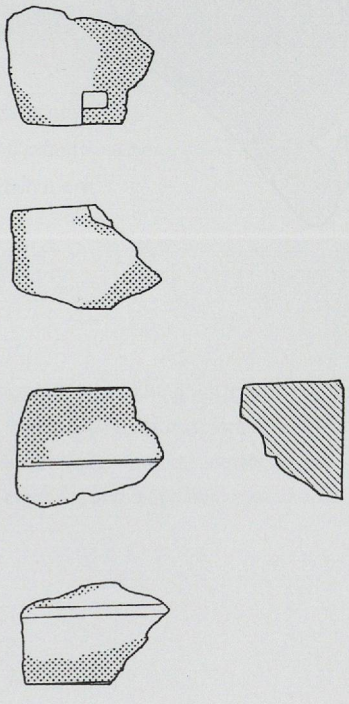

MRN 4478-18	**Moulure, fig. 139, catalogue n° 16**
Provenance :	Rue Nicole 4, 1989
Description :	L. : max. cons. 20 cm, l. : max. cons. 16 cm, h. : max. cons. 12 cm. Face avant : fin d'un talon droit, filet, départ d'un cavet.
Faces droite et gauche :	cassées.
Face arrière :	finement dressée à la gradine.
Lit de pose :	cassé.
Lit d'attente :	finement dressée à la gradine.
Attribution :	-

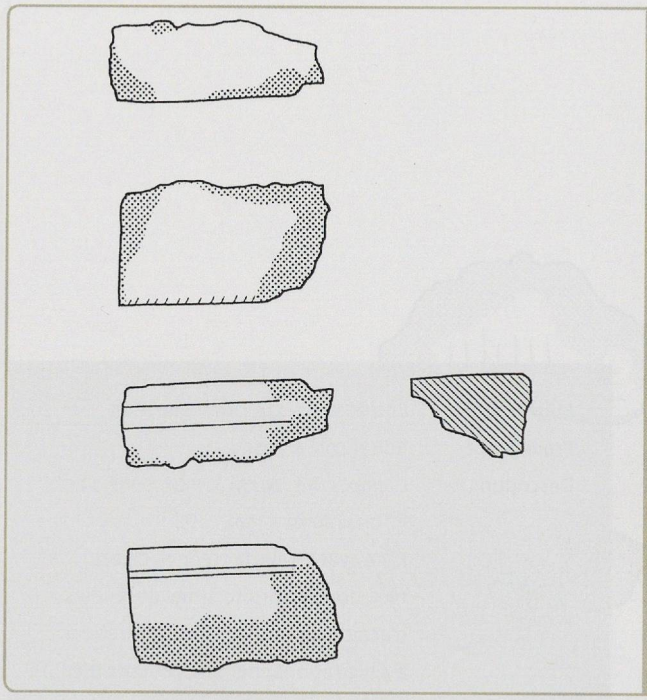

MRN 4478-20 **Moulure, fig. 140, catalogue n° 17**
Provenance: Rue Nicole 4, 1989
Description: L.: max. cons. 27 cm, l.: max. cons. 16 cm, h.: max. cons. 12 cm.
Face avant: fin d'un talon droit, filet, cavet et bandeau.
Faces droite et gauche: cassées.
Face arrière: traces de pic.
Lit de pose: cassé.
Lit d'attente: Finement dressé au pic.
Attribution: -

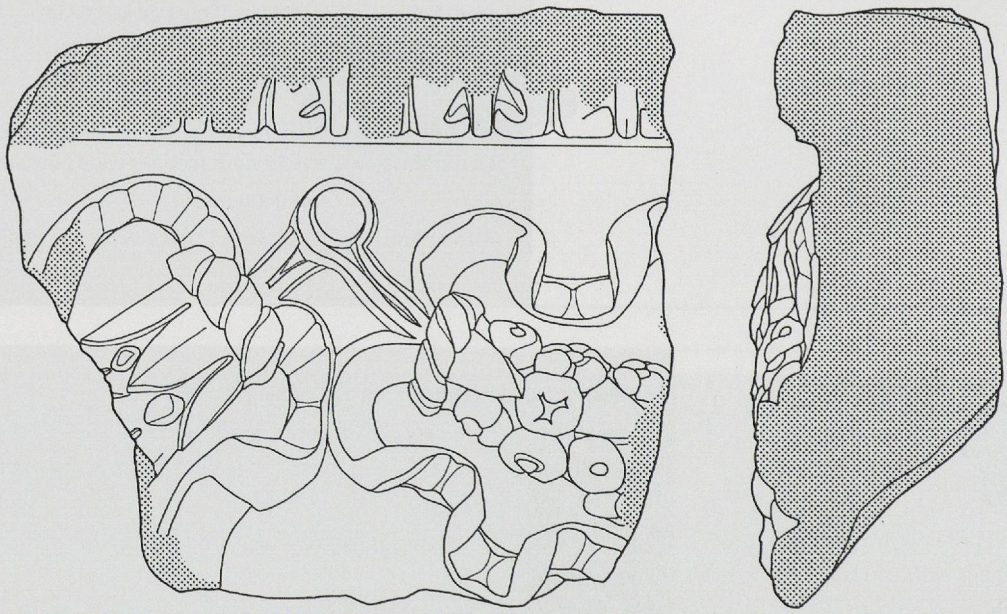

MRN 4482-1 **Frise de guirlande et bucranes, fig. 141, catalogue n° 18**
Provenance: Rue Nicole 4, 1989
Description: L.: max. cons. 88 cm, l.: max. cons. 35 cm, h.: max. cons 78 cm.
Face avant: frise présentant un clou central auquel sont accrochées de part et d'autre des guirlandes composées d'une bande torsadée qui maintient trois feuilles à nervure centrale donnant naissance à un amas de motifs végétaux (fleurs, fruits ?). De la bande torsadée s'échappe de chaque côté une banderole. Le motif est couronné par un filet, une doucine droite ornée de feuilles d'acanthe à six lobes et un lobe sommital non digité alternées à des tiges. Le bandeau sommital a disparu.
Faces droite et gauche: cassées.
Face arrière: cassée ou fortement érodée.
Lit de pose: cassé.
Lit d'attente: cassé ou fortement érodé.
Attribution: Portique de l'*area publica*

MRN 6249-1 **Bloc mouluré, fig. 142, catalogue n° 19**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: L.: max. cons. 37 cm, l.: 24 cm, h.: 10 cm.

Face avant: bloc, dont l'orientation est incertaine, présentant une baguette et deux talons droits superposés. L'ensemble de la mouluration est lisse.

Face droite: cadre d'anathyrose à la gradine, partie centrale dressée au pic.

Face gauche: cassée.

Face arrière: dressée au pic.

Lit de pose: finement dressé.

Lit d'attente: dressé au pic avec trace de mortier au tuileau.

Attribution: -

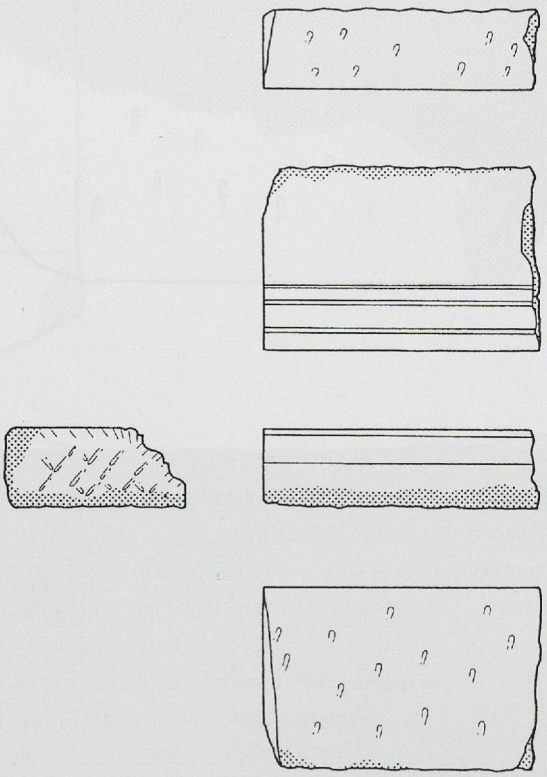

MRN 6250-1 **Colonne, fig. 143, catalogue n° 20**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: Diam.: max. cons. 22 cm, h.: max. cons. 16 cm.
Fût de colonne lisse dont le dos présente une partie rectiligne incitant à imaginer une colonne engagée.

Lits de pose et d'attente: cassés.

Attribution:

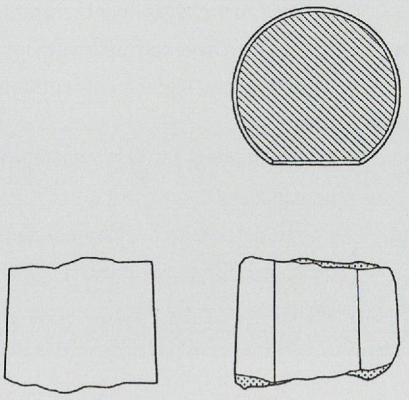

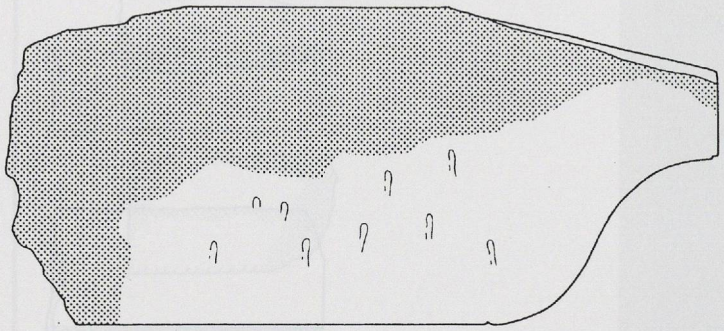





MRN 6251-1 **Corniche, fig. 144, catalogue n° 21**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: L.: 68 cm, l.: max. cons. la 70 cm, lp 90 cm, h.: 40,5 cm.

Face avant: corniche présentant une doucine droite ornée d'un anthémion, composition linéaire de fleurs de lotus dressées et circonscrites dans deux arceaux affrontés à une volute inférieure comprenant un bouton entouré de pétales. Elles alternent avec des palmettes renversées. La liaison s'effectue au moyen d'une feuille d'acanthe oblique, dont l'un des lobes suit le parcours des arceaux. La présence d'un bandeau de serrage assurant la cohésion du motif semble probable. Au-dessus se situe un large bandeau plat. Le bloc présente en outre un pan oblique qui rejoint le lit d'attente.

Face droite: face de joint avec cadre d'anathyrose (gradine ?) centre défoncé au pic, légèrement rentrante à l'arrière.

Face gauche: face de joint avec cadre d'anathyrose (gradine ?) centre défoncé au pic, légèrement rentrante à l'arrière.

Face arrière: cassée.

Lit de pose: finement dressé à la gradine. Gorge de traçage visible à 4 cm du décor.

Lit d'attente: très érodé, pente d'une hauteur de 10 cm sur une profondeur de 30 cm à l'avant.

Attribution: Basilique

MRN 5935-1 **Masque de théâtre, pas illustré dans le catalogue**

Provenance: Rue Nicole 4, 1989

Description: Voir Bossert 2002, n° 25, Pl. 30-31

Attribution: Portique de l'*area publica*

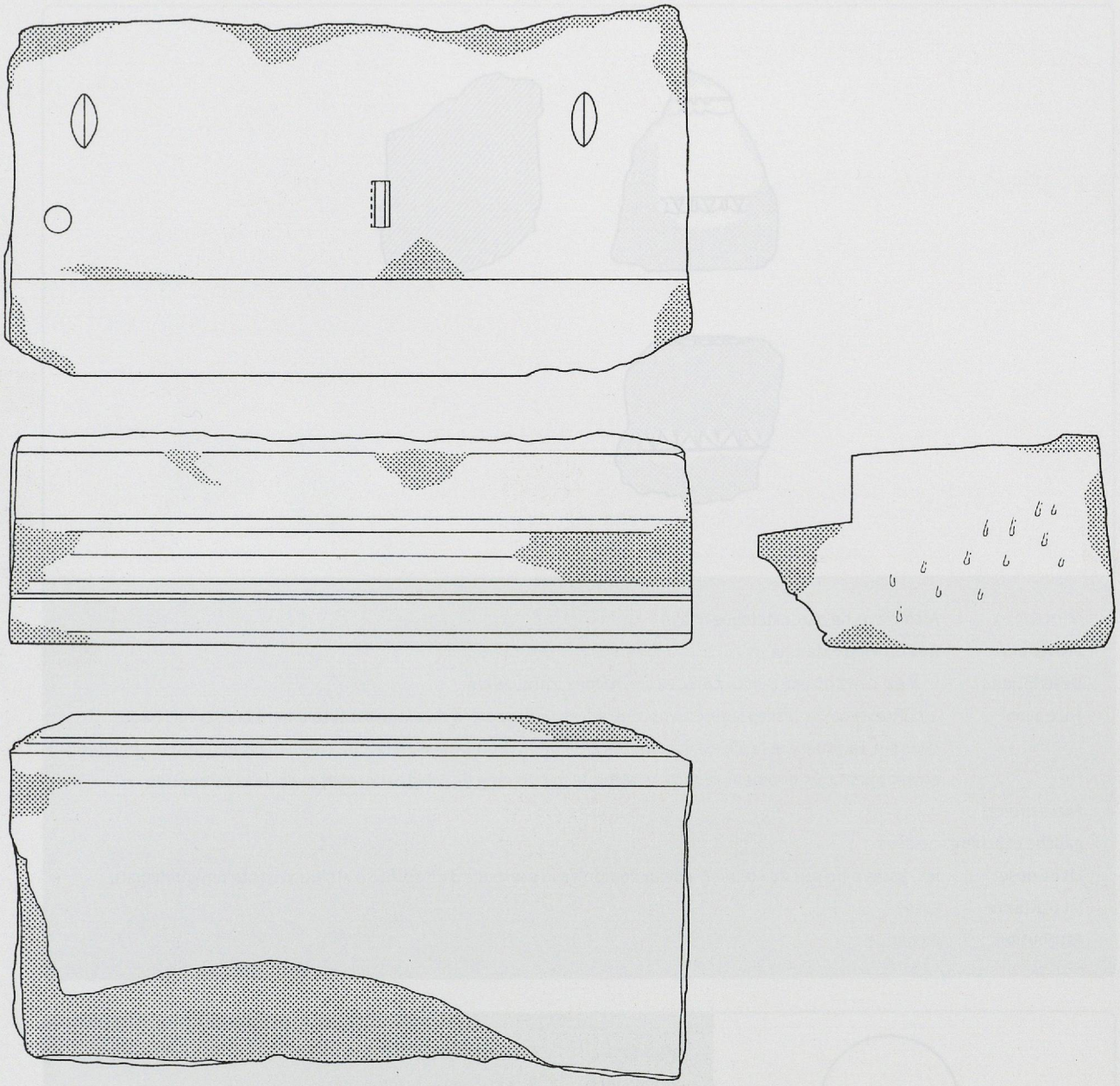

MRN 6251-2 **Mouluration de stylobate, fig. 145, catalogue n° 22**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: L.: 105 cm, l.: lp 43 cm, la 39 cm, max. 55 cm, h.: 30 cm.

Face avant: mouluration de stylobate composée d'un filet, d'un talon droit, d'un quart-de-rond et d'un cavet sous bandeau. La hauteur de la mouluration est de 17 cm. Un pan rentrant légèrement incliné rejoint un pan vertical dressé à la gradine, en retrait par rapport au lit de pose de 4 cm.

Face droite: face de joint avec cadre d'anathyrose, centre défoncé au pic.

Face gauche: face de joint avec cadre d'anathyrose, centre défoncé au pic.

Face arrière: dressée à la gradine.

Lit de pose: finement dressé à la gradine.

Lit d'attente: dressé à la gradine. Trou de louve (7 x 3 x 5 cm), trou de goujon (diam. 3,5 x 2 cm), deux trous ovales (8 x 4 x 2,5 cm).

Attribution: -

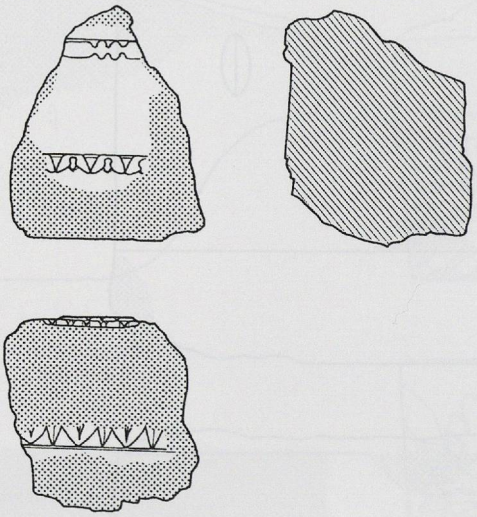

MRN 6251-3 **Architrave, fig. 146, catalogue n° 23**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: L.: max. cons. 26 cm, l.: max. cons. 23 cm, h.: max. cons. 28 cm.

Face avant: architrave à trois fasces légèrement rentrantes, dont seule la médiane est totalement conservée, haute de12 cm. La première fasce est surmontée d'un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau dont les feuilles enveloppent très finement le dard, la seconde par un rang de perles alternées avec deux pirouettes.

Faces droite, gauche et arrière: cassées.

Lit de pose: les restes d'un rais de cœur en ciseau démontre la présence d'un soffite d'architrave totalement disparu.

Lit d'attente: cassé.

Attribution: Basilique

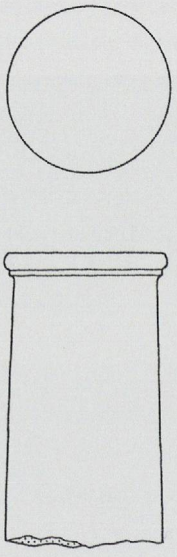

MRN 6251-4 **Colonne, fig. 147, catalogue n° 24**

Provenance: Rue du Vieux-Marché, 1991

Description: Diam.: inf. max. cons. 21 cm, astragale 22 cm, h.: max. cons. 41 cm.
Fût de colonne lisse couronné par une apophyge, un listel et un astragale.

Lit de pose: cassé.

Lit d'attente: finement dressé à la gradine.

Attribution: -



1

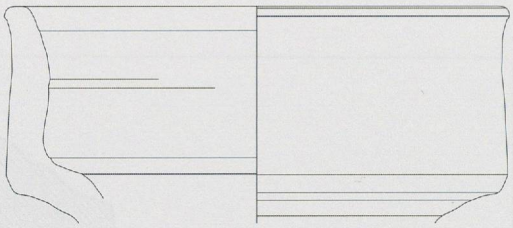

2



3

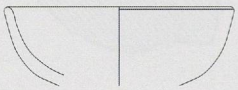

4

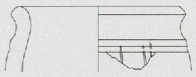

6

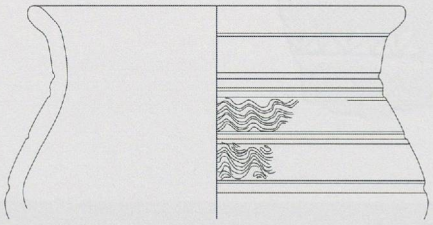

5



7

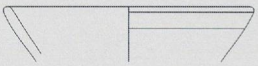

8



9

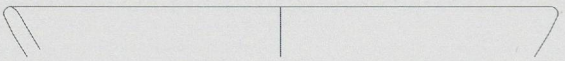

10

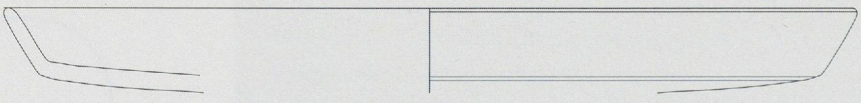

11

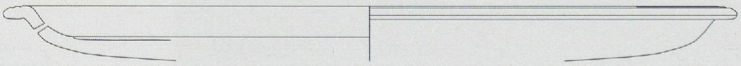

12

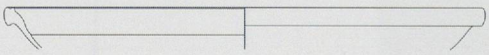

13

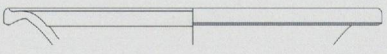

14

Phase 1, 1ère occupation, 60/50-30 av. J.-C. *No 1: B-oïde; no 2: AMPH; nos 3 à 5: PSF; no 6: PG; no 7: monnaie.*
Phase 2, 2e occupation, 30 av. J.-C. à ± 1. *N° 8: B-oïde; nos 9 et 10: PRETS; nos 11 à 14: TSIT. Ech. 1:3, sauf n° 7, éch. 1:1.*

IX. CATALOGUE DU MOBILIER

Phase 1, première occupation, 60/50-30 av. J.-C.

Céramique à vernis noir (B-oïde)

1. K6438-1. Plat orné de palmettes.

Amphore (AMPH)

2. K14026-1. Dessel 1c.

Céramique à pâte sombre fine (PSF)

3. K6210-4. Assiette à paroi oblique et bord redressé verticalement. Imit. Lamb 5/7. Type LS 1.1.1 (dès 40 av. J.-C.).

4. K14026-2. Coupe hémisphérique sans lèvre détachée, imit. Morel 2983. Type LS 4.2.1 (dès 10/20 ap. J.-C.).

5. K6210-2. Pot ovoïde à col cintré et lèvre déversée, cordon entre le col et panse. Panse décorée de bandeaux de lignes ondées groupées séparés par des cannelures. *Cf.* type LS 7.2.7 (dès 70-80 ap. J.-C.).

Céramique à pâte grise (PG)

6. K6210-3. Gobelet ovoïde à bord peu déversé, sommet de la panse souligné par une cannelure. Panse ornée d'incisions. *Cf.* type LS 6.1.3 (dès -10/1).

Monnaie

7. K6211-1. Gaule narbonnaise, Vallée du Rhône, territoire présumé des Allobroges, 60 à 27 av. J.-C., quinaire fourré à la légende [...]/COMA[...]. Lyon 171-217; Deroc 1983, groupe I ou II; Van der Wielen 5l-5n ou 5p-5s. AR+AE; 1.43g; 13-16mm; 240°. Inédit.

Phase 2, deuxième occupation, 30 av. J.-C. à ± 1

Céramique à vernis noir (B-oïde)

8. K13089-1. Coupe à paroi tronconique sans lèvre détachée. *Cf.* Lamboglia 33 .

Pré-sigillée (PRETS)

9. K10480-2. Plat profond à paroi oblique sans lèvre détachée et bord arrondi. *Cf.* Morel 2611.

10. K10480-3. Plat profond à paroi oblique sans lèvre détachée et bord arrondi. *Cf.* Morel 2611.

Terre sigillée italique (TSIT)

11. K6432-3. Plat, Goudineau 1, Conspectus 1.1.1 (50-15 av. J.-C.).

12. K6432-1. Plat, Conspectus 5.4.1 (Augustéen précoce).

13. K6432-2. Assiette, Haltern 1a/1b. Conspectus 11.1.3 (Augustéen moyen).

14. K6416-1. Coupe, Haltern 7a, Conspectus 13.2.2 (Augustéen moyen).

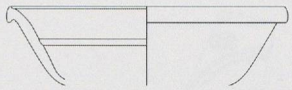

15

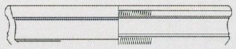

16

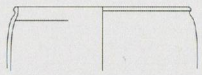

17

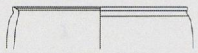

18

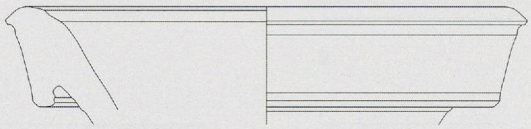

20

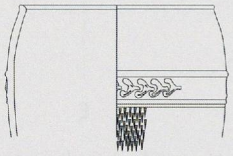

19

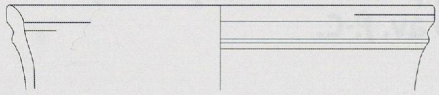

21

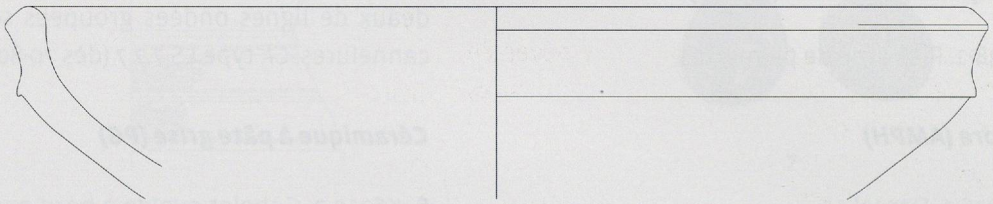

22

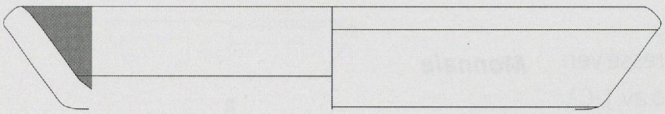

23

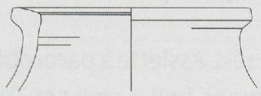

27

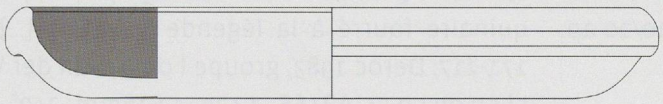

24

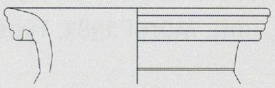

28

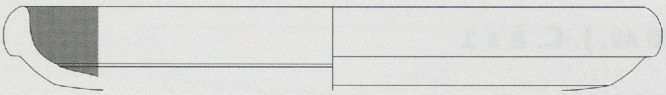

25

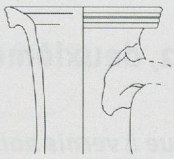

29

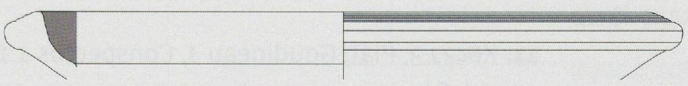

26



30

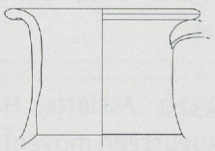

31

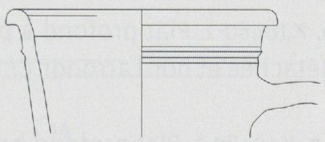

32

Phase 2, 2e occupation, 30 av. J.-C. à ± 1. *Nos 15 à 16: TSIT; nos 17 à 19: PF; no 20: AMPH; no 21: TSI; no 22: MOR; nos 23 à 26: EIR; nos 27 à 32: CRU. Ech. 1:3.*

Phase 2,deuxième occupation, 30 av. J.-C. à ± 1

15. K6291-2. Coupe, Haltern 7b, Conspectus 14.1.5 (Augustéen moyen).

16. K6203-1. Coupe, Haltern 8, Conspectus 21.1.1 (Auguste à début Tibère). Panse ornée de bandeaux guillochés.

Céramique à parois fines (PF)

17. K6248-2. Gobelet ovoïde à courte lèvre déversée et extrémité pincée. Type Mayet XVII (?).

18. K6248-3. Gobelet ovoïde à courte lèvre déversée à extrémité pincée, soulignée par des cannelures internes. Type Mayet XVII (?).

19. K6257-2. Gobelet d'Aco. Panse décorée d'un bandeau orné d'un motif végétal précédant les picots.

Amphore (AMPH)

20. K6291-4. Dressel 7/11.

Imitation de sigillée (TSI)

21. K6267-2. Bol hémisphérique Drack 21. Type Luginbühl 2001, n° 40a (-15/10 à 70/80 ap. J.-C.).

Mortier (MOR)

22. K754-1. Mortier à lèvre en bandeau légèrement concave. Type LS 3.1.2 (dès 40/50 ap. J.-C .).

Plat à engobe interne rouge (EIR)

23. K6226-5. Plat à paroi oblique et bord droit sans lèvre détachée. Revêtement interne rouge. Type LS 1.1.1.a (dès -10/1).

24. K10480-16. Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Revêtement interne rouge. Type LS 1.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

25. K6291-5. Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Revêtement interne rouge. Type LS 1.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

26. K10480-15. Plat à paroi convexe et lèvre épaissie oblique saillante vers l'extérieur, soulignée par des cannelures sommitales. Revêtement interne rouge. Type LS 1.2.7.b (dès 40 av. J.-C.).

Cruche (CRU)

27. K6259-1. Cruche (?) à bord épaissi déversé.

28. K6291-8. Cruche à lèvre en bandeau cannelé, pendant. Type LS 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.).

29. K6291-9. Cruche à lèvre en bandeau cannelé, légèrement pendant. Type LS 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.).

30. K6226-7. Cruche à lèvre en bandeau cannelé détaché du col et intérieur concave. Type LS 11.2.6.b (dès -10/1).

31. K6226-6. Cruche à lèvre déversée légèrement pincée. Type LS 11.3.2 (dès 40/50 ap. J.-C.).

32. K10480-5. Cruche à large embouchure, lèvre déversée, légèrement pendante et petit ressaut sur le col. *Cf.* type LS 11.3.4 (dès 10/20 ap. J.-C.).

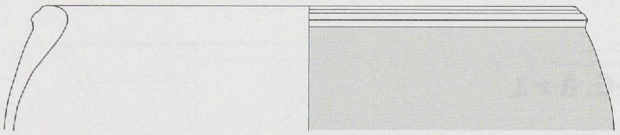

33

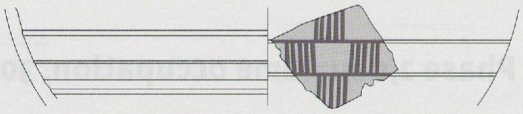

34

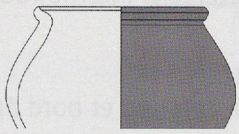

35

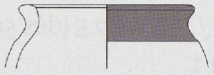

36

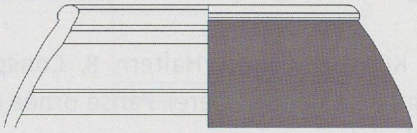

37

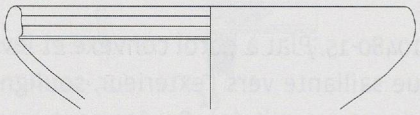

38

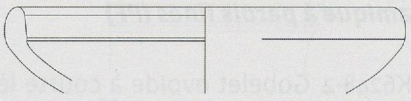

39

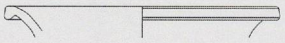

40

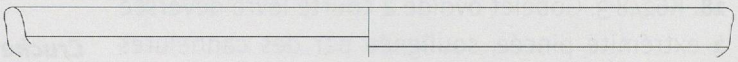

42

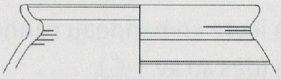

41

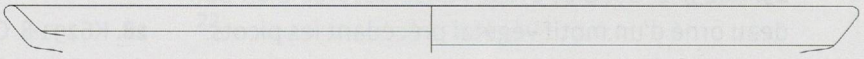

43

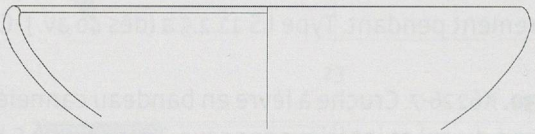

44

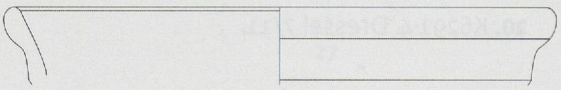

45

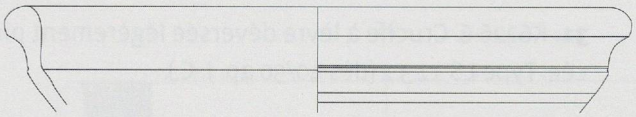

46

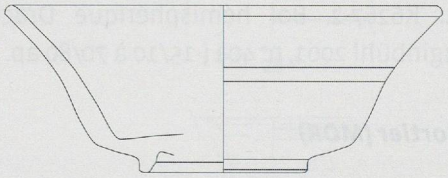

47

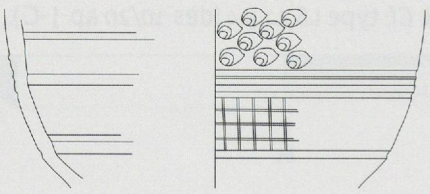

48

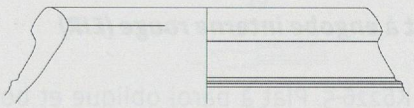

49

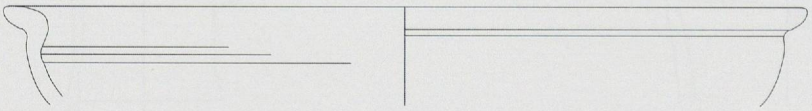

50

Phase 2, 2e occupation, 30 av. J.-C. à ± 1. *Nos 33 à 37: PEIN; nos 38 à 41: PCL; nos 42 à 49: PSF; no 50: PG. Ech. 1:3.*

Phase 2, deuxième occupation, 30 av. J.-C. à ± 1

Céramique peinte (PEIN)

33. K6291-7. Bol hémisphérique à lèvre en bourrelet pincé. Panse revêtue de peinture de couleur blanche. Type Paunier 9, LS 5.2.1.b (dès 40 av. J.-C.).

34. K10480-1. Bol hémisphérique. Décor composé d'échelles brunes sur fond blanc. Type Paunier 9.

35. K6291-6. Gobelet ovoïde à courte lèvre redressée concave. Revêtement externe de couleur rouge. *Cf.* type LS 7.1.3 (dès 20 av. J.-C.).

36. K10480-9. Pot ovoïde à col cintré et courte lèvre déversée. Bord et col revêtus de peinture rouge. Type AV 43, Paunier 2, LS 7.2.1.a (dès 40 av. J.-C.).

37. K10480-6. Tonnelet ovoïde à bord en bourrelet. Panse revêtue de peinture rouge. *Cf.* type LS 10.1.1 (dès 50-60 ap. J.-C.); YV T2a (La Tène finale).

Céramique à pâte claire (PCL)

38. K6226-4. Jatte à panse convexe et bord épaissi en amande. Type LS 2.2.3.a (dès 40 av. J.-C.).

39. K10480-7. Jatte à panse convexe et bord épaissi en amande. Type LS 2.2.3.a (dès 40 av. J.-C.).

40. K10480-8. Coupe à panse tronconique et lèvre pendante. Imit. Morel 1231. Type LS 4.1.4 (dès -10/1).

41. K793-1. Gobelet ovoïde à bord redressé concave. Type YV G3 (La Tène finale). Revêtement micacé non conservé?

Céramique à pâte sombre fine (PSF)

42. K6257-4. Assiette à court bord redressé verticalement. Imit. Lamb. 5/7. Type LS 1.1.1 (dès 40 av. J.-C.).

43. K6291-3. Assiette à court bord oblique. Imit. Lamb. 5/7. Type LS 1.1.1 (dès 40 av. J.-C.).

44. K10480-10. Jatte à paroi tronconique et bord légèrement rentrant arrondi. Type LS 2.2.2 (dès 50 av. J.-C.).

45. K6257-5. Jatte carénée à bord arrondi. Type YV JC8 (La Tène finale).

46. K6288-1. Jatte carénée à bord arrondi et extrémité pincée, cannelure surmontant la carène. Type YV JC8 (La Tène finale).

47. K13062-1. Coupe à panse tronconique, sans lèvre détachée et bord arrondi. Imit. Lamb. 28, Morel 2640. Type LS 4.1.2 (en pâte claire, dès 40 av. J.-C.).

48. K13120-1. Bol (?). Panse décorée d'un registre d'ocelles surmontant un quadrillage de lignes horizontales et verticales réalisées au peigne.

49. K6295-1. Pot ovoïde à col cintré développé et bord épaissi à extrémité pincée. *Cf.* type LS 7.2.11 (dès 100/110 ap. J.-C.).

Céramique à pâte grise (PG)

50. K10476-3. Jatte à panse tronconique et lèvre déversée. *Cf.* type LS 2.1.6.a (dès 40-50 ap. J.-C.).

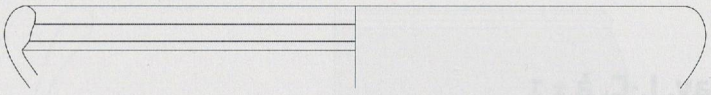

51

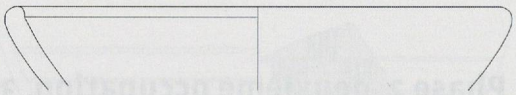

54

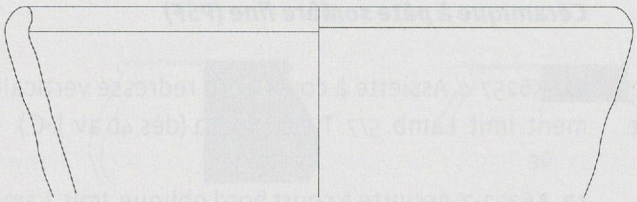

52

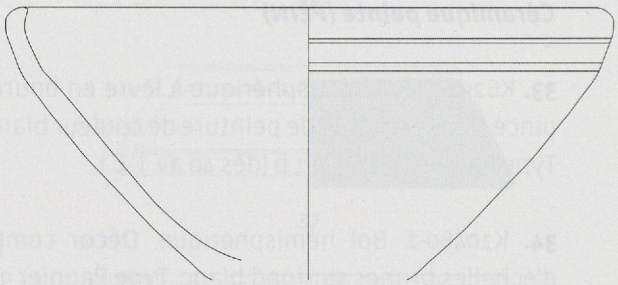

55

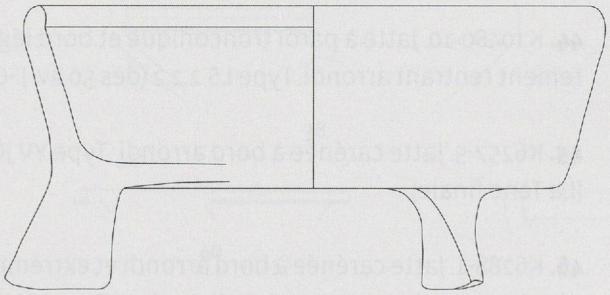

53

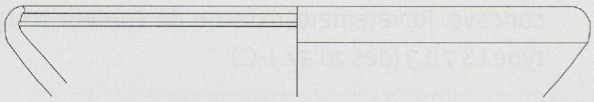

56

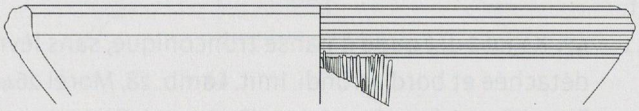

57

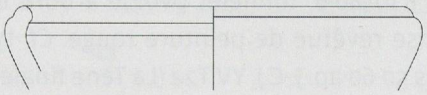

59

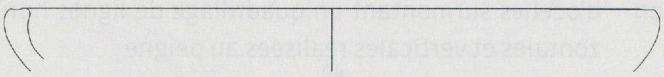

58

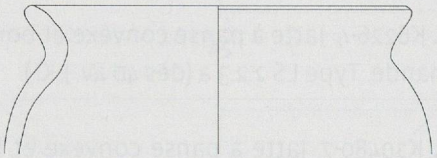

60

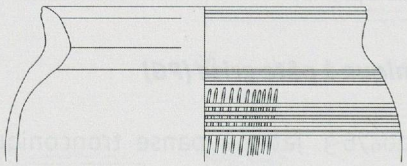

61

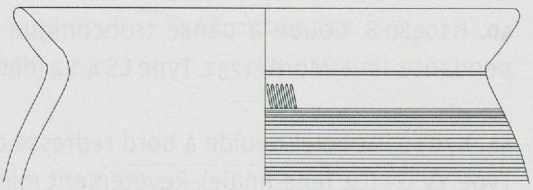

62

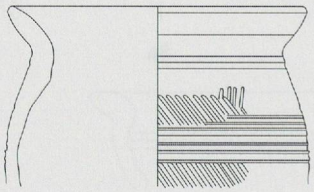

63

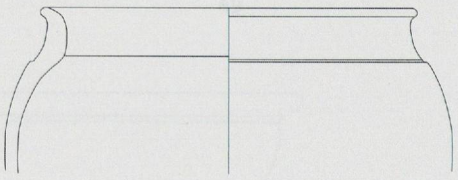

64

Phase 2, 2e occupation, 30 av. J.-C. à ± 1. *N° 51: PG; nos 52 à 64: PSGROSS. Ech. 1:3.*

Phase 2, deuxième occupation, 30 av. J.-C. à ± 1

Céramique à pâte grise (PG)

51. K14022-4. Jatte à panse convexe et bord épaissi en amande. Type LS 2.2.4 (dès 20 av. J.-C.).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

52. K6226-3. Jatte/marmite à panse tronconique, bord rentrant arrondi. *Cf.* type LS 2.1.2 (dès 20 av. J.-C.).

53. K6291-11. Marmite tripode à panse tronconique et bord arrondi, peu rentrant.

54. K10459-2. Jatte à paroi convexe et bord arrondi peu rentrant. Type YV J1a (La Tène finale).

55. K6291-10. Jatte à paroi convexe et bord légèrement rentrant, panse soulignée de deux cannelures externes. Type LS 2.2.2 (dès 20 av. J.-C.).

56. K10459-4. Jatte à panse convexe et bord rentrant à extrémité pincée. *Cf.* type LS 2.2.2 (dès 20 av. J.-C.).

57. K13099-5. Jatte à panse tronconique et bord peu rentrant souligné par des cannelures externes. Panse décorée d'incisions au peigne verticales et horizontales. Type LS 2.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

58. K10459-1. Jatte à panse convexe et bord peu rentrant aplati, souligné par une cannelure sommitale. *Cf.* type LS 2.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

59. K6259-3. Jatte à paroi convexe et bord rentrant souligné par une cannelure externe. *Cf.* type LS type 2.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

60. K6291-12. Pot ovoïde à lèvre déversée. Type LS 7.1.2.a (dès 20 av. J.-C.).

61. K10480-13. Pot ovoïde à lèvre déversée. Panse décorée d'incisions au peigne obliques et horizontales. Type LS 7.1.2.a (dès 20 av. J.-C.).

62. K6257-3. Pot ovoïde à lèvre déversée développée. Panse décorée d'incisions horizontales et verticales au peigne. Type LS 7.1.3.a (dès 50 av. J.-C.).

63. K6226-2. Pot ovoïde à lèvre déversée développée. Panse décorée d'incisions au peigne obliques et horizontales. Type LS 7.1.3.a (dès 50 av. J.-C.).

64. K6291-13. Pot ovoïde à épaule marquée et bord peu déversé.

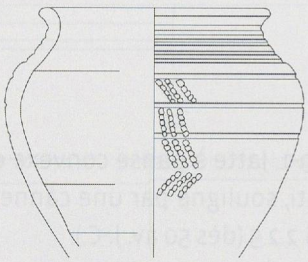

65

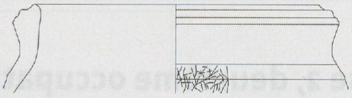

66

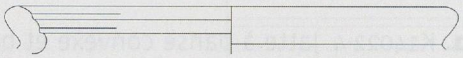

68

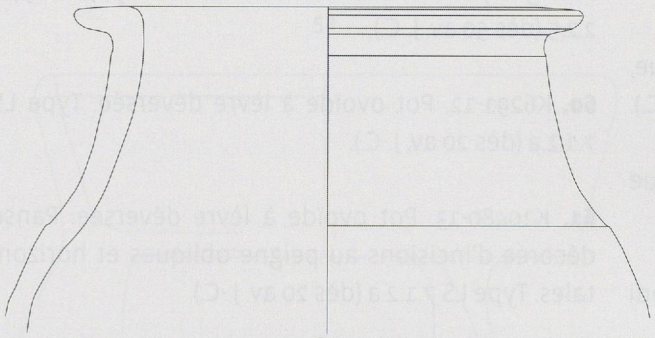

67

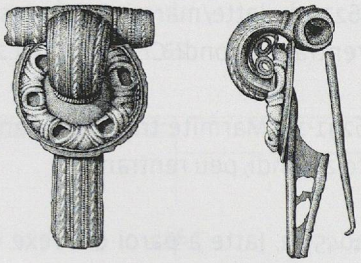

69

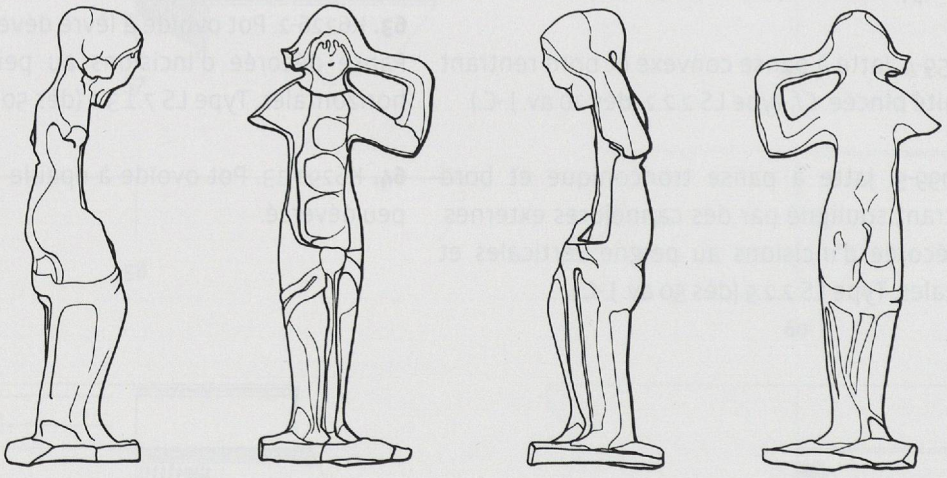

70

Phase 2, 2e occupation, 30 av. J.-C. à ± 1. *Nos 65 à 67: PSGROSS; no 68: MICGROSS; no 69: fibule en bronze; no 70: statuette en terre cuite. Ech. 1:3, sauf no 69, éch. 2:3 et no 70, éch. 1:2.*

Phase 2, deuxième occupation, 30 av. J.-C. à ± 1

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

65. K6248-1. Pot ovoïde à col et panse cannelés. Panse décorée de petites impressions. Type L 7.2.3 (dès 40 av. J.-C.).

66. K13099-3. Pot ovoïde à bord épaissi déversé, souligné par des cannelures externes. Décor sablé à l'éponge. Type AV35/3 (1-70 ap. J.-C.).

67. K10476-2. Dolium à bord déversé horizontal. Type LS 8.1.2.a (dès 10/20 ap. J.-C.).

Céramique à pâte grossière micacée, de type « Besançon » (MICGROSS)

68. K860-1. Pot ovoïde à bord déversé mouluré. Type YV P12 (La Tène finale).

Fibule

69. K6257-1. Grande fibule «chardon» en bronze. Ettlinger 1973, type 24; Riha 1979 et 1994, type 4.5, variante 4.5.2 (dès 10 av. J.-C.). Long.: 4,8 cm.

Terre cuite

70. K6226-1. Statuette en terre blanche représentant une Vénus. Haut.: 12,2 cm.

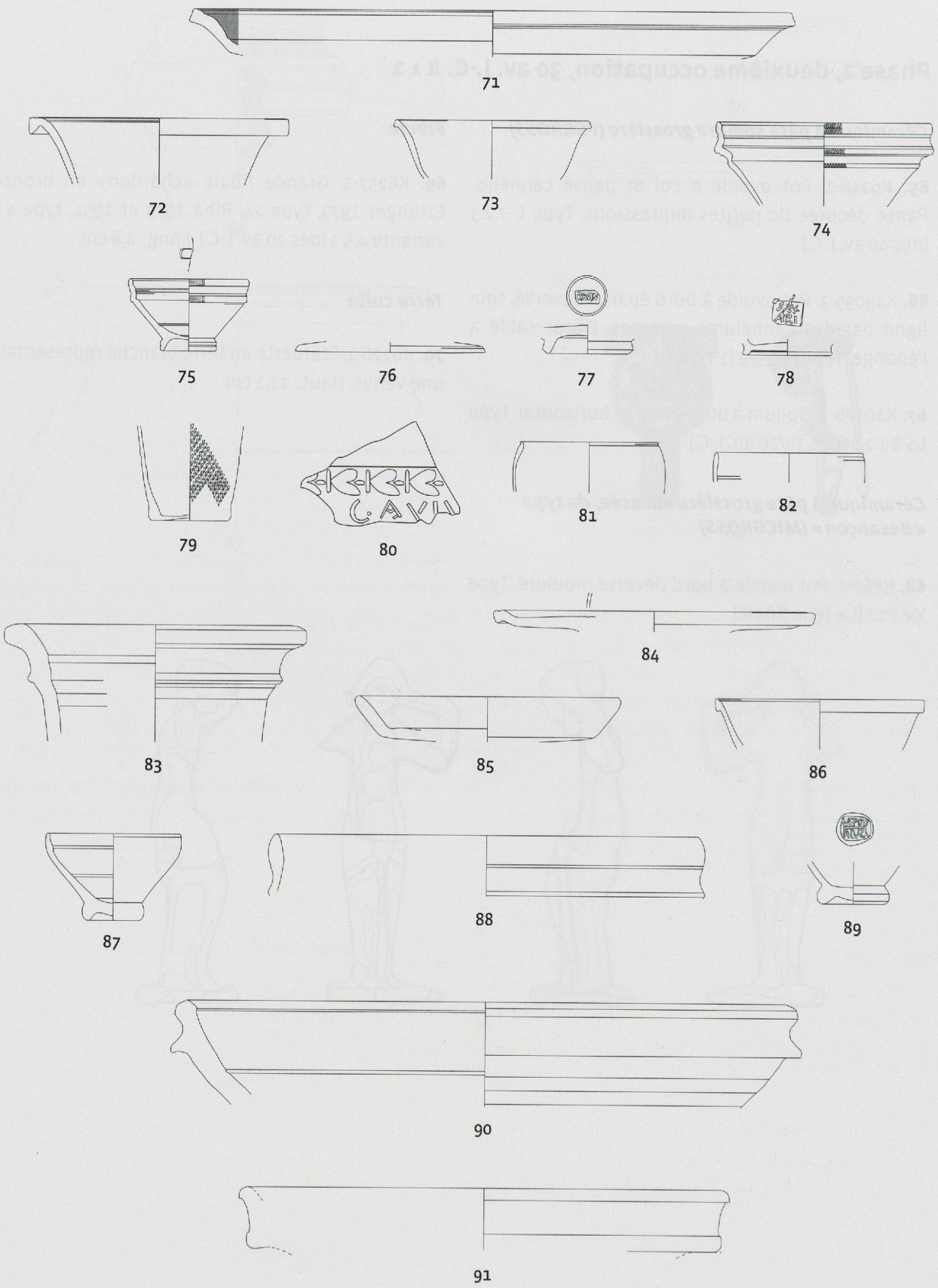

Phase 3, construction de la 1ère basilique, ± 1à 15/20 ap. J.-C. *Nos 71 à 78: TSIT; nos 79 à 82: PF; no 83: AMPH; nos 84 à 89: TSI; nos 90 et 91: MOR. Ech. 1:3, sauf estampilles, éch. 1:2 et no 80, éch. 1:1.*

Phase 3, construction de la première basilique, ± 1 à 15/20 ap. J.-C.

Terre sigillée italique (TSIT)

71. K6408-3. Plat, Conspectus 10.3.3 (Augustéen précoce à moyen).

72. K6047-2. Coupe, Haltern 7a/b, Conspectus 13.3.1 (Augustéen moyen).

73. K6408-4. Coupe, Haltern 7b, Conspectus 14.1.5 (Augustéen moyen).

74. K6047-1. Coupe, Haltern 8 (Auguste à début Tibère).

75. K6223-1. Coupe, Haltern 8 (Auguste à début Tibère).

76. K13077-1. Couvercle, Haltern 17, Conspectus 54.

77. K6408-2. Plat. Estampille: «RASIN», RASINUS. Hofmann (sans date), Arezzo n° 229.6, (-25 à 10/20 ap. J.-C.).

78. K6201-1. Coupe. Estampille: «SEX AFRI», SEX(ANNIUS) Afer. Hofmann (sans date), Arezzo n° 33, (25/1 av. J.-C.), estampille similaire non répertoriée.

Céramiques à parois fines (PF)

79. K13077-2. Gobelet d'Aco.

80. K23718-5. Fragment de panse de gobelet d'Aco. Estampille: «C. AVIUS».

81. K23717-1. Coupe ovoïde à très courte lèvre déversée et extrémité pincée. Type Mayet XVII (?). Voir LS n° 6, p. 44 (ensemble 10/20 à 40/50 ap. J.-C.).

82. K6234-3. Coupe hémisphérique, sans lèvre détachée et bord droit, soulignée par une fine cannelure externe. Type Mayet XXXIII, Lattara 6 PAR-FIN 33 (10 à 30 ap. J.-C.).

Amphore (AMPH)

83. K6047-3. Dressel 7/11.

Imitations de sigillée (TSI)

84. K6047-4. Assiette, imit. Haltern 1a (30 av. J.-C. env.). Origine: Vienne?

85. K6223-4. Assiette, Drack 5. Luginbühl 2001, type n° 5 (Auguste à Claude).

86. K6239-3. Coupe, imit. Haltern 7b/c. Luginbühl 2001, type n°s 22a-b (-15/-10 au milieu du 1er s. ap. J.-C.).

87. K875-4. Coupe, imit. Haltern 8. Luginbühl 2001, type 24 (dès Tibère). Estampille sur 2 lignes «VEPOTALUS», Luginbühl 2001, n° 7a (Augustéen final).

88. K6201-2. Bol hémisphérique à bord rectiligne légèrement convexe souligné par une gorge encadrée de cannelures, sans lèvre détachée. Drack 22. *Cf.* Luginbühl 2001, type 43 (-15/-10 au début du 2e s. ap. J.-C.).

89. K875-5. Coupe. Estampille sur 2 lignes «VEPOTALUS», Luginbühl 2001, n° VIIa (Augustéen final).

Mortier (MOR)

90. K6408-8. Mortier à bord vertical à extrémité pincée, formant à l'extérieur une courte collerette légèrement remontante. *Cf.* AV 371/1 (40-70 ap. J.-C.).

91. K6404-1. Mortier à lèvre en bandeau concave. Type LS 3.1.2 (dès 40-50 ap. J.-C.).

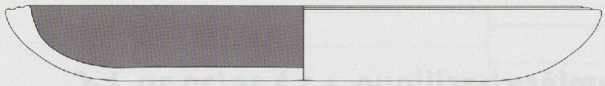

92

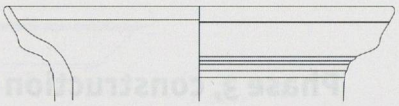

94

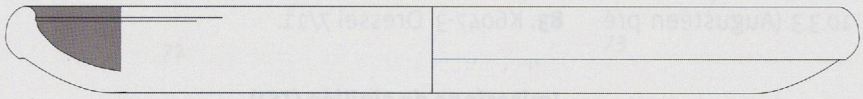

93



95

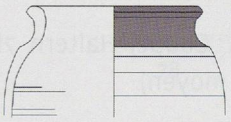

97

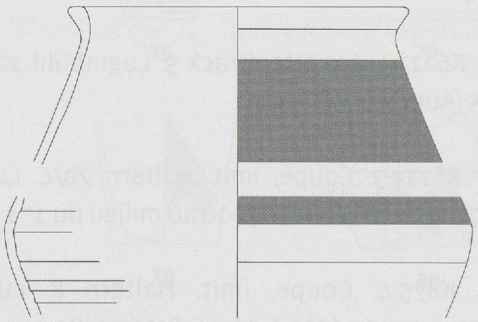

96

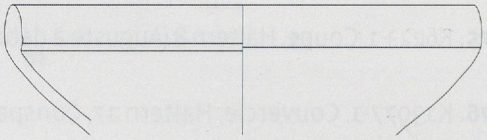

98

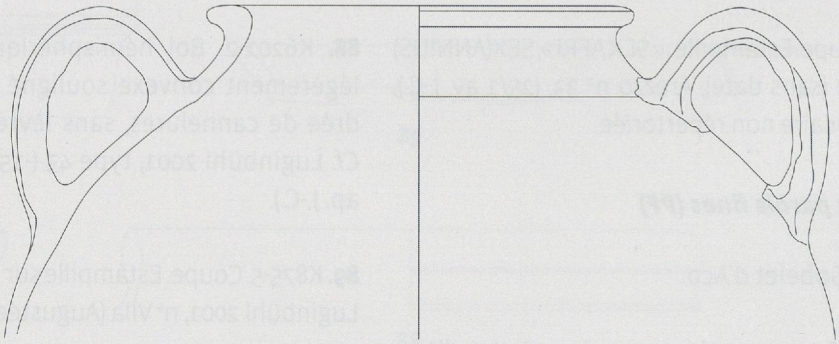

99

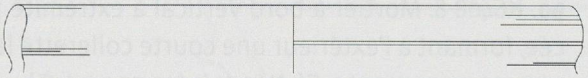

100

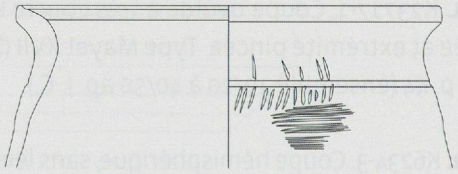

101



102

Phase 3, construction de la 1ère basilique, ± 1à 15/20 ap. J.-C. *Nos 92 et 93: EIR; nos 94 et 95: CRU; nos 96 et 97: PEIN; nos 98 et 99: PCL; no 100: PSF; no 101: PSGROSS; no 102: monnaie. Ech. 1:3, sauf no 102, éch. 1:1.*

Phase 3, construction de la première basilique, ± 1 à 15/20 ap. J.-C.

Plat à engobe interne rouge (EIR)

92. K875-3. Plat à paroi convexe et bord déversé oblique, souligné par des cannelures sommitales. Revêtement interne rouge. Type LS 1.1.3.b (dès -10/1).

93. K6408-6. Plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe. Revêtement interne rouge. Type LS 1.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

Cruche (CRU)

94. K6289-1. Cruche à large embouchure, bord redressé convexe, col souligné par des cannelures. *Cf.* type AV 330/2 (70-120 ap. J.-C.).

95. K6408-10. Cruche à lèvre en bandeau cannelé. Type LS 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.).

Céramique peinte (PEIN)

96. K6223-5. Pot à panse légèrement carénée et bord peu déversé. Panse revêtue de peinture rouge. Type LS 7.1.2 (dès 100 ap. J.-C.).

97. K6408-5. Pot ovoïde à col cintré et courte lèvre déversée. Peinture rouge sur le bord et le col. Type LS 7.2.1.a (dès 40 av. J.-C.).

Céramique à pâte claire (PCL)

98. K6408-9. Jatte à panse convexe et bord en amande, non épaissi. Type LS 2.2.3.b (dès 50 av. J.-C.).

99. K6223-6. Pot à provision à court bord déversé et anses sur l'épaule. Type AV21/6 (1-70 ap. J.-C.).

Céramique à pâte sombre fine (PSF)

100. K6234-2. Imit. Drack 22. *Cf.* Luginbühl 2001, type 43 (-15/-10 au début du 2e s. ap. J.-C.).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

101. K6408-7. Pot ovoïde à bord déversé souligné par une cannelure interne. Panse décorée d'incisions au peigne horizontales et de traits à la pointe. Type LS 7.1.3.b (dès 40 av. J.-C.).

Monnaie

102. K756-1. Gaule de l'Est, territoire présumé des Séquanes, 60/58 à 30/20 av. J.-C., quinaire fourré à la légende Togi[rix], av. 52 av. J.-C. Cuenca 2000, vol. 2, p. 3, n° 14. LT XVI 5550; Lyon 495-509.

AR+AE; 0.89g; 10.7-13.6 mm; 60°

Av: TOCIRIX de haut en bas à gauche. Tête casquée à gauche; grènetis périphérique.

Rv.: TOCIRIX au-dessus. Cheval bridé caracolant à gauche; au-dessous, symbole géométrique ou reptile; grènetis périphérique.

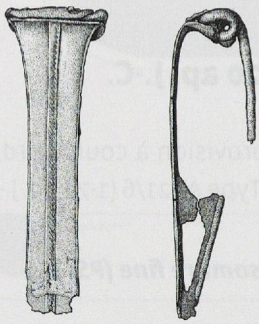

103

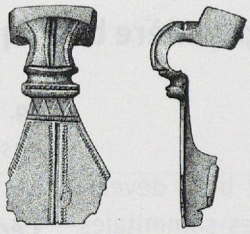

104

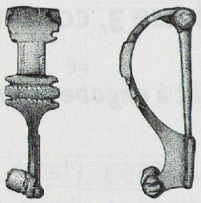

105

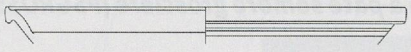

106

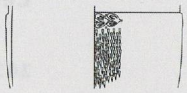

107

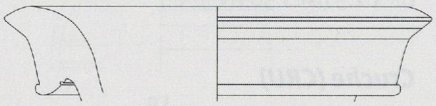

108

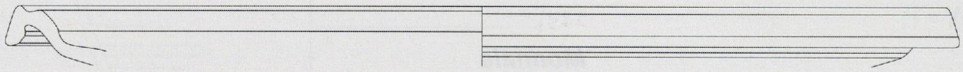

109

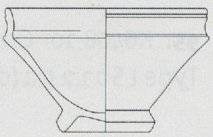

110

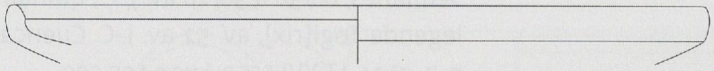

111



112

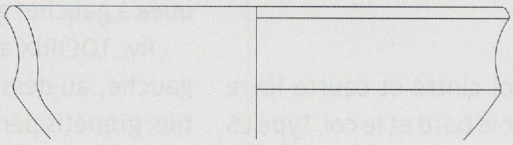

114

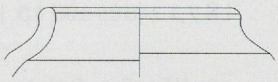

113

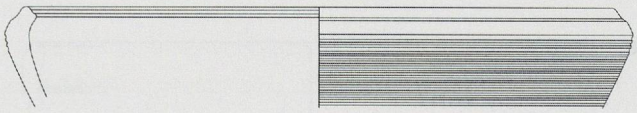

115

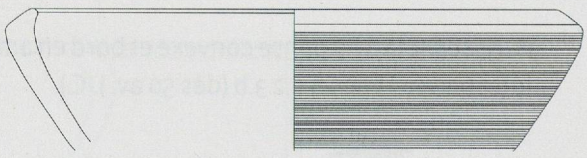

116

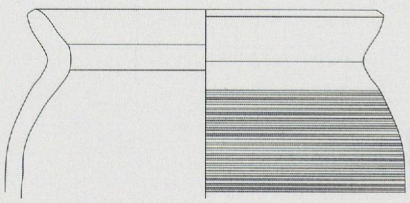

117



118

Phase 3, construction de la 1ère basilique, ± 1à 15/20 ap. J.-C. *Nos 103 à 105: fibules en bronze. Ech. 2:3.*
Phase 3, habitat, 3e occupation. *N° 106: TSIT; n° 107: PF; n° 108: AMPH; nos 109 et 110: TSI; nos 111 à 113: PSF; n° 114: PG; nos 115 à 117: PSGROSS; n° 118: MICGROSS. Ech. 1:3.*

Phase 3, construction de la première basilique, ± 1 à 15/20 ap. J.-C.

Fibules

103. K6279-2. Fibule en bronze à arc tendu, coudé à la tête, ressort à 6 spires, corde externe retenu par une griffe, décor incisé. Type Feugère 9b (dès 10 av. J.-C.). Ardillon incomplet et porte-ardillon endommagé. Long.: 6,1 cm.

104. K6428-1. Fibule en bronze à large pied, gaine quadrangulaire et arc décoré d'un décor longitudinal. Ettlinger 1973, type 27; Riha 1979 et 1994, type 4.8; Feugère 1985, type 18a1a (Augustéen). Ardillon perdu. Long.: 4,3 cm.

105. K6246-1. Fibule en bronze de type Alésia. Ettlinger 1973, type 28; Feugère 1985, type 21b1, variante présentant un arc triangulaire interrompu vers le pied par 2 petits rectangles transversaux, décor incisé (époque césarienne ou augustéenne). Long.: 3,8 cm.

Phase 3, habitat, troisième occupation (*TPQ*: 1/10 ap. J.-C.)

Terre sigillée italique (TSIT)

106. K10481-4. Assiette, Haltern 1b, Conspectus 12.1.2 (Augustéen moyen).

Céramiques à parois fines (PF)

107. K10481-17. Gobelet d'Aco. Fragment de panse orné d'un bandeau avec motifs végétaux surmontant les picots.

Amphore (AMPH)

108. K10481-6. Dressel 7/11.

Imitations de terre sigillée (TSI)

109. K10481-18. Assiette, imit. Haltern 1a (30 av. J.-C. env.). Origine: Vienne?

110. K10483-2. Coupe, imit. Haltern 8. Luginbühl 2001, n° 23 (1/10 à Claude/Néron).

Céramique à pâte sombre fine (PSF)

111. K10481-16. Assiette à bord redressé verticalement. Imit. Lamb. 5/7. Type LS 1.1.1 (dès 40 av. J.-C.).

112. K10483-3. Gobelet ovoïde à lèvre épaissie déversée. *Cf.* type LS 6.1.3 (dès -10/1).

113. K10481-12. Tonnelet ovoïde, légèrement épaulé et bord arrondi redressé. *Cf.* type LS 10.1.3 (dès 100-110 ap. J.-C.).

Céramique à pâte grise (PG)

114. K10484-1. Jatte carénée à lèvre déversée non épaissie. Type LS 2.5.1 (dès 40 av. J.-C.).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

115. K10481-7. Jatte à panse tronconique et bord rentrant, extrémité du bord aplati soulignée par des cannelures internes. Panse décorée d'incisions au peigne horizontales et obliques. *Cf.* type LS 2.1.2 (dès 20 av. J.-C.).

116. K10481-8. Jatte à panse convexe et bord rentrant épaissi à extrémité pincée. Panse décorée d'incisions au peigne horizontales. *Cf.* type LS type 2.2.5 (dès 50 av. J.-C.).

117. K10481-14. Pot ovoïde à bord déversé développé. Type LS 7.1.3.a (dès 50 av. J.-C.).

Céramique à pâte grossière micacée, de type « Besançon » (MICGROSS)

118. K10481-13. Pot ovoïde à bord déversé mouluré. Type YV P12 (La Tène finale).

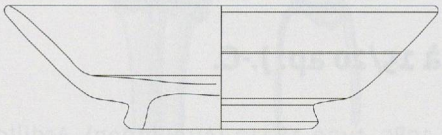

119

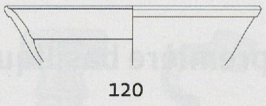

120

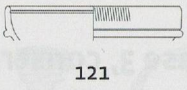

121

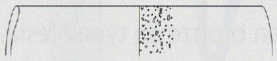

122

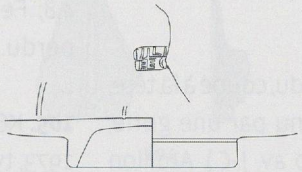

123

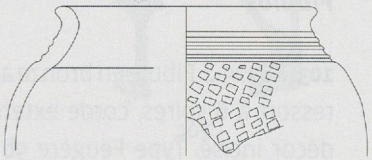

124

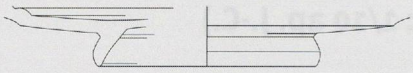

125



130

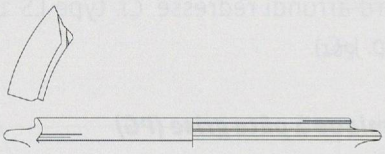

126



131

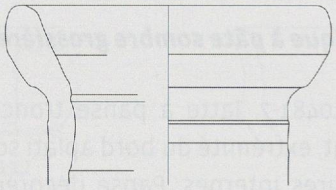

127

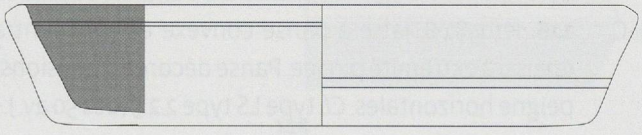

128

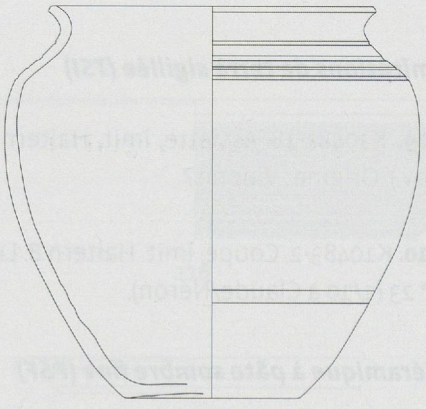

132

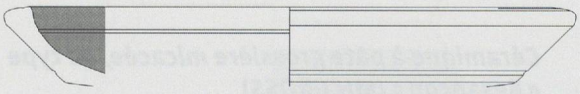

129

Phase 3, habitat, 4e occupation, *TPQ: Tibère. N° 119: PRETS; n° 120: TSIT; n° 121: TSG; n° 122: PF; n° 123: TSI; n° 124: PSGROSS. Ech. 1:3, sauf estampille, éch. 1:2.*

Phase 4, démolition de la 1ère basilique, *TPQ: 40 ap. J.-C. Nos 125 et 126: TSG; n° 127: AMPH; nos 128 à 129: EIR; n° 130: CRU; nos 131 et 132: PSGROSS. Ech. 1:3.*

Phase 3, habitat, quatrième occupation, *TPQ*: Tibère

Pré-sigillée (PRETS)

119. K13142-2 (recolle avec K13143). Assiette profonde à bord rectiligne évasé, cannelure sur la panse. Imit. Morel 2851.

Terre sigillée italique (TSIT)

120. K13142-1. Coupe, Conspectus 8.3.1 (Augustéen moyen à début Tibère).

Sigillée gauloise (TSG)

121. K10462-2. Coupe Drag. 24/25 orné d'un bandeau guilloché (10 à 60 ap. J.-C.).

Céramiques à parois fines (PF)

122. K14008-1. Gobelet ovoïde sans lèvre détachée. Décor sablé sur la panse. Type Mayet XXXV.

Imitations de terre sigillée (TSI)

123. K10462-1. Plat. Estampille sur deux lignes: «VILL FEC», VILLO. Luginbühl 2001, n° VIIb (fin Auguste-Tibère).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

124. K10498-1. Pot à épaule marquée et courte lèvre déversée, cannelures sur le col. Panse décorée de petits carrés imprimés. Type LS 7.3.2 (dès -10/1).

Phase 4, démolition de la premières basilique, *TPQ*: 40 ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise (TSG)

125. K782-1. Plat, Drag. 15/17 (30 à 110 ap. J.-C.).

126. K791-1. Bol à collerette Ritterling 12 (40/50 à 70 ap. J.-C.).

Amphore (AMPH)

127. K6224-1. Dressel 20.

Plat à engobe interne rouge (EIR)

128. K6224-5. Plat à paroi oblique et bord droit sans lèvre détachée. Revêtement interne rouge. Type LS 1.1.1.a (dès -10/1).

129. K6224-4. Plat à paroi oblique et bord épaissi aplati oblique marqué par deux cannelures sommitales. Revêtement interne rouge. Type LS 1.1.3.b (dès -10/1).

130. *Cruche (CRU)*
K6224-9. Cruche à lèvre en bandeau droit légèrement pendant. Type LS 11.2.5.a (dès 40 av. J.-C.).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

131. K6224-7. Jatte/marmite à panse tronconique et bord arrondi peu rentrant. *Cf.* type LS 2.1.2 (dès 20 av. J.-C.).

132. K6224-2. Pot ovoïde à épaule marquée, col cannelé et courte lèvre déversée. Type LS 7.3.2 (dès -10/1).

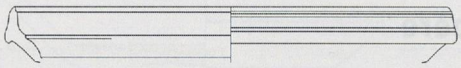

133



134

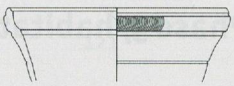

135

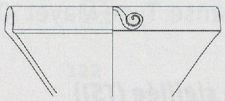

136

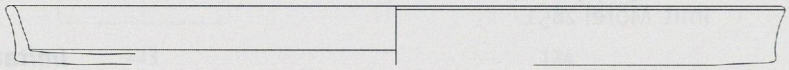

137

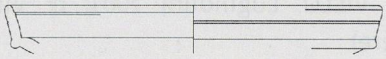

138

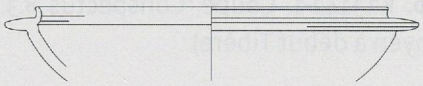

139

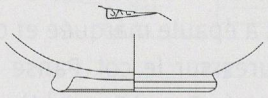

140

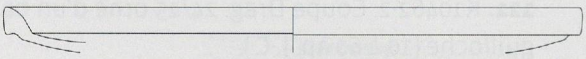

141

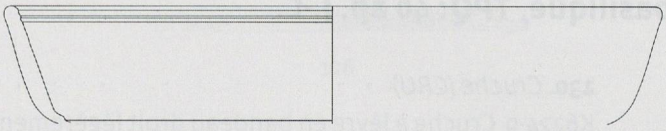

142

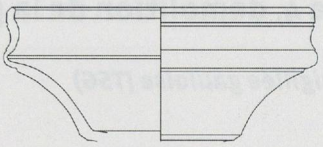

143

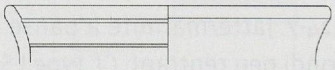

144



145

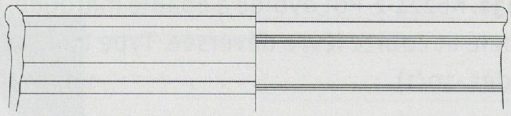

146

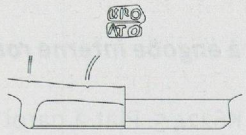

147

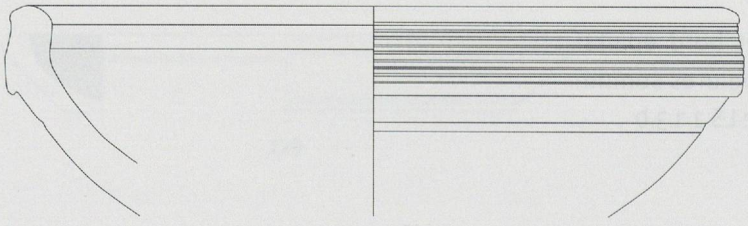

149

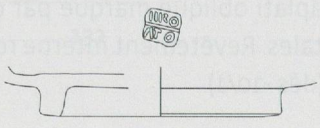

148

Phase 5, construction de la 2e basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C. *Nos 133 à 136: TSIT; nos 137 à 140: TSG; nos 141 à 148: TSI; no 149: MOR. Ech. 1:3, sauf estampilles, éch. 1:2.*

Phase 5, construction de la seconde basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C.

Terre sigillée italique (TSIT)

133. K13124-2. Assiette, Haltern 1c, Conspectus 12.5.2 (Augustéen moyen-final).

134. K13122-4. Coupe, Haltern 8, Conspectus 22.1.1 (Auguste à début Tibère).

135. K13123-4. Coupe, Haltern 10, Conspectus 15.1.2 (Augustéen moyen-final).

136. K13124-4. Coupe, Haltern 9, Goudineau 20, Conspectus 23.1.1 (1ère moitié du 1er s. ap. J.-C.).

Terre sigillée gauloise (TSG)

137. K13123-14. Plat, Drag.17 (15 à 50/60 ap. J.-C.).

138. K10378-2. Plat, Drag. 15/17 (30 à 110 ap. J.-C.).

139. K757-1. Bol à collerette, Ritterling 12 (40/50 à 70 ap. J.-C.).

140. K10378-1. Coupe. Estampille «SAL», SALUETUS, Hoffmann (sans date), La Graufesenque n° 153 (40-70 ap. J.-C.).

Imitations de sigillée (TSI)

141. K13122-11. Assiette, imit. Haltern 1b. Type Luginbühl 2001, n° 1b (-15/-10 à 30/40 ap. J.-C.).

142. K10377-4. Assiette, var. Drack 5. Type Luginbühl 2001, n° 5 (Auguste à Claude).

143. K13122-5. Coupe, imit. Haltern 8. Type Luginbühl 2001, n° 23 (1/10 à Claude/Néron).

144. K13118-6. Bol, Drack 20. Type Luginbühl 2001, n° 39 (1/10 au milieu du 2e s. ap. J.-C.).

145. K13123-17. Bol, Drack 21. Type Luginbühl 2001, n° 40a (-15/-10 à 70/80 ap. J.-C.).

146. K13118-5. Bol, Drack 21. Type Luginbühl 2001, n° 40b (-15/-10 à 60/70 ap. J.-C.).

147. K13121-1. Plat. Estampille sur deux lignes de «FRONTO», Luginbühl 2001, n° 1b (Augustéen final/Tibère).

148. K10377-3. Plat. Estampille sur deux lignes de «FRONTO», Luginbühl 2001, n° 1b (Augustéen final/Tibère).

Mortier (MOR)

149. K13122-6. Mortier à lèvre en bandeau très légèrement concave. *Cf.* type LS 3.1.2 (dès 40/50 ap. J.-C .).

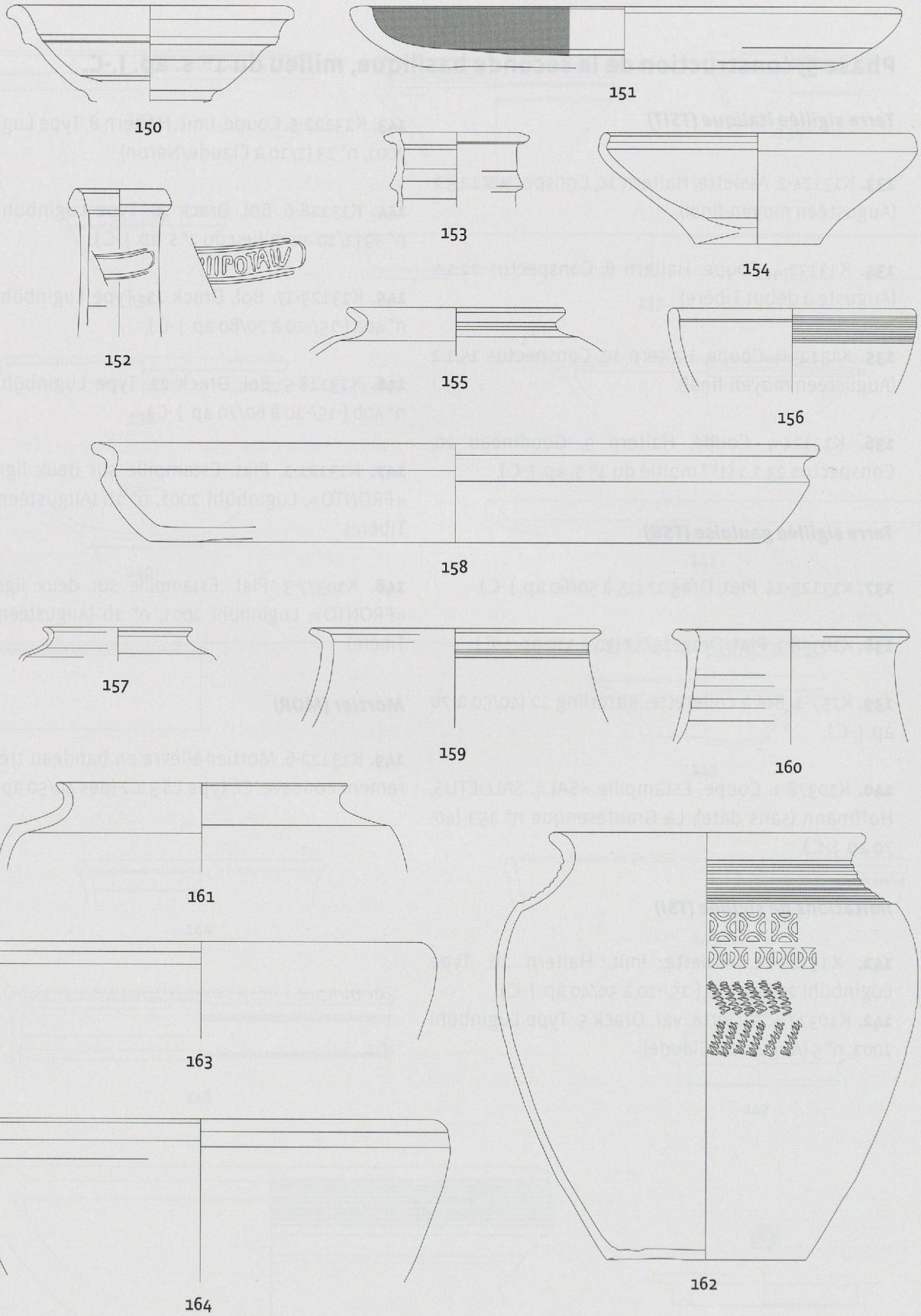

Phase 5, construction de la 2e basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C. *N° 150: MOR; n° 151: EIR; nos 152 et 153: CRU; nos 154 et 155: PCL; nos 156 et 157: PSF; nos 158 à 162: PG; nos 163 et 164: PSGROSS. Ech. 1:3, sauf estampille, éch. 1:2.*

Phase 5, construction de la seconde basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C.

Mortier (MOR)

150. K13124-3. Mortier à lèvre en bandeau concave. Type LS 3.1.2 (dès 40/50 ap. J.-C.).

Plat à engobe interne rouge (EIR)

151. K13118-7. Plat à paroi oblique et lèvre épaissie aplatie horizontale, soulignée par deux cannelures sommitales. Revêtement interne rouge. Type LS 1.1.3.a (dès -10/1).

Cruche (CRU)

152. K13123-5. Cruche en TSI à lèvre triangulaire. Type LS 11.1.4 (dès 70-80 ap. J.-C.), Luginbühl 2001, n° 58. Estampille sur une ligne de « IIPOTALU », VEPOTALUS. Luginbühl 2001, n° X (Augustéen final-début Tibère).

153. K13123-13. Cruche à lèvre déversée légèrement pendante et col cylindrique profilé d'un renflement externe. *Cf.* type AV 333/1 (50-80 ap. J.-C.), LS 11.3.4 (dès 10/20 ap. J.-C.).

Céramique à pâte claire (PCL)

154. K13123-11. Jatte à bord rentrant non épaissi.

155. K13123-12. Pot ovoïde à épaule marquée et courte lèvre déversée. Type LS 7.2.1 (dès 100/110 ap. J.-C.).

Céramique à pâte sombre fine (PSFIN)

156. K13122-9. Coupe imit. Lamb. 31, Morel 2980. Panse décorée de fines incisions au peigne horizontales. Type LS 4.2.1 (dès 10/20 ap. J.-C.).

157. K13118-4. Pot ovoïde à épaule marquée et courte lèvre déversée. Type LS 7.3.1 (dès -10/1).

Céramique à pâte grise (PG)

158. K13118-1. Jatte à panse convexe et lèvre déversée soulignée par une gorge. Type LS 2.2.9 (dès 10/20 ap. J.-C.).

159. K13118-3. Pot ovoïde à col cintré développé et bord déversé, cannelure sur le col. Type LS 7.2.12 (dès 70-80 ap. J.-C.).

160. K13123-8. Pot ovoïde à col cintré développé et lèvre déversée, partie interne du bord concave. *Cf.* type LS 7.2.12 (dès 70-80 ap. J.-C.).

161. K13118-2. Pot ovoïde à épaule marquée et courte lèvre déversée. Type LS 7.3.1 (dès -10/1).

162. K13098-1. Pot ovoïde à épaule marquée et col orné de fines cannelures. Panse décorée de deux types de motifs estampés. Type LS 7.3.2 (dès -10/1).

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

163. K13122-10. Jatte à panse tronconique et bord rentrant légèrement épaissi. Type LS 2.1.1.a (dès 40 av. J.-C.).

164. K13123-6. Jatte à panse tronconique et bord rentrant légèrement épaissi. Type LS 2.2.4 (dès 20 av. J.-C.).

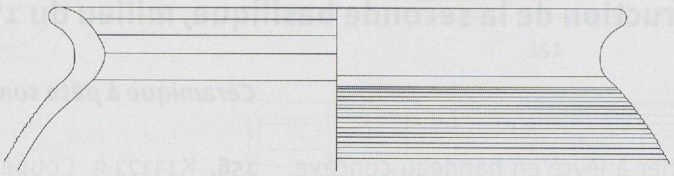

165

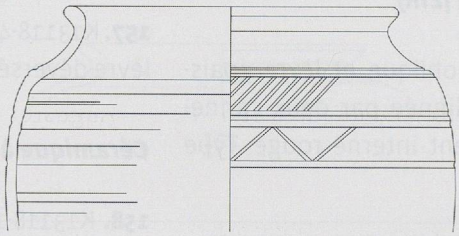

166

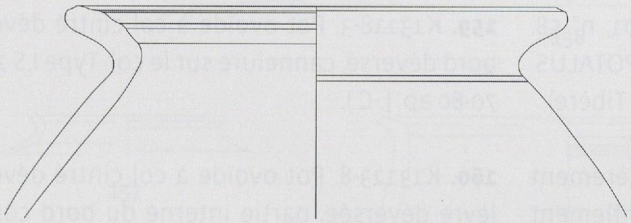

167

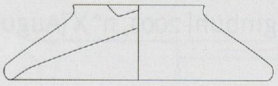

168

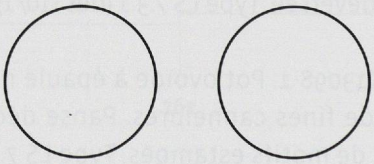

169



170

Phase 5, construction de la 2e basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C. *Nos 165 à 168: PSGROSS; nos 169 et 170: monnaies. Ech. 1:3, sauf nos 169 et 170, éch. 1:1.*

Phase 5, construction de la seconde basilique, milieu du 1er s. ap. J.-C.

Céramique à pâte sombre grossière (PSGROSS)

165. K13122-8. Pot ovoïde à lèvre déversée développée. Panse décorée d'incisions au peigne horizontales. Type LS 7.3.1 (dès -10/1).

166. K13122-7. Pot ovoïde à épaule marquée et courte lèvre déversée. Panse décorée de cannelures et d'incisions au peigne obliques. Type LS 7.3.1 (dès -10/1).

167. K13123-7. Dolium ovoïde à lèvre déversée soulignée par des cannelures internes. Type LS 8.1.1.b (dès 50 av. J.-C).

168. K882-3. Couvercle à paroi convexe et bord rentrant arrondi. *Cf.* type LS 13.2.1 (dès 40 av. J.-C.).

Monnaies

169. K10399-1. Pas illustrée car très mal conservée. Rome, Empire, Auguste, Lyon, 15 av. J.-C. à 10 ap. J.-C., as. RIC I2, 57. 230. Cuenca 2000, vol 2, n° 70, p. 13.

AE; 9.25 g; 23.1-24.4 mm; 195°.

Av.: CAESAR P[ONT MAX].

Auguste tête laurée à droite; grènetis périphérique.

Rv.: [ROM ET AUG] en exergue.

Autel de Lyon, décoré avec la couronne civique entre des lauriers, soutenus par deux personnages masculins nus; à gauche et à droite, des Victoires sur des colonnes se faisant face; grènetis périphérique.

170. K10377-1. Rome, Empire, Tibère-Claude I pour Auguste divinisé, Rome ou production gallo-romaine, ca. 15 - ca. 50, as partagé, RIC I2, 99. 71-73.

AE; 6.02g; 16-27.1mm; 360°.

X. BIBLIOGRAPHIE

Revue et collections:

ANRW	Aufstieg und Niedergang der römischen Welt
AS	Archéologie Suisse
ASSPA	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie.
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico.
CAR	Cahiers d'Archéologie Romande.
CEPMR	Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines
CIL	Corpus Inscriptionum Latinarum.
JbSGU	Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa.
LIMC	Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae.
MonPiot	Monuments et mémoires. Fondation Eugène Piot.
RAN	Revue archéologique du Nord.
RHV	Revue Historique Vaudoise.
US	Ur-Schweiz.

Ouvrages et articles:

Alcarcão et Etienne 1977
Alcarcão J. et Etienne R., Fouilles de Conimbriga. I, L'architecture, 2 vol. Paris, 1977.

Allag 1985
Allag C., Le décor des cryptoportiques en Gaule. *Revue du Nord,* 264, 1985, pp. 9-20.

Aurigemma 1960
Aurigemma S., *Italy in Africa, archeological discoveries (1911-1943): Tripolitania. Volume I, Monuments of Decorative Art. Part I: The Mosaics*, Rome, 1960.

Balty 1980
Balty J.-Ch., L'iconographie romaine du IIIe siècle, *L'Antiquité classique*, 49, 1980, pp. 269-285.

Balty 1994
Balty J.-Ch., Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs, XIVe Congrés Internacional d'Archeologia Clàssica, Tarragone, 1994, pp. 91-97.

Barbet 1987
Barbet A., La diffusion des 1er, 2e, 3e styles pompéiens en Gaule, *Pictores per provincias*, CAR 43, Aventicum V, 1987, pp. 7 - 27.

Becatti 1951
Becatti G., *Arte e gusto negli scrittori latini*, Florence, 1951.

Becatti 1961
Becatti G., *Scavi di Ostia* IV : I mosaici e pavimenti marmorei, Rome, 1961.

Blake 1930
Blake M. E., The Pavements of the Roman Buildings of the Republic and Early Empire, *Memoirs of the American Academy in Rome*, vol. 8, 1930, pp. 7-159.

Blanchet 1928
Blanchet A., *La mosaïque*, Paris, 1928.

Blondel 1933
Blondel L., Mosaïque antique découverte à Nyon, *Genava,* 11, 1933, pp. 74-76.

Bossert 2002
Bossert M., *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris*, CAR 92, Noviodunum IV, Corpus Signorum Imperii Romani, Suisse, vol. I, 4, Lausanne, 2002.

Bridel 1982
Bridel Ph., Le nouveau plan archéologique de Nyon, *AS* 5.1982, pp. 178-183.

Bridel 1989
Bridel Ph., Les basiliques du *forum* de Nyon (Colonia Iulia Equestris), *Revue du Nord,* LXXI, n° 280, 1989, pp. 59-65.

Bridel 1994
Bridel Ph., Le programme architectural du *forum* de Nyon (*Colonia Iulia Equestris*) et les étapes de son développement, XIVe Congrés Internacional d'Archeologia Clàssica, Tarragone, 1994, pp. 137-151.

Brilliant 1963
Brilliant R., *Gesture and Rank in Roman Art*, Memoirs for the Connecticut Academy, vol. 14, Copenhague, 1963.

Brilliant 1974
Brilliant R., *Roman Art from the Republic to Constantine*, Londres, 1974.

Brunetti *et al.* 2007
Brunetti C. *et al.*, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*, CAR 107, Lausanne, 2007.

Cahn 1997
H.A. Cahn, Oceanus, *LIMC* VIII, Zürich/Düsseldorf, 1997, pp. 907-915.

Camporeale 1997
Camporeale G., Tritones in Etruria, *LIMC*, vol. VIII, Zurich-Munich, 1997, pp. 85-90, pl. 60-68.

Castella/Meylan Krause 1995
Castella D. et Meylan Krause M.-F., La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA*, 36, 1994, Avenches, 1995, pp. 5-126.

Chronique 1937
Chronique archéologique pour 1937, *RHV* 46, 1938, pp. 252-253.

Chronique 1940
Chronique archéologique pour 1940, *RHV* 49, 1941, pp. 140-141.

Chronique 1948
Chronique archéologique pour 1948, *RHV* 56, p. 213.

Chronique 1998
Chronique archéologique pour 1998, *RHV*, 1999, pp. 87-88.

Clouzot 1935
Clouzot E., Note sur la mosaïque de Nyon, *Genava* 13, 1935, pp. 230-235.

Collectif 1
Collectif, La mosaïque de Nyon, compte-rendu de Blondel 1933, *RHV* 42, 1934, pp. 52-53.

Collectif 2
Collectif, compte-rendu des articles Clouzot 1935 et Deonna 1935, *RHV* 43, 1935, p. 38.

Commission 1934
Commission des Monuments historiques, Rapport pour 1933, *RHV* 42, 1934, p. 251.

Commission 1935
Commission des Monuments historiques, Rapport pour 1934, *RHV* 43, 1935, pp. 302 et 305.

Commission 1936
Commission des Monuments historiques, Rapport pour 1935, *RHV* 44, 1936, pp. 309-318.

Cuenca 2000
Cuenca A., *Les monnaies de la Colonia Iulia Equestris (Nyon, VD), IVe siècle avant - IIe siècle après J.-C.*, mémoire de licence présenté à l'Université de Lausanne sous la direction du Prof. R. Frei-Stolba, Lausanne, 2000.

Daremberg/Saglio 1892
Daremberg Ch. et. Saglio E., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, T. 2, première partie (D-E), Paris, 1892.

Darmon 1981
Darmon J.-P., Les mosaïques romaines en Occident I, *ANRW* II, 12, 2, 1981, pp. 266-319.

Décor Géométrique I
Balmelle C., Blanchard M., Lemée M., Christophe J., Darmon J.-P., Guimier-Sorbets A.-M., Lavagne H., Prudhomme H. et Stern H., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine : répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.

Décor Géométrique II
Balmelle C., Blanchard Lemée M., Christophe J., Darmon J.-P., Suzanne S., Raynaud M.-P., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine II : répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

Delbarre-Bärtschi 2007
Delbarre-Bärtschi S., *Les mosaïques romaines en Suisse*, Thèse de doctorat de l'Université de Lausanne, octobre 2007.

Demierre 2009
Demierre M., Ste-Croix VD, Col des Etroits, Passage d'Entre Roches, ASSPA 2009, pp.310-312.

Deonna 1935
Deonna W., Quelques monuments antiques, *Genava* 13, 1935, pp. 202-229 (sur la mosaïque voir spécialement pp. 212-223).

Desbat 2005
Desbat A., La colonie de Plancus, *in Lugdunum naissance d'une capitale*, Infolio éd., 1995, pp. 63-69.

De Villefosse 1907
De Villefosse H., « Pes », Daremberg et Saglio, (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, vol 4, part. 1, Paris, 1907, pp. 419-421.

De Vos 1980
De Vos M., *L'eggitomania in pitture e mosaici romano-campani della prima età imperiale*, Leyde, 1980.

Donderer 1986
Donderer M., *Die chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986.

Dossiers d'Archéologie 1998
André P., Broillet-Ramjoué E., Hauser P., Henny Ch., Locatelli J., Rey-Vodoz V., Rossi F., Steiner L. et Weidmann D., *Nyon, colonie romaine*, Dossiers d'Archéologie n° 232, avril, 1998.

Drack 1986
Drack D., *Römische Wandmalerei aus der Schweiz*, catalogue d'exposition, Feldmeilen, 1986.

Dunbabin 1978
Dunbabin K., *The Mosaics of Roman North Africa, Study in iconography and Patronage*, Oxford, 1978.

Ettlinger *et al.* 1990
Ettlinger E. *et al.*, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 10, Bonn, 1990.

Fellmann/Drack 1988
Fellmann R. et Drack W., *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart, 1988.

Fellmann 1992
Fellmann F., *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne, 1992.

Feugère 1985
Feugère M., *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle apr. J.-C.*, *RAN*, suppl. 12, 1985.

Fichtl 2000
Fichtl S., *La ville celtique (Les* oppida *de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.)*, éd. Errance, Paris, 2000.

Frei-Stolba 1974
Frei-Stolba R., Colonia Iulia Equestris (Staatrechtliche Betrachtungen zum Gründungsdatum, *Historia*, 23, 1974, pp. 439-462.

Frei-Stolba 1976
Frei-Stolba R., Die römische Schweiz : Ausgewählte saats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprinzipat, *ANRW*, 2, 5, 1, Berlin-New-York, 1976, pp. 283-403.

Frei-Stolba 1978-1979
Frei-Stolba R., Legio X Equestris, *Talanta*, 10/11, 1978-1979, pp. 44-61.

Frei-Stolba 1999
Frei-Stolba R., Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches, *Cités, municipes, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, 1999, pp. 29-95.

Frei-Stolba 2004
Frei-Stolba R., Der Alpenfeldzug und die Bedeutung der Schleuderbleie, *Jahresberichte Archäologischer Dienst Graubünden und Denkmalpflege, Graubünden 2003*, 2004, pp. 67-73.

Fuchs 1989
Fuchs M., *Peintures romaines dans les collections suisses*, Bulletin de liaison du CEPMR, 9, 1989.

Fuchs 2000
Fuchs M., *Vallon. Musée et mosaïques romaines, Guide archéologique de la Suisse*, 30, Fribourg 2000.

Fuchs/Bossert 1989
Fuchs M. et Bossert M., De l'ancien sur le *forum* d'Avenches. *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 31, 1989, pp. 12-105.

Fuchs/ Ramjoué 1994
Fuchs M. et Broillet-Ramjoué E., *Commugny, splendeurs murales d'une villa romaine*, Nyon, 1994.

Fuchs/Ramjoué 1995
Fuchs M. et Broillet-Ramjoué E., Des ateliers chez les Helvètes. *Jeunesse de la beauté*, catalogue d'exposition, Paris, 1995, pp. 122-130 et pp. 172-184.

Furger-Gunti 1979
Furger-Gunti A., *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (I. Jahrhundert v. Chr.)*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6, Derendingen-Solothurn, 1979.

Gazda 1991
Gazda E. K. (éd.), *Roman Art in the private Sphere*, Ann Arbor, 1991.

Gonzenbach 1961
von Gonzenbach V., *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, vol. XIII, Bâle, 1961.

Gozlan 1974
Gozlan S., Les pavements en mosaïque de la Maison de Neptune à Acholla-Botria (Tunisie), *MonPiot*, vol. 59, 1974, pp. 71-135.

Goudineau 1990
Goudineau Ch., *César et la Gaule*, éd. Errance, Paris, 1990.

Gratier 1980
Gratier M. avec la coll. de Bardet L., *Les sols du plateau vaudois*, Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles, vol. 16, 99. 1980, pp. 89-188.

Grenier 1925
Grenier A., *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, 1925.

Gros 1996
Gros P., *L'architecture romaine, t. 1: Les monuments publics*, Paris, 1996.

Gros 1990
Gros P., Les étapes de l'aménagement monumental du *forum*: observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise) *in La città nell'Italia settentrionale in età romana*, coll. de l'Ecole française de Rome, n° 130, Trieste, Rome, 1990, pp. 29-68.

Gros et Varène 1984
Gros P. et Varène P., Le *forum* et la basilique de Glanum: problèmes de chronologie et essai de restitution, *Gallia*, 42, 1984, pp. 21-52

Haldimann *et al.* 1991
Haldimann M.-A. *et al.*, Aux origines de Massongex VS. Tarnaiae, de La Tène finale à l'époque augustéenne, *ASSPA*, 74, 1991, pp. 129-182.

Hannestad 1988
Hannestad N., *Roman Art and Imperial Policy*, Aarhus, 1988.

Hanoune, Leman et Muller 1989
Hanoune R., Leman P. et Muller A., La basilique de Bavay et les basiliques de *forum*, Revue du Nord, LXXI, 1989, pp. 7-23.

Henig 1983
Henig M. (dir.), *A Handbook of Roman Art. A Comprehensive Survey of Visual Arts of the Roman World*, Ithaca (USA), 1983.

Henny 2009[1]
Henny Ch., *Nyon, Ruelle du Forum 2, rue Maupertuis 5 (Aff. 186)*, rapport de fouille déposé au SAC, mai 2009.

Henny 2009[2]
Henny Ch., *Nyon, rue Delafléchère 4 (Aff. 183)*, rapport de fouille déposé au SAC, juin 2009.

Hofmann (sans date)
Hofmann B., *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France, Paris, sans date: 1ère partie (La Graufesenque et Lezoux), notice technique 21; 2e partie (Montans, Martres de Veyre, Argonne, Rheinzabern), notice technique 23, s.d.

Howald/Meyer 1940
Howald E. et Meyer E., *Die römische Schweiz*, Zurich, 1940.

Icard-Gianolio 1997
Icard-Gianolio N., Triton, *LIMC*, vol. VIII, Zurich-Munich, 1997, pp. 69-85, pl. 42-60.

Icard-Gianolio/Szabados 1994
Icard-Gianolio N. et Szabados A.-V., Néréides, *LIMC*, vol. VI, Zurich-Munich, 1994, pp. 785-824, pl. 456-515.

Inventaire I, 2
Blanchet A., *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, tome premier (Gaule), vol. 2,: Lugdunaise, Belgique et Germanie, Paris, 1909.

Kaempf-Dimitriadou 1981
Kaempf-Dimitriadou S., Amphitrite, *LIMC*, vol. I, Zurich-Munich, 1981, pp. 724-735, pl. 576-592.

Kahil 1984
Kahil L., Artémis, *LIMC*, vol. II, Zurich-Munich, 1984, pp. 618-753, pl. 442-563.

Kähler 1963
Kähler H., *Rome et son empire*, Paris, 1963.

Kaenel et Tuor 1978
Kaenel G. et Tuor D., Les basiliques romaines de Nyon et de Vidy, *AS*, 1, 1978, 2, pp. 79-83.

Keppie 1998
Keppie L., *The Making of the Roman Army*, Oklahoma 1998[2].

Keppie 2000
Keppie L., *Legions and Veterans. Roman Army Papers 1971-2000*, Stuttgart, 2000.

Kraft 1957
Kraft K., Die Rolle der Colonia Iulia Equestris und die Römische Auxiliar-Rekrutierung, *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums*, Mainz, 4, 1957, pp. 71-107.

Lancha 1977
Lancha J., *Mosaïques géométriques : les ateliers de Vienne (Isère)*, Rome, 1977.

Lavagne 1987
Lavagne H., *La mosaïque*, Paris, 1987.

Letta 1988
Letta C., Sol, *LIMC*, vol. IV, Zurich-Munich, 1988, pp. 592-625, pl. 366-385.

Levade 1824
Levade L., *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1824.

L'Orange 1953
L'Orange H. P., *Likeness and Icon. Selected Studies in Classical and Early Mediaeval Art*, Oslo, 1953.

L'Orange 1985
L'Orange H. P., *L'Empire romain du IIIe au IVe siècle. Formes artistiques et vie civile*, Milan, 1985.

***Lousonna* 9**
Luginbühl T. et Schneiter A., *La fouille de Vidy « Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique*. Sous la direction de S. Berti Rossi et C. May Castella, CAR 74, Lousonna 9, Lausanne, 1999.

Luginbühl 1999
Luginbühl T., *Les Nautes du Léman, Découvrir le Léman, 100 ans après François-Alphonse Forel*, Actes du colloque pluridisciplinaire, Nyon, septembre, 1998, Nyon, 1999.

Luginbühl 2001
Luginbühl T., *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique*, CAR 83, Lausanne, 2001.

Lüginbühl et Schneiter 1997
Luginbühl T. et Schneiter A., *Estampilles et* graffiti, *inscriptions mineures de la Colonia Equestris*, Lausanne, 1997.

Mac Donald 1982
Mac Donald W. L., *The Architecture of the Roman Empire. An Introduction Study, New Haven* – Londres, 1982.

Mandy 1987
Mandy B., Le *Forum* de Lyon : état de la question, *in Los foros Romanos de las provincias occidentales,* Madrid, 1987, pp. 179-183.

Martin-Kilcher 2011
Martin-Kilcher S., Römer und *gentes Alpinae* im Konflikt – archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrhunderts v. Chr., *in* Moosbauer G., Wiegels R. (éds), *Fines imperii - imperium sine fine ? Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Anitke-Rezeption* 14, M. Leidorf, Rahden 2011, pp.27-62.

Morand 1994
Morand I., *Idéologie, Culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine*, publications du Centre Pierre Paris, vol. 27, Paris, 1994.

Morel 1984
Morel J., *Nyon -VD - Grand-Rue 26/rue Nicole 3. Parcelles 128-13: propriété ex-Kaeppeli. Sondages 1983-1984. Nouvelles recherches sur le forum*, rapport archéologique déposé au MHAVD, Lausanne, 1984.

MosAntIt Roma Palatium
Morricone Matini M. L., *Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Roma : Reg. X, Palatium*, Rome, 1967.

Mottas 1978
Mottas F., Un nouveau notable dans la Colonie Equestre, *AS* 1.1978, p. 134.

Nélis-Clément 2008
Nélis-Clément J., Les dédicaces religieuses d'Avenches, D. Castella/M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Antiqua 43, 2008, pp. 81-102.

Néraudeau 1978
Néraudeau J.-P., *L'Art romain*, Paris, 1978.

***Noviodunum* I**
Bonnard P., *La ville romaine de Nyon*, CAR 44, Noviodunum I, Lausanne, 1988.

***Noviodunum* III**
Rossi F. *et al.*, *L'*area sacra *du* forum *de Nyon et ses abords. Fouilles 1988-1990*, CAR 66, Noviodunum III,Lausanne, 1995.

Nyon 1989
Bonnard Yersin P., Bridel Ph., Mottaz F., Paunier D., Weidmann D., Nyon, *la ville et le musée romains*, Guide archéologique de la Suisse, n° 25, Bâle-Nyon, 1989.

Parlasca 1959
Parlasca K., *Die römischen Mosaiken im Deutschland*, Berlin, 1959.

Paunier *et al.* 1991
Paunier D. *et al.*, *La villa gallo-romaine de Orbe-Boscéaz, Rapport sur les campagnes de fouilles 1988/1989*, Lausanne, 1991.

Pelichet 1940.1
Pelichet E., La mosaïque d'Artémis, *ZAK*, 1940, vol. 2, pp. 196-209.

Pelichet 1940.2
Pelichet E., Un sondage archéologique à Nyon, *RHV* 48, 1940, pp. 237-238.

Poux 1995
Poux M., Plancus à Lyon, *Lugdunum, naissance d'une capitale*, A. Desbat (dir.), éd. Infolio, Bischheim, 2005, pp. 7-25.

Py *et al.* 1993
Py M. et *al.*, *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, 1993.

Ramjoué 1997
Ramjoué E., *Peintures gallo-romaines de Nyon. Aff. 125 et 136*, Nyon, 1997, rapport inédit déposé au Musée romain de Nyon.

Rebetez 1992
Rebetez S., Zwei figürlich verzierte Mosaiken und ein Lararium aus Vallon (Schweiz), *Antike Welt* 13, 1992.1, pp. 3 à 29.

Rebetez 1997
Rebetez S., *Mosaïques*, guide complément à l'exposition réalisée par le Musée romain d'Avenches, 17 mai - 26 octobre 1997, *Documents du Musée romain d'Avenches, n° 2*, Avenches, 1997.

Recueil II, 1
Stern H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume II : Province de Lyonnaise 1 (Lyon)*, X^e^ supplément à Gallia, Paris, 1967.

Recueil II, 3
Darmon J.-P., Lavagne H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume II : Province de Lyonnaise 3 (partie centrale)*, X^e^ supplément à Gallia, Paris, 1977.

Recueil II, 4
Blanchard-Lemée M., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume II: Province de Lyonnaise 4 (partie occidentale, cités des Carnutes, Turons, Andécaves, Cénomans, Diablintes, Namnètes)*, X^e supplément à Gallia, Paris, 1991.

Recueil III, 1
Lavagne H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume III: Province de Narbonnaise 1 (partie centrale)*, X^e supplément à Gallia, Paris, 1979.

Recueil III, 2
Lancha J., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume III: Province de Narbonnaise 2 (Vienne)*, X^e supplément à Gallia, Paris, 1981.

Recueil III, 3
Lavagne H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, volume III: Province de Narbonnaise 3 (partie sud-est)*, X^e supplément à Gallia, Paris, 2000.

Reddé 1996 (dir.)
Reddé M. *et al.*, L'armée romaine en Gaule, éd. Errance, Paris, 1996.

Riha 1979
Riha E., *Die römische Fibeln aus Augs und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 3, 1979.

Riha 1994
Riha E., *Die römische Fibeln aus Augs und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Forschungen in Augst 18, 1994.

Roduit 2006
Roduit L., *Les graffiti figuratifs sur peinture murale en Suisse*, mémoire de licence déposé à l'Université de Lausanne, octobre 2006.

Rossi 1995
Rossi F. *et al.* (réd.), *L'area sacra du* Forum *de Nyon et ses abords*, fouilles 1988-1990, *CAR* 65, Noviodunum III, 1995, pp. 147-158.

Rossi 1997
Rossi F., *Nyon (Colonia Iulia Equestris). Basilique et Curie. Rapport archéologique pour l'année 1995, rue du Vieux-Marché, remplacement des canalisations EU-EC et SI*, rapport déposé au SAC, juillet 1997.

Rossi et André 1995
Rossi F. et André P., Bâtisseurs de basilique, Nyon, 1995.

Roth-Congès 1987.1
Roth-Congès A., Fouilles et Recherches récentes sur le *Forum* de Glanum, *in Los foros Romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 1987, pp. 191-197.

Roth-Congès 1987.2
Roth-Congès A., L'hypothèse d'une basilique à deux nefs à Conimbriga et les transformations du *Forum*, Mélanges de l'école française de Rome, 99-1987-2, pp. 711-751.

Simon 1997
Simon E., « Venti », *LIMC*, vol. VIII, Zurich-Munich, 1984, pp. 186-192, pl. 128-131.

Simon/Bauchhenss 1984
Simon E. et Bauchhenss G., Diana, *LIMC*, vol. II, Zurich-Munich, 1984, pp. 792-855, pl. 587-628.

Simon/Bauchhenss 1994
Simon E. et Bauchhenss G., Neptunus, *LIMC*, vol. VII, Zurich-Munich, 1994, pp. 483-500, pl. 379-393.

Stemmer 1978
Stemmer K., *Untersuchungen zur Typologie, Chronologie und Iconographie der Panzerstatuen*, Berlin, 1978.

Stern 1980
Stern H., La fontaine de Neptune au musée de Cherchel (Algérie), *Ant. Afr.*, vol 15, 1980, pp. 285-302.

Stöckli 2011
Stöckli W. E., Der Auszug der Helvetier von 58 v. Chr.: Die Aussage der Münzen und Fibeln, *in* Ebnöther Ch., Schatzmann R. (éds), *Oleum non perdidit, Festschrift für Stephanie Martin-Kilcher, Antiqua* 47, Bâle, 2011, pp.105-117.

Tam Tinh 1994
Tam Tinh T., Ouranos, *LIMC*, vol. VII, Zurich-Munich, 1994, pp. 132-136, pl. 92-93.

Tarpin *et al.* 2000
Tarpin M., Boehm I, Cogitore D. Epée D. et Rey A.-L., Sources écrites de l'histoire des Alpes dans l'Antiquité, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, IX, Aoste, 2000, pp. 9-220.

Thirion 1995
Thirion Ph., La 1ère trame urbaine du plateau de la Sarra, *in Lugdunum naissance d'une capitale*, Gollion, 1995, pp. 69-75.

Trunk 1991
Trunk M., *Römische Tempel in den Rhein – und westlichen Donauprovinzen, Ein Beitrag zur architetekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst*, Forschungen in Augst, 14, Augst, 1991.

Turcan 1995
Turcan R., *L'art romain*, Paris, 1995.

Van Berchem 1982
Van Berchem D., *Les routes et l'histoire*, Genève, 1982.

Vautier 1933
Vautier H., Sur la mosaïque romaine, à animaux marins, découverte à Nyon, le 22 novembre 1932, *RHV*, 41, 1933, pp. 44-48.

Vuichard Pigueron 2003
Vuichard Pigueron N., Avenches, En Pré-Vert, au nord des *insulae* 3-4, *BPA*, 45, 2003, pp. 168-171.

Ward Perkins 1981
Ward Perkins B. J., *Roman Imperial Architecture*, Harmondsworth, 1981.

Weidmann 1978
Weidmann D., La ville romaine de Nyon, *AS* 1.1978, pp. 75-78.

XI. ANNEXES

XI.1 Liste des ensembles de matériel

N°s	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
752	Entre les murs M2003 et M2013	Augustéen	-	1974	DE3[362]	-
753	Entre les murs M2003 et M2006	Augustéen	-	1974	E4-5	-
754	À proximité du mur M303	Augustéen	2	1974	D6-7, c.12	Remblai 2e occupation
755	-	Augustéen	2	1974	c.12	Remblai 2e occupation
756	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	E10, c.11	Remblai 1ère basilique
757	Entre les murs M2009 et M2016	Dès 40 ap. J.-C.	5	1974	K12, c.5	Remblai 2e basilique
758	Est 2e basilique	Dès Tibère	-	1974	O6-7	Dégagement du mur M2014
759	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1974	M6	Dégagement du mur M2053
760	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1974	O6	-
761	Est 2e basilique, à proximité du mur M2048 ?	⇒ Moyen Âge	-	1974	O10	Vrac
762	À proximité du mur M2010	- (peinture murale)	-	1974	L5	Vrac
763	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
764	Entre les murs M2010 et M2016	Médiéval (peinture murale, carreaux de poêle)	-	1974	KL3	-
765	Entre les murs M2010 et M2016	⇒ Moyen Âge	-	1974	L5	-
766	Entre les murs M2009 et M2016	- (peinture murale)	5	1974	c.5	Remblai 2e basilique

[361] Pour la rubrique « datation », nous utilisons le terme « gallo-romain », lorsqu'il n'y a pas suffisamment de céramique pour dater l'ensemble en question, alors que le point d'interrogation suggère qu'il subsiste encore un doute quant à la datation en raison de l'absence de céramique sigillée ou d'autres marqueurs chronologiques. L'emploi du signe « - » signifie que l'ensemble ne comprend pas de céramique.

[362] Lors des fouilles 1974, 1977, 1978 le mobilier a été prélevé par m², sans qu'il soit fait référence à un dessin. De ce fait nous avons mentionné ces coordonnées sous la rubrique « référence ».

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
767	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen	5	1974	L6, c.5	Remblai 2e basilique
768	-	Augustéen	-	1974	-	Vrac
769	-	⇒ Moyen Âge	-	1974	-	-
770	À proximité du pilier ST2029	1er s. ap. J.-C.	5	1974	H8, c.5	Remblai 2e basilique
771	À proximité du pilier ST2028	Gallo-romain	5	1974	H9, c.5	Remblai 2e basilique
772	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen moyen-début Tibère	4	1974	L6, c.6	Démolition 1ère basilique
773	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
774	À proximité du mur M303	- (os, verre, métal)	-	1974	D9, c.1	Niveaux postérieurs 2e basilique
775	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
776	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
777	Entre les murs M2010 et M2016	Contaminé	2	1974	L6, c.12	Remblai 2e occupation
778	-	1er s. ap. J.-C.	-	1974	-	-
779	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
780	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	2	1974	L6, c.12	Remblai 2e occupation
781	Entre les murs M2009 et M2016	Augustéen	5	1974	J7, c.5	Remblai 2e basilique
782	Entre les murs M2009 et M2016	Dès 30 ap. J.-C.	4	1974	J7-8, c.6	Démolition 1ère basilique
783	-	1er s. ap. J.-C.	-	1974	-	-
784	-	Gallo-romain	3	1974	c.10-12	Remblai 1ère basilique
785	-	1er s. ap. J.-C.	-	1974	-	Vrac
786	-	LT D2-Augustéen	5	1974	c.5	Remblai 2e basilique
787	À proximité du mur M2013	Gallo-romain	5	1974	c.5	Remblai 2e basilique
788	-	- (peinture murale)	5	1974	c.5-6	Remblai 2e basilique
789	-	2e-3e s. ap. J.-C.	-	1974	-	Vrac
790	-	Gallo-romain	5	1974	c.5-6	Remblai 2e basilique
791	Entre les murs M2003 et M2006	Dès 40-50 ap. J.-C.	4	1974	G2-3, c.6	Démolition 1ère basilique
792	Mur M2016	Augustéen	5	1974	L6	Construction de M2016
793	Entre les murs M2010 et M2016	LT D2-Augustéen	2	1974	L6, c.12	Remblai 2e occupation
794	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	E11, c.3	Niveau de travail 2e basilique
795	À proximité du pilier ST2026	Dès 30 ap. J.-C.	5	1974	H12-13, c.5-6	Remblai 2e basilique
796	Entre les murs M2010 et M2016	Contaminé	5	1974	L6-9, c.5	Remblai 2e basilique
797	À proximité de la ST2018	Contaminé	2	1974	D12, c.2	Remblai 2e occupation
798	Entre les murs M2009 et M2016	Augustéen-début Tibère	5	1974	J5, c.5	Remblai 2e basilique

Nos	Situation	Datation[351]	Phase	Année	Références	Description
799	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D6-7, c.5	Remblai 2e basilique
800	-	Augustéen	3	1974	c.9	Niveau de travail 1ère basilique
801	À proximité du mur M303	Augustéen	-	1974	D11	-
802	À proximité du pilier ST2035	Gallo-romain	5	1974	F9, c.4-5	Remblai 2e basilique
803	Entre les murs M2010 et M2016	Dès Tibère	-	1974	L7-8	-
804	-	- (faune)	-	1974	-	-
805	À proximité du pilier ST2022	Augustéen	3	1974	E9, c.7	Niveau de travail 1ère basilique
806	À proximité du pilier ST2022	Gallo-romain	3	1974	E7, c.7	Niveau de travail 1ère basilique
807	À l'est du mur M2012	Gallo-romain	-	1974	MN8, c.23	Remblai postérieur M 757
808	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	5	1974	L4, c.4-5	Remblai 2e basilique
809	-	- (faune)	-	1974	-	-
810	-	Gallo-romain	-	1974	-	-
811	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	-	1974	L8-9	Vrac
812	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	-	1974	L7-8-9	-
813	À proximité du mur M303	Gallo-romain	-	1974	D11, c.2	Démolition 2e basilique
814	Entre les murs M2010 et M2053	Augustéen	-	1974	MN8, c.23	Remblai postérieur M 757
815	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1974	N8, c.23	Remblai postérieur M 757
816	À proximité du pilier ST2022	Gallo-romain	-	1974	DE9	-
817	À proximité du pilier ST2022	Gallo-romain	3	1974	DE9, c.7	Niveau de travail 1ère basilique
818	À proximité du pilier ST2023	Gallo-romain	-	1974	DE7, c.2	Démolition 2e basilique
819	Est 2e basilique	Augustéen	-	1974	MN8, c.24	Remblai antérieur 1ère basilique
820	À proximité du pilier ST2023	Augustéen	5	1974	DE7, c.5	Remblai 2e basilique
821	À l'est du mur M2012	Augustéen	-	1974	MN8, OK c.24	Remblai antérieur 1ère basilique
822	-	- (fer)	-	1974	-	-
823	Entre les murs M2010 et M2016	⇒ Moyen Âge	-	1974	L1-2	Vrac
824	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen moyen	-	1974	E6	-
825	À proximité du pilier ST2022	Gallo-romain	3	1974	c.11	Remblai 1ère basilique
826	-	- (métal)	-	1974	-	-
827	À proximité du pilier ST2022	Augustéen	3	1974	c.11	Remblai 1ère basilique
828	À proximité du pilier ST2022	Augustéen	3	1974	c.9	Niveau de travail 1ère basilique

N^os	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
829	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
830	-	Augustéen	2	1974	c.12	Remblai 2e occupation
831	À proximité du pilier ST2021	Augustéen	3	1974	D10, c.10	Remblai 1ère basilique
832	À proximité du pilier ST2021	Augustéen	3	1974	D10, c.11	Remblai 1ère basilique
833	-	Augustéen	2	1974	c.12	Remblai 2e occupation
834	À proximité du pilier ST2022	Augustéen	3	1974	c.11	Remblai 1ère basilique
835	-	- (métal)	-	1974	-	-
836	À proximité du pilier ST2023	Gallo-romain	3	1974	DE7, c.11	Remblai 1ère basilique
837	À proximité du pilier ST2023	Gallo-romain	3	1974	DE7, c.10	Remblai 1ère basilique
838	À proximité du mur M2013	Gallo-romain	4	1974	F10, c.6	Démolition 1ère basilique
839	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	5	1974	EF10, c.5	Remblai 2e basilique
840	Entre les murs M2010 et M2016	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	4	1974	L3-4, c.6	Démolition 1ère basilique
841	Entre les murs M303 et M2013	1er s. ap. J.-C.	5	1974	DE10, c.5	Remblai 2e basilique
842	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	DE10	Comblement de la tranchée de fondation du mur M303
843	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	DE10, c.10	Remblai 1ère basilique
844	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10, c.10	Remblai 1ère basilique
845	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10, c.10	Remblai 1ère basilique
846	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	DE10	Comblement de la tranchée de fondation de M303
847	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	3	1974	DE10, c.8	Remblai 1ère basilique
848	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10, c.8	Remblai 1ère basilique
849	-	-	-	1974	Pas retrouvé	-
850	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10, c.9	Niveau de travail 1ère basilique
851	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	3	1974	DE11, c.11	Remblai 1ère basilique
852	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	DE11, c.10	Remblai 1ère basilique
853	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	DE6-7, c.12	Remblai 2e occupation
854	Entre les murs M303 et M2013	LT D2	2	1974	DE6-7, c.12	Remblai 2e occupation
855	-	Augustéen	2	1974	c.12	Remblai 2e occupation
856	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	DE10-11, c.12	Remblai 2e occupation

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
857	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	2	1974	DE7, c.12	Remblai 2e occupation
858	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	DE7, c.12	Remblai 2e occupation
859	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	E6, c.12	Remblai 2e occupation
860	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	2	1974	DE7, c.12	Remblai 2e occupation
861	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen (1 intrusion)	2	1974	E6, c.12	Remblai 2e occupation
862	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	DE, c.12	Remblai 2e occupation
863	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	DE8, c.12	Remblai 2e occupation
864	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	2	1974	DE8, c.12	Remblai 2e occupation
865	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	2	1974	DE8, c.12	Remblai 2e occupation
866	-	- (bronze)	-	1974	-	-
867	-	- (bronze)	-	1974	-	-
868	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	-	1974	DE3	-
869	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	-	1974	DE3	-
870	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen	4	1974	L7-8, c.6	Démolition 1ère basilique
871	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10-11, c.11	Remblai 1ère basilique
872	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	DE10-11, c.11	Remblai 1ère basilique
873	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	E10-11, c.10	Remblai 1ère basilique
874	Pilier ST2021	- (mortier)	-	1974	E10-11	Prélèvement de mortier
875	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen final-Tibère	3	1974	DE10, c.10	Remblai 1ère basilique
876	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	4	1974	DE10, c.6	Démolition 1ère basilique
877	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D10	Comblement de la tranchée de fondation de M303
878	Entre les murs M303 et M2013	- (silex)	2	1974	DE11, c.12-13	Remblai 2e occupation
879	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	3	1974	DE10, c.7	Niveau de travail 1ère basilique
880	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	E6, c.4-5	Remblai 2e basilique
881	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	E6, c.5	Remblai 2e basilique
882	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	5	1974	E6, c.5	Remblai 2e basilique
883	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	5	1974	E6, c.4-5	Remblai 2e basilique

N°s	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
884	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	5	1974	E6, c.5	Remblai 2e basilique
885	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	2	1974	E6, OK c.12	Démolition 1ère basilique
886	Entre les murs M2010 et M2016	1er s. ap. J.-C.	4	1974	KL2-5, c.6	Démolition 1ère basilique
887	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	-	1974	L3-4-5	-
888	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	-	1974	L3-4-5	-
889	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	-	1974	L3-4	-
890	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	-	1974	L3-4	-
891	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen-début Tibère	-	1974	L3-4	-
892	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen	-	1974	L3-4	-
893	Entre les murs M2010 et M2016	Auguste-Tibère	-	1974	L3-4-5	-
894	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	2	1974	DE10-11, c.12	Remblai 2e occupation
895	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	2	1974	DE10-11, c.12	Remblai 2e occupation
896	Entre les murs M2003 et M2007	Gallo-romain	3	1974	D3-5, c.11	Remblai 1ère basilique
897	Entre les murs M2003 et M2007	Gallo-romain	2	1974	D3-5, c.12	Remblai 2e occupation
898	Entre les murs M2003 et M2007	Augustéen	3	1974	D3-5, c.10	Remblai 1ère basilique
899	À proximité du mur M303	Gallo-romain	3	1974	D3-5, c.7-9	Remblai et niveau de travail 1ère basilique
900	À proximité du mur M303	Augustéen	-	1974	D3-5	Vrac
901	Entre les murs M2003 et M2007/2006	Augustéen	3	1974	DE3, c.11	Remblai 1ère basilique
902	Entre les murs M2003 et M2007	Augustéen	2	1974	DE3, c.12	Remblai 2e occupation
903	Pilier 1ère basilique ST2038	- (faune)	3	1974	E3	Fosse de fondation du pilier ST2038
1111	Entre les murs M303 et M2013	LT D2-Augustéen	-	1978	Coupe 5	Vrac
1112	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	5	1978	Coupe 5a, c.5'	Remblai 2e basilique
1113	Entre les murs M303 et M2013	- (faune)	5	1978	Coupe 5b, c.5"	Remblai 2e basilique
1114	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	4	1978	Coupe 5b, c.6"	Démolition 1ère basilique
1115	Entre les murs M303 et M2013	⇒ Moyen Âge	-	1978	Coupe 5c	Niveaux postérieurs 2e basilique
1116	Entre les murs M303 et M2013	LT D2-Augustéen	3	1978	Coupe 5c, c.10	Remblai 1ère basilique
1117	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	3	1978	Coupe 5c, c.11	Remblai 1ère basilique

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
1118	Entre les murs M303 et M2013	LT D2	2	1978	Coupe 5c, c.12	Remblai 2e occupation
1119	Entre les murs M303 et M2013	- (verre)	-	1978	Pas retrouvé	-
1120	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1978	Coupe 10, c.5	Remblai 2e basilique
1121	Entre les murs M303 et M2013	- (peinture murale)	4	1978	Coupe 10, c.6	Démolition 1ère basilique
1122	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	3	1978	Coupe 10, c.11	Remblai 1ère basilique
1123	À proximité du mur M303	- (faune)	3	1974	D8, c.11	Remblai 1ère basilique
1251	Est 2e basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	-	1977	OP8-9	-
1252	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	NO6-7-8-9	Remblai
1253	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	-	Comblement de l'égout ST2124
1254	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	PQ8-9	Sur l'empierrement ST2126
1255	Est 2e basilique	Augustéen	3e ou 4e occup./3	1977	OP8-9	Remblai entre les empierrements ST2126 et ST2127
1256	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	PQ8-9	-
1257	Entre les murs M2010 et M2012	- (terre cuite)	-	1977	-	-
1258	Est 2e basilique	Dès 60 ap. J.-C.	-	1977	-	-
1259	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	OP8-9	Dégagement empierrement ST2127
1260	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1261	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8-9	-
1262	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	QR6-7	Comblement inférieur de l'égout ST2124
1263	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	QR6-7	Comblement de l'égout ST2124
1264	Est 2e basilique	Dès 90 ap. J.-C.	-	1977	QR6-7	Comblement supérieur de l'égout ST2124
1265	Est 2e basilique	Augustéen moyen-Tibère	2	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1266	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	MNO6-7-8	-
1267	Est 2e basilique	LT D2-Augustéen	2	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1268	Est 2e basilique	Dès 30 ap. J.-C.	-	1977	OP8-9	-
1269	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ6-7-8	Comblement de l'égout ST2124
1270	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	QR7-8	Comblement fosse ou TP
1271	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	OP8-9	-
1272	Est 2e basilique	LT D2-Augustéen	3e ou 4e occup./3	1977	PQ8-9	Remblai entre les empierrements ST2126 et ST2127
1273	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	PQ8-9	Remblai 2e occupation

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
1274	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	OP8-9	Dégagement empierrement ST2126
1275	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	OP8-9	Dégagement empierrement ST2126
1276	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	P8-9	Dégagement empierrement ST2127
1277	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	-	Comblement supérieur de l'égout ST2124
1278	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8-9	-
1279	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8-9	-
1280	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	QR5-7	Remblai entre les empierrements ST2126 et ST2127
1281	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	OP6-7-8	-
1282	-	-	-	1977	Pas retrouvé	-
1283	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	Sous le mur M757	Comblement inférieur de l'égout ST2124
1284	Est 2e basilique	2e s. ap. J.-C.	-	1977	-	Vrac
1285	Est 2e basilique	1er s. ap. J.-C.	-	1977	OP8	Sur l'empierrement ST2126
1286	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	OP8-9	Remblai 2e occupation
1287	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	PQ8-9	Remblai 2e occupation
1288	Est 2e basilique	Tibère	-	1977	PQ8-9	-
1289	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	PQ8-9	Remblai 2e occupation
1290	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	OP8-9	-
1291	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	QR8-9	Humus
1292	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8-9	-
1293	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	PQ8-9	Remblai 2e occupation
1294	Est 2e basilique	Augustéen précoce	2	1977	-	Remblai 2e occupation
1295	Est 2e basilique	Augustéen moyen-Tibère	-	1977	OP8-9	-
1296	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ7-8	Comblement du fossé d'implantation de l'égout ST2124
1297	-	-	-	1977	Pas retrouvé	-
1298	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	QR7-8	Vrac
1299	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	Sous le mur M757	Comblement de l'égout ST2124
1300	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	PQ7-8	Remblai 2e occupation
1301	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	OP7-8	Remblai 2e occupation
1302	Est 2e basilique	Augustéen	3e ou 4e occup./3	1977	QR8-9	Remblai entre les empierrements ST2126 et ST2127
1303	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	OP8-9	Dégagement empierrement ST2126
1304	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2126

N°s	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
1305	Est 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	-	1977	-	Comblement de l'égout ST2124
1306	-	- (verre)	-	1977	-	-
1307	-	Gallo-romain	-	1977	-	-
1308	Est 2e basilique	Dès 60 ap. J.-C.	-	1977	PQ8-9	Sur l'empierrement ST2126
1309	Est 2e basilique	Augustéen moyen	-	1977	Sous le mur M757	Comblement de l'égout ST2124
1310	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	-	Dans le mur M2015
1311	-	-	-	1977	Pas retrouvé	-
1312	Est 2e basilique	Dès 150 ap. J.-C.	-	1977	Q8-9	Humus
1313	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8	Vrac
1314	-	-	-	1977	Pas retrouvé	-
1315	Est 2e basilique	Augustéen (fibule)	-	1977	OP8	Sur l'empierrement ST2126
1316	Est 2e basilique	Dès 70 ap. J.-C.	-	1977	PQ10-11	Humus
1317	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2126
1318	Est 2e basilique	Contaminé	-	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1319	Est 2e basilique	2e-3e s. ap. J.-C.	-	1977	PQ8-9	Sur l'empierrement ST2126
1320	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	OP8-9	Remblai 2e occupation
1321	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ8-9	Humus
1322	Est 2e basilique	2e-3e s. ap. J.-C.	-	1977	OP8	-
1323	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8	-
1324	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	O11	Sous le mur M757
1325	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ8-9	Comblement fosse moderne
1326	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	PQ8-9	Vrac
1327	Est 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	1977	OP8	Remblai entre les empierrements ST2126 et ST2127
1328	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	-	-
1329	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	OP8	Dégagement empierrement ST2127
1330	Est 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3e ou 4e occup./3	1977	OP8-9	Dégagement empierrement ST2126
1331	Est 2e basilique	Augustéen moyen	-	1977	OPQR6-7-8	Comblement de l'égout ST2124
1332	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ8-9	-
1333	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	QR8-9	-
1334	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	-	Comblement de l'égout ST2124
1335	-	-	-	1977	Pas retrouvé	-
1336	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ8-9	-

N°s	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
1337	Est 2e basilique	Augustéen	2	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1338	Est 2e basilique	1er-2e s. ap. J.-C.	-	1977	PQ8-9	-
1339	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	OP8-9	-
1340	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	P8-9	Remblai 2e occupation
1341	Est 2e basilique	Augustéen	-	1977	OP7-8-6	-
1342	Est 2e basilique	Gallo-romain	2	1977	PQ8-9	Dégagement empierrement ST2127
1343	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	PQ8-9	-
1344	Est 2e basilique	- (architecture)	-	1977	-	Vrac
1451	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1977	-	Vrac
6042	Mur M282, *area publica* 1ère basilique	2e-3e s. ap. J.-C.	-	125/1991	-	Démolition sur M282, postérieur 2e basilique
6043	Esplanade nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	-	125/1991	D16, c.16	Niveaux postérieurs 2e basilique
6044	Esplanade nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	-	125/1991	D16, c.16	Niveaux postérieurs 2e basilique
6045	Mur M295	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	-	125/1991	D6	Dégagement M295
6046	Esplanade nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	-	125/1991	D16, c.16	Niveaux postérieurs 2e basilique
6047	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D14, c.5	Remblai 1ère basilique
6048	Esplanade nord 1ère basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	5	125/1991	D16, c.14-15	Remblai 2e basilique
6049	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D16, c.11	Niveau de travail 1ère basilique
6050	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D16, c.14-15	Remblai 1ère basilique
6201	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D16, c.11	Remblai 1ère basilique
6202	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D16, c.9	Remblai 1ère basilique
6203	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyenÐdébut Tibère	2	125/1991	D16, c.3	Remblai 2e occupation
6204	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	-	125/1991	D16, c.3,9 à 12	-
6205	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	5	125/1991	D17, c.6	Remblai 2e basilique
6206	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D17, c.5	Remblai 1ère basilique
6207	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D16, c.10 à 12	Remblai 1ère basilique
6208	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D16, c.3	Remblai 2e occupation
6209	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D12, c.7	Remblai 1ère basilique
6210	Esplanade nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D16, c.2a	1ère occupation
6211	Esplanade nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D16, c.2a	1ère occupation

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
6212	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D16, c.8	Comblement fosse ST2000
6213	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D14, c.3	Remblai 2e occupation
6214	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D14, c.4	Remblai 1ère basilique
6215	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D15, c.6	Remblai 1ère basilique
6216	Esplanade nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D14, c.2	1ère occupation
6217	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D16, c.4	Comblement fosse ST2000
6218	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D15, c.4	Remblai 1ère basilique
6219	Esplanade nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	-	Comblement TP, 1ère occupation
6220	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D15, c.3	Remblai 1ère basilique
6221	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D15, c.2	Remblai 2e occupation
6222	Esplanade nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D15, c.1b	1ère occupation
6223	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D14, c.5	Remblai 1ère basilique
6224	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	4	125/1991	D18, c.5	Remplissage fosse
6225	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D18, c.4	Remblai 1ère basilique
6226	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D18, c.2b-3	Remblai 2e occupation
6227	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	-	125/1991	D18	Vrac
6228	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	-	125/1991	D26, c.3 à 7	-
6229	Esplanade nord 1ère basilique	- (peinture murale)	-	125/1991	D26, c.8	Remblai 2e basilique
6230	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	-	125/1991	-	Dégagement M291 et M299
6231	1ère boutique nord 1ère basilique	Auguste-Flaviens	-	125/1991	D36, c.10	Niveaux postérieurs 2e basilique
6232	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	4	125/1991	D34, c.8	Démolition 1ère basilique
6233	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D36, c.5b	Comblement fosse à chaux ST2001
6234	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3	125/1991	D34, c.7	Occupation 1ère basilique
6235	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-début Tibère	4	125/1991	D34, c.8	Démolition 1ère basilique
6236	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6237	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.7	Occupation 1ère basilique
6238	*Area publica* 2e basilique	- (architecture)	-	125/1991	-	-

N^os^	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
6239	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D34, c.6a	Remblai 1ère basilique
6240	Déambulatoire ouest 2e basilique	⇒ Moyen Âge	-	125/1991	-	Vrac
6241	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D36, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6242	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen précoce	3	125/1991	D34, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6243	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D34, c.5d-5e	Remblai 1ère basilique
6244	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	-	125/1991	-	Vrac
6245	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3a	Remblai 1ère basilique
6246	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.5	Comblement fosse à chaux ST2001
6247	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3b	Remblai 1ère basilique
6248	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6249	Déambulatoire ouest 2e basilique	- (architecture)	-	125/1991	-	Prélèvement dans aménagement bernois ST2109
6250	*Area publica* 1ère basilique	- (architecture)	-	125/1991	-	-
6251	*Area publica* 1ère basilique	- (architecture)	-	125/1991	-	Vrac
6252	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D43, c.3	Remblai 1ère basilique
6253	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D36, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6254	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3a	Remblai 1ère basilique
6255	Déambulatoire ouest 2e basilique	LT D2b	1	125/1991	-	1ère occupation
6256	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	-	125/1991	D34, sur c.3a	-
6257	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6258	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	-	125/1991	-	-
6259	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6260	-	-	-	125/1991	Annulé	-
6261	2e boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	-	125/1991	-	Vrac
6262	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Gallo-romain	5	125/1991	D39, c.5	Remblai 2e basilique
6263	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen	2	125/1991	D43, c.2a	Remblai 2e occupation
6264	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Gallo-romain	5	125/1991	D39, c.5	Remblai 2e basilique
6265	2e boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	-	125/1991	-	Vrac

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
6266	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Gallo-romain	4	125/1991	D34, c.8	Démolition 1ère basilique
6267	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen moyen	2	125/1991	D50, c.1a	Remblai 2e occupation
6268	2e boutique nord 1ère basilique	Augustéen	-	125/1991	-	Comblement fosse
6269	Portique nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	-	125/1991	-	-
6270	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D49, c.4	Remblai 1ère basilique
6271	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D39, c.4	Remblai 1ère basilique
6272	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.7	Occupation 1ère basilique
6273	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D39, c.4	Remblai 1ère basilique
6274	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D39, c.4	Remblai 1ère basilique
6275	Portique nord 1ère basilique	Augustéen	5	125/1991	D47, c.6	Remblai 2e basilique
6276	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.6a	Remblai 1ère basilique
6277	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen précoce	3	125/1991	D39, c.4	Remblai 1ère basilique
6278	Portique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D47, c.4a	Remblai 1ère basilique
6279	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D34, c.5d	Remblai 1ère basilique
6280	Portique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D47, c.4a	Remblai 1ère basilique
6281	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D39, c.3d	Remblai 1ère basilique
6282	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D39, c.3	Remblai 1ère basilique
6283	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.5e	Remblai 1ère basilique
6284	-	-	-	125/1991	Annulé	-
6285	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D39, c.3a	Remblai 1ère basilique
6286	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D39, c.3b-3c	Remblai 1ère basilique
6287	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D34, c.4	Remblai 1ère basilique
6288	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	2	125/1991	D39, c.2	Remblai 2e occupation
6289	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3b	Remblai 1ère basilique
6290	Mur M289 2e basilique	Gallo-romain	-	125/1991	-	Dégagement M289
6291	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6292	Cage d'escalier N-W 2e basilique	LT D2b	1	125/1991	D39, c.1	1ère occupation

N^os^	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
6293	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D34, OK c.2	Remblai 2e occupation
6294	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3a	Remblai 1ère basilique
6295	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6296	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D34, c.1b	1ère occupation
6297	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D48, UK c.4	Remblai 1ère basilique
6298	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	5	125/1991	D44, c.5a	Remblai 2e basilique
6299	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D48, c.3a	Remblai 1ère basilique
6300	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	5	125/1991	D44, c.5	Remblai 2e basilique
6401	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	2	125/1991	D48, c.2	Remblai 2e occupation
6402	1ère boutique nord 1ère basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	4	125/1991	D36, c.8	Démolition 1ère basilique
6403	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D44, c.4	Remblai 1ère basilique
6404	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D36, c.6	Occupation 1ère basilique
6405	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.5b	Comblement fosse à chaux ST2001
6406	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D36, c.6	Occupation 1ère basilique
6407	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen	3	125/1991	D36, c.4a	Remblai 1ère basilique
6408	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	3	125/1991	D36, c.4	Remblai 1ère basilique
6409	Déambulatoire ouest 2e basilique	Milieu 1er s. ap. J.-C.	5	125/1991	D63, c.8	Remblai 2e basilique
6410	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D44, c.3	Remblai 1ère basilique
6411	Cage d'escalier N-W 2e basilique	Augustéen	2	125/1991	D44, c.2	Remblai 2e occupation
6412	Cage d'escalier N-W 2e basilique	LT D2b	1	125/1991	D44, c.1a	1ère occupation
6413	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.3	Remblai 1ère basilique
6414	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.3b	Remblai 1ère basilique
6415	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.3	Remblai 1ère basilique
6416	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen	2	125/1991	D36, c.2	Remblai 2e occupation
6417	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6418	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	-	125/1991	D36	Vrac
6419	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D36, c.2	Remblai 2e occupation

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
6420	1ère boutique nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D36, c.1b	1ère occupation
6421	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen	3	125/1991	D76, c.4	Remblai 1ère basilique
6422	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D76 c.4	Remblai 1ère basilique
6423	Déambulatoire ouest 2e basilique	Augustéen	2	125/1991	D76, c.2	Remblai 2e occupation
6424	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	4	125/1991	D34, c.8	Démolition 1ère basilique
6425	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D34-45, c.7	Occupation 1ère basilique
6426	Déambulatoire ouest 2e basilique	LT D2b	1	125/1991	D76, c.1a	1ère occupation
6427	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34-45, c.6a	Remblai 1ère basilique
6428	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34-45, c.5d	Remblai 1ère basilique
6429	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34-45, c.5c	Remblai 1ère basilique
6430	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34, c.3b	Remblai 1ère basilique
6431	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen	3	125/1991	D34-45, c.3a	Remblai 1ère basilique
6432	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	Augustéen moyen	2	125/1991	D34, c.2	Remblai 2e occupation
6433	2e boutique nord 1ère basilique	Augustéen moyen-final	-	125/1991	-	Dégagement angle M299/ M301
6434	1ère et 2e boutiques nord 1ère basilique	LT D2b	1	125/1991	D34-45, c.1b	1ère occupation
6435	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	-	125/1991	D60, c.4	Comblement fosse
6436	*Area publica* 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D64, c.2	Remblai 2e occupation
6437	*Area publica* 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D69, c.2	Remblai 2e occupation
6438	Déambulatoire ouest 2e basilique	LT D2b	1	125/1991	-	1ère occupation
6439	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen	2	125/1991	D36, c.2	Remblai 2e occupation
6440	1ère boutique nord 1ère basilique	Augustéen précoce	3	125/1991	D36, c.4	Remblai 1ère basilique
6441	1ère boutique nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	125/1991	D36, c.5a	Comblement fosse à chaux ST2001
6442	1ère boutique nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	4	125/1991	D36, c.8	Démolition 1ère basilique
10375	-	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	-	Vrac général
10376	Portique sud 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D2	Vrac
10377	2e boutique sud 1ère basilique	Auguste-Tibère	5	136/1995	D7, c.2	Remblai 2e basilique
10378	Portique sud 2e basilique	Dès 40 ap. J.-C:	5	136/1995	D2, c.11	Remblai 2e basilique
10379	Portique sud 2e basilique	Augustéen moyen-final	5	136/1995	D2, c.6	Remblai 2e basilique

N^os^	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
10380	Portique sud 2e basilique	Augustéen	3	136/1995	D2, c.5	Occupation 1ère basilique
10381	Mur M698 2e basilique	Augustéen (monnaie)	-	136/1995	D43, c.12d	Comblement de la tranchée de récupération de M698
10382	2e boutique sud 1ère basilique	- (faune, métal)	-	136/1995	-	Vrac
10383	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D7, c.8	Remblai 2e basilique
10384	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	5	136/1995	D17, c.6	Remblai 2e basilique
10385	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D17, c.5	Occupation 1ère basilique
10386	Portique sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D5, c.11	Remblai 1ère basilique
10387	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D12, c.5	Remblai 2e basilique
10388	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D12, c.3b	Remblai 1ère basilique
10389	2e boutique sud 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	D4	Comblement fosse C
10390	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	2	136/1995	D12, c.3a	Remblai 2e occupation
10391	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	2	136/1995	D10	Comblement fosse ST668
10392	Portique sud 1ère basilique	- (faune)	2	136/1995	D11, c.2b	Remblai 2e occupation
10393	Portique sud 1ère basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D5, c.3	Remblai 2e occupation
10394	Portique sud 1ère basilique	Gallo-romain	4	136/1995	D5, c.6	Comblement base récupérée ST2002
10395	Portique sud 1ère basilique	Augustéen	5	136/1995	D5, c.7c	Remblai 2e basilique
10396	Portique sud 1ère basilique	- (scories)	-	136/1995	D5, c.10	Niveaux postérieurs 2e basilique
10397	Portique sud 1ère basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D5, c.4	Remblai 1ère basilique
10398	Portique sud 1ère basilique	Augustéen	2	136/1995	D5, c.2b-3	Remblai 2e occupation
10399	Portique sud 2e basilique	Augustéen moyen (monnaie)	5	136/1995	D15, c.6	Remblai 2e basilique
10400	2e boutique sud 1ère basilique	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	D25, c.7	Niveaux postérieurs 2e basilique
10451	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D74	Comblement fosse ST717
10452	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D74	Comblement fosse ST718
10453	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D74	Comblement TP720
10454	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D74	Comblement TP725
10455	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D74	Comblement fosse ST724 (vrac)
10456	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D76	Comblement inférieur fosse ST724

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
10457	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D76, c.10	Comblement supérieur fosse ST724
10458	Extérieur S-W 2e basilique	2e moitié 1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
10459	Extérieur S-W 2e basilique	LT D2	2	136/1995	D76, c.2b	Remblai 2e occupation
10460	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	4e occup./3	136/1995	D76, c.4	Remblai
10461	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen moyen-final	4e occup./3	136/1995	D76, c.5	Remblai
10462	Extérieur S-W 2e basilique	Tibère	4e occup./3	136/1995	D76, c.6	Remblai 3e occupation
10463	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	4e occup./3	136/1995	D76, c.7b	Démolition
10464	Extérieur S-W 2e basilique	Auguste-Tibère	5	136/1995	D76, c.8	Remblai 2e basilique
10465	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	4e occup./3	136/1995	D77, c.4	Remblai
10466	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	4e occup./3	136/1995	D77, c.3	Remblai
10467	Pièces centrale et ouest, annexe sud 2e basilique	Auguste moyen-début Tibère	4e occup./3	136/1995	D75, c.4	Démolition
10468	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D76, c.3	Occupation
10469	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D74	Comblement TP729
10470	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Augustéen	4e occup./3	136/1995	D75, c.3b-3d	Remblai
10471	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Augustéen moyen-final	3e occup./3	136/1995	D75, c.3c	Remblai
10472	Extérieur S-W 2e basilique	1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
10473	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Auguste moyen-début Tibère	3e occup./3	136/1995	D75, c.3	Occupation
10474	1ère boutique sud 1ère basilique	- (Architecture)	-	136/1995	D15, c.7	Niveaux postérieurs 2e basilique
10475	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	- (peinture murale)	4e occup./3	136/1995	D75, c.4	Démolition
10476	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D75, c.2b	Remblai 2e occupation
10477	Pièce ouest annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D75, c.3a	Remblai
10478	Extérieur S-W 2e basilique	1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
10479	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D85	Comblement TP750
10480	Extérieur S-W 2e basilique	LT D2b	2	136/1995	D85	Comblement fosse ST751
10481	Extérieur S-W 2e basilique	Auguste moyen	3e occup./3	136/1995	D86, c.2b-2c	Remblai 3e occupation
10482	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D86, c.2b	Remblai 2e occupation
10483	Extérieur S-W 2e basilique	Auguste moyen-début Tibère	3e occup./3	136/1995	D86, c.2c	Remblai3e occupation
10484	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D86, c.2b-2c	Remblai 3e occupation
10485	Extérieur S-W 2e basilique	Auguste-Tibère	3e occup./3	136/1995	D86, c.3	Occupation

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
10486	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D86, c.3	Occupation
10487	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D86, c.3	Occupation
10488	Extérieur S-W 2e basilique	Augustéen final-Tibère	4e occup./3	136/1995	D86, c.4b	Remblai
10489	Extérieur S-W 2e basilique	Claude-Néron	-	136/1995	D86, c.5	Remblai
10490	Extérieur est 2e basilique	Médiéval	-	136/1995	-	Vrac
10491	Extérieur est 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D87	Comblement des tranchées de récupération de M754 et M755
10492	Extérieur est 2e basilique	- (architecture)	-	136/1995	D91	Prélèvement dans l'égout ST753
10493	Extérieur est 2e basilique	⇒ Epoque moderne	-	136/1995	-	Niveaux postérieurs 2e basilique
10494	Annexe sud 2e basilique	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	-	Vrac
10495	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	4e occup./3	136/1995	D99, c.4b	Démolition
10496	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	- (peinture murale)	4e occup./3	136/1995	D100	Comblement des tranchées de récupération des murs M764 et M765
10497	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99bis, c.3h	Occupation
10498	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	4e occup./3	136/1995	D99bis, c.3k	Remblai 3e occupation
10499	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99 bis, c.3j	Remblai
10500	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D99 bis, c.2b	Remblai 2e occupation
13051	Mur M669 1ère basilique	- (peinture murale)	5	136/1995	D17, c.9b	Comblement de la tranchée de récupération du mur M669
13052	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D25, c.6	Radier *area publica* 2e basilique
13053	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D19, c.8	Comblement fosse ST676
13054	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D25, c.4	Comblement fosse ST677
13055	2e boutique sud 1ère basilique	Augustéen	2	136/1995	D25, c.3	Remblai 2e occupation
13056	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D23, c.2	Remblai 2e occupation
13057	2e boutique sud 1ère basilique	- (architecture)	-	136/1995	-	Vrac
13058	*Area publica* 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	-	Comblement ST688
13059	2e boutique sud 1ère basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D18-19, c.1	Remblai 2e occupation
13060	Esplanade sud 1ère basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D21-22	Comblement TP684
13061	Esplanade sud 1ère basilique	1er-2e s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
13062	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	2	136/1995	D20	Comblement fosse ST678

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
13063	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D20	Comblement TP680
13064	Esplanade sud 1ère basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D22	Comblement TP680
13065	Esplanade sud 1ère basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D20-21	-
13066	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen moyen-final	4	136/1995	D24, c.9	Démolition 1ère basilique
13067	Mur M686 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D24, c.12a-12b-12c	Comblement de la tranchée de récupération de M686
13068	2e boutique sud 1ère basilique	- (peinture murale)	5	136/1995	D24, c.11	Remblai 2e basilique
13069	Portique sud 2e basilique	Augustéen	3	136/1995	D28	Occupation 1ère basilique
13070	Portique sud 2e basilique	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	D28, c.7	Comblement fosse postérieure 2e basilique
13071	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D2, c.7a	Occupation 1ère basilique
13072	Mur M693 1ère basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D28, c.6	Comblement de la tranchée de récupération M693
13073	Portique sud 2e basilique	Augustéen	5	136/1995	D37, c.6	Comblement ST699
13074	Portique sud 2e basilique	Auguste-Tibère	5	136/1995	D37, c.6	Comblement fosse ?
13075	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D2, c.6	Remblai 2e basilique
13076	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D28	-
13077	Portique sud 2e basilique	Augustéen	3	136/1995	D2, c.5	Occupation 1ère basilique
13078	Portique sud 2e basilique	Augustéen	4	136/1995	D37, c.3	Démolition 1ère basilique
13079	Esplanade sud 1ère basilique	Gallo-romain	4	136/1995	D27, c.12d	Démolition 1ère basilique
13080	Esplanade sud 1ère basilique	Auguste-Tibère	4	136/1995	D27, c.12b	Démolition 1ère basilique
13081	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	4	136/1995	D27, c.12a	Démolition 1ère basilique
13082	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen final	3	136/1995	D27, c.11b	Remblai 1ère basilique
13083	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D27, c.11b	Remblai 1ère basilique
13084	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D27, c.10	Remblai 1ère basilique
13085	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	4	136/1995	D27, c.9	Démolition 1ère basilique
13086	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D27, c.8	Occupation 1ère basilique
13087	Esplanade sud 1ère basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D27, c.7	Occupation 1ère basilique
13088	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen	3	136/1995	D27, c.5	Occupation 1ère basilique
13089	Esplanade sud 1ère basilique	LT D2b	2	136/1995	D27, c.2b	Remblai 2e occupation
13090	Portique sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D2, c.2b	Remblai 2e occupation
13091	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D2 c.5	Occupation 1ère basilique

N[os]	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
13092	Portique sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D32, c.3a	Remblai 2e occupation
13093	Portique sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D2, c.4	Remblai 2e occupation
13094	Portique sud 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	2	136/1995	D32, c.2	Comblement sablière basse ST692
13095	Portique sud 2e basilique	Augustéen moyen	2	136/1995	D28, c.1	Remblai 2e occupation
13096	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D36	Remblai 2e occupation
13097	Portique sud 2e basilique	Augustéen	3	136/1995	D2, c.5a	Occupation 1ère basilique
13098	Portique sud 2e basilique	Augustéen	5	136/1995	D36, c.2	Comblement TP ST694
13099	Portique sud 2e basilique	Augustéen moyen-final	2	136/1995	D2, c.2b	Remblai 2e occupation
13100	Portique sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D36	Remblai 2e occupation
13101	Portique sud 2e basilique	Augustéen précoce	2	136/1995	D36	Remblai 2e occupation
13102	Portique sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D36, c.5	Remblai 2e occupation
13103	Esplanade sud 1ère basilique	Augustéen moyen-final	-	136/1995	-	Vrac
13104	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D32, c.2	Occupation
13105	Mur M698 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D43, c.12b	Comblement de la tranchée de récupération de M698
13106	Mur M698 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D43, c.12a	Comblement de la tranchée de récupération de M698
13107	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D43, c.13	Niveau de travail 2e basilique
13108	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D43, c.11	Remblai 2e basilique
13109	Portique sud 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D2, c.10	Niveaux postérieurs 2e basilique
13110	Portique sud 2e basilique	Augustéen	-	136/1995	D2, c.8	-
13111	Portique sud 2e basilique	Auguste-Tibère	-	136/1995	D2, c.8	-
13112	-	-	-	136/1995	Annulé	-
13113	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Contaminé	5	136/1995	D55, c.7	Remblai 2e basilique
13114	1ère boutique sud (?) 2e basilique	⇒ Epoque moderne	-	136/1995	D55, c.12	Comblement fosse postérieure 2e basilique
13115	1ère boutique sud (?) 2e basilique	- (métal)	-	136/1995	D55, c.11	Niveaux postérieurs 2e basilique
13116	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	3e ou 4e occup./3	136/1995	D55, c.4	Occupation
13117	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen moyen-final	3e ou 4e occup./3	136/1995	D55, c.3b	Remblai
13118	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen	5	136/1995	D47, c.6	Remblai 2e basilique
13119	Entrée S-W 2e basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
13120	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D47, c.2b	Remblai 2e occupation
13121	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen final-Tibère	5	136/1995	D47, c.3	Remblai 2e basilique
13122	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen moyen-début Tibère	5	136/1995	.D47, c.4a	Remblai 2e basilique

N^os	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
13123	Entrée S-W 2e basilique	Auguste-Tibère	5	136/1995	D47, c.4b	Remblai 2e basilique
13124	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen	5	136/1995	D47, c.4b-4c	Remblai 2e basilique
13125	Entrée S-W 2e basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	5	136/1995	D47, c.5	Remblai 2e basilique
13126	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen moyen-Tibère	5	136/1995	D47, c.9	Comblement de la tranchée de fondation de M663
13127	Entrée S-W 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D34	Comblement de la tranchée de fondation de M300
13128	Entrée S-W 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D48, c.8	Niveau de travail 2e basilique
13129	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen précoce	2	136/1995	D55, c.2b	Remblai 2e occupation
13130	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	136/1995	D55, c.5b	Occupation
13131	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	136/1995	D55, c.5c	Remblai
13132	Entrée S-W 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D47, c.2b	Comblement TP701
13133	Entrée S-W 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D57	Comblement TP706
13134	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D59, c.2b	Remblai 2e occupation
13135	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen précoce	4	136/1995	D59, c.9	Démolition 1ère basilique
13136	Entrée S-W 2e basilique	Contaminé	5	136/1995	D59, c.10	Remblai 2e basilique
13137	Entrée S-W 2e basilique	⇒ Époque moderne	-	136/1995	D59, c.12	Comblement d'une fosse postérieure 2e basilique
13138	Entrée S-W 2e basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D59, c.8a-8b	Occupation 1ère basilique
13139	Entrée S-W 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D59, c.7	Comblement fosse ST709
13140	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Gallo-romain	5	136/1995	D70, c.3	Remblai 2e basilique
13141	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D70, c.2b	Remblai 2e occupation
13142	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen précoce	3e ou 4e occup./3	136/1995	D70, c.7	Remblai3e occupation
13143	1ère boutique sud (?) 2e basilique	Augustéen	3e ou 4e occup./3	136/1995	D70, c.8	Remblai
13144	1ère boutique sud (?) 2e basilique	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	D70, c.10	Niveaux postérieurs 2e basilique
13145	Extérieur S-W 2e basilique	⇒ Moyen Âge	-	136/1995	-	Vrac
13146	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	-	Vrac
13147	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3	136/1995	D70bis, c.6	Occupation 1ère basilique
13148	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	136/1995	D70bis, c.8	Remblai
13149	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	3e ou 4e occup./3	136/1995	D70bis, c.4a-8	Remblai
13150	Extérieur S-W 2e basilique	LT D ?	2	136/1995	D72	Comblement TP714
14001	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen moyen-final	4e occup./3	136/1995	-	Comblement de la tranchée de récupération du mur M764

N^os	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
14002	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	1	136/1995	D106	Comblement TP767
14003	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D106	Comblement TP768
14004	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	1	136/1995	D106	Comblement TP769
14005	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D106	Comblement la fosse ST770
14006	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	4e occup./3	136/1995	D99, c.3i	Remblai
14007	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen précoce	4e occup./3	136/1995	D99, c.3i	Remblai
14008	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	4e occup./3	136/1995	D99, c.3g	Remblai 3e occupation
14009	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D99, c.3h	Occupation
14010	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99, c.3f	Occupation
14011	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D108	Comblement TP773
14012	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	-, (os, peson)	3e occup./3	136/1995	D99, c.3j	Remblai
14013	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99, UK c.3h	Occupation
14014	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D110	Occupation
14015	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen précoce	2	136/1995	D99, c.2b	Remblai
14016	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	La Tène ?	3e occup./3	136/1995	D110	Comblement TP799
14017	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D110	Comblement TP798
14018	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D113	Comblement TP774
14019	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D115	Comblement fosse 775
14020	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	4e occup./3	136/1995	D99, c.3d	Remblai
14021	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen moyen	3e occup./3	136/1995	D99, c.3c	Occupation
14022	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D99, c.2b	Remblai 2e occupation
14023	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99, c.3b	Occupation
14024	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	2	136/1995	D112, c.2b	Remblai 2e occupation
14025	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	LT D2b	1	136/1995	D112	Comblement TP787
14026	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	LT D2b	1	136/1995	D112	Comblement fosse ST788
14027	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D99, c.2b-3a	Remblai
14028	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D99, c.2b-3e	Occupation

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
14029	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	- (faune, terre cuite)	2	136/1995	D118	Comblement sablière basse ST782
14030	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D118	Comblement TP783
14031	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D118	Comblement TP784
14032	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	LT D2b	1	136/1995	D99, UK c.2b	1ère occupation
14033	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Gallo-romain	3e occup./3	136/1995	D116	Remblai
14034	Pièce centrale annexe sud 2e basilique	Augustéen	3e occup./3	136/1995	D116-119-120	Comblement TP789
14035	Extérieur S-W 2e basilique	1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	D125	Vrac
14036	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	2	136/1995	D125, c.2b	Remblai 2e occupation
14037	Extérieur S-W 2e basilique	Gallo-romain	-	136/1995	D125, c.3	Remblai
14038	Extérieur S-W 2e basilique	1er–3e s. ap. J.-C.	-	136/1995	D125, c.4a-4c	Remblai ?
14039	Annexe sud 2e basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	-	136/1995	-	Vrac
14048	Extérieur S 2e basilique	- (tuiles)	-	136/1995	-	Prélèvement dans M818
14049	Extérieur S 2e basilique	- (tuiles)	-	136/1995	-	Prélèvement dans M818
17958	Esplanade nord 1ère basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	-	150/2001	-	Vrac
17959	Esplanade nord 1ère basilique	⇒ époque moderne	-	150/2001	-	Dégagement de la cave
17960	Esplanade nord 1ère basilique	Dès 20 ap. J.-C.	3	150/2001	D4, c.3	Remblai 1ère basilique
17961	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	3	150/2001	D4, c.4a	Remblai 1ère basilique
17962	Esplanade nord 1ère basilique	Contaminé	2	150/2001	D3, c.2	Remblai 2e occupation
17963	Esplanade nord 1ère basilique	Dès 15/20 ap. J.-C.	3	150/2001	D3, c.3b	Remblai 1ère basilique
17964	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	2	150/2001	D3, c.3a, 3b-5	Remblai 2e occupation
17965	Esplanade nord 1ère basilique	- (métal)	4	150/2001	D4, c.8	Démolition 1ère basilique
17966	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	2	150/2001	D7, c.3	Remblai 2e occupation
17967	Esplanade nord 1ère basilique	Augustéen	3	150/2001	D7, c.5	Occupation 1ère basilique
17968	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	4	150/2001	D7, c.6	Démolition 1ère basilique
17969	Esplanade nord 1ère basilique	1er s. ap. J.-C.	4	150/2001	D7, c.7	Démolition 1ère basilique
17970	Esplanade nord 1ère basilique	1ère moitié 1er s. ap. J.-C.	4	150/2001	D7, c.8	Démolition 1ère basilique
17971	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	5	150/2001	D7, c.10	Niveau de travail 2e basilique
17972	Esplanade nord 1ère basilique	Gallo-romain	5	150/2001	D7, c.11a	Remblai 2e basilique
23701	-	Médiéval	-	1974	-	Vrac

N^os^	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
23702	À proximité du mur M303	- (faune)	3	1974	D8, c.11	= K1123 ? remblai 1ère basilique
23703	-	Médiéval	-	1974	-	-
23704	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D9, c.5	Remblai 2e basilique
23705	À proximité du mur M303	Augustéen (1 intrusion)	3	1974	D9, c.8	Remblai 1ère basilique
23706	À proximité du mur M303	Gallo-romain	3	1974	D9, c.9	Niveau de travail 1ère basilique
23707	À proximité du mur M303	Augustéen	3	1974	D9, c.10	Remblai 1ère basilique
23708	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D9	Comblement de la tranchée de fondation du mur M303
23709	À proximité du mur M303	LT D2-Augustéen	3	1974	D9, c.11	Remblai 1ère basilique
23710	À proximité du mur M303	- (faune)	2	1974	D9, c.12	Remblai 2e occupation
23711	À proximité du mur M303	Gallo-romain	-	1974	D9	-
23712	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D10, c.5	Remblai 2e basilique
23713	À proximité du mur M303	Gallo-romain	3	1974	D10, c.8	Remblai 1ère basilique
23714	À proximité du mur M303	Dès 30 ap. J.-C.	5	1974	D10	Comblement de la tranchée de fondation du mur M303
23715	À proximité du mur M303	Âge du Bronze ?/ gallo-romain	3	1974	D10, c.10	Remblai 1ère basilique
23716	À proximité du mur M303	- (faune)	2	1974	D10, c.12	Remblai 2e occupation
23717	À proximité du mur M303	Augustéen	3	1974	D6-7, c.10	Remblai 1ère basilique
23718	À proximité du mur M303	Augustéen moyen-début Tibère	3	1974	D6-7, c.11	Remblai 1ère basilique
23719	À proximité du mur M303	Augustéen	2	1974	D6-7, c.12	Remblai 2e occupation
23720	À proximité du mur M303	- (faune)	5	1974	-	Comblement de la tranchée de fondation du mur M303
23721	À proximité du mur M303	Augustéen	3	1974	D8, c.10	Remblai 1ère basilique
23722	À proximité du mur M303	Gallo-romain	5	1974	D7	Comblement de la tranchée de fondation de M303
23723	À proximité du mur M303	Gallo-romain	-	1974	D8, c.2	Démolition 2e basilique
23724	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	2	1974	C8, c.12	Remblai 2e occupation
23725	Déambulatoire ouest 2e basilique	Gallo-romain	3	1974	C9, c.10	Remblai 1ère basilique
23726	À proximité du mur M303	Gallo-romain	-	1974	D7 ?	-
23727	À proximité du mur M303	Augustéen	3	1974	D8, c.11	Remblai 1ère basilique
23728	À proximité du mur M303	Augustéen	3	1974	D8, c.11	Remblai 1ère basilique
23729	À proximité du mur M303	Augustéen	5	1974	D8	Comblement de la tranchée de fondation de M303
23730	À proximité du mur M303	Gallo-romain	-	1974	D7	Vrac
23731	Est 2e basilique	1er s. ap. J.-C.	-	1974	D16, c. 25	-

Nos	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
23732	Au nord du mur M2011	Médiéval	-	1974	c.1	Niveaux postérieurs 2e basilique
23733	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	-	1974	L7	-
23734	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune, métal)	5	1974	L7, c.5	Remblai 2e basilique
23735	Cage d'escalier N-E 2e basilique	Médiéval et époque moderne	-	1974	LM2-3, c.2	Démolition 2e basilique
23736	Cage d'escalier N-E 2e basilique	- (terre cuite)	5	1974	LM2-3, c.2	Démolition 2e basilique ?
23737	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	2	1974	L7, c.12	Remblai 2e occupation
23738	Est 2e basilique	Gallo-romain	-	1974	D16, c.22	Démolition
23739	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	4	1974	L6-7, c.6	Démolition 1ère basilique
23740	Entre les murs M2010 et M2016	- (peinture murale)	5	1974	L7, c.3	Niveau de travail 2e basilique
23741	Entre les murs M2010 et M2016	Médiéval	-	1974	EG2-4, c.1	Niveaux postérieurs 2e basilique
23742	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	DE11, c.8-10	Remblai 1ère basilique
23743	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	3	1974	DE10, c.7	Niveau de travail 1ère basilique
23744	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	3	1974	DE10, c.8	Remblai 1ère basilique
23745	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	-	1974	DE	-
23746	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	E8, c.5	Remblai 2e basilique
23747	Entre les murs M303 et M2013	Gallo-romain	5	1974	EF8-9, c.5	Remblai 2e basilique
23748	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	5	1974	EF8-9, c.5	Remblai 2e basilique
23749	Entre les murs M303 et M2013	Augustéen	-	1974	EF11-12, c.7-12	-
23750	Entre les murs M2013 et M2016	Médiéval	-	1974	FK2-4, c.1	Niveaux postérieurs 2e basilique
23751	À proximité du pilier ST2023	Gallo-romain	3	1974	c.11	Remblai 1ère basilique
23752	-	Gallo-romain	5	1974	c.5	Remblai 2e basilique
23753	-	Gallo-romain	-	1977	c.5-12	Remblai 2e basilique
23754	À proximité du pilier ST2024	Gallo-romain	5	1974	-	Comblement de la tranchée de fondation du mur M303
23755	-	⇒ Moyen Âge	-	1974	c.1-2	Niveaux postérieurs 2e basilique
23756	À proximité du pilier ST2023	LT D2-Augustéen	-	1974	-	-
23757	-	- (faune)	-	1974	-	Vrac
23758	-	Augustéen	3	1974	OK c.8	Remblai 1ère basilique
23759	À proximité du pilier ST2022	- (faune)	-	1974	-	-

N°s	Situation	Datation[361]	Phase	Année	Références	Description
23760	-	Gallo-romain	-	1974	c.2	Démolition 2e basilique
23761	Entre les murs M2010 et M2016	Augustéen moyen-début Tibère	5	1974	L6, c.5	Remblai 2e basilique
23762	Entre les murs M2010 et M2016	Gallo-romain	-	1974	L6	-
23763	Entre les murs M2009 et M2010	Contaminé	5	1977	JL4, c. 5-6	Remblai 2e basilique
23764	Entre les murs M2010 et M2016	- (faune)	2	1974	L6, c.12	Remblai 2e occupation
23765	À proximité du pilier ST2026	- (faune)	-	1974	H12, c.2	Démolition 2e basilique
23766	Entre les murs M2013 et M2006	Contaminé	5	1974	GL3-4, c.5-6	Remblai 2e basilique
23767	Entre les murs M2005 et M2008	Médiéval	-	1974	HJ2-3, c.17-18	-
23768	À proximité du mur M2009	- (faune)	5	1974	J12-13, c.5	Remblai 2e basilique
23769	À proximité du pilier ST2026	- (faune)	-	1974	H12, c.2	Démolition 2e basilique
23770	-	-	-	1974	-	-
23771	Mur M757	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23772	Mur M757	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23773	Mur M757	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23774	Egout ST2124	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23775	Mur M2048	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23776	Est basilique	- (mortier)	-	1977	PS10-11	Echantillons de mortier d'un radier
23777	Mur M2012	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23778	Mur M2053	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23779	Mur M2015	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier
23780	Mur M2014	- (mortier)	-	1977	-	Echantillons de mortier

XI.2 Liste des ensembles renommés des fouilles anciennes de la basilique (1974-1977)[363]

Fouilles 1974

Dénomination fouilles 1974	N° K attribué en 2005	N° carton
-, (déblais)	K 23701	105
K 1123 (pas assuré)	K 23702	108
-, céram. médiévale +verre	K 23703	107
D9, c.5	K 23704	100
D9, c.8	K 23705	100
D9, c.9	K 23706	100
D9, c.10	K 23707	100
D9 fossé mur 5	K 23708	100
D9 c.11	K 23709	100
D9 c.12	K 23710	100
D9 mur W	K 23711	100
D10 c.5	K 23712	100
D10 c.8	K 23713	100
D10 fossé mur 5	K 23714	100
D10 c.10	K 23715	100
D10 c.12	K 23716	100
D6/7 c.10	K 23717	99
D6/7 c.11	K 23718	99
D6/7 c.12	K 23719	99
Fossé mur 5	K 23720	99
D 8 c.10	K 23721	99
D7 fossé mur 5	K 23722	99
D8 strati c.2	K 23723	99
C8 mur W c.12	K 23724	99
C9 c.10	K 23725	99
D7 ?	K 23726	99
D8 c.11	K 23727	99
D8 mur 5 c.11	K 23728	99
D8 fossé	K 23729	99
D7 strati	K 23730	99

[363] Carnet de complexes n° 60.

Dénomination fouilles 1974	N° K attribué en 2005	N° carton
Profil 5 c. 25	K 23731	103
Sondage 4 c.1	K 23732	103
L7 fossé	K 23733	103
L7 c.5	K 23734	103
LM/2-3 c.II	K 23735	103
LM/2-3 c.II C 103	K 23736	103
L7 c.12	K 23737	103
Profil 5 c.22	K 23738	103
L6/7 c.6	K 23739	103
L7 c.3 profil 8	K 23740	103
E-G/2-4 c.1	K 23741	101
D-E/11 c.8-10 ?	K 23742	101
E-D/10 c.7	K 23743	101
E-D/10 c.8	K 23744	101
DE ,alt. 0,65 à 0.75	K 23745	101
E8 c.5	K 23746	101
c.11 strati 9= c.5 E-F/8-9	K 23747	101
c. 12 strati 9 = c.5 EF/8-9	K 23748	101
E-F/11-12 c.7-12 (év. aussi 5-6)	K 23749	101
F-K/2-4 c.1	K 23750	101
Pilier 2 c.11	K 23751	104
c.5	K 23752	104
Déblais c.5-12	K 23753	104
Pilier 1 fossé mur 5	K 23754	104
c.1-2	K 23755	104
Pilier 2	K 23756	104
Vrac (déblais pioche manœuvre)	K 23757	104
8 haut (?)	K 23758	104
Pilier 3	K 23759	104
c.2	K 23760	104
L6 c.5	K 23761	102
L6 fossé	K 23762	102
J-L 4 c. 5-6	K 23763	102
L6 c.12	K 23764	102
H12 c.2	K 23765	102
GL3/4 c.5-6	K 23766	102
H-Y/2-3 c.17-18	K 23767	102
J12-13 c.5	K 23768	102

Dénomination fouilles 1974	N° K attribué en 2005	N° carton
H12 c.2	K 23769	102
Fiche 106, sans aucune autre info	K 23770	106

Fouilles 1977

Dénomination fouilles 1977	N° K attribué en 2005	N° carton
Mortier mur n° 5	K 23771	123
Mortier mur n° 5'	K 23772	123
Mortier mur n° 5"	K 23773	123
Mortier égout	K 23774	123
Mortier mur n° 4	K 23775	124
Mortier hérisson P à S 10-11	K 23776	124
Mortier mur n° 1	K 23777	122
Mortier mur n° 2	K 23778	122
Mortier mur n° 3 ouest	K 23779	122
Mortier mur n° 3 est	K 23780	122

XI.3 Liste des murs et des structures

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
M 171	Mur maçonné N-S, séparant l'*area sacra* de l'*area publica*	1988-90 1983-84	*Noviodunum* III, fig. 22, M 171 Morel 1984, fig. 10, M10 et M13
ST 172	Egout collecteur maçonné, N-S, 2e état du *forum*	1988-90 1983-84	*Noviodunum* III, fig. 22, M 172 Morel 1984, fig. 10, égout
ST 223	Dallage en calcaire de l'*area publica*, 2e basilique	114/1989	D1
ST 224	Lit de mortier de chaux, composante du sol de l'*area publica*, 2e basilique	114/1989	D1-4-5
ST 225	Lit de mortier de tuileau, composante du sol de l'*area publica*, 2e basilique	114/1989	D1-4-5
M 226	Mur maçonné N-S, fermeture ouest du 1er état de l'*area publica* ?	114/1989	D1a-4-5
M 227	Mur maçonné N-S, , fermeture ouest du 1er état de l'*area publica* ?	114/1989	D1a-4-5
M 282	Mur maçonné N-S, *area publica* 1ère basilique, postérieure 2e basilique	125/1991	D1-2-3-4
M 283	Mur maçonné E-W, *area publica* 1ère basilique, postérieure 2e basilique	125/1991	D4
M 289	Mur maçonné N-S, fermeture ouest, annexe nord, 2e basilique	125/1991	D15-22-23-24-34-38-45-56-59
M 290	Mur maçonné E-W, fermeture nord, annexe nord, 2e basilique	125/1991	D16-17-20-26
M 291	Mur maçonné E-W, fermeture nord, boutique nord, 1ère basilique	125/1991	D14-23-32-36-54-55
M 292/1516	Mur maçonné E-W, esplanade, fermeture nord, 1ère basilique	125/1991 150/1991	D7-16-19 D3-4-5
ST 293	Base maçonnée, 2e basilique ?	125/1991	D7-16-19
ST 294	Radier, esplanade, 1ère basilique ?	125/1991	D8-16
M 295	Mur maçonné E-W,	125/1991	D6
M 296	Mur maçonné (?) E-W, boutique nord ?, 2e basilique ?	125/1991	D21-28
M 297	Mur maçonné N-S, esplanade, fermeture ouest, 1ère basilique	125/1991	D28
ST 298	Structure maçonnée, renfort de M 289, 2e basilique	125/1991	D28
M 299	Mur maçonné N-S, boutique nord, 1ère basilique	125/1991	D34-45-52
M 300	Mur maçonné N-S, fermeture ouest, 2e basilique	125/1991 136/1995 1977	D41-43-50-60-61-62-65-67-68-71-77-79 D3-13-16-35-41-52-53-66-67 D4-5 (GEDO2002/1723)
M 301	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-W, banche nord, 2e basilique	1978 125/1991	D1 (GEDO 2002/1723) D36-39-44-53
M 302	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-W, banche sud, 2e basilique	1978 125/1991	D1 (GEDO 2002/1723) D39-44-47-49-57-79
M 303	Mur maçonné N-S, fermeture ouest, nef, 2e basilique	125/1991 1976 1974	D50-58-60-73 D3 D4-5b-9 -18 à 20
ST 304	*Terrazzo*, sol *area publica*, 1ère basilique	125/1991	D42-61
ST 305	Dé de maçonnerie, base de colonne, portique nord, 1ère basilique	125/1991	D76-78
ST 306	Base de colonne en molasse, portique sud, 1ère basilique	125/1991	D63-70-72
ST 307	Base de colonne en molasse, portique sud, 1ère basilique	125/1991	D67-69-72
ST 308	Four à chaux, postérieur 2e basilique	125/1991	D67
M 309	Mur maçonné N-S, cage d'escalier nord, branche est, 2e basilique	1978 125/1991	D1 (GEDO 2002/1723) D53
ST 310	*Terrazzo*, sol *area publica*, 1ère basilique	125/1991	D69-74
M 663	Mur maçonné N-S, entrée S-W, 2e basilique	136/1995	D47-48-61-68-69
M 664	Mur maçonné N-S, postérieur 2e basilique	136/1995	D1-7-8-9-17
ST 665	Radier, sol *area publica*, 2e basilique	136/1995	D3-16
M 666	Mur maçonné E-W, boutique sud, branche nord, 1ère basilique	136/1995	D5-11-13-23-29-61-69
M 667	Mur maçonné N-S, boutique sud, branche ouest, 1ère basilique	136/1995	D11-12-13-30
ST 668	Fosse, 2e occupation	136/1995	D10
M 669	Mur maçonné N-S, boutique sud, branche est, 1ère basilique	136/1995	D13-14
ST 670	Dalles de calcaire, *area publica*, 2e basilique	136/1995	D11-13-33

* Structure repérée uniquement en coupe.

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 671	Tombe de bébé (T47), remblai, 2e basilique	136/1995	D8
ST 672	Cunette de récupération des eaux de pluie du portique, 2e basilique	136/1995	D16-18-19-31-51
ST 673	Dalle de molasse sur M687, 2e basilique	136/1995	D16-18-19-31-44
ST 674	Trous de poteau, 2e occupation ?	136/1995	D6
ST 675	Fosse, postérieure 2e basilique	136/1995	D16-18-19
ST 676	Fosse, construction 1ère basilique ?	136/1995	D19-23
ST 677	Fosse, 2e basilique	136/1995	D19
ST 678	Fosse, 2e occupation	136/1995	D20-21-22
ST 679	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D21-22
ST 680	Trou de poteau, esplanade, 1ère basilique	136/1995	D20-21-22-26-27
ST 681	Palissade N-S, 1ère occupation	136/1995	D21-22
ST 682	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D22
ST 683	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D22
ST 684	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D21-22
ST 685	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D22
M 686	Mur maçonné E-W, boutique sud, branche sud, 1ère basilique	136/1995	D31
M 687	Mur maçonné E-W, portique sud, branche nord, 2e basilique	136/1995	D44
ST 688	Solin maçonné et dalles de molasse, escalier *area publica*/2e basiliqu	136/1995	D3-13-16-19-35-41-53
ST 689	Radier, 3e boutique sud, 1ère basilique	136/1995	D30
ST 690*	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D27
ST 691	Solin non maçonné N-S, esplanade, 1ère basilique	136/1995	D20-21-22-27
ST 692	Sablière basse E-W, 2e occupation	136/1995	D32-36
M 693	Mur récupéré N-S, esplanade, fermeture ouest, 1ère basilique	136/1995	D2-28-32-47-57
ST 694	Trou de poteau, construction 2e basilique ?	136/1995	D28-32-36-38
ST 695	Base maçonnée, sur le mur M696, postérieur 2e basilique	136/1995	D42
M 696	Mur maçonné E-W, cage d'escalier S-W, branche sud, 2e basilique	136/1995	D54
M 697	Mur maçonné E-W, cage d'escalier S-W, branche nord, 2e basilique	136/1995	D53
M 698	Mur maçonné E-W, portique sud, branche sud, 2e basilique	136/1995	D56-67
ST 699	Solin maçonné et dalles de molasse, escalier portique sud/2e basilique	136/1995	D53
ST 700	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D34
ST 701	Trou de poteau ou fosse, 2e occupation	136/1995	D47-57
ST 702*	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D48
M 703/758	Mur récupéré E-W, esplanade, fermeture sud, 1ère basilique	136/1995	D57-59-93
ST 704	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D57
ST 705	Trous de piquet, 2e occupation	136/1995	D57
ST 706	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D57
ST 707	Trous de piquet, 2e occupation	136/1995	D57
ST 708	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D57-59
ST 709	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D59-62
ST 710	Sablière basse, 2e occupation	136/1995	D34-57
M 711	Mur maçonné E-W entouré de chaque côté par 2 dalles de molasse, porte (?), 2e basilique	136/1995	D59bis-65-69-73
M 712	Mur maçonné E-W, boutique sud ?, 2e basilique	136/1995	D64-70-73
M 713	Mur maçonné N-S, fermeture nord, annexe sud, pièce ouest, 2e basilique	136/1995	D60-64-66-70-73-75-76-80
ST 714	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D70bis-72
ST 715	Trous de piquet, 2e occupation	136/1995	D72
ST 716	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D74
ST 717	Fosse, 2e occupation	136/1995	D74
ST 718	Fosse, construction 2e basilique ?	136/1995	D74-74bis-75-82
ST 719	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D74
ST 720	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D74

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 721	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D74
ST 722	Palissade N-S, 2e occupation	136/1995	D74-77
ST 723	Palissade N-S, 2e occupation	136/1995	D74
ST 724	Fosse, 2e occupation	136/1995	D74-76
ST 725	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D74-76
ST 726	*Terrazzo*, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D75-79-99-100-101-102
ST 727	Radier (?), postérieur 2e basilique ?	136/1995	D79
ST 728	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D74
ST 729	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D74
ST 730	Foyer (*tegula*), 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D81
ST 731	Solin non maçonné N-S, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D76-78
ST 732	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D75-82
ST 733	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D81-82
ST 734	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D82
ST 735	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D82
ST 736	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D82
ST 737	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D82
ST 738	Fosse, 2e occupation	136/1995	D82
ST 739*	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D76
ST 740*	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D77
ST 741	Sol en mortier de tuileau, extérieur sud, 2e basilique	136/1995	D84-86
ST 742	Palissade (?) N-S, 2e occupation	136/1995	D85
ST 743	Palissade N-S, 2e occupation	136/1995	D85
ST 744	Palissade N-S, 2e occupation	136/1995	D85
ST 745	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D85
ST 746	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D85-86
ST 747	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D85
ST 748	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D85
ST 749	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D85
ST 750	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D85
ST 751	Fosse, 2e occupation	136/1995	D85
M 752	Mur maçonné E-W, extérieur est, postérieur 2e basilique ?	136/1995	D89
ST 753	Egout maçonné, extérieur est, 1ère basilique	136/1995	D90 (= ST 2124)
M 754	Mur récupéré N-S, extérieur est, postérieur à la 2e basilique ?	136/1995	D87
M 755	Mur récupéré E-W, extérieur est, postérieur à la 2e basilique ?	136/1995	D87
M 756	Mur maçonné N-S, extérieur est, postérieur à la 2e basilique	136/1995	D91
M 757	Mur maçonné N-S, esplanade, fermeture est, 1ère basilique	136/1995 1977 1974	D94 D3-5-11-38-45-50 (GEDO2002/1712) D16
M 758	*Idem* M 703	136/1995	D57-59-93
ST 759	Structure maçonnée, 2e basilique ?	136/1995	D95
M 760	Mur maçonné N-S, fermeture est, annexe sud, 2e basilique	136/1995	D95
M 761	Mur maçonné N-S, mur de séparation est, annexe sud, 2e basilique	136/1995	D96
M 762	Mur maçonné N-S, mur de séparation ouest, annexe sud, 2e basilique	136/1995	D97-102
ST 763	*Terrazzo*, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D99-100-101
M 764	Mur récupéré N-S, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D99, 100, 101, 102
M 765	Mur récupéré N-S, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D99bis, 100, 101
ST 766	*Terrazzo*, 4e occupation, 1ère basilique	136/1995	D99bis, 100, 101
ST 767	Trous de poteau, 1ère occupation	136/1995	D106
ST 768	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D106
ST 769	Trous de poteau, 1ère occupation	136/1995	D106
ST 770	Fosse, 2e occupation	136/1995	D106
ST 771	Foyer (tuiles), 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D108-109-111

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 772	*Idem* ST 773	136/1995	—
ST 773	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D108-109-111-113
ST 774	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D113
ST 775	Fosse, 3e occupation ?, 1ère basilique	136/1995	D115-118
ST 776	Fosse, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D108-115-118
M 777	Mur maçonné E-W, postérieur à la 2e basilique	136/1995	D117
ST 778	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D118
ST 779	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D118
ST 780	Trous de piquet, 2e occupation	136/1995	D118
ST 781	Palissade, 2e occupation	136/1995	D118
ST 782	Sablière basse, 2e occupation	136/1995	D99-118
ST 783	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D118
ST 784	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D118
ST 785	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D112
ST 786	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 787	Fosse, 1ère occupation ?	136/1995	D112-114
ST 788	Fosse, 1ère occupation ?	136/1995	D112-114
ST 789	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D116-119-120
ST 790	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D121
ST 791	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D121
ST 792	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D121
ST 793	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D121
ST 794	Sablière basse, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D103
ST 795	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D104
ST 796	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D107-110-112
ST 797	Trou de piquet, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D110
ST 798	Trous de piquet, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D110
ST 799	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D110-112
ST 800	Trou de poteau, 3e occupation, 1ère basilique	136/1995	D110-112
ST 801	Palissade, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 802	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 803	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 804	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 805	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 806	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 807	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 808	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D112
ST 809	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D112
M 810	Mur maçonné N-S, extérieur sud, postérieur 2e basilique	136/1995	D123
M 811	Mur maçonné N-S, extérieur sud, postérieur 2e basilique ?	136/1995	D122
M 812	Mur maçonné N-S, extérieur sud, postérieur 2e basilique	136/1995	D124-125
M 813	Mur maçonné E-W, extérieur sud, 2e basilique	136/1995	D126-131-132
M 814	Mur maçonné E-W, mur de séparation sud, annexe sud, 2e basilique	136/1995	D127-128-129
M 815	Mur maçonné, abside, annexe sud, 2e basilique	136/1995	D130-134
M 816	*Idem* M 815	136/1995	D128
M 818	Mur maçonné N-S, extérieur sud, postérieur 2e basilique	136/1995	D133
M 825	Mur maçonné E-W, extérieur sud, postérieur 2e basilique	136/1995	D135
M 1511	Mur maçonné E-W, extérieur nord, 1ère basilique ?	150/2001	D1-1bis
M 1512	Mur maçonné E-W, cave, postérieur 2e basilique	150/2001	D1bis-2-2bis-3
M 1513	Mur maçonné N-S, cave, postérieur 2e basilique	150/2001	D2
M 1514	Mur maçonné N-S, cave, postérieur 2e basilique	150/2001	D6
M 1515	Mur maçonné E-W, cave, postérieur 2e basilique	150/2001	D6
M 1516	*Idem* M 292	150/2001	D4-5-6

N°	Description	Fouilles	N^{os} des dessins
M 1517	Mur maçonné, abside, annexe nord, 2e basilique	150/2001	D4-5-6-7
ST 2000*	Fosse, 2e occupation	125/1991	D7-16
ST 2001	Fosse à chaux, construction 1ère basilique	125/1991	D36-37
ST 2002*	Base récupérée ?, 1ère basilique	136/1995	D5
M 2003	Mur maçonné E-W, façade nord, 2e basilique	1974 Plan 1976	D1-2-21 à 23
M 2004	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-E, branche nord, 2e basilique	1974	D13-23-29
M 2005	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-E, branche sud, 2e basilique	1974	D12-13-14-23-29
M 2006	Mur maçonné, abside nord, nef, 2e basilique	1974 Plan 1976	D2-20-22
M 2007	Mur maçonné E-W, fermeture nord, nef, 2e basilique	1974 1976 Plan 1976	D3a-20
M 2008	Mur maçonné E-W, fermeture nord, nef, 2e basilique	1974 Plan 1976	D4-22
M 2009	Mur maçonné N-S, fermeture est, nef, 2e basilique	1974 1976 Plan 1976	D5a-10 -11-12-17-22-24-25
M 2010	Mur maçonné N-S, façade est, 2e basilique	1974 Plan 1976	D8-10-14-15-26 à 28
M 2011	Mur maçonné, abside sud, nef, 2e basilique	1977	
M 2012	Mur maçonné N-S, renfort (?) du mur M 2010, 2e basilique	1974 1977	D27-28 D2-42 (GEDO2002/1712)
M 2013	Mur maçonné N-S, fermeture ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D4-18 à 21-31
M 2014	Mur maçonné E-W, extérieur est, 2e basilique	1977	D1-5-11-44-45-50-51 (GEDO2002/1712)
M 2015	Mur maçonné N-S, prolongement de M 2014, extérieur est, 2e basilique	1977	D50 (GEDO2002/1712)
M 2016	Mur maçonné N-S, fermeture est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D8-10-26 à 29
M 2017	Mur maçonné N-S, soubassement des escaliers du cryptoportique, 1ère basilique	1974	D26-27
ST 2018	Base maçonnée et blocs de molasse, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	1978	D4-7 (GEDO2002/1709)
ST 2019	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/ 1ère basilique (?)	1978	D4-5 (GEDO2002/1709)
ST 2020	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/ 1ère basilique	1974 Plan 1976	D5b-18
ST 2021	Base maçonnée et blocs de molasse, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	1974 Plan 1976	D3c-9-18
ST 2022	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/ 1ère basilique	1974 Plan 1976	D3b/c-19
ST 2023	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/ 1ère basilique	1974 Plan 1976	D3b-19
ST 2024	Base en molasse, 1ère basilique	1974	D3a-19
ST 2025	Dé de maçonnerie, base de colonne, portique nord, 1ère basilique	1974	PàP3
ST 2026	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1978	D3-8 (GEDO2002/1709)
ST 2027	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D24
ST 2028	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D24
ST 2029	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D25
ST 2030	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D25
ST 2031	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 1976 Plan 1976	D25

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 2032	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D22
ST 2033	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1978	D1 (GEDO2002/1709)
ST 2034	Base maçonnée, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D18
ST 2035	Base maçonnée et reste de blocs de molasse, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D19
ST 2036	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D19
ST 2037	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D19
ST 2038	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D6-21
ST 2039	Base maçonnée, pilier latéral ouest, 1ère basilique	1974	D31
ST 2040	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D10-26
ST 2041	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D26
ST 2042	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D26
ST 2043	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D27
ST 2044	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D27
ST 2045	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D28
ST 2046	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D28
ST 2047	Base maçonnée, pilier latéral est, 1ère basilique	1974 Plan 1976	D29
M 2048	Mur maçonné E-W, extérieur est, 2e basilique	1977	D52-53-54 (GEDO2002/1712)
ST 2049	Empierrement, antérieur 1ère basilique	1974 1978	D18 D5 (GEDO 2002/1709)
M 2050	Mur maçonné E-W, façade sud, 2e basilique	1977	
M 2051	Mur maçonné E-W, cage d'escalier S-E, branche sud, 2e basilique	1977	
M 2052	Mur maçonné E-W, 2e basilique ?	1977	
M 2053	Mur maçonné N-S, extérieur est, 2e basilique	1974 1977	D16 D42-43-47-48-49 (GEDO2002/1712)
ST 2054	Trou de poteau, 2e occupation	125/1991	D9
ST 2055	Trou de poteau, 2e occupation	125/1991	D9
ST 2056	Trou de poteau, 2e occupation	125/1991	D10
ST 2057	Trou de poteau (?),1ère occupation	125/1991	D10
ST 2058	Trou de poteau (?),1ère occupation	125/1991	D10
ST 2059	Trou de poteau, 1ère occupation	125/1991	D13
ST 2060	Fosse, 1ère occupation	125/1991	D14-25
ST 2061	Trou de poteau, 2e occupation	125/1991	D30-31
ST 2062	Trou de poteau, 2e occupation	125/1991	D35
ST 2063	Trou de poteau, esplanade, 1ère basilique	136/1995	D20-21-22
ST 2064	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2065	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2066	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2067	Trous de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2068	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2069	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2070	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2071	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2072	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 2073	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2074	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2075	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D36
ST 2076	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2077	Fosse, 2e occupation	136/1995	D36
ST 2078	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2079	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2080	Trou de piquet, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2081	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D36-38
ST 2082	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D36
ST 2083	Trou de poteau, 2e occupation ?	136/1995	D36
ST 2084	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D72
ST 2085	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D72
ST 2086	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D72
ST 2087	Sablière basse, 2e occupation	136/1995	D72
ST 2088	Trou de poteau, 1ère occupation	136/1995	D106
ST 2089	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D113
ST 2090	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D113
ST 2091	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2092	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2093	Fosse, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2094	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2095	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2096	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2097	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2098	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2099	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2100	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2101	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D6
ST 2102	Trou de piquet, 2e boutique sud, 1ère basilique	136/1995	D4
ST 2103	Trou de piquet, 2e boutique sud, 1ère basilique	136/1995	D4
ST 2104	Trou de poteau, 2e boutique sud, 1ère basilique	136/1995	D4
ST 2105	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D23
ST 2106	Trou de piquet, 2e occupation	136/1995	D23
ST 2107	Trou de poteau, 2e occupation	136/1995	D23
M 2108	Mur (?) maçonné sur M 300, postérieur 2e basilique	125/1991	D65
ST 2109	Base maçonnée, postérieur 2e basilique	125/1991	D61
M 2110	Mur E-W, postérieur 2e basilique	1974	D28
M 2111*	Mur maçonné E-W, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D2
M 2112	Mur maçonné N-S, postérieur 2e basilique	1974	D13-29
M 2113*	Mur maçonné E-W, postérieur 2e basilique	1974	D13
M 2114	Mur maçonné N-S ?, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D18
M 2115	Mur maçonné E-W, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D32
ST 2116	Bloc de molasse, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
ST 2117	Structure maçonnée, postérieure 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
ST 2118	Bloc de molasse, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
ST 2119	Bloc de molasse, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
ST 2120	Bloc de molasse, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
ST 2121	Bloc de molasse, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1974	D33
M 2122*	Mur maçonné E-W, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1977	D42 (GEDO2002/1712)
M 2123	Mur maçonné N-S, postérieur 2e basilique, époque bernoise	1977	D49 (GEDO2002/1712)
ST 2124	Egout maçonné, extérieur est, 1ère basilique	1977	D4-5-56 à 58 (GEDO2002/1712), = ST 753
ST 2125	Foyer en cuvette, 2e occupation	1977	D6a-28-29 (GEDO2002/1712)

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 2126	Empierrement (1er), 3e ou 4e occupation ?	1977	D6a/b/-7a/ b/c-9-10-11-15-18-19-25-32 (GEDO2002/1712)
ST 2127	Empierrement (2e), 2e occupation	1977	D6a/b/c-7a/b/c-12-16-20-27-34-35 (GEDO2002/1712)
ST 2128*	Fosse, 2e occupation	1977	D8 (GEDO2002/1712)
ST 2129	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D13 (GEDO2002/1712)
ST 2130	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D13 (GEDO2002/1712)
ST 2131	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D13 (GEDO2002/1712)
ST 2132	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D13 (GEDO2002/1712)
ST 2133	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D23 (GEDO2002/1712)
ST 2134	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D23 (GEDO2002/1712)
ST 2135	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D36 (GEDO2002/1712)
ST 2136	Fosse, 2e occupation	1977	D37 (GEDO2002/1712)
ST 2137	Trou de poteau, 2e occupation	1977	D37 (GEDO2002/1712)
ST 2138	Solin (?) non maçonné E-W, 2e occupation	1977	D48 (GEDO2002/1712)
ST 2139	Structure maçonnée (base, mur ?), 2e basilique	1977	D1
M 2140	Mur nord du portique nord, 2e basilique	1955 1978 1983-84	*Noviodunum* 1, n° 116, p.32 D 2 (GEDO2002/1723) Morel 1984, fig. 2, mur M11
M 2141	Mur sud du portique nord, 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 2, mur M4
ST 2142	Sondage 1, fossé E-W, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F1
ST 2143	Sondage 3, fosse, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F5
ST 2144	Sondage 3, fosse, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F6
ST 2145	Sondage 3, fosse, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F7
ST 2146	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A5
ST 2147	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A6
ST 2148	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A7
ST 2149	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A8
ST 2150	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A9
ST 2151	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A10
ST 2152	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A11
ST 2153	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A12
ST 2154	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A13
ST 2155	Sondage 7, foyer, 1ère et 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, Fo1
ST 2156	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F10
ST 2157	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F11
ST 2158	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F12
ST 2159	Sondage 10, fossé, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F13A
ST 2160	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A14
ST 2161	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A15
ST 2162	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A16
ST 2163	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A17
ST 2164	Sondage 10, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A18
ST 2165	Sondage 10, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A19
ST 2166	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A20
ST 2167	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, A21
ST 2168	Sondage 7, sol en terre battue en relation avec le foyer ST 2155, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, Ho2
ST 2169	Sondage 9, sol, 1ère occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, Ho3
ST 2170	Sondage 9, fossé E-W, 1ère occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F15
ST 2171	Sondage 9, fosse, 2e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 8, F16
ST 2172	Sondage 2, trou de poteau, construction 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 9, A22
ST 2173	Sondage 2, trou de poteau, construction 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 9, A23
ST 2174	Sondage 3, trou de poteau, construction 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 9, A4

N°	Description	Fouilles	N°s des dessins
ST 2175	Sondage 3, fosse, 3e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 9, F4
ST 2176	Sondage 10, fossé E-W	1983-84	Morel 1984, fig. 9, F13B
ST 2177	Sondages 2, 3, 8 et 10, sol en terre battue, 3e occupation	1983-84	Morel 1984, fig. 9, sol 2
ST 2178	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	1983-84	Morel 1984, fig. 10, A1
ST 2179	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	1983-84	Morel 1984, fig. 10, A2
ST 2180	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	1983-84	Morel 1984, fig. 10, A3
ST 2181	Sondage 11, massif maçonné, soubassement d'escalier (?), 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 10, M14
ST 2182	Sondages 2, 3, 7 et 10, sol en mortier de chaux de l'area publica, 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 10, sol 1
M 2183	Sondage 1, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M1
M 2184	Sondage 1, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M2
M 2185	Sondage 2, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M3
ST 2186	Sondage 2, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F2
M 2187	Sondage 3, mur maçonné, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M5
M 2188	Sondage 3, mur maçonné, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M6
M 2189	Sondage 3, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M7
M 2190	Sondage 3, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M8
M 2191	Sondage 4, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M9
ST 2192	Sondage 4, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F8
ST 2193	Sondage 4, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F9
M 2194	Sondage 7, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M11
M 2195	Sondage 7, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, M12
ST 2196	Sondage 7, canalisation maçonnée E-W, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1 984, fig. 11, canal.
ST 2197	Sondage 8, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F14
ST 2198	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F17
ST 2199	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F18
ST 2200	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 11, F19
ST 2201	Sondage 3, fosse d'implantation d'un bassin, post. 2e basilique ?	1983-84	Morel 1984, fig. 3 (?), F3
ST 2202	Sondage 12, fossé, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, F20
ST 2203	Sondage 12, fosse, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, F21
ST 2204	Sondage 1, sol avec hérisson, 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 5, H01
ST 2205*	Sondage 11, niveau d'incendie, post. 2e basilique	1983-84	Morel 1984, fig. 10-11, H04
ST 2206*	Sondage 11, sol en mortier, post. 2e bas.	1983-84	Morel 1984, fig. 11, H05
M 2207	Sondage 5, mur maçonné, post. 2e basilique	1983-1984	Morel 1984, fig. 11, mur mitoyen
M 2280	Mur maçonné N-S, mur de séparation ouest, annexe nord, 2e basilique	2009	Henny 2009[1], fig. 3

XI.4 Tableau de concordance des structures

Nouveau N°	Ancien N°	Fouilles	Description	N°s dessins
M 171	M10 et M13	1988-90 1983-84	Mur maçonné N-S, séparant l'*area sacra* de l'*area publica*	*Noviodunum* III, fig. 22, M 171 Morel 1984, fig. 10, M10 et 13
ST 172	- (égout)	1988-90 1983-84	Egout collecteur maçonné, N-S, 2e état du *forum*	*Noviodunum* III, fig. 22, M 172 Morel 1984, fig. 10, égout
M 303 (1991)	M 5 M 1	1974 Plan 1976[364]	Mur maçonné N-S, fermeture ouest de la nef, 2e basilique	D4-5b-9-18 à 20
M 757 (1995)	M 3 M 5 et M 5'	1974 1977	Mur maçonné N-S, esplanade, 1ère basilique	D16; GEDO 2002/1712
M 2003	M 9 M 4	1974 Plan 1976	Mur maçonné, façade nord, 2e basilique	D1-2-21 à 23
M 2004	M 9	1974	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-E, branche nord, 2e basilique	D13-23-29
M 2005	M 9	1974	Mur maçonné E-W, cage d'escalier N-E, branche sud, 2e basilique	D12-13-14-23-29
M 2006	M 8 M 2b	1974 Plan 1976	Mur maçonné, abside nord de la nef, 2e basilique	D2-20-22
M 2007	M 8 M 2a	1974 Plan 1976	Mur maçonné E-W, fermeture nord, 2e basilique	D3a-20
M 2008	M 8 M 2c	1974 Plan 1976	Mur maçonné E-W, fermeture nord, 2e basilique	D4-22
M 2009	M 6 M3	1974 Plan 1976	Mur maçonné N-S, fermeture est de la nef, 2e basilique	D5a-10 -11-12-17-22-24-25
M 2010	M 7 M 5	1974 Plan 1976	Mur maçonné N-S, façade est, 2e basilique	D8-10-14-15-26 à 28
M 2011	—	1977	Mur maçonné, abside sud de la nef, 2e basilique	
M 2012	M 6 M 1	1976 1977	Mur maçonné N-S, renfort du mur M 2010 (?), 2e basilique	D27-28-30 GEDO2002/1712
M 2013	M 11 M 7	1974 Plan 1976 1977	Mur maçonné N-S, fermeture ouest, 1ère basilique	D4-18 à 21-31 D6 (GEDO2002 /1709)
M 2014	M 3	1977	Mur maçonné E-W, extérieur est, 2e basilique	GEDO2002/1712
M 2015	M 3	1977	Mur maçonné N-S, prolongement de M 2014, extérieur est, 2e basilique	GEDO2002/1712
M 2016	M 10 M 8	1974 Plan 1976	Mur maçonné N-S, fermeture est, 1ère basilique	D8-10-26 à 29
M 2017	M 10 bis	1974	Mur maçonné N-S, soubassement des escaliers du cryptoportique, 1ère basilique	D26-27
ST 2018	—	1978	Base maçonnée et blocs de molasse, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	D4-7 (GEDO 2002/1709)
ST 2019	P 25	1978	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique (?)	D4-5 (GEDO 2002/1709)
ST 2020	— P 1	1974 Plan 1976	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	D5b-18
ST 2021	P 4 P 2	1974 Plan 1976	Base maçonnée et blocs de molasse, soubassement des escaliers *area publica*/ 1ère basilique	D3c-9-18

[364] Cette appellation fait référence au plan mis au net par A. Tuor en 1976 avec une nouvelle numérotation des structures découvertes en 1974.

Nouveau N°	Ancien N°	Fouilles	Description	N°s dessins
ST 2022	P 3 P 3	1974 Plan 1976	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	D3b/c-19
ST 2023	P 2 P 4	1974 Plan 1976	Base maçonnée, soubassement des escaliers *area publica*/1ère basilique	D3b-19
ST 2024	P 1	1974	Base en molasse, 1ère basilique	D3a-19
ST 2025	-	1974	Base maçonnée, colonne, portique nord, 1ère basilique	P4P3
ST 2026	P 26	1978	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D3-8 (GEDO 2002/1709)
ST 2027	— P 10	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D24
ST 2028	— P 11	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D24
ST 2029	— P 12	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D25
ST 2030	— P 13	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D25
ST 2031	— P 14	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D25
ST 2032	— P 15	1974 Plan 1976	Base en molasse, pilier axial, 1ère basilique	D22
ST 2033	P 24	1978	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier médian ouest, 1ère basilique	D1 (GEDO 2002/1709)
ST 2034	— P 5	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian ouest, 1ère basilique	D18
ST 2035	— P 6	1974 Plan 1976	Base maçonnée et reste de bloc de molasse, pilier médian ouest, 1ère basilique	D19
ST 2036	— P 7	1974 Plan 1976	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier médian ouest, 1ère basilique	D19
ST 2037	— P 8	1974 Plan 1976	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier médian ouest, 1ère basilique	D19
ST 2038	— P 9	1974 Plan 1976	Base maçonnée et bloc de molasse, pilier médian ouest, 1ère basilique	D6-21
ST 2039	—	1974	Base maçonnée, pilier médian ouest, 1ère basilique	D31
ST 2040	— P 16	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D10-26
ST 2041	— P 17	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D26
ST 2042	— P 18	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D26
ST 2043	— P 19	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D27
ST 2044	— P 20	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D27
ST 2045	— P 21	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D28
ST 2046	— P 22	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D28
ST 2047	— P 23	1974 Plan 1976	Base maçonnée, pilier médian est, 1ère basilique	D29
M 2048	M 4	1977	Mur maçonné E-W, extérieur est, 2e basilique	GEDO2002/1712
ST 2049	— P 27	1974 1978	Empierrement, antérieur 1ère basilique	D18 D 5 (GEDO 2002/1709)

Nouveau N°	Ancien N°	Fouilles	Description	N°s dessins
M 2050	—	1977	Mur maçonné E-W, façade sud, 2e basilique	
M 2051	—	1977	Mur maçonné E-W, cage d'escalier S-E, branche sud, 2e basilique	
M 2052	—	1977	Mur maçonné E-W, 2e basilique (?)	
M 2053	— M 2	1974 1977	Mur maçonné N-S, extérieur est, 2e basilique	D16 GEDO2002/1712
M 2110	—	1974	Mur maçonné E-W, postérieur 2e basilique	D28
M 2140	M 11	1955 1978 1983	Mur nord du portique nord, 2e basilique	D 2 (GEDO2002 /1723) Morel 1984, fig.2
M 2141	M 4	1983	Mur sud du portique nord, 2e basilique	Morel 1984, fig. 2
ST 2142	F1	1983-84	Sondage 1, fossé E-W, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F1
ST 2143	F5	1983-84	Sondage 3, fosse, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F5
ST 2144	F6	1983-84	Sondage 3, fosse, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F6
ST 2145	F7	1983-84	Sondage 3, fosse, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F7
ST 2146	A5	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A5
ST 2147	A6	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A6
ST 2148	A7	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A7
ST 2149	A8	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A8
ST 2150	A9	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A9
ST 2151	A10	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A10
ST 2152	A11	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A11
ST 2153	A12	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A12
ST 2154	A13	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A13
ST 2155	Fo1	1983-84	Sondage 7, foyer, 1ère et 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, Fo1
ST 2156	F10	1983-84	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	Morel 1984, fig. 8, F10
ST 2157	F11	1983-84	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	Morel 1984, fig. 8, F11
ST 2158	F12	1983-84	Sondage 7, fosse, 1ère occupation	Morel 1984, fig. 8, F12
ST 2159	F13A	1983-84	Sondage 10, fossé, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F13A
ST 2160	A14	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A14
ST 2161	A15	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A15
ST 2162	A16	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A16
ST 2163	A17	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A17
ST 2164	A18	1983-84	Sondage 10, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A18
ST 2165	A19	1983-84	Sondage 10, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A19
ST 2166	A20	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A20
ST 2167	A21	1983-84	Sondage 7, trou de poteau, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, A21
ST 2168	Ho2	1983-84	Sondage 7, sol en terre battue en relation avec le foyer ST 2155, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, Ho2
ST 2169	Ho3	1983-84	Sondage 9, sol, 1ère occupation	Morel 1984, fig. 8, Ho3
ST 2170	F15	1983-84	Sondage 9, fossé E-W, 1ère occupation	Morel 1984, fig. 8, F15
ST 2171	F16	1983-84	Sondage 9, fosse, 2e occupation	Morel 1984, fig. 8, F16
ST 2172	A22	1983-84	Sondage 2, trou de poteau, construction 2e basilique	Morel 1984, fig. 9, A22
ST 2173	A23	1983-84	Sondage 2, trou de poteau, construction 2e basilique	Morel 1984, fig. 9, A23
ST 2174	A4	1983-84	Sondage 3, trou de poteau, construction 2e basilique	Morel 1984, fig. 9, A4

Nouveau N°	Ancien N°	Fouilles	Description	N°s dessins
ST 2175	F4	1983-84	Sondage 3, fosse, 3e occupation	Morel 1984, fig. 9, F4
ST 2176	F13B	1983-84	Sondage 10, fossé E-W	Morel 1984, fig. 9, F13B
ST 2177	Sol2	1983-84	Sondages 2, 3, 8 et 10, sol en terre battue, 3e occupation	Morel 1984, fig. 9, sol2
ST 2178	A1	1983-84	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	Morel 1984, fig. 10, A1
ST 2179	A2	1983-84	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	Morel 1984, fig. 10, A2
ST 2180	A3	1983-84	Sondage 3, trou de poteau d'échafaudage (?), 2e état du *forum*	Morel 1984, fig. 10, A3
ST 2181	M14	1983-84	Sondage 11, massif maçonné, soubassement d'escalier (?), 2e basilique	Morel 1984, fig. 10, M14
ST 2182	Sol1	1983-84	Sondages 2, 3, 7 et 10, sol en mortier de chaux de l'area publica, 2e basilique	Morel 1984, fig. 10, sol1
M 2183	M1	1983-84	Sondage 1, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M1
M 2184	M2	1983-84	Sondage 1, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M2
M 2185	M3	1983-84	Sondage 2, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M3
ST 2186	M F2	1983-84	Sondage 2, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F2
M 2187	M5	1983-84	Sondage 3, mur maçonné, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M5
M 2188	M6	1983-84	Sondage 3, mur maçonné, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M6
M 2189	M7	1983-84	Sondage 3, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M7
M 2190	M8	1983-84	Sondage 3, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M8
M 2191	M9	1983-84	Sondage 4, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M9
ST 2192	F8	1983-84	Sondage 4, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F8
ST 2193	F9	1983-84	Sondage 4, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F9
M 2194	M11	1983-84	Sondage 7, mur maçonné E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M11
M 2195	M12	1983-84	Sondage 7, mur maçonné N-S, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, M12
ST 2196	Canal.	1983-84	Sondage 7, canalisation maçonnée E-W, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, canal.
ST 2197	F14	1983-84	Sondage 8, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F14
ST 2198	F17	1983-84	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F17
ST 2199	F18	1983-84	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F18
ST 2200	F19	1983-84	Sondage 9, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, F19
ST 2201	F3	1983-84	Sondage 3, fosse d'implantation d'un bassin, post. 2e basilique ?	Morel 1984, fig. 3 (?), F3
ST 2202	F20	1983-84	Sondage 12, fossé, post. 2e basilique	Morel 1984, F20
ST 2203	F21	1983-84	Sondage 12, fosse, post. 2e basilique	Morel 1984, F21
ST 2204	Ho1	1983-84	Sondage 1, sol avec hérisson, 2e basilique	Morel 1984, fig. 5, Ho1
ST 2205*	Ho4	1983-84	Sondage 11, niveau d'incendie, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 10-11, Ho4
ST 2206*	Ho5	1983-84	Sondage 11, sol en mortier, post. 2e bas.	Morel 1984, fig. 11, Ho5
M 2207	Mur mitoyen	1983-1984	Sondage 5, mur maçonné, post. 2e basilique	Morel 1984, fig. 11, mur mitoyen

Résumé

Cette publication présente les résultats des nombreuses campagnes de fouilles archéologiques qui se déroulèrent depuis 1974, date de la découverte de la basilique du *forum*, jusqu'à nos jours dans l'*area publica* de la colonie césarienne de Nyon. Elle complète ainsi l'ouvrage de F. Rossi de 1995 consacré à la partie sacrée du *forum* (CAR 66/Noviodunum III).

Suite à la présentation de l'histoire des recherches et de la mise en valeur des vestiges de la basilique, cet ouvrage expose la stratigraphie de l'aire publique du *forum* de Nyon, en particulier l'évolution de la basilique et de ses abords, établit une chronologie précise et fiable à partir du mobilier archéologique (essentiellement grâce à la céramique) et propose une synthèse interprétative ainsi qu'une réflexion sur les début de la colonie à la lumière des nouvelles découvertes.

La mise en œuvre du centre monumental est précédée d'une première occupation du site se subdivisant en deux états de constructions en terre et bois et datés respectivement entre 60/50 et 30 av. J.-C. et des trente dernières années avant notre ère. L'absence de *militaria* et la nature encore peu claire de ces occupations ne permettent pas, pour l'heure, de conclure à une occupation militaire, liée ou non à la création de la colonie.

Le premier programme édilitaire du *forum* de Nyon voit la construction, à la fin de l'époque augustéenne, d'une basilique sur cryptoportique d'environ 58 x 13 m. Cet édifice, complété sur ses petits côtés par deux rangées de boutiques alignées sur des portiques, ferme transversalement la place publique et se trouve entourée d'un mur formant une esplanade monumentale de plus de 80 x 30 m.

L'étude des vestiges a permis de proposer de nombreuses hypothèses relatives à la circulation dans le bâtiment, notamment l'existence d'un escalier monumental d'une volée de sept marches permettant de passer de l'*area publica* au rez-de-chaussée de la basilique, alors que l'accès au cryptoportique depuis l'esplanade se faisait depuis le côté oriental du monument.

L'utilisation d'un module de 20 pieds, soit près de 6 m, paraît avoir régi la mise en œuvre de l'ensemble du 1er *forum* nyonnais. Cette unité est celle de l'entraxe des bases de grandes dimensions des piliers axiaux du cryptoportique.

Bien que le plan général de la première basilique soit assez bien connu dans son ensemble, la configuration du premier *forum*, en particulier l'*area sacra*, nous échappe, car cette dernière a été en grande partie oblitérée par les travaux relatifs à la mise en place du second programme édilitaire. L'absence d'un *aedes augusti* en association avec la basilique pourrait signifier que le premier centre monumental présentait dès l'origine un plan tripartite avec une *area sacra* située en-deçà du *cardo maximus*.

Dès le règne de Tibère, un second programme édilitaire modifie la trame urbaine et transforme notablement le centre monumental de la colonie. Dans le courant du 2e tiers du 1er siècle de notre ère, le *forum* est agrandi par la création d'une importante *area sacra* quadrangulaire de 36 x 36 m, entourée sur trois côtés par un cryptoportique en *pi* surmonté d'un portique. Peu après le milieu du 1er s. ap. J.-C., on construit une seconde basilique en lieu et place du premier monument, qui est entièrement détruit. Les niveaux de circulation relatifs à ce deuxième bâtiment ont généralement disparu et il ne subsiste souvent en place que les remblais liés à la construction, ce qui ne facilite guère la compréhension de la circulation entre le bâtiment et ses annexes.

Important édifice de 98 x 26,50 m environ, la seconde basilique est composée d'une nef centrale à absides entourée d'un large déambulatoire et de deux annexes également munies d'absides. L'annexe sud est divisée en trois parties inégales, alors que l'on ignore la configuration de l'appendice nord, qui n'a pas été dégagé dans sa totalité.

La place publique, dont le sol est dallé de calcaire jaune, est bordée de deux portiques maçonnés, ce qui pourrait suggérer l'existence d'arcades et non pas d'une colonnade, comme dans le cas de la première basilique. Les boutiques, dont seuls quelques vestiges ont été dégagés, se situent le long des portiques et devaient s'ouvrir sur le *forum*. Contrairement à ce qui a été observé pour le 1er monument, où l'*area publica* et les portiques se situaient à la même altitude, l'aire publique de la

seconde basilique se trouve dominée sur trois côtés par les portiques et la basilique.

La compréhension de l'articulation entre le secteur public et l'aire sacrée du 2e état du *forum* nyonnais est relativement complexe, en raison notamment de la densité des vestiges et des conditions de fouille en milieu urbain. Un mur séparait les deux aires du *forum*, empêchant probablement une vision directe depuis l'*area publica* de la partie sacrée du complexe. L'aire religieuse est encore séparée de la partie publique par la voie principale nord-sud (*cardo maximus*) qui aboutit au *forum* et en permet l'accès. La reprise des données obtenues par †J. Morel dans la partie publique nous a conduit à restituer un escalier monumental reliant les deux parties du *forum* d'une hauteur de 6 marches, qui, contrairement à son pendant côté basilique, ne s'étend pas sur l'ensemble de l'espace compris entre les deux portiques, mais se trouve centré par rapport à ces derniers.

Pour terminer, on relèvera qu'un réseau orthogonal d'insulae de 60 m de côtés a vraisemblablement été mis en place dès l'origine. En effet, le plan de la première basilique (esplanade incluse) s'insère parfaitement dans le schéma régulateur de la ville, défini par les *insulae*, et occupe exactement l'espace de deux îlots, soit une situation très similaire à celle de la colonie de Lyon, fondée historiquement plus tard. Quant au second programme édilitaire, on observe que le plan de la basilique était probablement déjà prévu lors de la construction du cryptoportique de l'*area sacra*, comme en témoigne le fait que ces deux monuments présentent le même axe de symétrie.

Plusieurs études spécialisées viennent compléter l'analyse des vestiges de l'*area publica*, dont une nouvelle lecture de la mosaïque découverte en 1932 dans le portique nord de l'aire publique, par S. Delbarre-Bärtschi et †S. Rebetez. Ce grand pavement figuré, qu'il convient de nommer dorénavant la mosaïque de Neptune, présente de nombreuses particularités qui se révèlent être extrêmement rares sur les mosaïques trouvées à ce jour au nord des Alpes. Par le biais d'une étude comparative des éléments géométriques et iconographiques représentés sur ce sol, il apparaît que même les motifs décoratifs secondaires du pavement sont traités avec beaucoup d'originalité. Quant à la frise figurée, si le thème du triomphe de Neptune est bien connu en Italie ou en Afrique du Nord, il figure sur la mosaïque de Nyon accompagné de divinités rarement représentées sous cette forme dans un cortège marin. La richesse iconographique du décor ainsi que la position du pavement témoignent de l'importance que devaient avoir les commanditaires d'un tel travail, vraisemblablement la congrégation des Nautes du Léman.

L'étude des peintures murales menée par E. Ramjoué-Brolliet a permis de préciser le type de décoration utilisé dans des contextes différents : les bâtiments publics (basiliques, boutiques et limites sud du *forum*) et surtout un quartier d'habitation établi au sud de ce monument. Sur le plan stylistique, les ensembles décoratifs attribués à la première basilique illustrent des systèmes ornementaux simples à trois registres, à champs médians noirs et encadrements linéaires occasionnellement agrémentés de candélabres grêles, à compartiments inférieurs imitant des placages de marbres et à zone supérieure blanche.

Tous les fragments d'architecture étudiés par P. Hauser ont été découverts lors de fouilles récentes dans des niveaux de démolition. Exception faite d'un dé de colonne en molasse, ils se réfèrent exclusivement au second programme architectural du *forum* de la colonie, notamment à la basilique ainsi qu'au portique de l'*area publica*. Quelques pièces pourraient également provenir de l'*area sacra*, voire du temple lui-même.

Zusammenfassung

Die vorliegende Publikation präsentiert die Ergebnisse von zahlreichen archäologischen Grabungskampagnen, welche seit 1974 – als die Forumsbasilika entdeckt wurde – bis heute in der *area publica* der cäsarischen Kolonie Nyon durchgeführt wurden. Sie vervollständigt deshalb die Arbeit von F. Rossi von 1995, die sich dem sakralen Areal des *forum* widmete (CAR 66/Noviodunum III).

Nach einer Übersicht über die Forschungsgeschichte und die Erschliessung der Basilika-Ruinen wird die Stratigraphie des öffentlichen Bereichs des *forum* von Nyon, insbesondere die Entwicklung der Basilika und ihrer Umgebung, aufgezeigt, gefolgt von der Darstellung einer genauen und zuverlässigen Chronologie anhand des archäologischen Fundgutes (grösstenteils der Keramik), um dann mit einer interpretativen Synthese sowie Überlegungen zu den Anfängen der Kolonie im Lichte der neuesten Entdeckungen zu schliessen.

Schon vor dem Errichten des monumentalen Zentrums wurde am Ort gebaut, wobei zwei Phasen von Holz-Erde-Bauwerken unterschieden werden können, die zwischen 60/50 – 30 v. Chr., bzw. in die letzten 3 Jahrzehnte vor der Zeitenwende zu datieren sind. Das Fehlen von *militaria* und die weiterhin unklare Sachlage über diese Bautätigkeit verunmöglichen es bis jetzt, von einer militärischen Besiedlung, sei es hinsichtlich der Gründung der Kolonie oder nicht, zu sprechen.

Die erste Baumassnahme der Ädile gegen Ende der augusteischen Epoche sieht für das *forum* die Konstruktion einer Basilika mit Kryptoportikus von ungefähr 58 x 13 m vor. Dieses Gebäude, mit an seinen Schmalseiten je zwei auf Portiken gebauten Ladenreihen, schliesst als querverlaufender Bau den öffentlichen Bereich ab. Eine als monumentale Esplanade ausgestaltete Mauer von 80 x 30 m umgibt den Bau.

Die Auswertung der Überreste ermöglicht es, einige Hypothesen bezüglich der Zirkulation im Innern des Gebäudes zu äussern: erwähnenswert das Vorhandensein einer monumentalen Treppe mit siebenstufigem Treppenpodest, die den Zugang von der *area publica* zum Erdgeschoss der Basilika erlaubte, während der Zutritt zur Kryptoportikus von der Esplanade her über die Ostseite des Monuments geschah.

Für die Errichtung des ersten *forum* von Nyon scheint die Anwendung eines Moduls à 20 Fuss die Regel zu sein, was ungefähr 6 m entspricht. Die Abstände zwischen den mächtigen Basen der axialen Pfeiler der Kryptoportikus widerspiegeln diese Einheit.

Obwohl der allgemeine Aufbau der ersten Basilika in dessen Gesamtheit nachvollziehbar ist, bleibt uns die Ausgestaltung des ersten *forum*, insbesondere der *area sacra*, verborgen, da letztere durch das zweite Bauprogramm der Ädile grösstenteils abgetragen und überbaut wurde. Das Fehlen eines *aedes augusti* in Bezug zur Basilika könnte bedeuten, dass das erste monumentale Zentrum seit seinen Anfängen einen dreiteiligen Plan mit einer auf der anderen Seite des *cardo maximus* liegenden *area sacra* aufwies.

Ab der Regierungszeit Kaiser Tiberius› verändert ein zweites Bauprogramm der Ädile das städtische Raster und wandelt das monumentale Zentrum der Kolonie beträchtlich um. Im Verlauf des 2. Drittels des 1. Jh. n. Chr. wird das *forum* durch den Bau einer bedeutsamen viereckigen *area sacra,* mit einer Grösse von 36 x 36 m und auf drei Seiten von einer Kryptoportikus und darüber laufender Portikus in Form eines *pi* umgeben, vergrössert. Kurz nach der Mitte des 1. Jh. n. Chr. wird eine zweite Basilika anstelle der ersten gebaut, welche vollständig zerstört wird. Die Benutzungsniveaus zu diesem zweiten Gebäude sind grösstenteils verschwunden, wobei meistens nur noch die Bauhorizonte vorhanden sind. Dieser Umstand erschwert das Verständnis über die Zirkulation zwischen Haupt- und Nebengebäude.

Die zweite, mit Massen von ungefähr 98 x 26,50 m herausragende Basilika besteht aus einer zentralen, mit Absiden abgeschlossenen Halle, die von einem breiten Umgang und zwei ebenfalls mit Absiden versehenen Anbauten umgeben ist. Der südliche Anbau ist in drei ungleiche Bereiche unterteilt, während die Gestaltung des nördlichen(?), nicht vollständig ausgegrabenen Anbaus unbekannt bleibt.

Der öffentliche, mit Bodenplatten aus gelbem Kalkstein ausgelegte Bereich wird von zwei gemau-

erten Portiken gesäumt. Dies weist auf die Existenz von Arkaden und nicht von Säulen hin, wie es bei der ersten Basilika der Fall war. Die Läden befinden sich entlang der Portiken und dürften sich gegen das *forum* hin geöffnet haben, wovon aber nur sehr wenige Überreste zeugen. Im Gegensatz zum ersten Bau und seiner Disposition mit der *area publica* und den Portiken auf derselben Ebene, wird der öffentliche Bereich bei der zweiten Basilika auf drei Seiten durch die Portiken und die Basilika dominiert.

Das Verständnis des Übergangs vom öffentlichen zum sakralen Bereich ist beim zweiten Ausbau des *forum* relativ komplex, was insbesondere auf die grosse Dichte der Überreste und auf die Grabungsbedingungen im städtischen Umfeld zurückzuführen sind. Eine die beiden Bereiche des *forum* trennende Mauer verhinderte wahrscheinlich die direkte Sicht von der *area publica in den* sakralen Bereich des Komplexes. Zusätzlich wird dieses religiöse Areal durch die Nord-Süd verlaufende Hauptstrasse (*cardo maximus*) vom öffentlichen Bereich getrennt, die beim *forum* endet und so dessen Zugang darstellt. Die von †J. Morel erarbeiteten und von ihm übernommenen Angaben über den öffentlichen Bereich veranlasste uns, eine monumentale Treppe zu rekonstruieren, die die beiden Bereiche des *forum* mit einer Höhe von 6 Stufen miteinander verbindet. Im Gegensatz zu dessen Pendant bei der Basilika erstreckt sie sich nicht zwischen den beiden Portiken über die gesamte Länge des Raumes, sondern befindet sich eingemittet zwischen ihnen.

Abschliessend wird auf ein orthogonales Raster von *insulae* mit 60 m Seitenlänge verwiesen, welches vermutlich seit Beginn weg angewendet wurde. Tatsächlich lässt sich der Grundriss der ersten Basilika (inklusive Esplanade) genau in das geordnete, durch *insulae* definierte Schema der Stadt einpassen, wobei es exakt das Mass von zwei Häuserblocks einnimmt. Eine ganz ähnliche Situation treffen wir bei der Kolonie von Lyon an, das historisch betrachtet später gegründet wird. Beim zweiten Bauprogramm der Ädile bemerkt man, dass der Grundriss der Basilika wahrscheinlich schon beim Bau der Kryptoportikus der *area sacra* eingeplant war. Zeugnis davon liefert uns die Tatsache, dass beide Monumente dieselbe Symmetrieachse aufweisen.

Weitere spezialisierte Studien ergänzen die Auswertung der Überreste der *area sacra*, wie die Neuinterpretation von S. Delbarre-Bärtschi und † S. Rebetez des im Jahr 1932 entdeckten Mosaiks in der nördlichen Portikus des öffentlichen Bereichs. Dieser grosse, figürliche Mosaikboden – neuerdings Neptun-Mosaik genannt – weist einige, nördlich der Alpen sehr selten vorkommende Besonderheiten auf. So verweisen selbst die dekorativen Hintergrundmotive des Bodens auf eine äusserst originell geprägte Behandlung, was mittels Vergleichen der geometrischen und ikonographischen Elemente des Mosaiks aufgezeigt wird. Während das auf dem figürlichen Fries dargestellte Bildthema mit dem Triumph Neptuns in Italien oder Nordafrika weit verbreitet ist, bildet es auf dem Mosaik von Nyon zusammen mit sonst selten dargestellten Gottheiten ein maritimes Gefolge. Der ikonographische Reichtum des Dekors sowie die Lage des Mosaikbodens zeugen vom Einfluss des Auftragstellers, bei dem es sich vermutlich um die Zunft der Schiffer auf dem Genfersee handelt.

Die von E. Ramjoué-Brolliet ausgewerteten Wandmalereien ermöglichen eine Präzisierung der Art des Dekors innerhalb verschiedener Kontexte: die öffentlichen Gebäude (Basilika, Läden und Südbegrenzung des *forum*) und insbesondere ein südlich des Komplexes angelegtes Wohnquartier. Hinsichtlich des stilistischen Konzepts zeigen die Dekorensembles der ersten Basilika eine einfache, dekorative Gliederung in drei Register: ein schwarzes Mittelfeld mit linearer, teilweise mit dünnen Kandelabern ausgeschmückter Umrahmung, ein unteres Bildfeld mit Marmorimitation und ein oberes, weisses Bildfeld.

Die von P. Hauser ausgewerteten Architekturfragmente wurden allesamt in den Zerstörungshorizonten aus neueren Grabungen gefunden. Sie stammen alle – ausser einem kubischen Säulensockel aus Molasse – vom zweiten Bauprogramm des *forum* der Kolonie. Sie sind der Basilika wie auch der Portikus der *area publica* zuzuordnen, wobei einige Stücke auch der *area sacra*, oder gar dem Tempel selbst angehören könnten.

Riassunto

Questa pubblicazione presenta i risultati di numerose campagne di indagini archeologiche, svoltesi a partire dal 1974, data della scoperta della basilica e del *forum*, fino ai giorni nostri nell'*area publica*, della colonia cesarea di Nyon. Viene a completare l'opera di F. Rossi del 1995 consacrata alla parte sacra del *forum* (CAR 66/Noviodunum III).

Dopo la presentazione della storia delle ricerche e la valorizzazione dei ritrovamenti della basilica, questo volume espone la stratigrafia dell'area pubblica del *forum* di Nyon, in particolare si concentra sull'evoluzione della basilica e dei suoi annessi, stabilisce una cronologia precisa ed affidabile partendo dal materiale archeologico (essenzialmente grazie alla ceramica) e propone una sintesi interpretativa nonché une riflessione sull'inizio della colonia alla luce delle nuove scoperte.

La realizzazione di questo centro monumentale è stata preceduta da una prima occupazione del sito, suddivisa in due fasi costruttive in terra e in legno, datate rispettivamente la prima tra il 60/50 e il 30 a.C. e la seconda degli ultimi trent'anni prima della nostra era. L'assenza di *militaria* e la funzione ancora poco chiara di queste occupazioni non permettono attualmente di affermare che si tratti di un campo militare, legato o meno alla creazione della colonia.

Il primo progetto edile del forum di Nyon prevedeva la costruzione di una basilica su criptoportico di circa 58 x 13 m, alla fine dell'epoca augustea. Quest'edificio, completato sui suoi lati minori da due fila di negozi allineati ai portici, chiude trasversalmente la piazza pubblica ed è attorniato da un muro che disegna un piazzale monumentale di più di 80 x 30 m.

Lo studio delle vestigia suggerisce numeroso ipotesi relative alla circolazioni nell'edificio, in particolare si presume l'esistenza di una scala monumentale composta da sette gradini, che permetteva di passare dall'*area publica* al pianterreno della basilica, mentre che l'accesso al criptoportico era posto sul lato orientale del monumento.

L'impiego di un modulo di 20 piedi, ossia circa 6m, sembra aver retto la realizzazione del primo *forum* di Nyon. Quest'unità è quella dell'interasse delle basi di grandi dimensioni dei pali assiali del criptoportico.

Nonostante il piano generale della prima basilica sia ben conosciuto nel suo insieme, la configurazione del primo *forum*, in particolare quella dell'*area sacra*, ci sfugge, siccome quest'ultima è stata omessa in grande parte dai lavori relativi alla realizzazione della seconda fase edilizia. L'assenza di un *aedes augusti* associato alla basilica potrebbe significare che il primo centro monumentale presentava sin dall'origine un piano tripartito con un'*area sacra* situata al di qua del *cardo maximus*.

A partire dal regno di Tiberio, un secondo progetto edile modifica la trama urbana e trasforma notevolmente il centro monumentale della colonia. Durante il secondo terzo del primo secolo della nostra era, il *forum* viene ingrandito con la creazione di un'importante area sacra quadrangolare di 36 x 36 m, attorniata su tre lati da un criptoportico in *pi* sormontato da un portico. Poi dopo la metà del primo secolo d.C. una seconda basilica é costruita sopra il primo monumento, che viene dunque distrutto. I livelli di circolazione di questo secondo edificio non sono identificabili e sovente solo i depositi legati alla costruzione stessa sussistono, il che non facilita per nulla la comprensione della circolazione tra l'edificio e i suoi annessi.

La seconda basilica, un importante edificio di 98 x 26,50 m, si compone di una nave centrale con abside, contornata da un largo deambulatorio e due annessi ugualmente muniti di abside. L'annesso sud è suddiviso in tre parti ineguali, mentre si ignora la configurazione dell'appendice del nord, che non è stata indagata totalmente.

La piazza pubblica, di cui il suolo lastricato in calcare giallo, è bordata da due portici murati, i quali potrebbero suggerire l'esistenza di arcate e non di una colonnata, come nel caso della prima basilica. I negozi, di cui solo alcune vestigia sono state messe in luce, si situano lungo i portici e dovevano aprirsi sul *forum*. Contrariamente a quanto osservato per il primo monumento, dove l'*area publica* e i portici erano piazzati alla stessa altezza, l'area pubblica della seconda basilica è dominata su tre lati dai partici e dalla basilica stessa,

Capire come si articolano il settore pubblico e l'area sacra della seconda fase del *forum* di Nyon è relativamente complessa, soprattutto a causa della densità dei reperti e delle condizioni di scavo in contesto urbano. Un muro separava le due are del *forum,* impedendo probabilmente una visione diretta dall'*area publica* verso l'area sacra del complesso. La zona religiosa è ancora separata dalla parte pubblica da una via principale nord-sud (*cardo maximus*), che termina al forum e ne permette l'accesso. La ripresa dei dati ottenuti da †J. Morel nella zona pubblica ci permette di proporre una scala monumentale con 6 scalini, che collega le due aree del forum e che - contrariamente a quella della basilica - non si estende sull'insieme dello spazio compreso tra i due portici, ma si trova centrata rispetto a quest'ultimi.

Per concludere, si noti che una struttura ortogonale di *insulae* di 60m di lato, è stata edificata sin dall'inizio dell'occupazione. In effetti, il piano della prima basilica (piazzale compreso) si inserisce perfettamente nello schema regolatore della città, definito dalle *insulae* e occupa esattamente lo spazio di due isolotti, ossia una situazione simile a quella della colonia di Lione, fondata storicamente più tardi. Per quanto concerne il secondo progetto edile, si osserva che il piano della basilica era probabilmente già conosciuto, al momento della costruzione del criptoportico dell'*area sacra,* dato che questi due monumenti presentato lo stesso asse di simmetria.

Molteplici studi specializzati vengono a completare l'analisi delle vestigia dell'*area publica,* come ad esempio la nuova lettura del mosaico scoperto nel 1932, nel portico settentrionale dell'area pubblica, da S. Delbarre-Bärtschi e S. Rebetez.

Questo grande pavimento figurato, che chiameremo da qui in poi il mosaico di Nettuno, presenta numerose particolarità che si sono rivelate estremamente rare nei mosaici rinvenuti ad oggi al nord delle Alpi. Attraverso uno studio comparativo degli elementi geometrici e iconografici rappresentati in esso, sembra che pure i motivi decorativi secondari del disegno, siano stati realizzati con molta originalità. A proposito del fregio figurato, osserviamo che seppure il tema del trionfo di Nettuno sia ben conosciuto in Italia o in Africa del Nord, questo di Nyon è accompagnato da divinità raramente rappresentate in queste vesti in un corteo marino. La ricchezza iconografica del decoro nonché la posizione del pavimento, mostrano l'importanza che dovevano avere i committenti di un tale lavoro, verosimilmente la congregazione dei *Nautes* del Lemano.

Lo studio dei dipinti murali condotto da E. Ramjoué-Brolliet ha permesso di precisare il tipo di decorazione utilizzata in un contesto diverso: gli edifici pubblici (basilica, negozi e confini meridionali del *forum*) e soprattutto un quartiere di abitazioni stabilito a sud di questo monumento. Sul piano stilistico, gli insiemi decorativi attribuiti alla prima basilica mostrano dei decori semplici a tre registri, a campi mediani neri e cornicioni lineari occasionalmente ornati con candelabri gracili, con scompartimenti inferiori imitanti rivestimenti in marmo e con settori superiori bianchi.

Tutti i frammenti architettonici studiati da P. Hauser sono stati scoperti durante scavi recenti di due livelli di smantellamento. Eccezione fatta da un dado di colonna in molassa, appartengono tutti al secondo progetto edile del *forum* della colonia, e sono da collegare soprattutto con la basilica e il portico dell'*area publica.* Alcuni frammenti potrebbero essere relativi all'*area sacra,* o addirittura al tempio stesso.

Cahiers d'archéologie romande

Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
1005 Lausanne

Tél. +41 (0)21 316 34 30
Fax +41 (0)21 316 34 31
Email : mcah@vd.ch

Note : certains exemplaires indiqués comme « épuisés » dans cette liste réapparaissent parfois... N'hésitez pas à signaler à la rédaction des CAR les numéros manquants, dans le but de compléter votre série.

1 Gilbert KAENEL : Céramiques gallo-romaines décorées. Aventicum I. 1974. ISBN 2-88028-001-X.ÉPUISÉ

2 Jean-Pierre JÉQUIER : Le Moustérien alpin. Révision critique. Eburodunum II. 1975. ISBN 2-88028-002-8. ÉPUISÉ

3 Dominique CHAPELLIER : Géophysique et archéologie. 1975. ISBN 2-88028-003-3. ÉPUISÉ

4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre MARGOT, Claude JACCOTTET : Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne. 1975. ISBN 2-88028-004-4. ÉPUISÉ

5 Pierre DUCREY, Claude BÉRARD, Christiane DUNANT, François PASCHOUD (dir.) : Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. 1976. ISBN 2-88028-005-2. ÉPUISÉ

6-7 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Le dolmen MVI. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 1 et 2.* 1976. ISBN 2-88028-006-0 et ISBN 2-88028-007-9. Fr. 50.— (les 2 vol.)

8 Gilbert KAENEL : La fouille du « Garage Martin-1973 ». 1976. ISBN 2-88028-008-7. Fr. 45.—

9 Paul BISSEGGER, Claude JACCOTTET : La chapelle de Puidoux. 1977. ISBN 2-88028-009-5. Fr. 25.—

10 Jean-Louis VORUZ : L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique). 1977. ISBN 2-88028-010-9. Fr. 42.—

11 Alain BEECHING : Le Boiron. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). 1977. ISBN 2-88-028-011-7. Fr. 45.—

12 Monika VERZÀR : Un temple du culte impérial. *Aventicum II.* 1977. ISBN 2-88028-012-5.

13-14 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 3 et 4.* 1978. ISBN 2-88028-013-3 et ISBN 2-88 028-014-1. Fr. 50.— (les 2 vol.)

15-16 Valentin RYCHNER : L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. *Auvernier 1 et 2.* 1979. ISBN 2-88028-015-X et ISBN 2-88028-016-8. ÉPUISÉ

17 Claude BÉRARD, Pierre DUCREY (dir.) : Bronzes hellénistiques et romains. (Actes du 5e colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne, 8-13 mai 1978). 1979. ISBN 2-88028-017-6. ÉPUISÉ

18 Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER, Sylvain FEHLMANN : Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). *Lousonna 2.* 1980. ISBN 2-88028-018-4. Fr. 35.—

19 Gilbert KAENEL, Sylvain FEHLMANN : Un quartier de Lousonna. La fouille de « Chavannes 7 » 1974/1975 et 1977. *Lousonna 3.* 1980. ISBN 2-88028-019-2. Fr. 25.—

20 André LAUFER : La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1er s. apr. J.-C.). *Lousonna 4.* 1980. ISBN 2-88028-020-6. Fr. 20.—

21 Daphné WOYSCH-MÉAUTIS : La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IVe siècle av. J.-C. 1982. ISBN 2-88028-021-4. Fr. 40.—

22 Philippe BRIDEL : Le sanctuaire du Cigognier. *Aventicum III.* 1982. ISBN 2-88028-022-2. Fr. 100.—

23 Jean-Luc BOISAUBERT : Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975). Denis RAMSEYER : L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. Auvernier 3. 1982. ISBN 2-88028-023-0. Fr. 50.—

24 François SCHIFFERDECKER : La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. Auvernier 4. 1982. ISBN 2-88028-024-9. ÉPUISÉ

25 André BILLAMBOZ, Jacques-Lépold BROCHIER, Louis CHAIX et al. : La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. Auvernier 5. 1982. ISBN 2-88028-025-7. ÉPUISÉ

26 Michel EGLOFF, Kolja FARJON : Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. 1983. ISBN 2-88028-026-5. ÉPUISÉ

27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER : Les catelles à relief du château de Valangin. 1983. ISBN 2-88028-027-3. ÉPUISÉ

28 Joël VITAL, Jean-Louis VORUZ : L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). 1984. ISBN 2-88028-028-1. Fr. 50.—

29 Jean-Louis VORUZ : Outillages osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien. 1984. ISBN 2-88 028-029-X. Fr. 65.—

30 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Hanspeter ZWAHLEN : Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine. 1984.

ISBN 2-88028-030-3. ÉPUISÉ

31-32 Alain GALLAY, Louis CHAIX : Le dolmen M XI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 5 et 6. 1984. ISBN 2-88028-031-1 et ISBN 2-88028-032-X. Fr. 100.— (les 2 vol.)

33 Klaus GREWE, Denis WEIDMANN, Paul-Louis PELET et al. : Canal d'Entreroches. Créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVIIe siècle. Der Bau eines Schiffahrtsweges von der Nordsee bis zum Mittelmeer im 17. Jahrhundert.1987. ISBN 2-88028-033-8. Fr. 35.—

34 Ivonne MANFRINI-ARAGNO : Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. Les artisans et leur répertoire. 1987. ISBN 2-88028-036. Fr. 120.—

35 Jean LANGENBERGER, Marie-Claude MORAND (dir.) : Le général Dufour et Saint-Maurice. 1987. ISBN 2-88 028-035-4. Fr. 30.—

36 Claude BÉRARD, Christiane BRON, Alessandra POMARI (dir.) : Image et société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse. (Actes du Colloque international, Lausanne, 8-11 février 1984). 1987. ISBN 2-88028-036-2. Fr. 84.—

37 Valentin RYCHNER : Auvernier 1968-1975. Le mobilier métallique du Bronze final. Formes et techniques. Auvernier 6. 1987. ISBN 2-88028-037-0. Fr. 60.—

38 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Silvio AMSTAD et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983. Lousonna 5. 1984. ISBN 2-88028-038-9. Fr. 30.—

39 Daniel PAUNIER, Silvio AMSTAD : L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973. 1984. ISBN 2-88028-039-7. Fr. 25.—

40 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Marina ANDRES-COLOMBO et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. Lousonna 6. 1987. ISBN 2-88028-040-4. Fr. 50.—

41 Daniel CASTELLA : La nécropole du Port d'Avenches. Aventicum IV. 1987. ISBN 2-88028-041-9. ÉPUISÉ

42 Daniel PAUNIER, José BERNAL, Daniel CASTELLA et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985. Lousonna 7. 1989. ISBN 2-88028-042-7. Fr. 50.—

43 Hans BÖGLI, Michel FUCHS (dir.) : Pictores per provincias. (Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986). Aventicum V. 1987. ISBN 2-88028-043-5.

44 Pascale BONNARD : La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles. Bibliographie du site. Noviodunum I. 1988. ISBN 2-88028-044-3 ÉPUISÉ

45 Denis RAMSEYER : La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie (fouilles 1964-1965). Auvernier 7. 1988. ISBN 2-88028-045-1. Fr. 50.—

46 François SCHIFFERDECKER : Le site littoral néolithique d'Auvernier/Brise-Lames (NE, Suisse). Stratigraphie et environnement. 1989. Auvernier 8. ISBN 2-88028-046-X. Fr. 50.—

47-48 Alain GALLAY : Secteur oriental. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 7 et 8. 1989. ISBN 2-88 028-047-8 et ISBN 2-88028-048-6. Fr. 80.— (les 2 vol.)

49 Jacques MOREL, Silvio AMSTAD : Un quartier romain de Nyon. De l'époque augustéenne au IIIe siècle (Les fouilles de Bel-Air/Gare 9 - 1978-1982). Noviodunum II. 1990. ISBN 2-88028-049-4. Fr. 50.—

50 Gilbert KAENEL : Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. 1990. ISBN 2-88028-050-8. Fr. 100.—

51 Dominique BAUDAIS, Christiane KRAMAR : La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse). Archéologie et Anthropologie. 1990. ISBN 2-88028-051-6. Fr. 60.—

52 Reto MARTI : Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD. Le cimetière du Haut Moyen Age de Saint-Sulpice VD. 1990. ISBN 2-88028-052-4. Fr. 60.—

53 Nicole PLUMETTAZ, Dominique ROBERT BLISS : Echandens-La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale. 1992. ISBN 2-88028-053-2. Fr. 60.—

54 Emmanuel ABETEL : L'établissement sidérurgique de Montcherand. 1992. ISBN 2-88028-054-0. Fr. 60.—

55 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Catherine SANTSCHI, Christian et Françoise SIMON : L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie. 1992. ISBN 2-88028-055-9. Fr. 75.—

56 Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON : Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église. Réinterprétation des fouilles de 1968-1969. 1992. ISBN 2-88 028-056-7. Fr. 34.—

57 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY (dir.) : L'âge du Fer dans le Jura. (Actes du 15e Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Pontarlier (France) et Yverdon-les-Bains (Suisse), 9-12 mai 1991). 1992. ISBN 2-88028-057-5. Fr. 91.—

58 François CHRISTE : La « Cour des Miracles » à la Cité. 1220-1960 : une tranche de l'histoire de Lausanne. 1992. ISBN 2-88028-058-3. Fr. 60.—

59 Claus WOLF : Die Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports (Kanton Waadt). Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete. / Le site littoral d'Yverdon, avenue des Sports (Canton de Vaud). Une étude du développement culturel et chronologique de la fin du Néolithique.de Suisse occidentale et des régions voisines. (Freiburger Archäologische Studien 1). 1993. ISBN 2-88028-059-1. Fr. 95.—

60 Paul-Louis PELET : Une industrie reconnue : Fer Charbon Acier dans le Pays de Vaud. 1993. ISBN 2-88028-060-5. Fr. 80.—

61 Vincent SERNEELS : Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale. 1993. ISBN 2-88028-061-3. Fr. 90.—

62 Daniel CASTELLA : Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « En Chaplix ». Aventicum VI. 1994. ISBN 2-88028-062. Fr. 60.—

63-64 Valentin RYCHNER, Niklaus KLÄNTSCHI : Arsenic, nickel et antimoine. Une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse par l'analyse spectrométrique. T. I et II. 1995. ISBN 2-88028-063-X et ISBN 2-88028-064-8. Fr. 90.— (les 2 vol.)

65 Laurent AUBERSON, Gabriele KECK, Jean-Daniel MOREROD : Notre-Dame d'Oujon (1146-1537). Une chartreuse exemplaire ? 1999. ISBN 2-88028-065-6. Fr. 68.—

66 Frédéric ROSSI : L'area sacra du forum de Nyon et ses abords : fouilles 1988-1990. Noviodunum III. 1995. ISBN 2-88028-066-4. Fr. 60.—

67 Michèle GROTE : Les tuiles anciennes du Canton de Vaud. 1996. ISBN 2-88028-067-2. Fr. 60.—

68 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Marcel GRANDJEAN : L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet. 1996. ISBN 2-88028-068-0. Fr. 65.—

69 Martin BOSSERT : Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu "Die Rundskulpturen von Aventicum". Aventicum VII. 1998. ISBN 2-88028-069-9. ISSN 1021-1713. Fr. 85.—

70 Martin BOSSERT : Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung. Aventicum VIII. 1998. ISBN 2-88028-070-2. ISSN 1021-1713. Fr. 75.—

71 François CHRISTE, Colette GRAND : Prangins : de la forteresse au château de plaisance – 1985-1995 : 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire. 1997. ISBN 2-88028-071-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

72 Gervaise PIGNAT, Ariane WINIGER : Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz : Abri Freymond, Commune de Mont-la-Ville (VD, Suisse). 1998. ISBN 2-88028-072-9. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

73 Claire HUGUENIN, Ulrich DOEPPER, Olivier FEIHL : L'église Saint-François de Lausanne : genèse d'un monument historique. 1998. ISBN 2-88028-073-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.- Fr. 60.—

74 Thierry LUGINBÜHL, Annick SCHNEITER : La fouille de Vidy "Chavannes 11" 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique. (Sous la direction de Sylvie BERTI ROSSI et Catherine MAY CASTELLA). Lousonna 9. 1999. ISBN 2-88028-074-5. ISSN 1021-1713. Fr. 85.—

75-76 Lucie STEINER, François MENNA : La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe ap. J.-C.). Vol. 1 : Texte. Vol. 2 : Études complémentaires, catalogue, planches. 2000. ISBN 2-88028-075-1 et ISBN 2-88028-076-1. ISSN 1021-1713. Fr. 115. — (les 2 vol.)

77-78 Daniel CASTELLA (dir.): La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992. Daniel CASTELLA. Vol. 1 : Étude des sépultures. Daniel CASTELLA, Chantal MARTIN PRUVOT, Heidi AMREIN, Anika DUVAUCHELLE, Franz E. KOENIG. Vol. 2 : Étude du mobilier. 1999. Aventicum IX et X. ISBN 2-88028-077-X et ISBN 2-88028-078-8. ISSN 1021-1713. Fr. 115.— (les 2 vol.)

79 Daniel DE RAEMY (dir.) : Chillon : La Chapelle. 1999. ISBN 2-88028-079-6. ISSN 1021-1713. Fr. 58.—

80 Mireille DAVID-ELBIALI : La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne. 2000. ISBN 2-88028-080-X. ISSN 1021-1713. ÉPUISÉ

81 Pierre CROTTI (éd.) : MESO '97. (Actes de la Table ronde «Epipaléolithique et Mésolithique», Lausanne, 21-23 novembre 1997). 2000. ISBN 2-88028-081-8. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

82 Pascal NUOFFER, François MENNA : Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge. 2001. ISBN 2-88028-082-6. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

83 Thierry LUGINBÜHL : Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique. 2001. ISBN 2-88028-083-4. ISSN 1021-1713. Fr. 80.—

84 Werner LEITZ : Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie. / La nécropole de Bel-Air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Âge. 2002. ISBN 2-88028-084-2. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

85-86 Daniel PAUNIER, Christophe SCHMIDT (éd.) : La mosaïque gréco-romaine VIII . (Actes du VIIIème colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale, Lausanne, 6-11-octobre 1997). 2 vol. 2001. ISBN 2-88028-085-0 et ISBN 2-88028-086-9. ISSN 1021-1713. Fr. 140.— (les 2 vol.)

87 Heidi AMREIN : L'atelier de verriers d'Avenches : l'artisanat du verre au milieu du 1er siècle après J.-C. Aventicum XI. 2001. ISBN 2-88028-087-7. ISSN 1021-1713. ÉPUISÉ

88 Ludwig ESCHENLOHR: Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse. 2001. ISBN 2-88028-088-5. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

89 Alessandra ANTONINI : Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. / Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. Archaeologia Vallesiana 1. 2002. ISBN 2-88028-089-3. ISSN 1021-1713.

90 Mireille DAVID-ELBIALI, Daniel PAUNIER : L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, canton de Vaud) : Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1972). 2002. ISBN 2-88028-090-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

91 Martin BOSSERT : Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches – En Chaplix (VD) : nördlicher und südlicher Grabbezirk. Aventicum XII. 2002. ISBN 2-88028-091-5. ISSN 1021-1713. Fr. 50.—

92 Martin BOSSERT : Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris. Noviodunum IV. 2002. ISBN 2-88028-092-3. ISSN 1021-1713. Fr. 50.—

93 Patrick MOINAT, Mireille DAVID-ELBIALI : Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C. 2003. ISBN 2-88028-093-1. ISSN 1021-1713. Fr. 70.—

94 Marie BESSE : L'Europe du 3e millénaire avant notre ère : les céramiques communes au Campaniforme. 2003. ISBN 2-88028-094-X. ISSN 1021-1713. Fr. 55.—

95 Marie BESSE, Laurence-Isaline STAHL GRETSCH, Philippe CURDY (dir.) : ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay. 2003. ISBN 2-88028-095-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

96 Philippe BRIDEL : L'amphithéâtre d'Avenches. Aventicum XIII. 2004. ISBN 2-88028-096-6. ISSN 1021-1713. Fr. 100.—

97 Guido FACCANI : L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Âge à l'église baroque. Archaeologia Vallesiana 2. 2004. ISBN 2-88028-097-4. ISSN 1021-1713. Fr. 20.—

98-99 Daniel DE RAEMY : Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon. Vol. 1 : Le Moyen Âge : genèse et création. Vol. 2 : Epoques moderne et contemporaine : transformations, adaptations. 2004. ISBN 2-88028-098-2 et ISBN 2-88028-099-0. ISSN 1021-1713. Fr. 190.— (les 2 vol.)

100 François MARIÉTHOZ : Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze. Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse). 2005. ISBN 2-88028-100-8. ISSN 1021-1713. Fr. 50.—

101 Gilbert KAENEL, Stefanie MARTIN-KILCHER, Dölf WILD (éd.) : Colloquium Turicense : Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone. / Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1er s. av.J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône. (Kolloquium in Zürich, 17./18. Januar 2003). 2005. ISBN 2-88028-101-6. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

102 Sylvie BERTI ROSSI, Catherine MAY CASTELLA : La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Archéologie, architecture et urbanisme. Lousonna 8. 2005. ISBN 2-88028-102-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.—

103 Chantal MARTIN PRUVOT : L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. Aventicum XIV. 2006. ISBN 2-88028-103-2. ISSN 1021-1713. Fr. 75.—

104 Claire HUGUENIN, Gaëtan CASSINA, Dave LÜTHI (dir.) : Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne. 2006. ISBN 2-88028-104-0. ISSN 1021-1713. Fr. 70.—

105 Laurence-Isaline STAHL GRETSCH : Les occupations magdaléniennes de Veyrier : histoire des abris-sous-blocs. (Ed. du CTHS, Documents Préhistoriques 20). 2006. ISBN 2-88028-105-9. ISSN 1021-1713. Fr. 68.—

106 Emmanuel ABETEL : La gigantomachie de Lousonna-Vidy, suivie de considérations sur la transmission du motif de l'anguipède. Lousonna 10. 2007. ISBN 978-2-88028-106-9. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

107 Caroline BRUNETTI : Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'Âge du Fer. 2007. ISBN 978-2-88028-107-6. ISSN 1021-1713. Fr. 80.—

108 Marie BESSE (dir.) : Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. (Actes du 27ème colloque interrégional sur le Néolithique, 1 et 2 octobre 2005, Neuchâtel). 2007. ISBN 978-2-88028-108-3. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

109 Elena BURRI : La céramique du Néolithique moyen : analyse spatiale et histoire des peuplements. La station lacustre de Concise 2. 2007. ISBN 978-2-88028-109-0. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

110 Patrick MOINAT, Philippe CHAMBON (dir.) : Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. (Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006). (Société préhistorique française, Mémoires XLIII). 2007. ISBN 978-2-88028-110-6. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

111 Ariane WINIGER : Stratigraphie, datations et contexte environnemental. La station lacustre de Concise 1. 2008. ISBN 978-2-88028-111-3. ISSN 1021-1713. Fr. 55.—

112 Philippe CURDY, François MARIÉTHOZ, Lionel PERNET, Antoinette RAST-EICHER : Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.). Archaeologia Vallesiana 3. 2008. ISBN 978-2-88028-112-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

113 Ariane WINIGER : Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse). Fouilles Sauter 1956-1962. 2009. ISBN 978-2-880281137. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

114 Georg MATTER : Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. Aventicum XV. 2009. ISBN 978-2-88028-114-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.—

115 Sandrine REYMOND (dir.), François ESCHBACH, Sébastien PERRET : La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse). 2009. ISBN 978-2-88028-115-6. ISSN 1021-1713. Fr. 45.—

116 Catherine KULLING : Catelles et poêles du Pays de Vaud du 14e au début du 18e siècle. Château de Chillon et autres provenances. 2010. ISBN 978-2-88028-116-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

117-118 Jacques MOREL : Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1 : Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse. Daniel CASTELLA, Anne DE PURY-GYSEL (dir.). Vol. 2 : Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier. Aventicum XVI et XVII. 2010. ISBN. 978-2-88028-117-2 et ISBN 978-2-88028-118-0. ISSN 1021-1713. Fr. 110.— (les 2 vol.)

119 Ariane WINIGER, Jérôme BULLINGER, Elena BURRI, François-Xavier CHAUVIÈRE, Sophie MAYTAIN : Le mobilier organique et lithique du Néolithique moyen. La station lacustre de Concise 3. 2010. ISBN 978-2-88028-119-9. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

120 Jacqueline STUDER, Mireille DAVID-ELBIALI, Marie BESSE (dir.) : Paysage... Landschaft... Paesaggio... L'impact des activités humaines sur l'environnement du Paléolithique à la période romaine. (Actes du colloque du Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse [GPS / AGUS], Muséum d'histoire naturelle, Genève, 15-16 mars 2007). 2011. ISBN 978-2-88028-120-2. ISSN 1021-1713. Fr. 50.—

121 Olivier PACCOLAT (dir.) : Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). Archaeologia Vallesiana 4. 2011. ISBN 978-2-88028-121-0. ISSN 1021-1713. Fr. 75.—

122 Anne SCHOPFER LUGINBÜHL, Claudia NITU, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Marie PONCET SCHMID, Carole BLOMJOUS, Pascal NUOFFER : Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze Moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site. La Colline d'Onnens 1. 2011. ISBN 978-2-88028-122-9. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

123 Sébastien FAVRE, Manuel MOTTET : Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 9. Dolmens M XII et M XIII, approche des différents niveaux préhistoriques. Archaeologia Vallesiana 5. 2011. ISBN 978-2-88028-123-7. ISSN 1021-1713. Fr. 55.—

124 Marie BESSE, Martine PIGUET : Le site du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse) 10. Un hameau du Néolithique moyen. Archaeologia Vallesiana 6. 2011. ISBN 978-2-88028-124-5. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

125 Matthieu HONEGGER : Sion, Sous-le-Scex (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze. Archaeologia Vallesiana 7. 2011. ISBN 978-2-88028-125-3. ISSN 1021-1713. Fr. 50.—

126 Manuel MOTTET, Anne-Lyse GENTIZON, Marc HALLER, Gabriele GIOZZA : Les bâtiments semi-enterrés de Bramois, un habitat du Néolithique final en Valais (Suisse). Archaeologia Vallesiana 8. 2011. ISBN 978-2-88028-126-1. ISSN 1021-1713. Fr. 55.—

127 Patricia MEYER, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ : Bitsch, Massaboden (Wallis, CH), jungneolithische und glockenbecherzeitliche Siedlung. Archaeologia Vallesiana 9. 2012 ISBN 978-2-88028-127-X. ISSN 1021-1713 (A paraître).

128 Viktoria FISCHER : Les bronzes en contexte palafittique sur les rives du Léman et des Trois-Lacs (Suisse occidentale). 2012. ISBN 978-2-88028-128-8. ISSN 1021-1713. Fr. 55.—

129-130 Lucie STEINER : La Nécropole du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz. Vol. 1 : Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle. Vol. 2 : Études complémentaires, catalogues des tombes et planches. 2011. ISBN. 978-2-88028-129-6 et ISBN 978-2-88028-130-X. ISSN 1021-1713. Fr. 110.— (les 2 vol.)

131 Patricia CHIQUET : La faune du Néolithique moyen : analyse des modes d'exploitation des ressources animales et contribution à l'interprétation de l'espace villageois. La station lacustre de Concise 4. 2012. ISBN 978-2-88028-131-8. ISSN 1021-1713. Fr. 60.—

132 Matthieu HONEGGER, Claude MORDANT (éd.) : L'Homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire. Actes du 135e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, session de Pré-et Protohistoire. (Coédition CAR et Ed. du CTHS, Documents Préhistoriques, 12). 2012. ISBN 978-2-88028-132-6. ISSN 1021-1713. Fr. 55. —

133 Daniel CASTELLA, Jean-François BUARD, Mireille DAVID-ELBIALI, Christiane JACQUAT, Peter J. NORTHOVER, Claude OLIVE : L'habitat du Bronze moyen de Payerne « En Planeise » (canton de Vaud, Suisse). 2012. ISBN 978-2-88028-133-4. ISSN 1021-1713. Fr. 55. —

134 Xavier DELESTRE, François WIBLÉ (dir.) : La valorisation des sites archéologiques. Actes du colloque international de Martigny (Suisse). Archaeologia Vallesiana 10. 2012. ISBN 978-2-88028-134-2. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

135 Ariane WINIGER, Elena BURRI-WYSER : Les villages du Bronze ancien : architecture et mobilier. La station lacustre de Concise 5. 2012. ISBN 978-2-88028-135-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.—

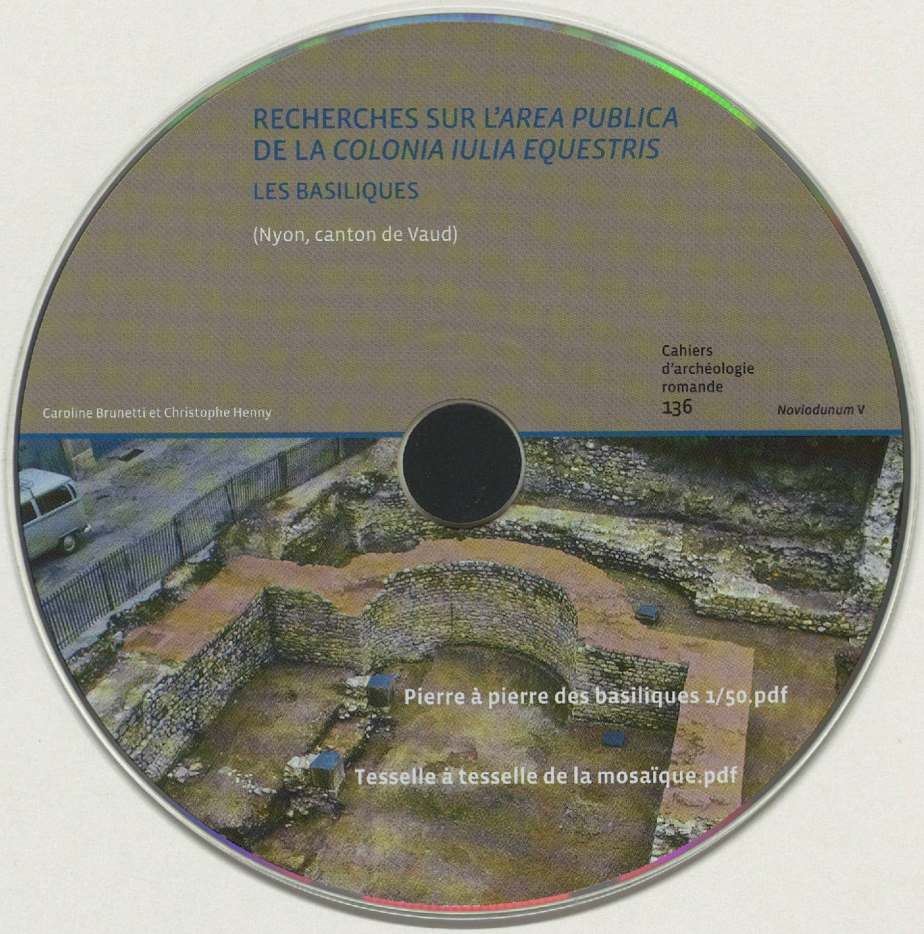
RECHERCHES SUR L'*AREA PUBLICA*
DE LA *COLONIA IULIA EQUESTRIS*
LES BASILIQUES
(Nyon, canton de Vaud)
Cahiers
d'archéologie
romande
136
Noviodunum V
Caroline Brunetti et Christophe Henny
Pierre à pierre des basiliques 1/50.pdf
Tesselle à tesselle de la mosaïque.pdf

Le *forum* de la plus ancienne colonie du territoire suisse, la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon, Vaud), a fait l'objet de nombreuses investigations archéologiques ponctuelles et d'envergure depuis 1974, date de la découverte de ses deux basiliques successives, qui permit d'identifier ce secteur de la vieille ville comme le cœur politique et religieux de la cité romaine.

Cet ouvrage retrace l'histoire des recherches, expose la stratigraphie de l'aire publique du *forum*, en particulier l'évolution de la basilique et de ses abords, établit une chronologie précise et fiable à partir du mobilier archéologique des différentes occupations qui se succédèrent dans cette partie de la ville et propose une synthèse interprétative et des directions de recherche. L'évolution de la trame urbaine est également établie.

Plusieurs études spécialisées viennent compléter ce travail: une nouvelle lecture de la mosaïque nommée à tort « d'Artémis » située dans la galerie nord du *forum*, la présentation des peintures murales associées à la première basilique, ainsi que la description des blocs d'architecture découverts lors des fouilles de ce secteur de l'aire publique du *forum* de la colonie.

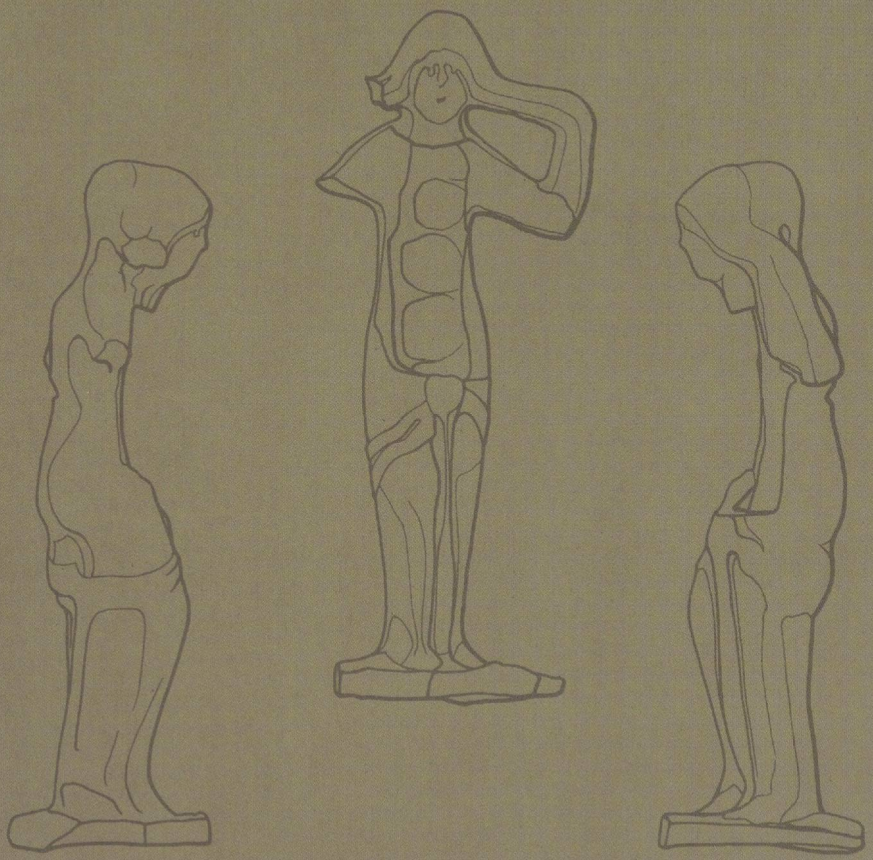

Lausanne 2012



Tesselle à tesselle de la mosaïque de Neptune. Dessin: S. Rebetez.